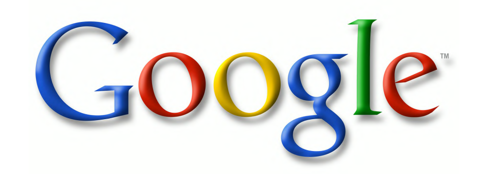
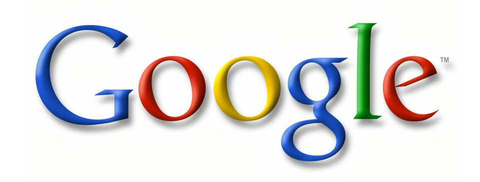







TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



TROUPE DE VOLTAIRE

LYON. — IMPRIMERIE ALF. LOUIS PERRIN & MARINET.

GALERIE HISTORIQUE

DES COMÉDIENS FRANÇOIS

DE LA

TROUPE DE VOLTAIRE

Gravés à l'eau-forte, ſur des documents authentiques

PAR HENRI LEFORT

Avec des détails biographiques inédits, recueillis ſur chacun d'eux

PAR E.-D. DE MANNE

Conſervateur-honoraire de la Bibliothèque nationale.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Dediée à la Comédie-Françoiſe.

Memoria eorum periit cum ſonitu.



LYON

N. SCHEURING, EDITEUR

M D CCC LXXVII



VOLTAIRE



AVANT-PROPOS

NOUS devons au lecteur un mot d'explication à propos du titre que nous avons mis au livre que nous lui offrons aujourd'hui. En effet, ce titre se justifie peu en lui-même, parce qu'il ne présente pas suffisamment à l'esprit une idée qui corresponde à une donnée historique quelconque. Voltaire, dont nous réunissons ici la Troupe, ne fut pas comédien par métier ; il ne dirigeoit même pas de sa personne l'exécution des poëmes qu'il mettoit au théâtre, & ce n'est le plus souvent que de loin, du fond des retraites où l'avoient relégué les orages de la polémique littéraire & de la politique, qu'il put, & seulement par ouï-dire, se figurer de quelle manière leur représentation avoit eu lieu sur la scène de la Comédie-Françoise. Sa cor-

respondance générale contient toute l'histoire de son théâtre.

On ne peut nier toutefois que le génie de Voltaire n'ait eu une influence décisive sur l'art dramatique dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Désirant réunir en un faisceau les détails biographiques, épars de tous côtés, sur les principaux acteurs qui ont illustré la scène durant cette période, il étoit naturel que nous missions ce travail sous l'invocation de celui auquel ils ont dû, pour la plupart, leurs plus belles inspirations.

L'art du comédien repose, d'ailleurs, sur une base si fragile, celui qui le pratique est tellement déshérité de la conscience de laisser après lui rien de visible, rien de palpable, qu'il y a peut-être quelque justice, quelque intérêt à ne pas laisser s'effacer dans l'indifférence & l'oubli des renommées qui ne peuvent se survivre à elles-mêmes que par la tradition & le culte du souvenir. « Dans tous les genres, « autres que celui du théâtre, a dit judicieusement Molé « (dans son discours de clôture du 5 avril 1778), les « découvertes heureuses d'un homme de génie sont autant « de pas vers la plus grande perfection de l'art qu'il en « richit. Ici, tout n'est qu'un éclair... Le Kain joue Ven« dôme... Le Kain meurt, tout s'anéantit avec lui, & ses « longs travaux, ses réflexions, ses talents seront ravis à « vos plaisirs & perdus pour sa mémoire. »

Memoria eorum periit cum sonitu.

Et cependant, à combien d'œuvres mal venues le comédien de talent n'a-t-il pas communiqué la vie? Diderot a

fait remarquer avec raifon que, pour un paffage où le poëte a fenti plus fortement que l'acteur, il en eft cent dans lefquels l'acteur fent plus vivement que le poëte; & rien ne démontre mieux cette vérité que l'exclamation de Voltaire entendant Mlle Clairon dans une de fes pièces : « Eft-ce bien moi qui ai fait cela ? »

En adoptant notre cadre, nous avons eu également en vue de donner un pendant à l'ouvrage précédemment publié fur la partie correfpondante du fiècle précédent, fous le titre de Troupe de Molière. *Nous nous y fommes conformés autant que poffible par le choix des caractères & par l'exécution typographique, & les amateurs qui ont bien voulu accueillir le premier effai, regarderont peut-être celui-ci comme fon complément néceffaire.*

Ces deux époques paffées en revue laiffent intacte la période qui s'eft écoulée depuis la mort de Molière jufqu'à l'année 1729, ainfi que celle qui part depuis 1792 jufqu'à nos jours. Cette double lacune eft à combler pour rendre complète l'hiftoire de la Comédie-Françoife depuis fon origine; elle offre encore bien des noms chers aux amis de l'art dramatique, tels que Champmeflé, Dancourt, les Poiffon, Beaubourg, Baron dans la maturité de fon talent & plus tard, de nos jours, Talma, Joanny, Lafon, Duchefnois, Mars, & enfin cette regrettable Rachel, qui eft comme la limite pofée entre les talents qui ne font plus & ceux dont nous jouiffons encore aujourd'hui (1).

(1) Nous avons publié depuis la *Troupe de Talma* et la *Troupe des Comédiens français*.

Les notices qui composent ce volume contiennent, à côté de faits déjà connus & nécessairement reproduits, des particularités inédites, puisées dans les papiers de famille ou dans les traditions locales, & dont nous pouvons garantir l'exactitude. Une autre considération qui sera appréciée des annalistes du théâtre, est le soin scrupuleux avec lequel les dates & les noms patronymiques ou autres ont été vérifiés. M. le baron Feuillet de Conches, dont la riche collection d'autographes est connue, ainsi que plusieurs autres personnes, ont bien voulu nous faciliter ces investigations, & nous leur offrons ici le tribut de notre reconnoissance. Nous n'avons rien négligé pour nous procurer, par des recherches dont la difficulté ne nous a point rebutés, l'état civil authentique de chacun des comédiens dont nous nous sommes occupés, afin de fixer d'une manière irréfragable l'époque de leur naissance, de leur décès & tout ce qui tient enfin à l'identité de leur personne. On ne sera pas étonné, dès lors, de trouver parfois des différences sensibles entre nos assertions & celles qui ont cours dans maint recueil qui a précédé notre publication.

Le précis des rôles créés par chacun a été également relevé aussi complètement que possible. Cela n'a pas été la partie la moins ingrate de la tâche que nous nous sommes imposée.

Puisse le lecteur nous sçavoir quelque gré des peines que nous nous sommes données pour mériter son approbation.

D. M.



VOLTAIRE

TOUS les comédiens ne ſont pas au théâtre, dit un vieil adage. Il eſt certains hommes qui, ſur la ſcène du monde, ont trouvé dans des rôles divers un aliment à leur dévorante activité. Arouet de Voltaire eſt un exemple fameux de cette diſpoſition multiple : preſque toutes les branches des connoiſſances humaines lui ont été familières. Toutefois, le théâtre fut l'objet de ſa prédilection : il n'y a qu'un pas du talent d'engendrer les beaux vers à celui de les réciter, & nous voulons montrer que Voltaire fut doué de ce feu ſacré qui fait les grands comédiens.

C'eſt cette diſpoſition particulière que, trente ans plus tard, la phrénologie a définie ſous le nom de *perſonnalité*. En effet, la *perſonne* de Voltaire occupe autant de place que ſes écrits dans l'hiſtoire de ſa vie ; nous le voyons ſucceſſivement à la Baſtille, en Hollande, en Angleterre, dans les cours de France, de Lorraine & de Pruſſe, & enfin dans ſon domaine de Ferney, chercher à attirer à ſoi l'attention publique.

Aimant & pourſuivant le bruit, l'éclat, la repréſentation, il ſaiſit avec empreſſement toutes les occaſions de ſe mettre en relief, & il a à ſon ſervice une facilité prodigieuſe, une vaſte érudition & la faculté précieuſe d'allier conſtamment le travail du cabinet à la fréquentation des ſalons. Chacun de ſes écrits ſoulève une polémique dans laquelle, ſoit ſous ſon nom, ſoit ſous le voile tranſparent de l'anonyme, il careſſe ſes amis & harcèle ſes ennemis, &, quelle que ſoit la logique des arguments qu'il puiſe dans le fond même des choſes, il ne peut tellement abdiquer ſon individualité, qu'elle ne ſe manifeſte malgré lui.

Mu par un ſentiment d'admiration (quelque peu conteſtable) pour le vieux Corneille, entreprend-il, au bénéfice de la petite-nièce de ce grand homme, le commentaire de ſes œuvres? c'eſt moins l'apologie de l'auteur du *Cid*, qu'on y lit, que la ſienne propre, & le *moi* ſe trahit, pour ainſi dire, à ſon inſu. Telle expreſſion ſurannée ne ſe préſentera plus, affirme-t-il, « maintenant que la langue eſt fixée » (ce qui ſignifie, ſous ſa plume : « maintenant que *je l'ai fixée* »). Mais Voltaire, quand il s'exprime ainſi, perd de vue qu'il n'appartient à perſonne de *fixer* la langue : reflet des mœurs & des beſoins d'une époque, elle ſuit les viciſſitudes que le cours du temps amène néceſſairement à ſa ſuite, & le génie, quelque puiſſant qu'il ſoit, peut à peine la retenir un moment ſur cette pente inévitable. Nous ſommes déjà bien loin de Malherbe, &

Voltaire lui-même ne repréſente plus la langue qu'on parle aujourd'hui

Comme hiſtorien, Voltaire eſt le créateur de la nouvelle école, qui cherche dans la ſucceſſion des faits, moins une ſèche nomenclature que l'étude philoſophique des véritables cauſes des révolutions des empires. Cependant la gravité du chroniqueur le cède parfois au ſarcaſme du pamphlétaire, & on eſt ſurpris de rencontrer, au milieu de graves conſidérations hiſtoriques, des traits décochés à certaine adreſſe & qui ſeroient mieux à leur place dans le roman de *Candide* que dans un livre qui traite de l'eſprit & des mœurs des nations. Là encore, l'écrivain n'a pas pu ſe contenir, & c'eſt l'homme qui s'eſt mis en ſcène.

Comme auteur comique, il n'eſt point plaiſant, & ſes comédies ſont le plus ſouvent des ſatires dialoguées. Le perſonnage de Frélon, dans *l'Ecoſſoiſe*, eſt une attaque corps-à-corps contre un de ſes adverſaires les plus déterminés, & le caractère qu'il lui prête eſt tellement outré, qu'il ceſſe d'être pris au ſérieux.

Depuis le jour où, tout jeune encore, Voltaire figura ſur le théâtre en portant la queue de la robe du grand-prêtre, à une repréſentation d'*OEdipe* juſqu'au moment où, chargé d'ans & de lauriers, il aſſiſta à ſa propre apothéoſe dans une loge du Théâtre-François, il ne ceſſa de jouer la comédie. On comprend en effet que, doué d'une vivacité exceſſive & portant à l'excès l'expreſſion des ſentiments qui l'animoient, il n'ait pu ſe réſigner à aſſiſter en ſimple ſpectateur à l'étude de

ses ouvrages dramatiques. Dès 1748, il eut un théâtre particulier dans sa maison de la rue Traversière (1), & il y donna au jeune Le Kain les premières leçons de déclamation. Ce célèbre acteur en conserva toujours une tendre reconnoissance, dont il a consigné le témoignage dans ses mémoires : Voltaire le fit jouer à cette époque avec ses nièces & le mena souvent à Sceaux, chez la duchesse du Maine ; il y remplit lui-même, dans sa tragédie de *Rome sauvée*, le rôle de Cicéron, & cela avec un tel feu, qu'à certains passages l'émotion paralysoit entièrement sa voix.

Il avoit déjà passé quelque temps à la petite cour du roy Stanislas, à Lunéville, & l'on y jouoit habituellement la comédie : la marquise du Chastelet, faisant trève à ses occupations scientifiques, y représenta le personnage principal de la comédie de *Nanine*. La mort la surprit inopinément, à la suite d'une imprudence commise, & son cercueil, pour sortir du palais, dut traverser le théâtre où elle avoit été applaudie peu de jours auparavant.

Plus tard, nous voyons Voltaire jouer la tragédie avec les princes & princesses de la famille de Frédéric II (2) ; ensuite à Montrion près de Lausanne, en dépit des rigoristes de Genève ; & enfin à sa résidence

(1) Aujourd'hui rue *Fontaine-Molière*. On croit qne la maison habitée par Voltaire est celle qui porte le n° 41.

(2) « Nous avons joué *Zaïre*, « (écrit-il de Berlin, le 12 janvier « 1751, à Mme Denis). La princesse « Amélie étoit Zaïre & moi le « bonhomme Lusignan.

de Ferney. C'eſt dans cette retraite que, viſité par tout ce que l'Europe comptoit d'hommes éminents, il tint ſa cour & fut plus roy que Frédéric à Potſdam. Le théâtre étoit encore là une de ſes principales occupations : il étoit (raconte l'abbé Duvernet) très-aſſidu aux répétitions, &, le jour où il devoit repréſenter, il avoit coutume de ſe promener dès le matin dans ſes jardins avec une longue barbe blanche, vêtu tantôt en arabe, tantôt en chevalier, à la grecque ou en pontife, & tour à tour montrant à ſes jardiniers étonnés Narbas, Zopire, Oroès ou Luſignan.

Le Kain, dans les notes curieuſes qu'il nous a laiſſées, nous montre Voltaire aux priſes avec quelques-uns de ſes acteurs auxquels il cherche à inculquer ce qu'il appeloit *le diable au corps*, ſans pouvoir toujours obtenir d'eux ce qu'il ſentoit ſi bien lui-même. Un jour, pouſſé à bout par la timidité d'une jeune perſonne qui récitoit devant lui le rôle de Palmyre dans *Mahomet*, il lui dit : « Mademoiſelle, figurez-vous que « Monſieur que voilà eſt un impoſteur, un fourbe, « un ſcélérat, qui a fait poignarder votre père, qui « vient d'empoiſonner votre frère, & qui, pour cou- « ronner ſes bonnes œuvres, veut abſolument cou- « cher avec vous. Si tout ce petit manége vous fait « un certain plaiſir, ah ! vous avez raiſon de le ména- « ger comme vous faites ; mais, pour peu que cela « vous répugne, voici, Mademoiſelle, comment il faut « vous y prendre. » Et Voltaire, reprenant lui-même la tirade, donna à cette jeune innocente, rouge de

honte & tremblante de peur, une leçon d'autant meilleure qu'il joignoit l'exemple au précepte.

Le trait ſuivant peint également l'homme. A l'iſſue de la première repréſentation de *Sémiramis* (1), il ſe cache dans la foule; affublé d'une longue ſoutane & d'un petit manteau, le dos voûté & s'appuyant peſamment ſur une canne; la tête coiffée d'un ample chapeau à ailes déployées & chargé d'une volumineuſe perruque qui enſevelit ſes joues preſque en entier, il ne laiſſe voir de tout ſon viſage qu'un long nez à tranche effilée.

C'eſt ainſi que, traveſti en vieux prêtre irlandois, il ſe gliſſe dans le café de Procope où ſes ennemis, après la *Sémiramis* jouée, étoient venus tenir leurs aſſiſes. Là, une bavaroiſe devant lui, un gros bréviaire à la main, placé au milieu d'eux & n'ayant nullement l'air de prendre part à leur converſation, il écoute les critiques qui ne lui ſont pas épargnées & ſçait en faire ſon profit.

Enfin, une particularité curieuſe à noter, eſt que nous devons à Voltaire l'inſtitution précieuſe des *claqueurs*. Que faiſoit-il, en effet, pour s'aſſurer, le jour d'une première repréſentation, une victoire que la médiocrité & l'envie cherchoient à lui ravir? Il diſtribuoit trois ou quatre cents billets d'entrée, &, lorſque les ſifflets commençoient à ſe faire entendre, le bruit en étoit auſſitôt étouffé ſous celui des battements redou-

(1) Le 29 avril 1748.

blés des mains vendues à l'auteur. Procédé qui s'eſt pieuſement conſervé par tradition juſqu'à nos jours.

Telle fut cette nature exceptionnelle, que nous n'avons obſervée que ſous une ſeule de ſes faces : le beſoin de ſe produire & de ſe manifeſter. Deux hommes, Rouſſeau & Voltaire, ont rempli le dix-huitième ſiècle : l'un, fuyant les humains, ſe diſſimule derrière l'inflexibilité de ſes principes, & ſe contente de les énoncer en les abandonnant à la logique de ſes adverſaires, qui ont pu rarement le combattre avec ſes propres armes ; l'autre, courtiſan des puiſſants du jour, qu'il raille & qu'il fronde, amoureux de la lutte & en définitive peu convaincu, faſcine ſes auditeurs & ſes lecteurs par l'éclat un peu ſuſpect de ſon coloris. Nous n'avons pas à rechercher quel eſt le rôle que le premier a prétendu jouer ſur la ſcène du monde ; mais à coup ſûr, Voltaire, s'il n'avoit pas été le premier des écrivains de ſon temps, en eût été le comédien le plus éminent.

❧

ABRAHAM-ALEXIS QUINAULT

dit QUINAULT-DUFRESNE

1712 — 1741

N voyoit autrefois quelques familles se perpétuer au théâtre comme dans beaucoup d'autres carrières. Celle des Quinault est un exemple qu'on pourroit citer après les Baron,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Médard, de Verdun-ſur-Doubs (anc. Châlonnois) : « Le neufvieſme jour du mois de ſeptembre ſeize cent quatre vingt treize, eſt né & été baptiſé *Abraham-Alexis*, fils de Jean Quinot (*ſic*) & de Marie Sainctlette, ſa femme. »

Malgré les recherches les plus minutieuſes il nous a été impoſſible de découvrir dans les anciens regiſtres des paroiſſes de Strasbourg une ſuite d'actes qui puiſſe établir la filiation de la famille Quinault, d'une manière irréfragable. Les ſeuls actes pouvant ſe rapporter à cette famille & dont nous devons la révélation à l'obligeance de l'ancien maire de cette ex-ville françoiſe, M. Lippmann, font les trois ſuivants :

1° Paroiſſe catholique de Saint-Etienne : acte de baptême du 11 mars 1694, d'un enfant du ſexe féminin, inſcrit ſous les prénoms de *Marie-Catherine*, comme fille de Jean *Quinault*, comédien.

2° Acte de baptême d'un ſecond enfant du ſexe féminin, baptiſé à



QUINAULT-DUFRESNE

1712-1741



les La Thorillière. Fils & frère de comédiens, Abraham-Alexis Quinault, né à Verdun-ſur-Doubs, le 9 ſeptembre 1693, débuta très-jeune, le 7 octobre 1712 (1), ſous le nom de *Dufreſne* qu'il avoit ajouté

---

l'égliſe catholique de Saint-Louis, le 26 août 1695 & qui a été inſcrit ſous les prénoms de *Marie-Anne-Catherine*, comme fille de Marie-Anne épouſe de Jean *Quinot*, ſans autre déſignation.

3° Un troiſième acte ſe trouve dans les regiſtres de l'égliſe catholique de Saint-Laurent. Il s'agit d'un enfant du ſexe maſculin, baptiſé le 16 juin 1702, ſous les prénoms de *Jean-Paul*, comme étant fils de *Jean Quinault*, originaire de Bourges en Berry, *actuellement comique à Strasbourg* & de *Marie-Anne Sainctlette*, ſon épouſe.

Ces trois actes ſont libellés en latin.

Ce dernier, au nombre des ſignatures appoſées au bas, porte celle de *Jean-Maurice Quinault*, l'aîné de tous les enfants, qui, ainſi que *Quinault-Dufreſne* le plus célèbre de la famille, naquit à Verdun, le 9 ſeptembre 1687.

Quant aux actes de naiſſance des trois autres filles de *Jean Quinault*, aucune trace ne ſubſiſte qui puiſſe mettre ſur la voie.

La première, *Marie-Anne*, ne fut célèbre que par ſa beauté. Elle quitta le théâtre en 1723.

Françoiſe Quinault Deneſle; morte prématurément, le 22 décembre 1713.

Enfin Jeanne-Françoiſe, dite Quinault la cadette, ou du *Bout du banc*, fut ainſi nommée à cauſe des dîners gais & en forme de *pique-nique*, qu'elle donnoit. Retirée du théâtre en 1743, ſon ſalon étoit devenu le centre de tous les hommes de lettres de ſon temps. Elle étoit citée pour ſon eſprit. Elle eſt morte, le 9 ſeptembre 1793, au Louvre, où elle étoit logée, à l'âge de quatre-vingt-ſeize ans. D'après l'acte de décès, elle ſeroit née à Zouapques, nom, ſans doute défiguré.

(1) « Du vingt-trois ſeptembre « mil ſept cent douze, il eſt ordonné aux comédiens du Roy de « laiſſer jouer ſur le théâtre de « Paris le ſieur Quinault-Dufreſne, « pour débuter & lui laiſſer choiſir « les rôles qu'il jugera à propos, « dans leſquelles pièces choiſies

au fien, afin de fe diftinguer de fon frère aîné. Il avoit choifi pour fon début le rôle d'Orefte, dans l'*Electre* de Crébillon, & demanda à l'auteur de lui permettre de rendre ce rôle comme il l'entendroit. — « Mais, mon « garçon, lui dit le célèbre tragique, il faut l'en- « tendre comme moi. — Oui, Monfieur, autant que « je pourrai renoncer à moi pour devenir autre. » Il y eut du fuccès, & fut reçu à la fin de la même année. Le rôle du Cid, qu'il joua enfuite, le montra fous un jour plus favorable encore. Le public, gâté par l'exagération de Beaubourg, fut d'abord étonné d'entendre un acteur débitant avec fimplicité, gliffant rapidement fur les paffages médiocres d'un ouvrage, faifant reffortir les plus beaux; & effayant enfin de ramener le goût à ces geftes fimples, à ces inflexions juftes & naturelles, à ce jeu noble dont la tradition, depuis Baron, fembloit s'être perdue.

Cependant, s'il faut ajouter foi à l'anecdote fuivante, Dufrefne nous paroît parfois avoir porté trop loin l'amour du naturel. Ainfi lorfqu'il jouoit le rôle de Pyrrhus, dans *Andromaque*, en rapportant les paroles que cette princeffe adreffe à Aftyanax, fon fils, il imitoit la voix flûtée d'une femme :

« C'eft Hector, difoit-elle, en l'embraffant toujours ;
« Voilà fes yeux, fa bouche..... »

« les acteurs & actrices feront tenus de jouer chacun leur rôle, « à peine de privation de leur « part pendant un mois, qui fera « diftribuée aux pauvres de la paroiffe Saint-Sulpice. *Signé*, duc « d'Aumont. »

(*Archives nationales*.)

Puis, reprenant ſon organe le plus mâle :

« Et quelle eſt ſa penſée ? »

Ceci rentre peut-être quelque peu dans le domaine de l'excentricité.

L'éducation du parterre étoit alors entièrement à refaire, & ſous ce rapport, on doit reconnoître que la perſiſtance de Quinault-Dufreſne à ſe maintenir dans la voie qu'il s'étoit tracée, contribua puiſſamment à ramener le bon goût dans la déclamation.

Ce jeune homme rencontra, & bien malgré lui pour ainſi dire, une heureuſe occaſion de développer d'une manière brillante ſes moyens tragiques. Voltaire lui confia le rôle d'Œdipe dans ſa tragédie repréſentée le 18 novembre 1718. Lors de la lecture aux comédiens, Quinault avoit été l'un des plus rudes adverſaires de cette pièce. Il vouloit abſolument que la ſcène capitale entre Œdipe & Jocaſte, imitée de Sophocle (ce qui lui importoit peu, d'ailleurs), fût retranchée. Ayant enfin cédé devant la réſiſtance du jeune auteur, à qui l'on ne put arracher cette conceſſion, Dufreſne dit que, pour le punir, il falloit jouer la pièce telle qu'elle étoit, *avec ce mauvais acte tiré du grec*.

Le tragédien ſortit victorieuſement de cette épreuve, &, depuis lors, marcha de ſuccès en ſuccès. Don Pèdre, dans *Inès de Caſtro* (1724), Pyrrhus, dans la tragédie, de ce nom (1726), Titus, dans *Brutus* (1730), Enée, dans *Didon* (1734), Vendôme, dans *le Duc de*

Foix (1734), Zamore, dans *Alzire* (1736) furent autant de triomphes pour lui.

A la retraite de Beaubourg, en 1718, il avoit hérité de ce tragédien bourfoufflé l'emploi en chef & fans partage des premiers rôles tragiques. Quant à ceux de la comédie, Quinault aîné fon frère, & lui fe les partagèrent. Il obtint dans le haut-comique les mêmes fuccès que dans la tragédie, & peut-être de plus grands encore. C'eft pour lui que Deftouches écrivit le *Glorieux*, que Dufrefne, qui n'apprécioit pas, fans doute, tout l'honneur que devoit lui faire ce rôle, abandonna pendant trois ans, fur le ciel de fon lit, aux rats & à la pouffière. Lorfqu'enfin il daigna condefcendre à le jouer, il déclara que ce ne feroit qu'autant que l'auteur auroit modifié le dénouement. Le Glorieux, dans l'origine, étoit, à la fin de la pièce, humilié, éconduit, & n'époufoit pas Ifabelle. Ce dénouement déplaifoit à l'acteur, dont il bleffoit l'orgueil, & qui en impofa le changement. Deftouches fe réfigna à fes exigences, & voilà pourquoi Tufère fe marie aujourd'hui avec fa coufine. Dufrefne s'acquitta merveilleufement de ce perfonnage : la vérité avec laquelle il le joua fit dire que l'auteur l'avoit eu en vue & que c'eft parce qu'il reftoit lui-même, que cet acteur reproduifit fi fidèlement fur la fcène un caractère tracé à fon image. Françoife Quinault, fa fœur (1), difoit

(1) Françoife Quinault, dite *la cadette*, actrice diftinguée & bel efprit du XVIII[e] fiècle ; elle avoit débuté en 1718. Elle eft morte très-âgée, au commencement de 1793. (Voir la note, page 9.)

à ceux qui, plus tard, vantoient devant elle Belle-Cour dans le Glorieux, que, d'ailleurs, il interprétoit bien : « Si vous aviez vu jouer ce rôle par mon frère, « Belle-Cour ne vous paroîtroit plus qu'un beau valet « de chambre. »

Peu de mois après, Quinault-Dufresne eut à établir le rôle d'Orosmane. Il lui étoit réservé, il est vrai, de s'y voir plus tard dépassé par un acteur sublime, qui n'a pas eu de rivaux, par Le Kain ; mais il n'est pas moins certain que son succès dans ce rôle fut prodigieux. Peu d'acteurs étoient aussi propres à remplir ce personnage que Dufresne, à cause des qualités qu'il possédoit & qui se trouvent rarement rassemblées chez le même individu : une figure noble & majestueuse, des gestes éloquents, un organe enchanteur & une stature bien proportionnée, unis à tout ce qu'exige l'art si difficile de la déclamation.

C'est dans cette même année 1732, que fut dévolu à Quinault-Dufresne l'honneur de porter la parole, lorsqu'une députation formée des sept principaux comédiens du Roy se rendit, le 3 mars, auprès de l'Académie françoise pour lui offrir de prendre ses entrées à la Comédie. Il se tira fort galamment du discours qui servoit d'invitation. L'offre fut acceptée, & le 3 mai suivant, les comédiens du Roy furent invités, par réciprocité, à venir désormais prendre place aux séances de l'Académie.

Quinault-Dufresne poussoit jusqu'aux dernières limites la haute idée qu'il avoit de son état & de lui-

même, & ſouvent on l'entendit s'écrier : « Le vulgaire « me croit très-heureux. Quelle erreur eſt la ſienne ! « J'aimerois mieux mille fois être un ſimple gentil- « homme, mangeant ſes douze mille livres par an, « que d'être ce que je ſuis ! »

Ces mots, dans une autre bouche, paſſeroient avec raiſon pour une paſquinade ; dans la ſienne, c'étoit l'expreſſion naïve de ſes ſentiments de vanité. Elle étoit pouſſée chez lui à un point tel, qu'en parlant de ſes camarades, il ne les appela jamais que *ces gens-là !* Auſſi croira-t-on ſans peine que les ſalons ne cherchèrent pas à l'attirer.

Cette exceſſive vanité ne le mit pas toujours, malgré ſon talent ſupérieur, à l'abri des leçons du parterre, dont il eut à ſubir quelques dégoûts. Un jour que, dans le cours d'une ſcène, on lui avoit crié : plus haut ! Quinault-Dufreſne, tenant la demande pour inopportune, regarda dédaigneuſement le parterre & continua ſon rôle ſur le même ton. Injonction itérative du public de parler plus haut : « Et vous, Meſſieurs, plus bas ! » répliqua arrogamment le héros tragique, ſans ſe déconcerter. Le parterre, plus chatouilleux en ce temps-là que de nos jours, prit mal l'apoſtrophe : un grand tumulte s'éleva, à la ſuite duquel Dufreſne fut conduit au For-l'Evêque. Après une courte détention, il ſe vit obligé de venir faire amende honorable ſur la ſcène.

On aſſure que cette mortification ne fut pas étrangère à ſa retraite prématurée ſix mois après cet évène-

ment (1), par le rôle d'Achille, dans *Iphigénie en Aulide* (2), emportant avec lui la célébrité qui s'attache au nom d'un acteur de très-grand mérite, sans doute; mais, suivant l'opinion de M[lle] Clairon, plus éblouissant que profond, & qui a été redevable de ses succès à ses dons extérieurs autant & plus peut-être qu'à son talent.

Cette opinion, toute compétente qu'elle puisse sembler, n'étoit pas commune à tous ceux qui avoient vu jouer cet acteur, à en juger sur le témoignage d'un de ses contemporains qui, en parlant de lui, s'exprime ainsi: « Quinault a été dans son genre le plus grand « comédien qui ait jamais été. Ceux qui l'ont vu « jouer dans le rôle de *Cinna*, ne se le rappelleront « jamais sans frémir, lorsqu'il disoit le vers suivant:

« Et sa tête à la main, demandant son salaire...

« son bras droit caché se découvroit & paroissoit

(1) « Du 21 mars 1741, « nous..... Le sieur Dufresne, l'un « des comédiens de Sa Majesté, « nous ayant demandé sa retraite « de la troupe, & trouvant à-propos de la lui accorder, avons, « sous le bon plaisir du Roy, permis & permettons au sieur Dufresne d'en sortir à Pâques prochain. Ordonnons auxdits comédiens de lui passer un contrat de « mille livres de pension viagère, « à compter du jour de sa retraite, & ce, dans les formes « prescrites par nos règlements. » *Signé:* duc d'Aumont.

(*Archives nationales*).

(2) Dans ce passage du rôle:

« Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi.....

Le Kain mettait une force, une vérité, une grandeur remarquables; cependant, dit la tradition, il n'y effaça pas le souvenir de Dufresne.

« démasquer la tête d'un malheureux proscrit. Cette « image horrible, présentée avec toute la force de « l'illusion, causoit une épouvantable horreur. Il falloit « être pénétré de l'enthousiasme de ce célèbre acteur, « pour rendre de pareils endroits avec cette véri- « té. » (1)

Mlle de Seine (2), que Voltaire appelle la *petite De Seine*, parce qu'elle étoit d'une taille exiguë, devint, dit-on (3), en 1724, la femme de Dufresne. Cette

(1) Talma, de nos jours, s'étoit approprié ce jeu de scène.

(2) Catherine-Jeanne Du Pré, fille de Claude Du Pré, écuyer de Mgr le comte de Gassé, née le 5 septembre 1694, morte à Paris en 1759. C'est elle qui signa, *in articulo mortis*, un billet ainsi conçu ! « Je promets à Dieu & à M. le curé de Saint-Sulpice de ne jamais remonter sur le théâtre. »

(3) Nous employons à dessein la forme dubitative, puisque rien dans nos recherches n'est venu constater qu'il y auroit eu mariage entre Alexis Quinault & Catherine Du Pré, & que la qualification d'*épouse* ne lui est pas même attribuée dans l'acte de mariage d'une fille commune à tous les deux, & que nous reproduisons ci-après. Il y auroit, au contraire, lieu de croire que la femme légitime de Quinault a été Jeanne Labat, actrice de la Comédie-Françoise, que nous trouvons mentionnée comme son *épouse* dans un acte de naissance de Jacques-Alexis, leur fils, en 1725.

Voici l'acte de mariage de cette fille qui épousa, en 1737, n'étant âgée que de douze ans, un fils de famille âgé de vingt-trois ans :

« Cedit jour dix-neuf octobre « mil sept cent trente-sept, a été « célébré le mariage de M. Fran- « çois Alisand de Maux, avocat au « Parlement, âgé de vingt-trois « ans, fils de Messire Jacques Ali- « sand De Maux, lieutenant-géné- « ral au bailliage-pairie de Nevers, « & de dame Claude - Magde- « leine Vaillant, consentants, de « la paroisse de Saint-Jean à Ne- « vers, avec demoiselle Jeanne- « Catherine Quinault - Dufresne, « âgée de douze ans, fille d'A- « braham - Alexis Quinault - Du- « fresne, officier du Roy, & de « Catherine-Jeanne Dupré, con- « sentants, de cette paroisse, rue

aἀrice avoit débuté à Fontainebleau, devant la Cour, le 17 novembre 1724, & elle fut reçue dans le même mois. Le 5 janvier 1725, elle parut à Paris dans le rôle d'Hermione; &, après avoir une première fois quitté le théâtre, en mai 1733 (1), elle se retira définitivement au mois de mars 1736, avec la pension de mille livres.

Quinault-Dufresne, son mari, passa les dernières

« des Fossés-Saint-Germain. . . .
« . . . . . Fiançailles faites hier.
« Témoins : Gilbert Alifand, bourgeois de Paris; Maître Simon Alifand, ancien avocat au Parlement, oncle de l'époux.

« Marie-Anne Quinault, tante de l'épouse; Jean-Etienne de Saint-Hilaire, receveur des tailles du roy, conseiller du Parlement & intendant des affaires de M. le duc de Nevers, ami de l'épouse.

« Le présent mariage fait en présence de très-haut & très-puissant seigneur Jules-François Mazarini-Mancini, duc de Nivernois & de Donziois, Pair de France, Grand d'Espagne du premier ordre, &c. »

« *Ont signé :*

« MAZARINI-MANCINI, Duc de Nivernois & de Donziois;

« Le Prince CHARLES DE LORRAINE; DE SAINT-HILAIRE, & les membres des deux familles. »

(*Extrait des registres de la paroisse Saint-Sulpice.*)

(1) Du 6 mai 1733.

« Nous. . . Etant informé que la santé de la demoiselle De Seine, femme du sieur Dufresne, est rétablie & qu'elle est en état de jouer la comédie, vu la nécessité d'acteurs & d'actrices dont la troupe du roy a besoin pour contribuer aux plaisirs de Sa Majesté, ordonnons à ladite demoiselle De Seine, suivant l'ordre que nous en avons pris du Roy, de représenter à l'avenir les mêmes rôles qu'elle a joués avant sa maladie, suivant l'ordre de sa réception à Fontainebleau; & ordonnons aux comédiens de la faire jouir de la même part dont elle jouissoit avant sa maladie. »

Signé : Duc de ROCHECHOUARD.

(*Archives nationales.*)

années de ſa vie dans la ſouffrance, & mourut d'un coup de ſang, à Paris, le jeudi 12 février 1767.

ROLES CRÉÉS PAR QUINAULT-DUFRESNE

1718	OEdipe	*OEdipe*, de Voltaire.
1721	Aman.	*Eſther*, de Racine.
—	Valère.	*Le Mariage fait & rompu*, de Dufreſne.
—	Egyſthe.	*Agamemnon*, de Pralard & Séquineau.
1722	Le Roy.	*L'Oracle de Delphes*, de Moncrif.
—	Tatius.	*Romulus*, de La Motte-Houdard.
1723	Pſamménite.	*Nitétis*, de Danchet.
—	Don Quichotte. . . .	*Baſile & Quitterie*, de Gaulthier de Mondorge.
—	Apollon.	*Le Divorce de l'Amour & de la Raiſon*, de l'abbé Pellegrin.
—	Don Pèdre.	*Inès de Caſtro*, de La Motte-Houdard.
—	Varus.	*Hérode & Mariamne*, de Voltaire.
1725	Valère.	*Le Babillard*, de Boiſſy.
1726	Pyrrhus.	*Pyrrhus*, de Crébillon.
1727	Le Mis de Polainville.	*Le François à Londres*, de Boiſſy.
—	Du Lauret.	*Le Philoſophe marié*, de Deſtouches.
1728	Le Marquis.	*Les Amants déguiſés*, de l'abbé Aunillon.
—	Eſquivas.	*Le Procureur arbitre*, de Poiſſon.
1729	Pyrrhus.	*Polixène*, de Daigueberre.
—	Damis.	*Les Philoſophes amoureux*, de Deſtouches.
1730	Abſalon.	*Abſalon*, de Duché.
—	Le Prince.	*Le Prince de Noiſy*, de Daigueberre.
—	Titus	*Brutus*, de Voltaire.
1731	Valère.	*L'Ecole des Amants*, de Jolly.
—	Monſort	*Le Chevalier Bayard*, d'Autreau.
—	Attala.	*Erigone*, de Lagrange-Chancel.
1732	Tufière	*Le Glorieux*, de Deſtouches.
—	Oroſmane.	*Zaïre*, de Voltaire.

1732	Alcméon.	*Eryphile*, de Voltaire.
—	Le Marquis..	*Le Complaisant*, de Pont-de-Veyle.
1733	Gustave.	*Gustave*, de Piron.
—	Damon	*Le Paresseux*, de Delaunay.
—	Valère	*Le Rendez-Vous*, de Fagan.
—	Thyeste.	*Pélopée*, de l'abbé Pellegrin.
—	Damon.	*La fausse Antipathie*, de La Chaussée.
1734	Vendôme	*Le Duc de Foix*, de Voltaire.
—	Norfolk	*Marie Stuart*, de Tronchin.
—	Enée	*Didon*, de L. de Pompignan.
—	Silvandre..	*Les Courses de Tempé*, de Piron.
—	Sabinus	*Sabinus & Eponine*, de Richer.
—	Durval	*Le Préjugé à la mode*, de La Chaussée.
1735	Acante	*L'Amitié rivale*, de Fagan.
1736	Zamore.	*Alzire*, de Voltaire.
—	Clitandre	*Les Ruses d'Amour*, de Poisson.
—	Pharamond	*Pharamond*, de Cahuzac.
—	Euphémon fils. . . .	*L'Enfant Prodigue*, de Voltaire.
—	Clovis.	*Childéric*, de Morand.
1737	Moncade	*L'Ecole des Amis*, de La Chaussée.
1738	Constantin.	*Maximien*, du même.
—	Damis.	*La Métromanie*, de Piron.
—	Clitandre	*Le Pouvoir de la Sympathie*, de Boissy.
1739	Médus.	*Médus*, de Deschamps.
—	Mahomet	*Mahomet II*, de La Noue.
—	Thélamire.	*Thélamire*, de Mlle Denise Lebrun.
—	Damon	*L'Impertinent malgré lui*, de Boissy.
1740	Arondel.	*Edouard III*, de Gresset.
—	Le Baron	*Les Dehors trompeurs*, de Boissy.
—	Ramire	*Zulime*, de Voltaire.

ADRIENNE COUVREUR

dite MADEMOISELLE LE COUVREUR

1717 — 1730

ADRIENNE LE COUVREUR eſt née à Damerie, bourg ſitué près d'Epernay en Champagne, le 5 avril 1692. C'eſt à tort que les biographes ont fixé cette date à 1690 & l'ont fait naître à Fiſme; ce qui a pu accréditer cette erreur, c'eſt que le père d'Adrienne avoit véritablement exercé dans cette dernière localité, le métier de chapelier juſqu'au moment où il vint, en 1702, s'établir à Paris, dans le voiſinage de la Comédie-Françoiſe, eſpérant y trouver plus de reſſources pour vivre.

Dès l'âge le plus tendre, Adrienne avoit aimé à

Extrait des regiſtres de l'égliſe de Damerie : « Cejourd'hui, 5 avril 1692, a eſté née & baptiſée en cette égliſe, *Adrienne*, fille de Robert Couvreur, & de Marie Bouly, ſes père & mère mariés enſemble. *Signé :* Moreau, curé. »



MADEMOISELLE LE COUVREUR

1717 - 1730



réciter des vers, & ſes parents l'encourageoient dans ſes tentatives enfantines. Ce goût ne fit que ſe développer avec le temps, & bientôt la jeune fille ſongea ſérieuſement à ſe mettre au théâtre. Elle s'eſſaya d'abord dans des repréſentations particulières, chez la préſidente Le Jay qui avoit, rue Garancière, un hôtel où elle faiſoit jouer la comédie. Les comédiens françois ayant préſenté une requête à la ſuite de laquelle Adrienne fut renfermée au Temple avec ſes jeunes camarades, elle y fit la conquête du Grand-Prieur de Vendôme, & la priſon ſe transforma bientôt en une ſalle de ſpectacle. Le comédien Legrand père, qui eut occaſion de l'entendre, reconnut, tout médiocre acteur qu'il fût, le germe de talent qu'il y avoit en elle, & il réſolut de lui donner des leçons d'un art que lui-même pratiquoit fort mal. Mlle Le Couvreur s'engagea peu de temps après au théâtre de Strasbourg, &, le 14 mai 1717 (1), elle débutoit avec un ſuccès prodigieux à la Comédie-Françoiſe par le rôle d'Electre. Elle joua ſucceſſivement les rôles d'Electre & de Bérénice;

(1) Du 27 mars 1717. Ordre de débuts.

« Nous... &c., mandons aux « comédiens de Sa Majeſté qu'ils « aient à faire jouer inceſſamment « après l'ouverture de leur théâtre « la demoiſelle Le Couvreur dans « la pièce qu'elle aura choiſie. »

Du 18 juin ſuivant :

« Nous... &c., mandons aux « comédiens de ſa Majeſté, ſuivant « la volonté de Son Alteſſe royale, « Monſeigneur le duc d'Orléans, « régent du royaume, de réunir « dans la troupe de Sa Majesté, la « demoiſelle Le Couvreur, à laquelle il eſt accordé une demie « (*sic*) part. »

(*Archives nationales*).

un mois à peine s'étoit écoulé qu'on la recevoit. Adrienne appliqua tous ſes ſoins à ſaiſir le ton naturel ſans négliger « ce degré d'animation néceſſaire pour « exprimer les grandes paſſions & les faire ſentir dans « toute leur force. » Sa voix étoit un peu voilée; mais poſſédant l'art de varier les tons à l'infini & de leur donner les plus touchantes inflexions, elle fit bientôt juſtice de cette déclamation exagérée & chantante adoptée, à l'exception de Baron, par tous les comédiens qui l'avoient précédée & que Mlle Duclos, en poſſeſſion de la faveur publique depuis vingt ans, avoit ſi fort miſe à la mode. Jamais actrice juſqu'alors & peut-être depuis (ſi ce n'eſt un exemple que nous pourrions citer de nos jours) (1), ne porta au même degré l'art d'écouter ſon interlocuteur; ſa pantomime, dans les ſcènes muettes, étoit d'une expreſſion ſi bien ſentie, que ſa phyſionomie reflétoit les ſentiments de l'acteur qui lui parloit. Sa taille n'avoit pas beaucoup d'élévation, mais il y avoit beaucoup de dignité dans ſon maintien, & elle ſçavoit donner à ſa démarche l'allure la plus impoſante.

La ſupériorité qui plaça Mlle Le Couvreur au-deſſus de ſes camarades ne laiſſa pas d'exciter leur jalouſie; car nous voyons dans un opuſcule publié l'année même de ſa mort, que l'un d'eux avoit trouvé dans ſon nom l'anagramme de *couleuvre*. Ils auroient eu meilleure grâce & plus d'exactitude à reconnoître l'abné-

(1) Nous faiſons alluſion ici à Mlle Rachel, ravie ſi tôt à l'admiration des amis de l'art dramatique.

gation avec laquelle, quoique minée par une maladie qui la mit presque au tombeau, vers l'année 1726, elle se dévoua néanmoins à l'intérêt commun, pour combler le vide que la retraite de M[lle] Duclos avoit fait dans son emploi.

On lui a reproché de ne pas défendre assez chaudement les intérêts des auteurs qui lui confioient des rôles, & de lâcher pied trop facilement lorsque la pièce ne réussissoit pas; on a même été jusqu'à l'accuser de se joindre aux improbateurs par une pantomime & des gestes scandaleux.

Cette actrice étoit moins convenablement placée dans la comédie; mais malgré cette infériorité relative, elle avoit une trop grande habitude de la scène pour jouer mal dans un emploi quelconque. Seulement, il paroît avéré qu'elle n'avoit point la verve comique, indispensable en ce genre.

Adrienne Le Couvreur n'eût pas rendu son nom célèbre comme actrice, que sa liaison avec le maréchal de Saxe, qui exerça une si grande influence sur sa vie, auroit suffi pour le tirer de l'oubli (1). On sçait que

(1) Adrienne Le Couvreur étoit très-répandue & très-influente, s'il faut en croire ce passage de l'*Actrice nouvelle*, de Poisson, qui lui fait allusion :

... se mêle du barreau, de la Cour, de la [guerre
Et rien n'est fait, je crois, que par son [ministère,
Qu'un emploi soit vacant, elle le fait [avoir. . .
. . . .
Par elle, celui-là devient introducteur ;
Celui-ci, secrétaire, & l'autre, ambassa-[deur...

Adrienne ayant cru, à la lecture, se reconnaître en ce portrait, eut assez de crédit pour empêcher que la pièce ne fût jouée. Elle tenta

lorſque Maurice fut nommé duc de Courlande, elle mit en gage ſon argenterie & ſes diamants pour une ſomme de 40,000 livres qu'elle lui fit accepter. Quoique toute ſon exiſtence fût conſacrée à cet auguſte amant, elle n'avoit cependant pas pris l'engagement de lui reſter fidèle. Accoutumée, dès ſa jeuneſſe, à recevoir les hommages d'une multitude d'adorateurs, elle compta auſſi Voltaire parmi les plus illuſtres; les beaux vers qu'elle lui inſpira ſont connus. Elle fut encore aimée à la folie du marquis d'Argental, jeune homme ſimple & ardent. Adrienne ne négligea pourtant rien afin de le guérir de cette paſſion: elle n'héſita même pas à aller trouver la marquiſe d'Argental, ſa mère, qui, effrayée des progrès de cet amour exalté, ſongeoit à faire partir ſon fils avec un des régiments envoyés à Saint-Domingue.

Le jeune marquis devint, à la mort d'Adrienne, ſon légataire univerſel.

Elle avoit eu deux filles: l'une, née à Strasbourg, avoit pour père M. Kinglin, premier magiſtrat de cette ville; l'autre, née à Paris, étoit enfant d'un officier de Mgr le duc de Lorraine. Cette dernière épouſa Francœur, ſurintendant de la muſique du Roy (1). Le ſavant mathématicien de ce nom, mort il y a quelques années, étoit iſſu de ce mariage.

auſſi d'en prévenir l'impreſſion; mais la précaution ayant été priſe de ſupprimer la date & le nom de l'imprimeur, elle fut vendue ſous le manteau quelques mois après. (*Hiſt. abrégée du théât. françois*).

(1) Nommé, en 1757, directeur de l'Opéra.

La fin d'Adrienne Le Couvreur fut fort trifte. On prétend que les infidélités du comte de Saxe la firent mourir de chagrin; felon une verfion plus vraifemblable, elle feroit morte empoifonnée & victime d'une vengeance féminine. On n'a pas craint d'accufer de ce crime une princeffe, fa rivale (1). Un myftère qui n'eft point encore éclairci, plane fur cette cataftrophe lamentable (2).

(1) On raconte qu'à une repréfentation de *Phèdre*, Mme de Bouillon fe trouvoit dans une loge fur le thêâtre, lorfque la Le Couvreur en récitant ces vers :

> ... Je fais vos perfidies,
> Œnone, & ne fuis point de ces femmes [hardies
> Qui, goûtant dans le crime une profonde [paix,
> Ont fu fe faire un front qui ne rougit [jamais.

fe retourna vers la ducheffe & fixa fur elle fon regard : ce dont toute la falle s'aperçut. Mme de Bouillon furieufe, voulut faire mettre la comédienne au For-l'Evêque ; on arrangea l'affaire. Mais la grande dame en garda un reffentiment auquel l'opinion publique attribua la fin de l'illuftre tragédienne.

(2) On lit dans l'*Intermédiaire* de juillet 1866, la lettre fuivante qu'écrivit, le 24 août 1730, au lieutenant de police Hérault, le jeune abbé Bouret, fils de M. Bouret, tréforier de France, à Metz, qui avoit été la caufe première de l'accufation portée contre la ducheffe de Bouillon :

A M. le lieutenant de police,
en fon hôtel, à Paris.

« Monfeigneur,

« Comme vous m'avez fait l'honneur de m'ordonner de dire la « vérité touchant Mme la ducheffe « de Bouillon, je me rends à vos « ordres, la voici :

« L'envie que j'avois de connaître la Le Couvreur m'a fait ima- « giner un moyen pour avoir entrée « chez elle, le voici : J'ai feint « d'avoir un fecret à lui découvrir « lequel étoit de ce qu'on devoit « lui jouer un tour qui ne lui feroit « point avantageux. Elle me de- « manda avec tranfport lequel « c'étoit, je ne voulus lui rien dé- « couvrir, n'ayant dans le fond « rien à dire. Elle me dit qu'elle « n'avoit rien à craindre, finon de « l'hôtel de Bouillon ou de l'Opéra.

Quoi qu'il en ſoit, cette célèbre actrice ſuccomba après trois jours de maladie, le 20 mars 1730. L'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, ayant refuſé obſtinément de lui accorder la ſépulture en terre ſainte, & le procureur du Roy ayant conclu à la ſtricte obſervation des ordonnances pour que les reſtes de la Le Couvreur «*fuſſent jettés à la voirie*,» le corps fut enlevé de nuit, & deux portefaix, accompagnés par M. de L'Aubinière, ami d'Adrienne, l'inhumèrent à l'angle des rues de Bourgogne & de Grenelle, ſur l'emplacement où ſe trouve aujourd'hui la maiſon qui porte le nº 119.

D'Argental avoit 86 ans, en 1786, lorſqu'on découvrit le lieu où le corps d'Adrienne avoit été dépoſé. Ce vieillard s'y fit conduire & répandit des larmes ſur

« Je la quittai là-deſſus en lui diſant que je lui donnois ſeulement « un avis mais que je ne lui nommerois perſonne. Elle me répondit que ce n'étoit rien faire, ſi « je ne lui montrois les coups « qu'elle avoit à redouter, & « qu'elle ne craignoit que Mme la « ducheſſe de Bouillon. Je faiſis ce « mot pour m'en ſervir, comme « elle étoit frappée de ce côté-là, il « m'étoit aiſé de lui perſuader ce « que je voulus ſans toutefois lui « dire que c'étoit Mme la ducheſſe « de Bouillon. J'inventai tout ce « que j'ai mis dans mes dépoſitions & m'ouvris une ample carrière là-deſſus. Je dis oui à tort « à travers. Je vous déclare, « Monſeigneur, que Mme la ducheſſe eſt innocente de tout ce « que j'ai dit. Voilà la vérité, « Monſeigneur. J'ai commis une « grande imprudence en lui portant ce prétendu poiſon qui n'eſt « rien, non plus que le page & les « hommes maſqués. J'implore votre « clémence, Monſeigneur, je me « jette aux genoux de votre miſéricorde ; pardonnez à un miſérable qui n'a pour tout crime que « la cervelle brouillée & beaucoup « d'imprudence. Je demeure, « Monſeigneur, avec un profond « reſpect, votre très-humble & « très-obéiſſant ſerviteur.

« Bouret.

« Ce 24 août 1730. »

cette fosse qui renfermoit les restes d'une femme qu'il avoit tant aimée. Une plaque de marbre (1), scellée par ses soins dans la muraille voisine, consacra la mémoire de cet évènement (2).

(1) Cette table de marbre a figuré depuis dans la galerie de M. le comte de Bérenger, propriétaire de l'hôtel de Sommery, dans les terrains duquel Adrienne avoit été inhumée.

(2) Le 11 floréal an V (30 avril 1797). « Les comédiens françois « demandèrent à être autorisés à « faire la recherche des cendres « d'Adrienne Le Couvreur & à les « dépofer dans le local affecté par « la loi aux sépultures. »

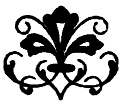
Le 6 prairial (25 mai 1797). « Réponse affirmative de l'autorité, « avec invitation aux membres du « bureau central du canton de « Paris, de seconder de tout leur « pouvoir l'exécution de ce projet. »

(*Archives nationales*).

ROLES CRÉÉS PAR Mlle LE COUVREUR

1720	Artémire.	*Artémire*, de Voltaire.
1721	Antigone.	*Les Machabées*, de La Mothe-Houdard.
—	Zarès.	*Esther*, de Racine.
—	Pelopée.	*Egisthe*, de Pralard & Seguineau.
1723	Quitterie	*Basile & Quitterie*, de G. de Mondorge.
—	Nitetis.	*Nitetis*, de Danchet.
—	Constance.	*Inès de Castro*, de La Mothe-Houdard.
1724	Mariamne.	*Hérode & Mariamne*, de Voltaire.
1725	Hortense.	*L'Indiscret*, de Voltaire.
1726	Angélique.	*Le Talisman*, de La Mothe-Houdard.
—	Ericie	*Pyrrhus*, de Crébillon.
—	Amarillis	*Le Pastor Fido*, de l'abbé Pellegrin.
—	Eliante.	*Le François à Londres*, de Boissy.

1727	La Marquiſe.	*La Surpriſe de l'Amour*, de Marivaux.
1728	Angélique.	*Les Fils ingrats*, de Piron.
—	La Comteſſe.	*Les Amants déguiſés*, de l'abbé Aunillon.
1730	Ino	*Ino & Mélicerte*, de La Grange Chancel.
—	Léonide.	*Calliſthènes*, de Piron.





SARRAZIN

1729-1759

CLAUDE

SARRAZIN

1729 — 1759

SARRAZIN naquit à Nuits, près Dijon, le 19 juin 1689, dans une famille de bonne & riche bourgeoisie. Il fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, & porta pendant plusieurs années le petit collet. La rencontre fortuite qu'il fit d'une comédienne de campagne, changea ses disposi-

---

Extrait des registres de la paroisse Saint-Symphorien, à Nuys (sic) : « Le dimanche dix-neufviesme de juin mil six cent quatre-vingt-neuf, sur le soir, a été baptizé *Claude*, fils de M. Claude Sarrazin, marchand à Nuys, & de demoiselle Anne Julbin, ses père & mère ; lequel vint au monde hier, sur une heure après minuit. Le parrain, honorable homme M. Claude Perruchot, apotiquaire. La marraine, demoiselle Jeanne Sarrazin, femme de M. André Laurent, procureur & notaire à Nuys. Tous ont signé avec moi, curé. »

tions, & jetant, comme on dit, le froc aux orties, Sarrazin résolut de se faire lui-même comédien. Il quitta sa province & se rendit à Paris où il rechercha toutes les occasions de jouer la comédie. Il parvint à se faire admettre dans la société à laquelle le duc de Gesvres ouvroit l'accès de son château de Saint-Ouen. C'est de là que Sarrazin, qui déjà n'appartenoit plus à la première jeunesse, s'élança sur la scène françoise, sans avoir passé par l'épreuve préalable des scènes de province. Il débuta, le 3 mars 1729, par le rôle d'Œdipe dans la tragédie de ce nom, de P. Corneille (1). Une belle voix, de l'intelligence & de la sensibilité, telles étoient les qualités qu'on lui reconnut & qui le firent accueillir avec des applaudissements. Il joua de nouveau le même rôle, le 10, avec plus de succès encore. Le 17, il représenta à Versailles Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, & fut définitivement jugé comme un acteur très-capable de tenir convenablement l'emploi des *Rois* & des *Pères*. Dix-neuf jours après ses débuts, il étoit reçu pour doubler Baron; celui-ci étant mort vers la fin de l'année, Sarrazin lui succéda & devint chef d'emploi.

(1) Du 22 mars 1729.
« Nous... &c., mandons & ordonnons aux comédiens françois ordinaires de Sa Majesté de recevoir dans la troupe du Roy le sieur Sarrazin, pour y jouer les rôles de roys dans la tragédie, & ceux de paysans dans la comédie; & comme il n'y a pas actuellement de parts vacantes, nous accordons au sieur Sarrazin une demie (*sic*) part sur la première qui viendra à vaquer. »
Fait au Palais de Versailles.
Signé: Duc de Mortemart.
(*Archives nationales*).

Ce comédien fut chargé d'un grand nombre de rôles importants dans les pièces nouvelles pendant le cours de ſa carrière théâtrale, & il déploya, dans la plupart, les qualités diſtinctives de ſon talent, qui conſiſtoient principalement dans l'âme & la ſenſibilité. « Lorſqu'il étoit bien placé, dit Grimm, il approchoit « du ſublime : ce n'étoit plus un acteur qu'on voyoit. « Dans *Zaïre*, par exemple, c'étoit Luſignan lui- « même que vous entendiez; dans *la Métromanie*, « c'était l'oncle du métromane; dans *l'Andrienne*, c'é- « toit cet autre vieillard emporté, & cependant bon, « que vous croyiez voir en perſonne. Il étoit ſublime « dans cette pièce. Quelle chaleur! quelle foule de « ſentiments, & de ſentiments toujours vrais, il ſça- « voit mettre dans ſon jeu! »

En faiſant dans cet éloge la part de l'emphaſe, on ne ſçauroit élever de doute ſur le talent de Sarrazin. Cependant, Voltaire ne ſe montra pas toujours à ſon égard diſpoſé à l'indulgence : diſons plus, il ne lui rendit pas aſſez de juſtice & le malmena quelquefois aſſez rudement. Il lui reprochoit « une façon miſérable de « réciter les vers comme on lit la Gazette. » Mécontent de ſon jeu dans le rôle de Zamti, de *l'Orphelin de la Chine*, il le baptiſa du ſobriquet de *ſacriſtain de pagode*. Sarrazin ne lui gardoit pas rancune : il recevoit avec humilité la critique & le blâme, & lorſque, parfois, c'étoient des éloges qui lui étoient adreſſés, il ne les entendoit qu'avec une extrême confuſion.

Il eſt certain, d'après les témoignages contempo-

rains, qu'on pouvoit reprocher à cet acteur de confondre assez fréquemment la familiarité avec le naturel, de manquer complètement d'énergie. Voici une anecdote qui le prouve : on répétoit une pièce de Voltaire, & la mollesse de Sarrazin, chargé du rôle de Brutus, dans son invocation au dieu Mars, le peu de fermeté, de grandeur & de majesté qu'il y apportoit, impatientèrent l'auteur qui lui dit avec une ironie sanglante : « Monsieur, songez donc que vous êtes Brutus, le « plus ferme de tous les consuls romains, & qu'il ne « faut pas parler au dieu Mars comme si vous disiez : « Ah! bonne Sainte-Vierge, faites-moi gagner un lot « de cent francs à la loterie! »

Malgré cette dure plaisanterie, Sarrazin ne devint ni plus vigoureux ni plus mâle, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étoient en lui, & qu'il n'étoit véritablement bon acteur que dans les situations pathétiques. « On ne lui vit jamais, dit Le Kain dans ses « mémoires, l'âme de Mithridate, ni la noblesse d'Au« guste. »

Il ne fut pas plus à l'abri des épigrammes de Piron, qui avoit eu à se plaindre de son jeu dans le rôle de Christiern, de la tragédie de *Gustave*. « Cet homme, « s'écria-t-il du milieu de l'amphithéâtre, qui n'a pas « été digne d'être sacré à vingt-quatre ans, ne mérite « pas d'être excommunié à soixante. »

A la mort de Duchemin, arrivée en 1754, Sarrazin fut gratifié d'une pension de mille livres. Atteint toutefois, dans l'année 1759, d'une forte extinction de

voix (1), cet acteur, dont les moyens s'étoient affoiblis depuis plusieurs années, se trouva réduit à l'impossibilité de continuer l'exercice de sa profession. Pourtant, comme il conservoit l'espoir que le repos & le régime lui rendroient la plénitude de ses moyens, on le maintint sur les contrôles de la Comédie jusqu'à la fin de cette même année. Alors, toute probabilité de guérison s'étant évanouie, Sarrazin fut mis à la retraite sur sa propre demande, le 1er avril 1759, avec le brevet d'une pension de 1,500 livres, conformément à l'arrêt du Conseil du 18 juin 1757, enregistré au Parlement, &, dit l'arrêté du duc d'Aumont : « En vertu de l'ancienneté & de l'excellence de ses services. »

En dépit, ou peut-être à cause de ses infirmités, Sarrazin, qui étoit veuf depuis plusieurs années, se remaria à l'âge de 71 ans, le 23 février 1759, avec une veuve qui en avoit 60 & qui étoit la mère de l'acteur Dubois (2). Il languit encore pendant trois années, & mourut à Paris le lundi 15 novembre 1762, avec la réputation, sinon d'un grand comédien, selon l'opinion quelque peu enthousiaste de Grimm, du moins d'un acteur très-distingué, & que le public avoit

(1) Un jeune acteur, inquiet de sa mauvaise voix, demandoit des conseils à Sarrazin : « Venez chez » moi, lui dit sérieusement celui- » ci, je vous ferai cracher le sang » pendant quinze jours. »

Ne faudroit-il pas conclure de cette anecdote que Sarrazin *crioit* plutôt qu'il ne *déclamoit*, & que, dès lors, s'expliqueroit naturellement l'origine du mal qui l'a emporté?

(2) Médiocre acteur qui fut l'occasion des scènes qui troublèrent, en 1765, les représentations du *Siége de Calais*.

toujours fort goûté dans les rôles appropriés à ſes moyens (1).

(1) Ce comédien emporta les regrets du public dont il étoit très-aimé. Auſſi, le comédien du nom de Blainville (*), qui le remplaça dans le rôle de Simon, de l'*Andrienne*, jugea-t-il prudent de s'aſſurer l'indulgence du parterre par une allocution préalable.

(*) D'abord maître d'école à Goneſſe, près de Saint-Denis.

ROLES CRÉÉS PAR SARRAZIN

1730	Calliſthènes	*Calliſthènes*, de Piron.
—	David.	*Abſalon*, de Duché.
—	Brutus.	*Brutus*, de Voltaire.
1731	Androclide.	*Erigonne*, de La Grange-Chancel.
1732	Hermogide..	*Eryphile*, de Voltaire.
—	Caſſius..	*Caſſius & Victorinus*, de La Gr.-Chancel.
—	Orgon.	*Le Complaiſant*, de Pont-de-Veyle.
1733	Chriſtiern.	*Guſtave*, de Piron.
—	Atrée	*Pélopée*, de l'abbé Pellegrin.
1734	Cécil	*Marie Stuart*, de Tronchin.
—	Luſignan.	*Zaïre*, de Voltaire.
—	Achate	*Didon*, de L. de Pompignan.
—	Veſpaſien	*Sabinus & Eponine*, de Richer.
—	Céſar.	*La Mort de Céſar*, de Voltaire.
—	Philinte	*Le Mariage par lettre de change*, de Poiſſon.
—	Soſthène.	*Teglis*, de Morand.
1736	Alvarès	*Alzire*, de Voltaire.
—	Vindorix.	*Pharamond*, de Cahuzac.
—	Euphémon, père. . .	*L'Enfant Prodigue*, de Voltaire.
—	Childéric..	*Childéric*, de Morand.
1737	Perdicus.	*Lyſimachus*, de De Caux.
—	Ariſte	*L'Ecole des Amis*, de La Chauſſée.

1738	**Baliveau**	*La Métromanie*, de Piron.
—	**Maximien**	*Maximien*, de La Chauſſée.
—	**Le Comte**	*Le Pouvoir de la Sympathie*, du même.
1739	**Perſès**	*Médus*, de Deſchamps.
—	**Théodore**	*Mahomet II*, de La Noue.
—	**Amintas**	*Thélamire*, de Mlle Deniſe Lebrun.
—	**Bajazet**	*Bajazet Ier*, de Pacarony.
1740	**Vorceſter**	*Edouard III*, de Greſſet.
—	**Bennaſſar**	*Zulime*, de Voltaire.
1741	**D'Orvigny**	*Mélanide*, de La Chauſſée.
—	**Arbace**	*Zarès*, de Paliſſot de Montenoy.
—	**Hérode**	*Antoine & Cléopâtre*, de Boiſtel.
—	**Cléon**	*L'Embarras du Choix*, de Boiſſy.
1742	**Zopire**	*Mahomet*, de Voltaire.
—	**Le Préſident**	*La Gouvernante*, de La Chauſſée.
1743	**Narbas**	*Mérope*, de Voltaire.
—	**Céſar**	*La Mort de Céſar*, du même.
1744	**Argant**	*l'Ecole des Mères*, de La Chauſſée.
1745	**Zarès**	*Alzaïde*, de Linant.
1746	**Priuli**	*Veniſe ſauvée*, de La Place.
—	**Philippe Humbert** . .	*Nanine*, de Voltaire.
1750	**Ventidius**	*Cléopâtre*, de Marmontel.
—	**Pammène**	*Oreſte*, de Voltaire.
—	**Dorimond**	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	**Sciolto**	*Caliſte*, de Séran de La Tour.
1751	**Varon**	*Varon*, de Graves.
1752	**Démophon**	*Les Héraclides*, de Marmontel.
1754	**Apriès**	*Paros*, de Mailhol.
1755	**Theſtor**	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
—	**Cicéron**	*Le Triumvirat*, de Crébillon.

FRANÇOIS-CHARLES

RACOT DE GRANDVAL

1729 — 1768

GRANDVAL, né à Paris, le 23 octobre 1710, mort à Montmartre, le 23 feptembre 1784, prit, à dix-fept ans, le parti de la comédie, & parcourut, pendant deux années, diverfes villes de province, Metz, Rouen, Lille. Appelé & foutenu par les confeils de la célèbre Le Couvreur, il débuta à Paris le famedi, 18 novembre 1729 (1), par Andronic

Extrait des regiftres de la paroiffe Saint-Sulpice : « Le vingt-cinq octobre mil fept cent dix, a été baptifé *François-Charles*, fils de Nicolas Racot de Grandval, maître joueur de clavecin, & de Marie Macé, fon époufe. Le parrain, Pierre-Charles Racot; la marraine, Françoife Pithel, fœur de Jean Raifin. »

(1) « Nous, duc de Mortemare,... &c., mandons & ordonnons aux comédiens du Roy de recevoir dans leur troupe le fieur de Grandval, fuivant la volonté du Roy, pour y jouir d'une demie (*sic*) part fur la première qui viendra à vaquer. Voulons pa-



RACOT DE GRANDVAL

1729-1768

& par Mélicerte, dans *Ino & Mélicerte* (1). Il avoit paru d'abord ſous le nom de Duval; mais après avoir débuté à la Cour avec un très grand ſuccès, il fut reçu à demi-part ſur un ordre du Roy, le 31 décembre, & jugea à propos de reprendre ſon véritable nom. Il n'avoit encore paru que dans la tragédie, bien que ſon goût & ſes talents le portaſſent à jouer le haut-comique, dans lequel il devoit exceller. Juſqu'à la retraite de Quinault-Dufreſne, qui n'eut lieu qu'en 1741, il tint le ſecond emploi, & il avoit au plus trente ans, lorſqu'il prit en chef les *premiers rôles* tragiques & comiques, ſans renoncer pourtant à ceux de *jeunes-premiers*. Jamais acteur, avant lui, n'avoit ſaiſi avec tant de fineſſe & d'eſprit le ton & les manières les plus délicates de ce qu'on nommoit alors les *petits-maitres* de bonne compagnie. Il apportoit, dans tous ſes rôles, diſent les mémoires du temps, une élégance, une nobleſſe & une chaleur qui lui valurent, au plus haut degré, la faveur publique, que Le Kain ſeul, à ſon apparition ſur la ſcène, en 1750, put lui diſputer, mais non lui enlever. Cependant, bien que Grandval n'eût pas d'abord rendu juſtice au mérite éminent de ſon rival dans la tragédie, il fut amené par la force

« reillement qu'il ait voix délibé-
« rative dans les aſſemblées &
« qu'il joue en ſecond les rôles
« des ſieurs Quinault frères.
« *Signé:* Duc de Mortemart.
(*Archives nationales.*)

(1) Cette tragédie de La Grange-Chancel, qui avoit été repréſentée le 10 mars 1713, fut repriſe pour les débuts de Grandval, & fort applaudie.

des chofes à reconnoître fon erreur, & deux ans n'étoient pas écoulés depuis fes débuts, qu'il le mettoit en poffeffion de tous les grands rôles tragiques, ne fe réfervant que les rôles de *haut-comique*, dans lefquels il n'avoit pas à redouter de concurrence.

Une autre anecdote prouveroit que Grandval uniffoit à fon grand talent une modeftie peu commune. Molé, ayant fait remettre à la fcène, en 1763, *la Réconciliation normande*, pièce de Dufrefny, repréfentée pour la première fois, le 7 mars 1719, Grandval, à l'iffue de la repréfentation, où Molé avoit obtenu un grand fuccès dans le rôle du chevalier, courut l'embraffer, & lui dit : « Mon jeune ami, j'ai paffé jadis « pour bien jouer ce rôle, mais je vous affure que je « n'approchois pas de vous, & votre jeu m'a fait dé- « couvrir des fineffes que je n'ai jamais foupçon- « nées. »

La figure de Grandval était expreffive; il avoit beaucoup d'aifance & de grâce dans le maintien : fon jeu étoit empreint d'une exquife délicateffe, & : « tout « concouroit (dit La Harpe) à lui donner fur la fcène « l'air de l'homme du monde. » Un feul défaut mit un terme aux fuccès de Grandval, & le força de quitter l'exercice de fa profeffion à un âge où il auroit pu rendre encore de grands fervices à l'art. Il *graffeyoit* d'une manière affez fenfible, & ce défaut, « dont la « jeuneffe & la beauté font dans le monde une grâce « de plus, a dit judicieufement Mlle Clairon, eft « intolérable au théâtre. »

Grandval prit ſa retraite à la clôture d'avril 1762, jouiſſant encore de toute ſa renommée. Cette retraite prématurée fut l'effet du dépit violent que lui avoit cauſé le jeune Fronſac, fils du maréchal de Richelieu, dont le deſpotiſme peſoit tant alors ſur les comédiens. Il avoit reçu du Roy, dès 1745 (1), une penſion de mille livres, & touchoit quinze cents livres de la Comédie. Soit en raiſon de la médiocrité de ſa fortune qui avoit ſouffert quelques atteintes; ſoit, ce qui nous ſemble plus probable, que l'oiſiveté lui fût pénible, Grandval, grâce au crédit de M. de Boulogne, qui le protégeoit, remonta ſur la ſcène le 6 février 1764, après être reſté quelques mois dans la troupe de Lyon; il reparut dans *le Miſanthrope*. Le 8, il joua le rôle du *Philoſophe marié*, & reprit ſucceſſivement tous ſes anciens rôles. Malgré, & peut-être à cauſe du ſuccès qu'il obtint, il ne retrouva plus chez ſes camarades l'accueil ſympathique auquel il avoit droit de s'attendre, & il put même reconnoître un changement dans les diſpoſitions du public à ſon égard. Il s'en falloit, cependant, que ce refroidiſſement provînt des cauſes que lui aſſigne Grimm, qui prétend que « de charmant qu'il étoit parti, il étoit revenu déteſtable. » Toujours eſt-il que Grandval, quatre ans après cette rentrée, ſe retira définitivement le 1er avril 1768. Il avoit épouſé, en 1732, Marie-Geneviève Dupré, fille d'un

(1) 14 octobre 1745. — Brevet de mille livres de penſion à Grandval, comédien françaïs, pour ſes ſervices depuis vingt ans.
(*Archives nationales, Secrétariat d'Etat.*)

horloger de la rue Dauphine, qui, depuis ſon mariage, prit le théâtre & devint une actrice remarquable dans les *grandes coquettes* (1). Elle ſe retira au bout de vingt-ſix ans de ſervice, laiſſant après elle beaucoup de réputation & de regrets. Elle mena une vie édifiante juſqu'à ſa mort, arrivée le 15 août 1783. Devenu veuf, Grandval qui, d'ailleurs, ne ſurvécut que d'un an à ſa femme, alla habiter aux portes de Paris, barrière Blanche, à proximité de Mlle Du Meſnil, avec laquelle il étoit lié depuis de longues années.

C'eſt là qu'il mourut, le 24 ſeptembre 1784. Il a été inhumé dans l'Égliſe paroiſſiale de Montmartre.

Grandval eſt auteur de pluſieurs ouvrages en vers, auxquels il ne mit pas ſon nom, probablement pour cauſe : ſa muſe étoit ſouvent libre, pour ne pas dire plus. Au milieu des crudités dont elles foiſonnent, ſes comédies, ſi l'on peut leur attribuer ce nom, montrent quelques plaiſanteries piquantes, de l'eſprit & beaucoup de gaîté. Le catalogue de la Bibliothèque dramatique de Soleinne, publié en 1844, donne la liſte de ces différentes productions, dont les titres laiſſent ſuffiſamment comprendre les ſujets qui y ſont traités.

(1) Selon A. Jal, elle étoit née le 25 octobre 1711.

ROLES CRÉÉS PAR GRANDVAL

1730	Lyſimaque.	*Calliſthènes*, de Piron.
—	Valerius Publicola. .	*Brutus*, de Voltaire.
1731	Eraſte.	*L'Ecole des Amants*, de Jolly.
—	Apollon	*La Réunion des Amours*, de Marivaux.
—	Sténélus.	*Erigone*, de La Grange-Chancel.
1732	Ergaſte	*Les Serments indiſcrets*, de Marivaux.
—	Néreſtan	*Zaïre*, de Voltaire.
—	Claudius.	*Caſſius & Victorinus*, de La Gr.-Chancel.
—	Eraſte.	*Le Complaiſant*, de Pont-de-Veyle.
1733	Frédéric.	*Guſtave Vaſa*, de Piron.
—	Le Génie de la Com.	*La fauſſe Antipathie*, de La Chauſſée.
—	Valère.	*Le Rendez-vous ſuppoſé*, de Fagan.
—	Egiſthe.	*Pélopée*, de l'abbé Pellegrin.
1734	Coucy.	*Adélaïde Du Gueſclin*, de Voltaire.
—	Cléante.	*La Grondeuſe*, de Fagan.
—	Dudley.	*Marie Stuart*, de Tronchin.
—	Jarbe.	*Didon*, de Lefranc de Pompignan.
—	Hylas	*Courſes de Tempé*, de Piron.
—	Le Marquis.	*La Pupille*, de Fagan.
—	Titus	*Sabinus & Eponine*, de Richer.
1735	Clitandre	*Le Préjugé à la mode*, de La Chauſſée.
—	Valère.	*Le triple Mariage*, de Deſtouches.
—	Cléon.	*Le Mariage par lettre de change*, de Poiſſon.
—	Pyrrhus.	*Téglis*, de Morand.
1736	Le Marquis	*Le Legs*, de Marivaux.
—	Maxime	*Pharamond*, de Cahuzac.
—	Sigidbert	*Childéric*, de Morand.
1737	Domane	*L'Ecole des Amis*, de La Chauſſée.
—	Lyſimachus	*Lyſimachus*, de De Caux.
1738	Aurèle.	*Maximien*, de La Chauſſée.
—	Dorilas	*Le Fat puni*, de Pont-de-Veyle.
—	Cléante.	*Le Conſentement forcé*, de G. de Merville.
—	Dorante.	*Le Pouvoir de la Sympathie*, de La Chauſſée.
1739	Valère.	*Le Somnambule*, de Pont-de-Veyle.

1739	L'Aga	*Mahomet II*, de La Noue.
—	Andronic	*Bajazet Ier*, de Pacarony.
—	Le Chevalier.	*Le Marié ſans le ſçavoir*, de Fagan.
1740	Edouard.	*Édouard III*, de Greſſet.
—	Le Marquis..	*Les Dehors trompeurs*, de Boiſſy.
—	Alcindor.	*L'Oracle*, de Saint-Foix.
1741	Eraſte.	*L'Amant auteur & valet*, de Cérou.
—	Zarès.	*Zarès*, de Paliſſot.
—	Darviane	*Mélanide*, de La Chauſſée.
—	Deucalion.	*Deucalion & Pyrrha*, de Saint-Foix.
—	Antoine.	*Antoine & Cléopâtre*, de Boiſtel.
—	Dorgemont..	*L'Embarras du Choix*, de Boiſſy.
1742	Azor.	*Amour pour Amour*, de La Chauſſée.
1743	Mahomet..	*Mahomet*, de Voltaire.
—	Egiſthe..	*Mérope*, du même.
—	Olinde..	*Zénéïde*, de Cahuzac.
—	Félix..	*L'Iſle ſauvage*, de Saint-Foix.
—	Junius Brutus.. . . .	*La Mort de Céſar*, de Voltaire.
1744	Belfort.	*L'Epoux par ſupercherie*, de Boiſſy.
—	Le Marquis..	*L'Ecole des Mères*, de La Chauſſée.
—	Damon..	*L'heureux Retour*, de Fagan & Panard.
1745	Montval.	*Le Médecin par occaſion*, de Boiſſy.
—	Léandre.	*Le Sage étourdi*, du même.
1746	Pèdre.	*Veniſe ſauvée*, de La Place.
1747	Sainville fils.	*La Gouvernante*, de La Chauſſée.
—	Cléon.	*Le Méchant*, de Greſſet.
—	Cléon	*L'Ecole amoureuſe*, de Bret.
1748	Denys le Jeune. . .	*Denys le Tyran*, de Marmontel.
—	Le Grand-Prêtre. . .	*Sémiramis*, de Voltaire.
1749	Le chevalier d'Olban.	*Nanine*, du même.
—	Ariſtomène..	*Ariſtomène*, de Marmontel.
1750	Oreſte.	*Oreſte*, de Voltaire.
—	Antoine.	*Cléopâtre*, de Marmontel.
—	Clerval..	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Damis.	*L'Impertinent*, de Deſmahis.
1754	Momus..	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Portelance.
—	Mercure.	*Les Hommes*, de Saint-Foix.
—	Cléon.	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches.
1756	Verville..	*Le Jaloux*, de Bret.

1756	Philoctète.	*Philoctète*, de Châteaubrun.
1757	Renaud de Bourbon.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
1758	Damis.	*Le faux Généreux*, de Bret.
1760	Timur.	*Zulica*, de Dorat.
—	Valère.	*Les Philosophes*, de Palissot.
—	Orbassan..	*Tancrède*, de Voltaire.
1761	Le Chevalier.	*Le Financier*, de Saint-Foix.
—	Eraste.	*Les fausses Apparences*, de Belle-Cour
—	Ducarrage.	*Le Droit du Seigneur*, de Voltaire.
—	Le Baron..	*Le Tambour nocturne*, de Destouches.
—	Don Frédéric.. . . .	*Le Rival supposé*, de Saint-Foix.
1762	Le Màrquis.	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
1764	Damon	*L'Amateur*, de Barthe.
1765	Le bar. d'Esparville .	*Le Philosophe sans le sçavoir*, de Sedaine.
1767	Coverly.	*Eugénie*, de Beaumarchais.



MARIE-ANNE BOTOT

dite MADEMOISELLE DANGEVILLE

1730-1763

ISSUE d'une famille de comédiens, Marie-Anne BOTOT, dite Dangeville, née le 29 décembre 1714, à Paris, où elle mourut le 1er mars 1796, fut deſtinée au théâtre dès ſa plus tendre enfance, puiſqu'à l'âge de trois ans elle figuroit déjà dans les ballets. Le 27 avril 1722, elle joua pour la première fois un rôle d'enfant, celui de la Jeuneſſe dans l'*Inconnu* (1) ; & ſucceſſivement des rôles proportionnés à ſon âge, juſqu'au moment où,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe de Saint-Sulpice : « Le 31 décembre 1714, a été baptiſée *Marie-Anne*, née le 29 du préſent mois, fille de François-Antoine Botot, bourgeois de Paris, & de Anne-Catherine Deſmares, ſon épouſe, demeurant rue Fontaine-Saint-Germain (*). »

(1) Comédie en cinq actes & en vers, de Th. Corneille, jouée le 1er novembre 1640, pour la première fois.

(*) Aujourd'hui rue de Grenelle Saint Germain.



MADEMOISELLE DANGEVILLE
1730-1763.

formée par les leçons de la célèbre Desmares, sa tante, elle fit enfin son premier début, le 30 janvier 1730, dans le personnage de Lisbeth, du *Médisant* de Destouches. Son succès fut prodigieux, ce qui fit dire aux meilleurs juges : « Cette jeune actrice commence « comme les plus grands comédiens ont fini. »

La débutante fut reçue par ordre, le 6 mars suivant pour doubler Mlle Quinault la cadette, dans les rôles de *soubrettes*. Elle débuta aussi dans la tragédie, conformément à la règle établie, &, s'il faut ajouter foi aux jugements contemporains, obtint un grand succès dans *Hermione*, qu'elle joua onze fois de suite.

Voltaire, enthousiaste comme un poëte, lui confia, dans sa tragédie de *Brutus*, le rôle de Tullie, que la modestie de Mlle Dangeville lui fit d'abord refuser. Elle représenta à l'auteur que, nouvelle venue d'ailleurs, elle ne pouvoit de la sorte aller sur les brisées de Mlle De Seine, son ancienne ; mais Voltaire insista si vivement que l'actrice crut ne pouvoir plus longtemps se refuser à ses instances & accepta le rôle. Malheureusement cette pièce ne réussit que médiocrement, au grand déplaisir de son auteur, qui fut assez injuste *(genus irritabile vatum)* pour imputer son insuccès à Mlle Dangeville, & lui retira le rôle de Tullie, sans y mettre plus de façon (1).

(1) *Brutus* fut représenté le 11 décembre 1730, pour la première fois. Le surlendemain 13, Voltaire adressa à Mlle Dangeville la lettre (Ed. Beuchot, t. LI, n° 111), que cet éditeur a cru avoir été adressée à Mlle Gaussin.

La lettre à Thiriot (Ed. Beu-

Piquée d'un procédé aussi cavalier, celle-ci prit dès lors, en elle-même, la résolution de renoncer à jamais à l'interprétation de la tragédie, & malgré l'insistance réitérée de ses supérieurs & de ses camarades, rien ne put la faire revenir sur cette détermination. On a prétendu que la tragédie avoit perdu en cette actrice une interprète qui eût donné plus tard aux Du Mesnil & aux Clairon une rivale redoutable : c'est là une question qui, pour être résolue affirmativement, auroit eu besoin de s'appuyer sur l'expérience du temps. Il n'en est pas moins certain que cet incident, s'il causa effectivement un préjudice à la muse tragique, tourna, du moins, au plus grand avantage de la comédie en permettant à l'actrice d'élargir le cercle de ses rôles, & d'aborder en même temps des emplois de nature opposée ; car un talent aussi élevé que le sien ne pouvoit demeurer circonscrit.

Saisissant avec une merveilleuse aptitude les caractères les plus contrastants, M[lle] Dangeville jouoit avec une égale supériorité Colette, des *Trois Cousines*, & la baronne d'Olban, de *Nanine ;* M[me] Orgon, dans le

chot, t. LI, p. 198, n° 113), qui contient les vers adressés à M[lle] Dangeville, est certainement du mercredi 13 décembre, au moment où alloit se donner la deuxième représentation de *Brutus*. Elle ne fut close que dans la soirée.

Voltaire avoit esquissé en prose, en 1723, le premier acte de *Brutus*, à Wandsworth, petite ville à deux lieues de Londres. Il y travailla en 1729, de mai à octobre, aux environs de Paris & en Lorraine ; à Plombières, en juin & juillet 1729 ; à Nancy, en septembre. Le 15 octobre suivant, il la lut aux comédiens ; mais il la retira pour ne la donner que le 11 décembre 1730.

Complaifant, & Martine, des *Femmes fçavantes;* la Comteffe, des *Mœurs du temps*, Angélique, dans la *Fauffe Agnès* (1), & beaucoup d'autres rôles qu'il deviendroit trop long d'énumérer. Nous ne parlerons pas de ceux que les auteurs contemporains lui donnèrent en grand nombre à établir dans les pièces nouvelles, & dont elle affura la réuffite. Douée d'une phyfionomie charmante & fine, de traits réguliers, vifs & pleins d'expreffion, d'une taille fvelte & gracieufe, Mlle Dangeville offroit dans fa perfonne l'enfemble le plus flatteur. Son jeu fpirituel, le tatillonnage propre à fon emploi, l'intérêt foutenu qu'elle apportoit à la fcène, firent dire d'elle à Garrick : « Qu'elle avoit le vrai génie de fon art & qu'elle y « joignoit tout ce que l'efprit & le goût peuvent « ajouter au génie. » Voltaire lui-même, qui avoit oublié fes anciens griefs, fit, dans un difcours qui devoit d'abord être prononcé par Mlle d'Oligny (2), nouvellement admife, un éloge pompeux de Mlle Dangeville, dont il dit : « Qu'elle renfer« moit en elle de quoi faire la réputation de cinq ou « fix actrices. »

Au milieu d'une carrière qui ne comptoit que des triomphes, Mlle Dangeville, qui étoit d'un commerce

(1) Repréfentée pour la première fois, le 10 mars 1759. Cette pièce avoit d'abord été refufée par les comédiens. Deftouches, froiffé de ce procédé, la fit imprimer dans la même année.

(2) Ce difcours, compofé pour la rentrée du 12 avril 1763, fut débité par Dauberval.

très-doux & d'humeur conciliante, ayant eu à souffrir de quelques tracasseries de la part de l'altière Clairon, qui ne supportoit qu'impatiemment toute gloire qui lui faisoit ombrage, résolut de se retirer, & le 14 mars 1763 (1), elle paroissoit pour la dernière fois, jour de la clôture, sur cette scène qu'elle avoit illustrée, dans le rôle de la marquise de Floricourt, de l'*Anglois à Bordeaux* (2), & prenoit congé du public, emportant avec elle le surnom d'*inimitable* qui lui fut unanimement décerné. Elle approchoit alors de cinquante ans & en avoit passé un peu plus de trente sur le théâtre.

La pièce de Favart ayant été reprise trois mois après, à l'occasion du rétablissement de la paix, M[lle] Dangeville, quoique retirée alors, consentit à reprendre son rôle pendant quelques représentations (3). Vainement ensuite essaya-t-on de la retenir

(1) Du 19 mars 1763. Nous, duc de Duras, premier gentil-homme de la Chambre du Roi, avons accordé sous le bon plaisir de Sa Majesté, à la demoiselle Dangeville son congé de retraite de la Comédie-Françoise, sur les vives instances qu'elle nous a faites depuis longtemps sur le mauvais état de sa santé, & lui avons accordé la pension de retraite de quinze cents livres, également méritée par la longueur de ses services & la réalité de ses talents trop connus de la Cour & du public, pour ne pas exciter tous les regrets de la perte que va faire le théâtre françois.

Signé : DUC DE DURAS.

(2) Comédie en un acte & en vers libres, de Favart.

(3) Cette réapparition eut lieu le 27 juin. « Aussitôt que M[lle] Dangeville, dont le rôle ouvre la « pièce, parut sur le théâtre, » dit le manuscrit (*), auquel nous

(*) Manuscrit de la Bibliothèque nationale.

en lui remontrant que ſon talent n'avoit rien perdu de ſa vérité & de ſon éclat, & qu'il devoit longtemps encore faire l'ornement de la ſcène, elle reſta inſenſible à toutes les ſéductions de l'amour-propre, & revint, après cette nouvelle épreuve, dans l'habitation modeſte qu'elle poſſédoit à Vaugirard. Jouiſſant d'une penſion de 1,500 livres, faite par la Comédie, d'une autre de chiffre égal ſur la caſſette particulière du Roy, penſion qui fut ſucceſſivement élevée, en 1773 & en 1776, à 3,500 livres, elle y vécut heureuſe ; & l'on peut dire que les regrets univerſels du public, que l'eſtime des gens de lettres & l'affection de ſes cama-

avons déjà emprunté pluſieurs citations, « des applaudiſſements « universels & continués pendant « longtemps, l'empêchèrent de « parler. On eut lieu de craindre « même, à l'état de trouble où « cette circonſtance mettoit ſa « modeſtie, que cela ne lui occaſionnât une révolution qui mît « obſtacle à ſa bonne volonté. « Le ſilence ayant ſuccédé à ce « tranſport, cette incomparable « actrice joua comme on l'a tou« jours vu jouer, c'eſt-à-dire au « plus haut degré de perfec« tion. »

L'Anglois à Bordeaux fut repréſenté douze fois en préſence d'une grande affluence de ſpectateurs. Sa dernière repréſentation produiſit une recette de 3,558 livres.

Le premier ſoir de cette rentrée paſſagère, l'ouvrage de Favart avait été précédé du *Miſanthrope*.

A l'iſſue de cette pièce, Molé s'avança comme pour les annonces ordinaires & s'exprima ainſi :

« Meſſieurs, la ſanté de M[lle] « Dangeville ne lui a pas permis « de ſuivre plus longtemps la car« rière théâtrale ; mais elle y re« paroit avec tranſport dès qu'il « s'agit de prendre part à la joie « publique. C'eſt un tribut que « M[lle] Dangeville paie au bonheur « général & à la reconnaiſſance « qu'elle conſerve des bontés dont « vous l'avez honorée (*). »

(*) Manuſcrit de la Bibliothèque nationale, déjà cité.

rades la fuivirent dans fa retraite (1). Ceux-ci lui en donnèrent un témoignage bien évident en allant repréfenter, le 15 août, jour de fa fête, fur un théâtre dreffé dans fon jardin, la *Partie de chaffe d'Henry IV* (2), pièce de Collé, reçue à la Comédie-Françoife depuis plufieurs mois, & dont Louis XV refufa d'autorifer la repréfentation en public. Le *Mercure* donna, dans le temps, une defcription de cette fête qui attira tout ce que Paris renfermoit d'illuftre.

Des détracteurs (& il y en a toujours ; Collé fut du nombre), ne reconnoiffoient pas de l'efprit à cette actrice. Mais, lors même que ce reproche auroit été fondé, & il ne l'étoit pas, qu'importe au public qu'en dehors de la fcène, l'acteur foit, fous ce rapport, plus ou moins libéralement doué, fi, comme M[lle] Dangeville, il apporte à un degré fupérieur dans l'exercice de fon art le tact, l'intelligence & le jugement néceffaires pour bien jouer la comédie ? Or, parmi plufieurs faits qui réduiroient à néant l'imputation envieufe des adverfaires de cette comédienne juftement célèbre, ne

(1) On lit dans les *Maifons de Paris*, par Lefeuve, que M[lle] Dangeville étoit propriétaire dans la rue Servandoni (*) d'une maifon fife entre celles du comte de Breteuil & de la famille Godonèche ; cette dernière faifoit l'angle de la rue de Vaugirard. Bourdelin, docteur en médecine, l'avoit vendue, en 1740, à la famille Botot. Elle porte aujourd'hui le n° 26.

(2) Cette comédie fut fouvent repréfentée dans les réunions particulières par les comédiens françois. Ainfi, elle étoit jouée, le 13 avril 1769, à Chelles, chez la ducheffe de Mazarin devant Mefdames de France.

(*) Ancienne rue des Foffoyeurs.

fuffit-il pas de rappeler que, confultée par Deftouches, qui vouloit fupprimer un monologue (1) fur l'effet duquel il étoit inquiet, elle l'en diffuada en lui garantiffant, au contraire, que ce paffage feroit un des plus applaudis. Le poëte la crut, & ce monologue fut, en effet, un des morceaux les plus goûtés de l'ouvrage. Une autre anecdote nous apprend qu'à la première repréfentation des *Mécontents* (2), Mlle Dangeville ayant chanté dans le divertiffement final un couplet dont le refrain étoit :

« Voilà comme
l'homme
N'eft jamais content. »

on lui cria : *bis!* Elle le répéta ; mais quelques fpectateurs infiftant pour l'entendre une troifième fois, l'actrice fe tourna de leur côté, & leur lançant un regard malicieux, fe borna à la reprife du refrain : » Voilà comme l'homme n'eft jamais content. » Cet à-propos, qui n'eft pas d'un efprit vulgaire, n'en déplaife à Collé, fut falué par des rires & des applaudiffements prolongés.

Mlle Dangeville, à fes autres mérites, joignoit l'art de lire avec un charme qui entraînoit fon auditoire. Le comité des comédiens ayant refufé les *Mœurs du*

(1) Dans la *Force du Naturel*, comédie en cinq actes & en vers, jouée le 11 février 1750.

(2) Comédie en un acte & en vers, par La Bruère, repréfentée le 1er décembre 1734. Elle avoit d'abord été en trois actes.

temps, comédie ingénieuſe & piquante qui lui avoit été préſentée comme étant l'œuvre d'une femme, l'auteur anonyme en appela à la complaiſance de notre actrice qui relut la pièce & enleva ſa réception. Le ſtratagème réuſſit ; l'ouvrage fut repréſenté avec ſuccès, le 22 décembre 1760, & Saurin, ſon auteur, ſe fit alors connoître.

Mlle Dangeville a été l'objet d'un grand nombre d'hommages en vers & en proſe, ſous forme de couplets, de madrigaux, de diſcours. Dorat a dit d'elle, dans ſon poëme de *La Déclamation :*

« Cette actrice adorée & trop tôt diſparue,
« Qui par ſon enjouement ſçavoit tout animer,
« Et que, pour ſon éloge, il ſuffit de nommer..... »

Molé prononça publiquement ſon éloge, le 6 ſeptembre 1794, dans une ſéance du Lycée des Arts, à laquelle avoit été convoquée la célèbre Mlle Dangeville, octogénaire.

Ainſi que Voltaire, elle aſſiſta vivante à ſa propre apothéoſe, puiſque ce même jour ſon buſte fut couronné de lauriers par la main d'Eliſabeth Jolly, qui s'étoit montrée digne de lui ſuccéder.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DANGEVILLE

1730	Le petit Poiſſon . . .	*Le Prince de Noiſy*, de Daigueberre.
—	Tullie.	*Brutus*, de Voltaire.
1731	Cupidon.	*La Réunion des Amours*, de Marivaux.
1732	Phénice.	*Les Serments indiſcrets*, du même.
—	Mme Orgon.	*Le Complaiſant*, de Pont-de-Veyle.
1733	L'Amour.	*Le Procès des Sens*, de Fuſilier.
—	Liſette.	*Les Rendez-vous*, de Fagan.
1734	Léonor.	*Les Mécontents*, de La Bruère.
1735	Dorine.	*La Grondeuſe*, de Fagan.
—	Florine.	*Le Préjugé à la mode*, de La Chauſſée.
—	Liſette.	*La Mère confidente*, de Marivaux.
—	Hortenſe.	*Le Mariage par lettre de change*, de Poiſſon.
—	Lucas.	*Les Acteurs déplacés*, de Laffichard & Panard.
1737	Marton.	*L'Ecole des Amis*, de La Chauſſée.
—	L'Heure du Berger. .	*L'Ecole de l'Hymen*, de l'abbé Pellegrin.
—	Liſette.	*L'Accommodement imprévu*, de La Grange-Chancel.
1738	Liſette.	*La Métromanie*, de Piron.
—	Liſette.	*Les Epoux réunis*, de Guyot de Merville.
1739	Cidaliſe.	*Eſope au Parnaſſe*, de Peſſelier.
—	Liſette.	*Les Dehors trompeurs*, de Boiſſy.
1740	Liſette.	*L'Amour ſecret*, de Poiſſon.
—	Angélique.	*L'heureux Échange*, de***.
—	Suzon.	*Joconde*, de Fagan.
1741	Liſette.	*L'Amour auteur & valet*, de Cérou.
—	L'Amour.	*Deucalion & Pyrrha*, de Saint-Foix.
—	Finette.	*L'Embarras du Choix*, de Boiſſy.
1742	Nadine	*Amour pour Amour*, de La Chauſſée.
—	Liſette.	*L'Accommodement imprévu*, de La Grange-Chancel.
1743	Gnidie.	*Zénaïde*, de Cahuzac.
1744	Roſette.	*L'Ecole des Mères*, de La Chauſſée.
1745	Liſette.	*Le Médecin par occaſion*, de Boiſſy.
—	Marton.	*Le Sage étourdi*, de Boiſſy.

1747	Lifette.	*Le Méchant*, de Greffet.
—	Juliette	*La Gouvernante*, de La Chauffée.
—	Julie.	*L'Ecole amoureufe*, de Bret.
1749	Lifette.	*Le faux Sçavant*, de Duvaure.
1750	Babet.	*La Force du Naturel*, de Deftouches.
—	Marine.	*La double Extravagance*, de Bret.
1751	La Fée.	*La Métempfycofe*, de Saint-Yon.
1753	Lifette.	*Le Diffipateur*, de Deftouches, retouché par Belle-Cour.
1754	Finette.	*Les Méprifes*, de Pierre Rouffeau.
—	Marton	*Les Tuteurs*, de Paliffot de Montenoy.
1758	Marton.	*Le faux Généreux*, de Bret.
1759	Angélique.	*La fauffe Agnès*, de Deftouches, retouchée par Belle-Cour.
1760	Marton.	*Les Philofophes*, de Paliffot de Montenoy.
—	La Comteffe.	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
1761	Lifette.	*Les fauffes Apparences*, de Belle-Cour.
—	Mme Catheau.	*Le Tambour nocturne*, de Deftouches.
—	Florine.	*Le Rival fuppofé*, de Saint-Foix.
1762	Califte.	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Lifette	*Le Caprice*, de Renout.
—	Marton	*Heureufement*, de Rochon de Chabannes.
1763	La Marquife.	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.





MADEMOISELLE GAUSSIN

1731 1763

JEANNE-CATHERINE GAUSSEM

dite MADEMOISELLE GAUSSIN

1731 — 1763

MADEMOISELLE GAUSSIN, née à Paris, le 25 décembre 1711, avoit pour père un homme attaché au fervice de Baron, & pour mère, une ouvreufe de la Comédie-Françoife. Leur fille, dès l'âge le plus tendre, annonça pour le théâtre un goût qui ne fit que fe développer avec les années. Elle s'effaya d'abord à jouer la comédie en fociété, & notamment chez le duc de Gefvres, au château de Saint-Ouen; enfuite, elle fe rendit à Lille, où elle refta pendant deux ans. Le bruit de fes fuccès

---

Extrait des regiftres de la paroiffe de Saint-Sulpice : « Le trente & un décembre mil fept cent onze, a été baptifée *Jeanne-Catherine*, née le vingt-cinq dudit mois, fille d'Antoine Gauffem, bourgeois de Paris, & de Jeanne Collot, fon époufe.

étant venu jusqu'à Paris, l'y fit appeler, & le 28 avril 1731, elle parut pour la première fois sur la scène françoise, dans le rôle de Junie, de *Britannicus*, qu'elle joua trois fois de suite. Chimène, Andromaque, Aricie, Iphigénie confirmèrent l'opinion favorable qu'une première épreuve avoit donnée de ses dispositions. Le rôle d'Agnès, dans *l'Ecole des Femmes*, qu'elle joua aussi pour ses débuts, lui valut également beaucoup de succès ; mais le point de départ de sa grande réputation date réellement de la représentation de *Zaïre* (13 août 1732). Sa sensibilité touchante, le charme qu'elle déploya, les grâces de sa personne excitèrent l'enthousiasme du public & la classèrent définitivement parmi les actrices de premier ordre. On connoît les vers que Voltaire lui adressa à cette occasion :

« Jeune Gaussin, reçois mon tendre hommage... »

Pendant les trente-deux années qu'elle passa au théâtre, Mlle Gaussin joua dans presque toutes les comédies nouvelles, &, sans y être précisément à la même hauteur que dans le genre tragique, elle obtint de beaux triomphes. Cependant, elle manquoit de variété dans son jeu & elle eut la prudence de se renfermer dans les rôles les plus conformes à sa nature, abandonnant les autres à des interprètes plus propres à en rendre l'esprit. Sa figure noble, régulière & touchante à la fois, ne subit aucune altération pendant toute sa carrière théâtrale, & elle jouit de l'heureux

privilége de renouveler à cinquante ans, dans le rôle de Lucinde de l'*Oracle*, l'illusion que Mlle de Brie produisit, dit-on, plus âgée encore, dans le rôle d'Agnès.

Après avoir joué Briséïs, dont elle créa le rôle en 1759, cette actrice renonça à la tragédie. Celui de Marianne, dans *Dupuis & Desronais* (17 janvier 1763), fut le dernier qu'elle joua. Elle demanda alors sa retraite ; mais il y a lieu de croire qu'en faisant cette demande, elle étoit guidée plutôt par le désir de se faire valoir que par l'intention sincère de renoncer irrévocablement à la scène ; car ayant, contre son attente, obtenu sans difficulté aucune l'autorisation de se retirer, elle tenta plusieurs démarches dans le but de faire revenir sur cette décision, alléguant sa bonne volonté, son affection pour ses camarades, son zèle pour les devoirs de son état, & surtout le vide que son départ allait faire dans sa compagnie. Comme le grand tort de cette comédienne étoit alors de n'être plus ni jeune, ni belle, le duc de Duras fit la sourde oreille à ses réclamations, & maintint sa mise à la retraite. Elle quitta donc la scène, le 19 mars 1763, à la clôture de Pâques. Son éloge intervint dans le discours de rentrée, prononcé par Dauberval, & qu'on a attribué à Voltaire.

Mlle Gaussin avoit le cœur tendre, & elle compta beaucoup d'attachements illustres. Les mémoires du temps, en les signalant, signalent aussi son désintéressement & lui prêtent cette réponse si connue, faite

à une perſonne qui lui reprochoit avec juſtice la facilité de ſes mœurs : « Cela leur fait tant de plaiſir & « me coûte ſi peu ! »

Elle avoit épouſé, le 23 mai 1759, un obſcur danſeur, nommé François *Talaïgo* ou *Tavalaïgo* (1), car on trouve ſon nom écrit de ces deux façons, propriétaire de la terre de Labzenay en Berry. Cette union, qui fut loin d'être heureuſe, n'eut pas toutefois une longue durée, ſon mari étant mort en 1765. La pauvre Gauſſin lui ſurvécut peu : retirée de la Comédie & preſque du monde, ſurtout depuis ſon veuvage, elle vivoit, en quelque ſorte, obſcure, dans une maiſon qu'elle poſſédoit à la Villette. C'eſt là qu'elle mourut, le 2 juin 1767 (2), étant à peine dans ſa cinquante-ſixième année. Sa mort ne fit pas grande ſenſation ; & cependant, on lit dans un recueil du temps, « qu'un « ſermon qu'elle entendit prêcher par le prieur de la « Villette la toucha ſi vivement, qu'elle réſolut de ne « plus vivre que pour le repentir de ſes erreurs. Près « de trois ans de ſouffrances continuelles, cauſées en « grande partie par les mauvais traitements de ſon « mari, ont été terminés par la mort la plus réſignée « & la plus courageuſe. Elle voulut même (ajoute la « feuille dans laquelle nous puiſons ces renſeigne-« ments), faire une confeſſion publique. »

(1) Il figurait à cette époque dans le corps de ballets de la Comédie-Françoiſe, il appartint plus tard à l'Opéra.

(2) 3 juin 1767, paroiſſe de la Vilette (*sic*). Enterrement de Jeanne-Catherine Gauſſem, veuve de Labzenay, penſionnaire du Roy.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle GAUSSIN

1731	L'Amour.	*La Réunion des Amours*, de Marivaux.
—	Nérée.	*Erigone*, de Lagrange-Chancel.
1732	Louise.	*Les Serments indiscrets*, de Marivaux.
—	Angélique.	*Le Complaisant*, de Pont-de-Veyle.
—	Zaïre	*Zaïre*, de Voltaire.
1733	Adélaïde.	*Gustave Vasa*, de Piron.
—	Lucile.	*Les Rendez-Vous*, de Fagan.
—	Léonore.	*La fausse Antipathie*, de La Chaussée.
—	Cidalise.	*Les Courses de Tempé*, de Piron.
1734	Adélaïde.	*Adélaïde Du Guesclin*, de Voltaire.
—	Lucile.	*La Pupille*, de Fagan.
—	Doris	*Les Courses de Tempé*, de Piron.
1735	Constance.	*Le Préjugé à la mode*, de La Chaussée.
—	Sophilette.	*La Magie de l'Amour*, d'Autreau.
—	Une Inconnue. . . .	*Le Mariage par lettre de change*, de Poisson.
—	Téglis	*Téglis*, de Morand.
—	Mélite.	*L'Amitié rivale*, de Fagan.
1736	Alzire.	*Alzire*, de Voltaire.
—	Albizinde..	*Childéric*, de Morand.
1737	Hortense..	*l'Ecole des Amis*, de La Chaussée.
1738	Fausta.	*Maximien*, de La Chaussée.
—	Lucile.	*La Métromanie*, de Piron.
—	Philis	*Le Fat puni*, de Pont-de-Veyle.
—	Julie..	*Le Pouvoir de la Sympathie*, de Boissy.
—	Clarisse	*Le Consentement forcé*, de G. de Merville.
1739	Idalise.	*Médus*, de Deschamps.
—	Irène..	*Mahomet II*, de La Noue.
—	Elimène.	*Thélamire*, de Mlle Denise Lebrun.
—	Lucile.	*Le Marié sans le sçavoir*, de Fagan.
1740	Eugénie.	*Edouard III*, de Gresset.
—	Lucile	*Les Dehors trompeurs*, de Boissy.
—	Lucinde.	*L'Oracle*, de Saint-Foix.
—	Atide..	*Zulime*, de Voltaire.
—	Lucinde.	*L'Amant auteur & valet*, de Cérou.

1741	Pyrrha.	*Deucalion & Pyrrha*, de Saint-Foix.
—	Mélanide.	*Mélanide*, de La Chauffée.
—	Cléopâtre.	*Antoine & Cléopâtre*, de Boiftel.
—	Lucile.	*L'Embarras du Choix*, de Boiffy.
1742	Zémire.	*Amour pour Amour*, de La Chauffée.
—	Palmyre.	*Mahomet*, de Voltaire.
1743	Zénéïde.	*Zénéïde*, de Cahuzac.
1744	Emilie.	*L'Epoux par fupercherie*, de Boiffy.
—	Marianne.	*L'Ecole des Méres*, de La Chauffée.
—	Agathe..	*L'Heureux Retour*, de Fagan & Panard.
1745	Lucile.	*Le Médecin par occafion*, de Boiffy.
1746	Belvidera..	*Venife Sauvée*, de La Place.
1747	Angélique.	*La Gouvernante*, de La Chauffée.
—	Nérine..	*L'Ecole amoureufe*, de Bret.
1749	Nanine..	*Nanine*, de Voltaire.
—	Eliante.	*Le Sage étourdi*, de Boiffy.
1750	Cénie.	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Iphife.	*Orefte*, de Voltaire.
—	Julie.	*La Force du Naturel*, de Deftouches.
—	Califte.	*Califte*, de l'abbé Séran de La Tour.
1753	Julie.	*Le Diffipateur*, de Deftouches, retouché par Belle-Cour.
1754	Andromaque.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
1755	Zélide.	*Zélide*, de Renous.
—	Lucette.	*Le Jaloux*, de Bret.
1756	Julie..	*La Coquette corrigée*, de La Noue.
1758	Mélite.	*Le faux Genéreux*, de Bret.
—	Leuxis.	*Aftarbé*, de Colardeau.
1759	Brifeïs.	*Brifeïs*, de P. de Sivry.
1760	Califte	*Califte*, de Colardeau.
1761	Henriette.	*Le Financier*, de Saint-Foix.
—	Angélique	*Les fauffes Apparences*, de Belle-Cour.
1762	Acante..	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	La Baronne	*Le Tambour nocturne*, de Deftouches, retouché par de Belle-Cour.
—	Marianne	*Dupuis & Defronais*, de Collé.



MADEMOISELLE DU MESNIL.

1737-1776.

MARIE-ANNE-FRANÇOISE

MADEMOISELLE DU MESNIL

1737 — 1776

NÉE à Paris, le 6 octobre 1711, M[lle] Du Meſnil étoit la ſeconde fille d'un gentil-homme normand ſans fortune, ancien exempt de la connétablie des maréchaux de France. Elle fut élevée dans le modeſte manoir paternel, ſitué à Fontenay-les-Louvets, au milieu de la forêt d'Ecouves, près d'Alençon (1). L'auſtérité, pour ne pas dire la

Extrait des regiſtres de Saint-Gervais : « Le mercredy, ſept octobre mil ſept cent onze, *Marie-Anne-Françoiſe*, fille de Pierre-Marie-Philippe Du Meſnil, écuyer, exempt des gardes des maréchaux de France, & de Marguerite-Anne Le François, ſa femme, a été baptiſée, étant née d'hier. »

(1) Nous nous trouvons ici en contradiction formelle avec un érudit dont, plus que perſonne, nous apprécions les laborieuſes & précieuſes recherches faites pendant tant d'années dans les archi-

rudeſſe de ſon père, étoit ſi grande, qu'elle lui avoit valu dans le pays le ſurnom de *Tête de Bronze*. Bien qu'on ignore les circonſtances des premières années de Marie-Anne-Françoiſe, ainſi que les cauſes qui l'enlevèrent au foyer domeſtique, peut-être pourroit-on les trouver dans cette exceſſive ſévérité autant que dans le penchant très-prononcé qui, s'il faut en croire les traditions de famille, ſe manifeſta de bonne heure chez elle pour la lecture des auteurs tragiques. Toujours eſt-il que de 1733 à 1736, elle fit ſucceſſivement partie des troupes de comédiens attachées aux théâtres de Strasbourg (1) & de Compiègne, & que, le 6 août 1737, elle parut pour la première fois ſur la ſcène françoiſe, dans le rôle de Clytemneſtre d'*Iphigénie en Aulide*. Elle continua ſes débuts dans Phèdre, qu'elle

ves de l'Etat civil & auxquelles eſt due la révélation d'une multitude de particularités & de faits intéreſſants & curieux, la plupart inconnus de la génération actuelle. Mais tout en rendant hommage aux travaux ardus de A. JAL, nous n'adoptons pas l'origine roturière qu'il aſſigne à la tragédienne célèbre qui fait l'objet de cette notice biographiqne.

Outre que l'acte de naiſſance qu'il cite (*), ne concorde pas par la date avec l'âge que lui attribue l'acte mortuaire, il eſt de tradition dans la ville d'Alençon que Mlle Du Meſnil tenoit par les liens de la parenté à l'une des branches de la famille ancienne & conſidérée de cette cité normande, qui portoit ce nom. Nous nous rappelons avoir maintes fois entendu confirmer ce fait par pluſieurs de ſes membres. Nous maintenons donc notre verſion, parce que nous la croyons la vraie.

(1) « M[lle] Du Meſnil avait joué à « Strasbourg, & l'on prétend qu'elle « n'avoit pas réuſſi ; mais elle a eu « du ſuccès ici. »

(*Mémoires du duc de Luynes*, t. I[er], p. 371.)

(*) Dictionnaire d'hiſtoire & de biographie générales.

joua cinq fois de fuite, & les termina par le rôle d'Elifabeth dans *le Comte d'Effex*. Elle fe montra de prime abord actrice d'un talent original & jufqu'alors fans exemple. Le fuccès qu'elle obtint fut fi grand, que, le 8 octobre fuivant, elle fut reçue en pied, contrairement à l'ufage qui exigeoit un certain temps d'épreuves avant l'admiffion définitive (1).

M[lle] Du Mefnil devoit plus à la nature qu'à l'étude. Abandonnant les routes frayées, peu foucieufe de prendre pour modèle les actrices célèbres qui l'avoient précédée, elle fe livroit à fes infpirations, & c'eft par là même qu'elle étoit fupérieure dans tous les rôles où la paffion domine; mais il s'enfuivoit de l'inégalité dans fon jeu, & parfois fa diction devenoit brufque, heurtée. Dans les longues tirades, elle fembloit courir vers un but, débitant avec trop de rapidité les paffages les moins intéreffants; puis tout à coup elle

(1) Du 8 octobre 1737.

« Nous, duc de Rochechouart... « Ayant reconnu le mérite diftingué des talents de M[lle] Du Mefnil pour la déclamation & voulant pour la néceffité & le bien du fervice, lui donner les moyens de juftifier de plus en plus les applaudiffements qu'elle a reçus de la Cour & du public, de l'agrément & fous le bon plaifir du Roy, l'avons reçue et recevons dans la troupe des comédiens françois de Sa Majefté, pour y jouer en fecond tous les rôles de *Reines*, que la demoifelle de Balicourt y joue en premier, — y jouer de plus en troifième les rôles de foubrettes, qui font actuellement remplis par les demoifelles Quinault & Dangeville. Lui accordons cent livres par mois, fes feux, fes jetons à l'ordinaire, que nous ordonnons aux comédiens de lui payer fur la recette de la comédie, à partir du fix août dernier. »

(*Archives nationales.*)

s'animoit, & ſon geſte, ſa voix, ſon regard devenoient éminemment tragiques; elle déchiroit l'âme par ſes douleurs de mère ou ſes fureurs jalouſes d'épouſe & d'amante, entraînant alors les ſuffrages de la ſalle entière. Telle elle ſe montroit dans *Médée*, dans Cléopâtre de *Rodogune*, où elle produiſit un ſoir un effet ſi prodigieux, que le parterre recula d'effroi pendant la ſcène des imprécations. C'eſt à la même repréſentation que ſe rattache l'anecdote du vieil officier placé ſur une des banquettes dont le théâtre, à cette époque, étoit encore garni, qui, après ce vers :

Je maudirois les Dieux, s'ils me rendoient le jour!

ſe ſentant tranſporté d'indignation, frappa l'actrice d'un violent coup de poing, en s'écriant : « Va-t-en, « chienne, à tous les diables! » Loin de ſe fâcher de cet étrange témoignage d'admiration ſi bruſquement exprimé, Mlle Du Meſnil remercia, comme elle eût fait du plus bel éloge.

Elle n'étoit pas moins remarquable dans Mérope, qui paſſe même pour avoir été ſon triomphe. C'eſt dans ce rôle qu'elle rompit avec la tradition qui vouloit que les perſonnages en ſcène ne marchaſſent qu'en meſure & à pas compaſſés. Elle s'élance au devant d'Egyſthe, en s'écriant :

Arrête..... c'eſt mon fils!

L'élan étoit donné, & cette innovation fut dès-lors adoptée. Voltaire dit, en parlant de son jeu : « Mlle Le « Couvreur avoit la grâce, la justesse, la simplicité, « la vérité, la bienséance; mais pour le grand pathé- « tique de l'action, nous le vîmes pour la première « fois chez Mlle Du Mesnil (1). »

Fontenelle, ennemi de Voltaire, saisit cette occasion de dire partout que les représentations de la tragédie de *Mérope* faisoient le plus grand honneur au poëte & l'impression à l'actrice.

Lorsque Garrick, surnommé le *Roscius* de l'Angleterre, vint à Paris, il alla voir jouer Mlles Du Mesnil & Clairon. — « Eh bien! lui demanda-t-on, comment « avez-vous trouvé le jeu des deux rivales? — Il est

(1) On lit dans une lettre de Voltaire (1748) : « Notre *Mérope* « n'est pas encore imprimée; je « doute qu'elle réussisse à la lec- « ture autant qu'à la représenta- « tion. *Ce n'est pas moi qui ai fait* « *la pièce, c'est Mlle Du Mesnil.* « Que dites-vous d'une actrice qui « fait pleurer le parterre pendant « deux actes de suite? Le public a « pris un peu le change; il a mis « sur mon compte une partie du « plaisir extrême que lui ont fait « les acteurs, & la séduction a été « au point que je n'ai pu paroître « à la Comédie qu'on ne m'ait « battu des mains. »

La scène qui ouvroit le deuxième acte de cette tragédie fut supprimée le jour de la première représentation par Voltaire lui-même, qui s'étoit obstiné à la conserver à toutes les répétitions, malgré les observations de Mlle Du Mesnil qui la jugeoit inutile.

Six années plus tard, Voltaire oublieux du tribut de louanges mérité qu'il avoit payé à cette actrice, écrivoit au comte d'Argental : « Vous serez plus que prophète, si « vous venez à bout de faire jouer « *Sémiramis* à Mlle Clairon. Les « filles qui aiment réussissent bien « mieux que les *ivrognes*, & la Du « Mesnil n'est plus bonne que « pour les Bacchantes. »

« impoſſible, répondit-il, de rencontrer une plus par-
« faite actrice que Mlle Clairon. — Et Mlle Du Meſnil,
« qu'en penſez-vous? — En la voyant, je n'ai pas pu
« ſonger à l'actrice; c'eſt Agrippine, c'eſt Sémiramis,
« c'eſt Athalie que j'ai vues! »

Mme Vigée-Lebrun, dans ſes *Souvenirs*, prétend qu'avant de paroître en ſcène, cette tragédienne buvoit une bouteille de vin & qu'elle s'en faiſoit tenir une autre en réſerve dans la couliſſe. Marmontel dit plus crûment encore, dans ſes *Mémoires*, qu'elle aimoit le vin. Ce témoignage, qui, ſous la plume de cet écrivain, pourroit paroître ſuſpect à cauſe de ſon attachement connu pour Mlle Clairon, a malheureuſement été confirmé par des témoignages contemporains. Cependant les Mémoires de Fleury, en rapportant cette particularité, la modifient quelque peu : « A l'époque de
« ſon début (rapporte cet acteur), Mlle Du Meſnil
« voulant lui donner l'aſſurance qui lui manquoit, lui
« mit ſur les lèvres un flacon contenant un breuvage
« compoſé de bouillon de poulet, chaud, & de vin
« mélangés enſemble & dont elle-même faiſoit uſage
« quand elle jouoit. »

En 1753, Mlle Du Meſnil obtint la permiſſion de faire une abſence de trois mois. Elle ſe rendit à Marſeille, où le duc de Villars, gouverneur de Provence, jugea à propos d'augmenter le prix des places du ſpectacle pendant le cours de ſes repréſentations. Cette meſure fiſcale déplut fort aux bourgeois, qui déclarèrent que pas un n'y mettroit les pieds. Le gou-

verneur persista; les bourgeois tinrent bon, & le duc de Villars ayant enfin cédé, la population courut en foule aux représentations de Mlle Du Mesnil, qui eut le plus grand succès.

Conformément aux usages de la Comédie, cette actrice avoit aussi dû jouer l'emploi des *soubrettes;* plus tard elle prit les rôles de *mères* dans la comédie, & y fit preuve de beaucoup de talent. Un homme de lettres, professeur célèbre, secrétaire de l'Académie françoise (1), qui, dans sa jeunesse, avoit plusieurs fois vu Mlle Du Mesnil, racontoit que, remplissant le rôle de Rhodope dans *Esope à la Cour*, rien n'égaloit son jeu ni l'inflexion touchante de sa voix dans ce vers si simple :

J'ai loué cet habit pour paroître un peu brave.

C'est elle qui créa le rôle principal dans *la Gouvernante*, de La Chaussée [1747] (2).

Cette actrice étoit d'une taille au-dessus de la moyenne; elle avoit un caractère de tête imposant & des yeux dont l'expression devenoit terrible quand la situation l'exigeoit. Elle ne poussa pas aussi loin que Mlle Clairon l'observation du costume.

Elle prit sa retraite le 7 avril 1776, âgée de soixante-

(1) M. Andrieux.

(2) Jamais aucun auteur n'eut à souffrir des caprices ou du mauvais vouloir de cette actrice. Bons ou mauvais rôles furent toujours tenus par elle avec un soin égal & elle ne trouva jamais rien d'indigne de son talent.

cinq ans. Peut-être, dans l'intérêt de sa renommée, auroit-elle dû l'avancer de quelques années; son jeu s'étoit affoibli, mais non au point que l'on pût avec justice lui appliquer ce vers :

Sémiramis n'est plus que l'ombre d'elle-même...

ainsi que La Harpe, oublieux des éloges dont il avoit été si prodigue envers elle, quinze ans auparavant, le déplore dans sa correspondance. Elle se retira avec 1,500 livres de pension de la Comédie, à laquelle le Roy en ajouta une autre également de 1,500 livres, sur sa cassette; sans préjudice de celle de 2,000 livres dont la munificence royale l'avoit successivement gratifiée en 1761 & en 1773. « La retraite de Mlle Du « Mesnil, dit Grimm, qui fut un de ses plus pro- « fonds admirateurs, fit peu de sensation. On ne l'a « pas regrettée parce qu'on la regrettoit depuis long- « temps, même en la voyant tous les jours. Mais le « souvenir de cette actrice vivra autant que la scène « françoise, &c. »

Le 28 février 1777, la Comédie donna à son bénéfice une représentation composée de *Tancrède* & des *fausses Infidélités,* à laquelle le public se porta avec empressement.

Mlle Du Mesnil étoit, s'il faut en croire la chronique, plus que simple en ses mœurs; car elle poussoit, dit-on, la lésinerie jusqu'à faire elle-même sa cuisine : aussi sa vie privée fournit-elle peu d'épisodes. On ra-

conte, à ce propos, que l'ambaſſadeur d'une puiſſance étrangère, encore troublé de l'impreſſion que lui avoit cauſée cette tragédienne, alla curieuſement lui rendre viſite. Il la trouva, dit l'anecdote, occupée *à tricoter un bas*, & ne ſçut en quels termes exprimer ſon admiration, ſurtout en apercevant auprès d'elle une traduction de Tacite. Dans une lettre adreſſée par La Harpe, le 17 décembre 1798, au ſculpteur Antoine, à propos des *Mémoires de Clairon*, il dit qu'avec un très-grand talent Mlle Du Meſnil a peu d'eſprit : « Iné-« gale ou ſublime, ajoute-t-il, elle a un très-grand « mérite : celui de n'être comédienne qu'au théâtre. »

Les événements de la Révolution, en lui enlevant ſes reſſources, expoſèrent ſa vieilleſſe à toutes les horreurs de la miſère (1). Cependant, en 1794, la Convention lui accorda un ſecours de 3,000 fr., & quelques années plus tard (car Mlle Du Meſnil étoit deſtinée à dépaſſer de beaucoup le terme ordinaire de la vie humaine), Chaptal, alors miniſtre, lui vint en aide (2), mu, en cette circonſtance, plus peut-être par

(1) Elle écrivoit au commencement de ce ſiècle à ſes amis : « Bons & généreux amis, je ſuis « pénétrée de reconnoiſſance pour « les ſoins que vous prenez de me « procurer un aſile. Je le demande « au faubourg Saint-Germain pour « me rapprocher de mes amis, « près de qui je déſire finir ma « vie que l'âge & l'infortune me « font trouver trop longue..... »

(2) Voici la lettre qu'écrivit le Miniſtre de l'intérieur à Mlle Du Meſnil :

« Après avoir illuſtré le théâtre « françois par trente années de « ſuccès, & laiſſé à la ſcène des « ſouvenirs qui ſont devenus des « leçons, vous avez voulu, Made-« moiſelle, profiter du repos de

un intérêt particulier que touché de l'exceſſive miſère dans laquelle languiſſoit l'actrice nonagénaire (1). Un logement lui fut aſſigné dans les galeries du Louvre (2); c'eſt là, du moins, qu'elle demeuroit lorſque, ſelon une anecdote plus ou moins apocryphe, Joſeph Chénier eut le déſir d'être conduit chez elle. Introduit près de cette femme célèbre, que les infirmités condamnaient à ne plus quitter le lit, il lui témoigna, après s'être nommé, combien il attacheroit de prix à lui entendre réciter quelques vers. Mlle Du Meſnil qui,

« votre retraite pour former un ſu« jet digne de vous & de l'art dra« matique. Le public vous en « marque chaque jour ſa recon« noiſſance par les applaudiſſe« ments qu'il donne à votre digne « élève, Mlle Bourgoin, & je me fais « un plaiſir de vous témoigner, au « nom du Gouvernement, qu'il n'a « pas vu ſans intérêt que tous vos « moments ſont employés à per« fectionner votre art. C'eſt pour« quoi je vous accorde une grati« fication de cinq mille francs & « j'ai l'honneur d'être, &c. »

(1) Le 28 janvier 1797, Mlle de Raucourt, alors directrice du théâtre Louvois annonce, par une lettre inſérée dans le *Journal des Affiches* (pp. 2022 & 2172), ſon projet de donner une repréſentation au bénéfice d'une petite nièce de P. Corneille & de Mlle Du Meſnil.

(2) Coſte écrivoit à ſon ami Antoine, le 13 vendémiaire an IX (5 octobre 1800) : « Je reçois, « mon cher monſieur, une lettre « de Fréron, qui m'annonce que « l'arrêté ſur Mlle Du Meſnil eſt « pris : Un logement au Louvre « & une gratification. Quelle ne « ſoit pas alarmée de ce que celle« ci n'eſt que de cinquante louis. Le « miniſtre ne s'en tiendra pas là ; « il aime mieux donner pluſieurs « fois... Vous qui êtes dans cette « bouteille à l'encre, écrivez tout « ce qu'il faudra demander de « réparations, s'il en eſt beſoin, « pour en augmenter les commo« dités. Mlle Du Meſnil apprendra « ſans doute, avec plaiſir, que le « ſort de l'enfant (*) eſt irrévoca« blement fixé. »

(*) Mlle Bourgoin, ſon élève.

jusque-là, avoit gardé le silence, le regardant fixement, lui dit en désignant un siége :

Asseyez-vous, Néron, & prenez votre place.

Ce vers, qui, adressé à Chénier, devenoit une cruelle, & il faut le dire, une injuste allusion, n'étoit pas achevé, que le poëte, saisissant son chapeau, abrégeoit sa visite.

Malgré son grand âge, elle avoit, dit-on, conservé toute sa mémoire & sa présence d'esprit. C'est ce qu'atteste une anecdote rapportée par Palissot dans une lettre du 6 décembre 1802, rendue publique : « Ceux qui pourront s'étonner que, dans un âge si « avancé, cette célèbre actrice soit encore capable « des soins qu'elle a pris pour former une élève de son « choix, n'apprendront pas, sans une plus grande « surprise, qu'elle a conservé la mémoire la plus « brillante.

« Ayant eu l'honneur de dîner chez elle, il y a trois « mois, avec la comtesse de Cobentzel, qui avoit « voulu jouir de ce prodige, je l'entendis débiter, « sans faire une seule faute, la scène entière d'*Agrip-* « *pine* avec *Néron*, le songe d'*Athalie* & la scène où « elle interroge le petit Joas. J'ose assurer qu'elle y a « été admirable. »

Mlle Du Mesnil, selon certains biographes, seroit décédée à Boulogne-sur-Mer, le 20 février 1803. Il n'en est rien. Elle est morte à Paris, à la barrière

Blanche, commune de Montmartre, où elle avoit fixé fon domicile. Elle étoit alors âgée de quatre-vingt-onze ans & quatre mois.

Une publication improprement intitulée *Mémoires de Mlle Du Mefnil en réponfe aux Mémoires d'Hippolyte Clairon*, a paru en 1799 (1). Cet ouvrage a été rédigé par Cofte d'Arnobat; il ne renferme aucune particularité fur la vie de Mlle Du Mefnil.

(1) Ces mémoires font moins un livre qu'un prétexte pour leur auteur d'exhaler le fiel dont fon âme étoit remplie. Mlle Du Mefnil étoit bien loin de lui reffembler. Sophie Arnould, lui parlant un jour de ce livre où elle eft fi fort maltraitée : « Hélas! lui répondit la grande « tragédienne, je favois bien qu'elle « me tourmenteroit jusqu'à la « mort. J'ai pris le parti d'oublier « mes ennemis; je n'ai jamais fait « de mal à perfonne. Cela me con- « fole de tout. »

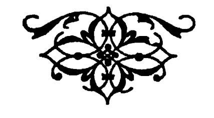
Une perfonne de fes amis lui ayant fait demander des anecdotes contre la Clairon, voici ce qu'elle lui répondit : « Je fuis bien fenfi- « ble à l'intérêt que vous, & vos « refpectables amis, prenez aux « atrocités que la demoifelle Clai- « ron décoche contre moi. Il y a « quarante ans qu'elle s'exerce à ce « jeu qui quelquefois m'a fait ré- « pandre bien des larmes. N'étant « plus en rivalité, je m'étois flattée « qu'elle m'oublieroit comme j'ai « oublié tout ce qu'elle a fait « contre moi. Vous me demandez « des anecdotes contre elle? Je « m'en garderai bien; cela fenti- « roit la vengeance; elle n'a jamais « trouvé place dans mon cœur. Je « ne veux m'occuper que d'avoir « des amis, auxquels je voue re- « connaiffance pour ma vie. »

(*Collection d'autographes*).

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DU MESNIL

1737	Arfinoé	*Lyfimachus*, de De Caux.
1738	Faufta.	*Maximien*, de La Chauffée.
1739	Médée.	*Médus*, de Defchamps.
—	Aftérie.	*Bajazet Ier*, de Pacarony.
1740	Alzonde.	*Edouard III*, de Greffet.
—	Zulime.	*Zulime*, de Voltaire.
1741	Calliope.	*Zarès*, de Paliffot.
1742	Une Fée.	*Amour pour Amour*, de La Chauffée.
1743	Mérope	*Mérope*, de Voltaire.
1744	Mme Argant	*L'Ecole des Mères*.
1745	La Marquife.	*Le Médecin par occafion*, de Boiffy.
1747	La Gouvernante. . .	*La Gouvernante*, de La Chauffée.
1748	Tullie.	*Catilina*, de Crébillon.
—	Sémiramis.	*Sémiramis*, de Voltaire.
1749	La Baronne.	*Nanine*, du même.
1750	Clytemneftre.	*Orefte*, du même.
—	Orphife.	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Nephté.	*Aménophis*, de Saurin.
1751	Altazire	*Zarès*, de Paliffot.
1752	Aurélie	*Rome fauvée*, de Voltaire.
—	Déjanire.	*Les Héraclides*, de Marmontel.
1754	Melpomène	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Porlelance.
—	Hécube.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
1757	Fatmé.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
1760	Cydalife.	*Les Philofophes*, de Paliffot.
1763	Mme Forlis.	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Marguerite.	*Warwick*, de La Harpe.
1764	Statira	*Olympie*, de Voltaire.
1765	Ildegonde.	*Pharamond*, de La Harpe.
—	Mme Vanderk.	*Le Philofophe fans le fçavoir*, de Sédaine
—	Mme de Fonrofe. . . .	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
1766	Cléofé.	*Guillaume Tell*, de Lemierre,
1767	Ameftris.	*Cofroès*, de Le Fèvre.

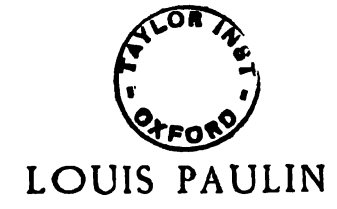
1768	Amélise	*Amélise*, de Ducis
1769	Gertrude..	*Hamlet*, du même.
1771	Comtesse d'Auray. .	*Les Amants sans le sçavoir*, de Mme Saint-Chamond.
1772	Emicène.	*Les Druides*, de Le Blanc.
—	Adelinde.	*Les Chérusques*, de Bauvin.
1774	Margiste...	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
—	Sophonisbe	*Sophonisbe*, de Mairet, arrangée par Voltaire.
1775	Mme Laurance. . . .	*Albert Ier*, de Le Blanc.
—	Volgésie.	*Les Arsacides*, de Bauffol.





PAULIN.

1741-1770.



LOUIS PAULIN

1741-1770

PAULIN, né à Paris, le 6 août 1711, étoit le fils d'un capitaine au régiment de Ponthieu ; ſon père n'étoit donc rien moins que maître maçon, ainſi que l'ont dit répété, en ſe copiant l'un ſur l'autre, les biographes qui ſe ſont ſuccédé. Après avoir lui-même ſervi pendant pluſieurs années dans un régiment de dragons, ſe trouvant fatigué d'un métier pour lequel il n'avoit pas un goût très-prononcé, il prit le parti de la comédie. Il ſe rendit d'abord à Lyon, & alla ſe propoſer au directeur du théâtre pour jouer les *utilités*. Se voyant

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-André-des-Arts : « Le vendredi, ſeptieſme août, a été baptiſé à l'égliſe Saint-André-des-Arts, par M. Girard, vicaire, prêtre de ladite égliſe, ſouſſigné, *Louis*, né le jour précédent, fils de Claude Paulin, capitaine au régiment de Ponthieu, à préſent officier aux Invalides, & d'Anne-Chriſtine Conrardi, ſon épouſe, demeurant rue Pavée. »

accepté il montra tant de zèle & d'ardeur dans ſon modeſte emploi, que bientôt on ne craignit pas de le charger de quelques rôles de *ſeconds* & même de *premiers amoureux* dans la comédie, & des *premiers rôles* dans la tragédie. Il y obtint aſſez de ſuccès pour concevoir l'ambition de venir débuter à Paris.

Paulin agit en conſéquence, & grâce à des protections (1), il lui fut donné de paroître, pour la première fois ſur la ſcène de la Comédie-Françoiſe, le 5 août 1741, dans le rôle de Pharaſmane de la tragédie de *Rhadamiſte*. Il y réuſſit & fut admis le 20 mai 1742.

Lorſque Voltaire ſongea, en 1743, à faire repréſenter *Mérope*, c'eſt à Paulin qu'il remit le rôle de Poliphonte, malgré les obſervations qui lui furent adreſſées à propos du peu de réputation qu'avoit cet acteur. « Laiſſez faire, répondoit-il, c'eſt un tyran que « j'élève à la brochette. »

C'eſt en faiſant alluſion à l'emploi tenu par Paulin, que, lui envoyant des corrections après la première repréſentation, il dit à ſon domeſtique, qui lui objectoit qu'il étoit minuit, heure indue pour déranger les gens : « Va, va, les tyrans ne dorment « jamais ! »

(1) Du trois juin mil ſept cent quarante & un..... Sous le bon plaiſir de Sa Majeſté, ordonnons au ſieur Paulin, comédien à Beſançon, de ſe rendre inceſſamment à Paris, pour y débuter au théâtre françois, afin que nous puiſſions juger de ſes talents. *Signé :*

LE DUC DE ROCHECHOUART.

Cependant, en dépit des prévisions favorables de Voltaire, & quoiqu'il se fût, d'ailleurs, bien acquitté du rôle de Poliphonte, Paulin ne dépassa point, dans le cours de sa carrière théâtrale, une honnête médiocrité; & comme généralement, les rôles qu'il eut à jouer étoient assez sacrifiés, il ne fut jamais lui-même qu'un acteur médiocrement goûté du public.

Ce n'est qu'après la mort de Montménil (1) que Paulin recueillit, à son tour, un peu de cette faveur qui s'étoit attachée au défunt, en lui succédant dans les rôles de *paysans* (2), où sans valoir son prédécesseur, il sçut cependant se rendre agréable au parterre. Il créa d'origine (16 juillet 1749) le rôle de Blaise, dans *Nanine*.

Ce comédien avoit une taille avantageuse & une assez belle figure. Des sourcils très-prononcés prêtoient, il est vrai, à sa physionomie une expression de dureté que ne rachetoit pas la mobilité des traits. Sa voix étoit forte; mais la mauvaise habitude qu'il avoit contractée en jouant les *tyrans*, d'en enfler le volume, ôtoit à son débit la souplesse & le liant nécessaires. Le Kain, qui s'y connoissoit, lui reproche (3) « de la roideur & lui conseille plus de mou-

(1) Louis-André Lesage, dit Montménil, fils de l'immortel auteur de *Gil Blas* & de *Turcaret*. Il mourut subitement le 8 septembre 1743.

(2) Ordre donné au sieur Paulin du 26 décembre 1743, d'apprendre & de jouer les rôles de *paysans*. (*Arch. de l'État.*)

(3) Dans son *Mémoire sur l'état actuel de la Comédie-Françoise*, adressé en 1770 au duc de Richelieu.

« vement & de chaleur dans le tragique; & tout « en rendant juftice à la manière dont il jouoit les « *payfans*, il l'engage encore à y apporter plus de « gaîté & à mettre plus de févérité dans le coftume. »

Il paroît qu'en effet, Paulin habilloit un payfan à l'inftar d'un feigneur de village, n'oubliant ni les manchettes bien nettes, ni le catogan bien peigné & poudré à blanc.

En réfumé, on peut conclure de ce qui précède que Paulin a été un comédien peu faillant.

Atteint d'une maladie grave, à la fin de 1769, il y fuccomba, le 19 janvier 1770, à l'âge de cinquante-huit ans & quelques mois. On regretta en lui un homme d'une probité & de mœurs irréprochables.

Son convoi eut lieu à Saint-Sulpice, & ce ne fut qu'après fa mort, rapporte Bachaumont, « qu'on « apprit que Paulin avoit été bas-officier des Invalides. « En conféquence, il a joui d'un honneur inufité pour « les comédiens, & a eu l'épée croifée fur fon cer-« cueil. »

ROLES CRÉÉS PAR PAULIN

1743	Caffius.	*La mort de Céfar*, de Voltaire.
—	Poliphonte.	*Mérope*, du même.
1744	Lucas.	*L'heureux Retour*, de Fagan & Panard.
1746	Le Doge.	*Venife fauvée*, de La Place.
1748	Oroès.	*Sémiramis*, de Voltaire.

1749	**Dracon**	*Ariſtomène*, de Marmontel.
—	**Blaiſe**	*Nanine*, de Voltaire.
1750	**Egyſte**.	*Oreſte*, du même.
1752	**Caton**.	*Rome ſauvée*, du même.
—	**Coprée**	*Les Héraclides*, de Marmontel.
1754	**Paros**.	*Paros*, de Mailhol.
—	**Ulyſſe**.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
1757	**Ormaris**.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
—	**Thoas**.	*Iphigénie en Tauride*, de G. de La Touche.
1758	**Pygmalion**.	*Aſtarbé*, de Colardeau.
1760	**Montalde**	*Caliſte*, du même.
—	**Craſſus**	*Spartacus*, de Saurin.
1762	**Zorac**.	*Zarucma*, de Cordier.
—	**Mathurin**..	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	**Maître Nicolas**. . . .	*Le Tambour nocturne*; de Deſtouches, retouché par Belle-Cour.
1763	**Clénard**.	*Dupuis & Deſronais*, de Collé.
—	**Tamzy**	*Manco-Capac*, de Le Blanc.
1764	**Gorju**.	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches, retouché par Belle-Cour.
1765	**Ambléteuſe**	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.
—	**Grégoire**	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
1768	**Un Militaire**.	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
1769	**Clément**.	*Julie*, de Denon.
—	**Claudius**..	*Hamlet*, de Ducis.



JEAN SAUVÉ

dit DE LA NOUE

1742 — 1757

SAUVÉ, connu au théâtre & dans la littérature ſous le nom de De La Noue, eſt né à Meaux, le 20 octobre 1701, dans une famille d'artiſans. Le cardinal de Biſſy, qui l'avoit pris ſous ſa protection, lui fit commencer ſes études dans le collége des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, & l'envoya plus tard à Paris, pour les terminer, au collége d'Harcourt. Eſt-ce, ainſi qu'on l'a dit, par dépit de s'être vu enlever une place de précepteur qui lui avoit été promiſe, que le jeune Sauvé, qui ſe deſtinoit à l'enſeignement, ſe fit comédien? Quelque invraiſemblable que ce fait

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Chriſtophe, de Maux, pour l'année mil ſept cent un : « Ce vingt-troiſième jour d'octobre, a été baptiſé *Jean*, né le vingtième du préſent mois, & fils de Louis Sauvé, chaudronnier, & de Louiſe-Angélique Bourjot, ſes père & mère. »



DE LA NOUE

1742-1757

paroiſſe, il eſt certain qu'étant à peine âgé de vingt ans, il débutoit à Lyon par les premiers rôles. Après avoir longtemps parcouru les provinces & dirigé pendant cinq années le théâtre de Rouen, aſſocié à Mlle Gauthier, qui avoit le privilége du ſpectacle de cette ville, La Noue, appelé par Frédéric II qui lui promettoit de grands avantages, partit pour la Pruſſe, emmenant avec lui une troupe de comédiens (1). Mais la guerre de 1741 ayant empêché le roy de tenir ſes engagements, De La Noue fut obligé de congédier & de payer de ſes propres deniers ſes acteurs éconduits. Il vint alors à Paris & débuta, le 14 mai 1742, à la Cour, alors à Fontainebleau, par le rôle du comte d'Eſſex, dans lequel il plut aſſez pour que la Reine

(1) On lit dans une lettre autographe, du 3 janvier 1741, les paſſages ſuivants : « ... Les préparatifs ſont tout faits, la troupe de « Sa Majeſté eſt complète & j'enverrai à Berlin, quand on voudra, les engagements de tous « les ſujets... En un mot, la troupe « du Roi eſt formée; il ne s'agit « plus que de ſavoir ce qu'elle deviendra. Mon état, au ſujet du « contre-ordre que j'ai reçu, m'inquiète beaucoup moins que l'éclat horrible que va cauſer un « tel incident. J'ai dit tout haut, « j'ai écrit que Sa Majeſté avoit « daigné me choiſir pour me mettre à la tête de ſes ſpectacles. « Que répondrai-je à ceux qui me « demanderont les ſuites de ma « commiſſion? aux protecteurs qui « voudront me retenir en France? « Ce n'eſt pas tout. Quinze comédiens ou comédiennes perdront, « en quelque lieu qu'ils aillent, « un engagement formé au ſervice « de Sa Majeſté ; ces mêmes acteurs vont revenir ſur moi, me « traduiront devant les magiſtrats « pour ſe faire tenir leurs engagements : Je ſerai contraint de « produire mes ordres. Mes lettres « & celles de M. de Voltaire ſont « préciſes... »

(*Collection Laverdet. Cat.* 1861.)

exprimât le défir qu'il fût immédiatement reçu : ce qui eut lieu le lendemain même. Il ne réuffit pas moins à la ville, où il obtint toujours, depuis, un accueil favorable. Il faut toutefois attribuer cette bienveillance que lui témoignoit le public, moins à un talent fupérieur comme comédien, qu'à fa réputation d'homme d'efprit, connoiffant bien fon métier & montrant, d'ailleurs, de la fineffe & de l'intelligence dans fon jeu. J.-J. Rouffeau, avec qui il fut en rapport pour la repréfentation de *Narciffe* (1), dit : « que

(1) *Narciffe*, ou l'*Amant de lui-même*, comédie en un acte & en profe, jouée le 18 décembre 1752. Cette pièce ne fut jouée que deux fois. Au fortir de la repréfentation, Rouffeau entra dans le café Procope & dit tout haut : « La pièce nouvelle m'a ennuyé; elle eft de Rouffeau de Genève, & c'eft moi qui fuis Rouffeau. » Il avoit dû à La Noue la réception de cet ouvrage à La Comédie-Françoife. A cette occafion, il lui écrivit la lettre qui fuit : Ce mardy, 26 décembre 1752. « Nous brouillés, Monfieur, « que dites-vous? Croyez que fi « mon eftime & mon amitié pour « vous peuvent augmenter, tous « vos bons procédés auroient pro- « duit cet effet. J'ai été malade, & « je le fuis encore, &, de plus, fort « occupé; c'eft ce qui m'a empê- « ché de vous voir. Auffitôt que « j'aurai un moment à donner à « mon plaifir, j'irai manger votre « foupe & vous prier de me croire « moins de légèreté dans l'efprit « & de foibleffe dans le cœur que « vous ne m'en foupçonnez.

« A l'égard du petit pécule qui « me revient, je vous prie d'enga- « ger ces meffieurs à trouver bon « qu'il foit employé à quelques « petites réparations dont la falle « a befoin; je ferois bien aife, « entr'autres, qu'il y eût quelque « lifière en gance aux portes de « l'orcheftre, pour y garantir du « froid ceux qui y vont. J'irois « avec plaifir admirer vos talents à « tous. Adieu, mon cher ami, je « n'appellerai jamais un mauvais « fuccès ce qui m'a procuré des « marques d'amitié de votre part. « Mille refpects, je vous prie, à « Madame. »

« c'étoit un homme de mérite. » Cependant les avantages phyſiques lui faiſoient défaut, car Grimm, dans ſa correſpondance, s'exprime ainſi ſur ſon compte : « Figure, voix, il avoit tout contre lui. » Et un paſſage d'une lettre de Voltaire, adreſſée à M. de Cideville, vient à l'appui de ce témoignage : Ce La Noue, « écrit-il, paroît un très-honnête garçon. Mlle Gau-« thier (dont il eut les bonnes grâces) aura voulu ré-« compenſer en lui le mérite ; car ce n'eſt pas à la « figure qu'elle s'eſt donnée. » Et dans une autre lettre : « La Noue, avec ſa phyſionomie de ſinge, a joué « Mahomet (1) bien mieux que ne l'eût joué Dufreſne. » Plus tard, il l'appeloit ironiquement le *Lettré chinois* ou le *Magot*.

Il diſoit auſſi, à propos de la froideur de cet acteur, qu'il faudroit le mettre en eſpalier, expoſé au plus ardent ſoleil. Malgré ſon extérieur ingrat, les rôles froids & qui n'exigeoient que de la fineſſe & du raiſonnement, tels que ceux du Diſtrait, d'Ariſte dans le *Philoſophe marié* & d'*Eſope à la Cour*, convenoient à ce comédien.

Les ſoins de ſon état ne l'empêchèrent pas de ſe livrer aux travaux du cabinet. En 1738, tandis qu'il étoit attaché au théâtre de Strasbourg, il compoſa la tragédie de *Mahomet II*, qui fut repréſentée à Paris le 23 février 1739. On a prétendu, mais bien injuſtement, qu'une collaboration anonyme ne fut pas

(1) *Mahomet ou le Fanatiſme*, repréſenté à Paris le 3 août 1742. Il avoit d'abord été joué à Lille en 1741.

étrangère à la compoſition de cette œuvre. Déjà, en mars 1734, De La Noue avoit fait jouer pour ſon coup d'eſſai, ſur le théâtre de cette même ville, *Les Deux Bals*, comédie en un acte & en vers libres, où l'on trouve de l'eſprit & de la gaîté. Le 20 décembre 1735, il donna avec beaucoup de ſuccès, à la Comédie-Italienne, à l'occaſion des fêtes célébrées pour le mariage du Dauphin, le *Retour de Mars*, pièce épiſodique en un acte & en vers libres. *Zéliska*, comédie-ballet en trois actes, jouée à la Cour le 3 mars 1746, réuſſit complètement & valut à ſon auteur, à titre de récompenſe, la place de répétiteur des ſpectacles des petits appartements avec mille livres de penſion (1). Le duc d'Orléans, qui honoroit auſſi La Noue de ſa protection, le chargea de la direction de ſon ſpectacle de Saint-Cloud.

La *Coquette corrigée*, comédie en cinq actes & en vers, jouée pour la première fois le 23 février 1756, ajouta encore à ſa réputation, quoique cette pièce fort intéreſſante n'ait, dans l'origine, obtenu que peu de ſuccès (2), & ſeulement neuf repréſentations. Mais,

(1) La Noue, inſtruit que l'on attribuoit dans le monde ſa pièce à un autre que lui, fit répandre une lettre dans laquelle il avertit le public qu'il ſe trouve dans ce divertiſſement deux airs dont il n'a pas fait les paroles : le premier, *C'eſt dans ces beaux lieux;* le ſecond, placé dans le troiſième intermède, l'*Amour dans ces lieux*. Hors les endroits cités, il affirme que la pièce eſt de lui en entier.

(2) « On a expliqué cet inſuccès par la mauvaiſe diſtribution « du rôle de *Clitandre*, que La « Noue s'étoit attribué. On ſait « combien peu étoit avantageux « le phyſique de cet acteur, dont

retouchée avec foin par l'auteur & reprife le 27 novembre fuivant, cette comédie fut reçue avec plus de faveur & eft toujours demeurée au théâtre.

Sans fe montrer auffi févère que La Harpe, qui qualifia de *fcandale* le fuccès que cette œuvre dramatique obtint, il faut reconnoître cependant qu'elle a joui d'une réputation fupérieure à fon mérite. Froide en elle-même, tant qu'elle n'eft pas foutenue par le jeu d'excellents acteurs, elle eft raifonnablement conduite & renferme quelques jolis vers, dont plufieurs font devenus proverbes, entre autres ceux-ci :

« Le bruit eft pour le fat, la plainte eft pour le fot;
« L'honnête homme trompé s'éloigne & ne dit mot. » (1).

Quelques années après la mort de La Noue, Mme Denis, nièce de Voltaire, prétendit que la *Coquette corrigée* n'étoit qu'un compofé d'emprunts faits à une mauvaife comédie qu'elle n'avoit jamais pu faire repréfenter.

Cette production fut la dernière de fon auteur; du moins il ne mit plus rien au théâtre, & fa fanté, fort affoiblie, l'obligea de quitter fa profeffion d'acteur. Il fit fes adieux au public le 28 mars 1757 (2), par le

« le public apprécioit, d'ailleurs,
« la haute intelligence ; mais qui
« avoit plus l'air d'un martyr que
« d'un amoureux. »

(*Grimm. Correfp. littéraire*).

(1) La Noue eft le premier auteur qui ait eu l'idée d'indiquer dans fes pièces imprimées la place des acteurs en fcène.

(2) C'eft lui qui étoit, cette année-là, chargé du compliment de clôture, qu'il termina ainfi :

rôle de Polyeucte qu'il avoit toujours bien rendu, quoi qu'en ait dit Collé, qui prétend qu'il y apportoit « une « vilaine effigie de martyr ou de roué. » Il se retira avec la pension de mille livres & passa dans la retraite le peu d'années qu'il vécut encore ; il est mort à Paris, le dimanche 15 novembre 1761.

« ... Une santé affoiblie & peu « capable des efforts qu'exige l'art « que j'exerçois sous vos yeux, me « réduit à une retraite précipitée... « Accoutumé à toutes les preuves « de votre bienveillance, j'en reçois « aujourd'hui les derniers témoi- « gnages. Permettez-moi de vous « en marquer la reconnoissance la « plus vive & la plus sincère. Mais « ce seroit abuser de cette bien- « veillance généreuse que de vous « entretenir plus longtemps d'une « perte qui ne doit être sensible « que pour moi. »

La Noue put comprendre par la chaleur avec laquelle ce compliment fut accueilli combien le public le regrettoit.

(*Biblioth. nouv. Manuscrit déjà cité*).

ROLES CRÉÉS PAR DE LA NOUE

1742	Séïde	*Mahomet*, de Voltaire.
1744	Dorville.	*L'Epoux par supercherie*, de Boissy.
—	Doligni fils.	*L'Ecole des Mères*, de La Chaussée.
1745	Le Baron..	*Le Médecin par occasion*, du même.
1746	Jaffier.	*Venise sauvée*, de La Place.
1747	Sainville fils.	*La Gouvernante*, de La Chaussée.
—	Ariste.	*Le Méchant*, de Gresset.
1750	Altamont..	*Caliste*, de Séran de La Tour.
—	Dorfainville	*Cénie*, de Mme de Graffigny.
—	Amasis.	*Aménophis*, de Saurin.

1751	**Panmès**	*Zarès*, de Paliſſot de Montenoy.
1752	**Caton**.	*Rome ſauvée*, de Voltaire.
1753	**Cléon**.	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches, retouché par Belle Cour.
1754	**Le Goût**.	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Portelance.
—	**Damis**.	*Les Mépriſes*, de P. Rouſſeau.
—	**Iphis**	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
1756	**Clitandre**.	*La Coquette corrigée*, de De La Noue.



CLAIRE-JOSEPH LERIS, *dite* HIPP^TE LEGRIS DE LATUDE

MADEMOISELLE CLAIRON

1743 — 1766

CLAIRE Léris naquit fur la paroiffe Saint-Wanon, à Condé, le 25 janvier 1723. Tous les noms pompeux dont s'étoit affublée la vanité exceffive qui la dirigea toute fa vie,

---

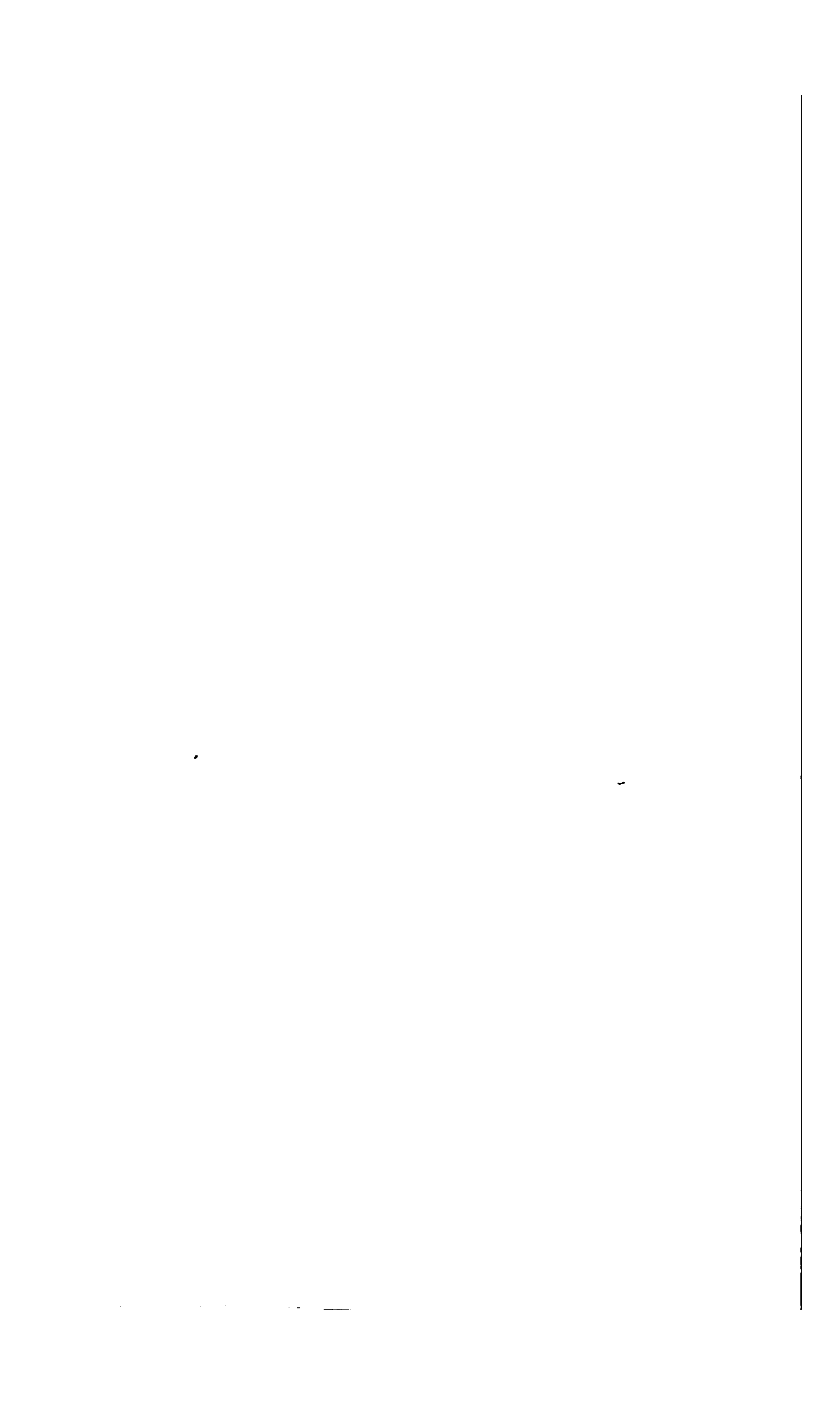
Extrait des regiftres de l'Etat civil de la ville de Condé : « *Claire-Jofeph* Léris, fille illégitime de François-Jofeph Défiré, fergeant de la Meftre de camp du régiment de Mally (Mailly), & de Marie-Claire Scana-Piecq (*), de cette Paroiffe, laquelle a déclaré par ferment à Marie Delierre, fage-femme juré (*sic*), être des œuvres de François-Jofeph Défidéré (pour Défiré) Léris, née le 25 janvier mil fept cent vingt-trois, à cinq heures du foir, fut baptifée le même jour dudit mois. Le parrain, Jean-François Auvray, fergeant des grenadiers au régiment de Mally ; la marraine, Marie-Elifabeth Bury, de la paroiffe ; lefquels ont figné avec nous. P.-J. Du Chafteau, vicarius. »

(*) La famille PIECQ, n'eft pas éteinte ; tous fes membres font encore aujourd'hui *bateliers*, comme la tradition dit qu'ils l'étoient, lors de la naiffance de Clairon. Quant au mot *Scana*, qui ne préfente aucun fens, il ne peut être qu'un de ces fobriquets que fe donnoient entre eux les bateliers flamands.



MADEMOISELLE CLAIRON

1743-1766



tombent devant l'acte de naiſſance qui lui donne pour père un ſergent au régiment de Mailly, & pour mère, une femme de la plus baſſe condition, vulgairement ſurnommée la *Clairon*, ſobriquet que devoit plus tard illuſtrer l'actrice qui l'adopta. Des deſcendants de ſa famille exiſtent encore aujourd'hui à Condé, où ils exercent le métier de batelier. L'anecdote ridicule qu'elle rapporte dans ſes prétendus *Mémoires*, à propos des circonſtances de ſon baptême, n'eſt pas moins apocryphe que ne le ſont les détails qu'elle donne ſur ſon origine. Ce ne fut pas le curé, mais un vicaire de la paroiſſe qui la baptiſa (1).

On penſe bien que déshéritée des ſoins qu'on donne à l'enfance (c'eſt elle-même qui nous l'apprend) ; que, n'ayant ſous les yeux que de mauvais exemples, la jeune Claire ne reçut aucune inſtruction ; c'eſt à peine ſi à onze ans elle ſçavoit lire. Ayant en averſion tout travail manuel, elle ne voulut jamais toucher une aiguille, malgré les mauvais traitements de ſa mère, dont l'ambition étoit d'en faire une couturière. Par quel concours de circonſtances, celle-ci abandonna-t-elle ſuceſſivement Condé & Valenciennes, où elle avoit été demeurer pendant quelques mois, pour

(1) Informations priſes dans la localité, la tradition repréſente cet abbé Du Chaſteau comme un homme trop ſérieux, comme un prêtre trop régulier, pour qu'il ſoit permis de le ſuppoſer capable d'avoir oublié le reſpect dû à ſon caractère & à ſes devoirs, en s'affublant d'un traveſtiſſement

venir à Paris? Sans doute elle efpéroit y trouver pour vivre les reffources qui lui avoient manqué jufqu'alors.

Le hafard l'inftalla dans une maifon fituée vis-à-vis de la demeure de la célèbre comédienne Dangeville. Renfermée dans fon galetas, Claire paffoit tout fon temps à la fenêtre, d'où fes regards avides plongeoient dans l'appartement de l'actrice. Un jour, elle la voyoit répétant une leçon de danfe; elle l'entendoit, un autre jour, déclamer une fcène de Molière. Ce fut affez pour que la jeune fille fentît naître en elle le défir de l'imiter. Ayant une fois été conduite à la Comédie, le bouleverfement qui s'opéra dans fon efprit fut fi extraordinaire, qu'elle a dit depuis qu'il ne lui auroit jamais été poffible de rendre ce qu'elle avoit éprouvé. Elle déclara au retour qu'elle ne prendroit pas d'autre état que celui de comédienne. Il fallut céder. De Heffe, acteur de la Comédie-Italienne, qui la vit, lui ayant reconnu des difpofitions, lui donna quelques leçons & la fit débuter à fon théâtre, le 8 janvier 1736, dans le rôle de la Suivante, de l'*Ifle des Efclaves*; elle n'avoit pas encore treize ans accomplis. Au bout d'un an environ, elle s'engagea au théâtre de Rouen, dirigé alors par La Noue & Mlle Gauthier; elle y refta quatre années. C'eft pendant fon féjour en cette ville que parut ce pamphlet dégoûtant, intitulé *Hiftoire de Mlle Cronel, dite Frétillon*, qu'on a injuftement attribué au comte de Caylus, tandis qu'il étoit l'œuvre de la baffe vengeance d'un foupirant dé-

daigné. Ce libelle fut pour la jeune actrice une fource de chagrins & ne fut pas étranger à fon départ de Rouen.

Elle fe rendit à Lille, puis à Gand, d'où elle s'échappa clandeftinement. Arrivée à Dunkerque, elle reçut, peu de temps après, de Paris, un ordre de début pour doubler à l'Opéra Mlle Lemaure. Son apparition fur cette fcène eut lieu en mars 1743. Quelques jours auparavant elle avoit été préfentée à fes nouvelles camarades; après les avoir gracieufement faluées, elle s'exprima en ces termes : « Mefdemoifelles, je chercherai toutes les occafions de vous « être agréable; mais quiconque m'appellera *Frétil-* « *lon*, je protefte que je lui f...lanquerai le meilleur « foufflet qu'elle ait reçu de fa vie. »

Malgré l'étendue de fa voix, comme elle avoit une profonde inexpérience en mufique, Mlle Clairon comprit que fa véritable place n'étoit pas à ce théâtre; elle follicita donc & obtint un ordre de début pour la Comédie-Françoife, où elle devoit doubler Mlle Dangeville. Les règlements impofant l'obligation de jouer les deux genres, elle déclara qu'elle s'y conformeroit, mais qu'elle entendoit commencer les épreuves par la tragédie, ce qui ne laiffa pas de paroître fingulier de la part d'une actrice qui jufqu'alors n'avoit joué que les rôles de *foubrettes*.

Mlle Clairon, voulant frapper un coup d'éclat, choifit pour fon premier début le rôle de Phèdre, qui étoit le triomphe de Mlle Du Mefnil. On fourit de fa

prétention, mais quand elle parut ſur la ſcène (19 ſeptembre 1743), dès les premiers vers qu'elle prononça, on l'admira. Il ſembloit qu'une transformation complète ſe fût accomplie en elle ; ſa petite taille avoit diſparu : ſa phyſionomie piquante avoit emprunté un caractère de majeſté peu ordinaire. Elle fit entendre un organe plein, ſonore, dirigé par une profonde intelligence ; enfin, la ſurpriſe fut générale & ſe changea bientôt en enthouſiaſme. Aux termes des règlements, elle joua alternativement Dorine, du *Tartuffe*, & le rôle de la Nouveauté, dans la pièce de ce nom (1) ; Zénobie, Cléanthis de *Démocrite*, Ariane, Céliante du *Philoſophe marié*, & l'Electre de Crébillon. On la reçut le 22 octobre, à un quart de part, & le 26 décembre ſuivant, elle avoit la demi-part.

Mlle Clairon comprit tout ce qui lui manquoit ſous le rapport de l'inſtruction, & à partir de ce moment, elle lut beaucoup, fréquenta les gens les plus propres à la façonner & ſe livra à des études opiniâtres qui déceloient en elle du jugement, de la ſagacité & une contention d'eſprit peu commune.

Les auteurs venoient à l'envi lui offrir les plus beaux rôles, & Voltaire lui-même, oubliant ce qu'il devoit au talent de Mlle Du Meſnil, alloit diſant partout : « Je ſuis claironien. »

Le célèbre Garrick ſe montra plus juſte appréciateur de cette tragédienne & de ſa rivale. Dans le pre-

(1) Comédie en un acte & en proſe, de Legrand, jouée le 13 janvier 1727.

mier voyage qu'il fit en France, il avoit vu Mlle Clairon au théâtre de Lille. Elle chantoit bien, danſoit agréablement, jouoit les *ſoubrettes* avec intelligence. Garrick, qui s'y connoiſſoit, proclama ce qu'elle deviendroit un jour. Dans un ſecond voyage, c'eſt à Paris qu'il la retrouva ; il fut quelque peu ſurpris de voir *Liſette* ou *Marton* métamorphoſée en *reine*. Quelqu'un lui ayant demandé quelles étoient, parmi les actrices, les femmes auxquelles il accordoit le plus de talent, il nomma Du Meſnil, Dangeville & Sophie Arnould. Étonné qu'il eût omis le nom de Clairon, ſon interlocuteur voulut en connoître la raiſon : « Elle « eſt *trop actrice*, répondit Garrick, & l'art d'un grand « acteur eſt de faire oublier juſqu'à ſon nom, quand « il paroît ſur la ſcène. »

En effet, Mlle Clairon ne joua jamais un rôle ſans l'avoir ſoumis à l'analyſe la plus minutieuſe. Elle ſe rendoit compte de l'intonation qu'elle devoit donner à chaque vers, à chaque phraſe, à chaque mot ; où & quand elle devoit s'aſſeoir, ſe lever, marcher. En un mot, ſon jeu étoit le réſultat du travail le plus ardu, le plus méticuleux ; mais elle gravoit ſur l'airain, & lorſqu'elle avoit définitivement adopté la marche & la phyſionomie particulière d'un rôle, elle ne varioit jamais dans l'exécution. Clairon & Du Meſnil n'étoient pas ſeulement rivales : c'étoient deux ſyſtèmes en préſence. La première ſe ſoumettoit toujours aux calculs de l'art ; la ſeconde s'abandonnoit excluſivement aux inſpirations de la nature.

Il eſt regrettable que dans l'ouvrage qu'elle a intitulé ſes *Mémoires*, Mlle Clairon n'ait pas mieux déguiſé cette jalouſie dont elle ne put jamais ſe défendre contre l'actrice inimitable que Le Kain nommoit ſa *chère reine*, & que Voltaire, qui avoit des flatteries pour tout le monde, appeloit ſa *bonne Du Meſnil* (1).

Après avoir fourni une glorieuſe carrière de vingt-deux ans, Mlle Clairon, encore dans ſa force & dans tout l'éclat de ſa renommée, quitta tout-à-coup le théâtre par un coup de tête dont la vanité étoit toujours le mobile. Un événement, aſſez mince en lui-même, décida de ſa réſolution. Le duc de Richelieu, qui avoit la haute main ſur la Comédie-Françoiſe, n'ayant pas approuvé l'excluſion de la Société prononcée par les Comédiens françois contre un de leurs camarades (2), convaincu d'avoir fait un faux ſerment dans un procès aſſez ſcandaleux, intenté contre lui

(1) Dans ſa correſpondance que nous avons eue ſous les yeux, on voit conſtamment percer le ſentiment de haine qu'elle portoit non-ſeulement à ſa rivale, mais auſſi à Le Kain. Ainſi, dans une lettre, adreſſée à La Rive, alors attaché au théâtre de Bruxelles, on lit ce paſſage : « On a rouvert le théâtre « par *Alzire*. Tout le monde a été « confondu de la lenteur, de l'in- « attention, de l'oubli de Le Kain. « Jamais, à ce qu'on dit, il n'a « montré moins de talent. » Dans une autre, elle s'exprime ſur ſon compte dans les termes ſuivants : « *Ce beau monſieur* joue partout où « il trouve une troupe. Je ne peux « pas vous envoyer le compliment « qu'il a fait à Arles ; il eſt trop « long pour que je vous le tranſ- « crive ; mais c'eſt un chef-d'œu- « vre d'abſurdité, de pathos & de « platitude. »

(2) L'acteur Dubois, né en 1716, mort en 1775. Il avoit débuté le 19 octobre 1736.

par un chirurgien qui réclamoit ses honoraires, ceux-ci se refusèrent à jouer avec lui. Le *Siége de Calais* (1), tragédie de De Belloy (2), qui avoit obtenu un succès prodigieux à la clôture de l'année théâtrale, devoit être représenté le jour de la rentrée (lundi 15 avril 1765). Dubois remplissoit dans cet ouvrage le rôle du comte de Melun. Le Kain, Belle Cour, Brizard, Molé, apprenant que cet acteur y conservoit son rôle, quittèrent instantanément le théâtre, & Mlle Clairon dit hautement : « qu'elle ne joueroit pas avec un homme déshonoré. » Nous ne raconterons pas quelle irritation ce propos, répandu dans la salle, excita parmi le public ; les détails en sont connus. Les tragédiens récalcitrants furent envoyés le soir même au For-l'Evêque. Mlle Clairon, dont le nom ne figuroit pas dans l'ordre de M. de Sartines, se crut d'abord épargnée ; mais le

(1) Cette tragédie, représentée pour la première fois à Paris, le mercredi 13 février, fut jouée à Versailles, le 21 du même mois, en présence du Roi & de la famille royale. Elle fut redemandée à la Cour, le 7 mars suivant, & cinq jours après, Louis XV ordonna que cette pièce patriotique fût donnée en spectacle gratis au peuple. Il avoit accepté la dédicace de cet ouvrage & fit don à son auteur d'une médaille d'or, frappée au grand coin & d'une gratification de mille écus.

(2) Pierre-Laurent Buirette, dit De Belloy, né à Saint-Four, en Picardie, le 17 novembre 1717, d'abord avocat, puis comédien en Russie, membre de l'Académie françoise. Il est mort à Paris, dans un âge peu avancé. C'est dans la rue Princesse, où il habitoit, qu'il fut atteint de la maladie de langueur, à laquelle la misère contribua autant que le chagrin causé par la chute de *Pierre-le-Cruel*. La Comédie-Françoise informée de sa cruelle position, donna une représentation à son bénéfice & le Roy lui envoya une gratification de cinquante louis.

lendemain elle partagea le fort de fes camarades & alla les rejoindre. Elle fortit au bout de cinq jours & dut garder les arrêts chez elle pendant trois femaines. Elle déclara qu'elle ne remonteroit plus fur la fcène, & elle tint parole fans que rien ait pu la détourner de fa réfolution, funefte à l'art. Elle n'avoit alors que quarante-deux ans. Par déférence pour le duc d'Aumont, elle confentit feulement à ne fignifier fa retraite à fes camarades qu'au commencement de l'année théâtrale 1766. Le 3 avril de cette année, fon congé de retraite lui fut accordé, avec la penfion de mille livres, conformément aux ftatuts. Deux jours auparavant, les Comédiens voulant s'affurer de l'irrévocabilité de fa réfolution, & tenter pour la retenir un dernier effort, lui déléguèrent leurs camarades Belle Cour, Préville, Brizard, Molé & Dauberval; mais tous leurs raifonnements échouèrent contre un parti pris. Son caractère altier fut caufe qu'ils ne la regrettèrent point, &, chofe étrange ! le public lui-même, aux plaifirs duquel elle avoit tant contribué, ne parut prendre qu'une médiocre part à fon éloignement définitif de la fcène qu'elle illuftroit.

Mlle Clairon eut pour adverfaire Fréron, qui fut pour elle un critique fans pitié. Lors de l'apparition de la *Bête du Gévaudan*, il publia une lettre, & la malignité publique crut reconnoître, à certaines allufions, la célèbre tragédienne dans la defcription de cette *bête*, qui occupoit alors l'attention. Vainement Fréron protefta-t-il contre cette interprétation dans trois lettres

adreſſées ſucceſſivement au maréchal de Richelieu. Celui-ci les envoya aux Comédiens qui les dépoſèrent dans leurs archives. Ce renvoi étoit accompagné des quelques lignes ſuivantes : « La rétractation du ſieur « Fréron & les bontés de la Reine pour lui ne dimi-« nuent rien à l'exemple de la peine que le Roy avoit « prononcée, ni à l'exemple public, puiſque le Roy « donne de ſes bontés pour vous un témoignage dont « les preuves reſteront dans vos archives. » Le maréchal de Richelieu écrivit aux Comédiens françois « que « S. M. avoit ordonné la punition la plus ſévère du « ſieur Fréron, que ne ſauveroit pas la protection de la « Reine... » Néanmoins, celle-ci fut la plus forte, & grâce à elle, le Roy conſentit que ſon ordre n'eût pas de ſuite.

Depuis cette époque, Mlle Clairon ne joua plus en public. Elle reparut ſeulement dans une repréſentation qui eut lieu ſur le théâtre particulier du baron d'Eſclapont, au bénéfice de Molé (février 1767), & en 1770, ſur le théâtre de la Cour, où elle ſe montra deux fois conſécutives (19 & 20 novembre) dans *Hypermneſtre*, de Lemierre, à l'occaſion des fêtes célébrées pour le mariage du Dauphin. Elle s'occupoit auſſi, vers le même temps, de former deux élèves, Delarive & Mlle de Raucourt.

Au milieu de ſes triomphes, la penſée inceſſante de cette actrice avoit été de relever ſa profeſſion de l'état d'abaiſſement où de vieilles coutumes la retenoient. Auſſi ſon premier ſoin, dès qu'elle ſe vit libre, fut-il

d'essayer de tous les moyens pour faire lever l'excommunication dont tous les Comédiens françois étoient frappés. C'est dans ce but qu'elle fit présenter au Roy, par l'intermédiaire du duc de Duras, une requête tendant à ce que la Comédie-Françoise fût autorisée à prendre le titre d'*Académie royale de déclamation* (1). Cette requête demeura sans réponse. Déjà quelques années auparavant, elle avoit fait publier un Mémoire rédigé par un avocat, nommé Huerne de la Motte (2). Cette brochure, mal digérée & fort mal écrite, renfermoit d'ailleurs des recherches curieuses qu'on prétendit, au reste, avoir été fournies par un tiers; mais comme on y parloit, en termes au moins déplacés, de la sévérité de l'Eglise envers les Comédiens, le Mémoire souleva des réclamations & porta malheur à son auteur; car il fut déféré à la Grand'Chambre & le nom d'Huerne rayé du tableau des avocats (3). M de Choiseul, moins scrupuleux, créa dans son ministère un bureau particulier, à la tête duquel il le plaça avec 3,800 livres d'appointements & un logement dans Versailles. L'actrice, non découragée, tenta encore de lutter; mais tous ses efforts vinrent échouer contre la

(1) A la rentrée de 1766.

(2) En voici le titre : *Liberté de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication* (contre les Comédiens). Consultation signée, HUERNE DE LA MOTTE, avocat au Parlement.

(3) Par arrêt du 22 avril 1761. Le lendemain, 23, l'écrit fut lacéré & brûlé devant la cour du Palais par la main du bourreau, sur la réquisition d'Etienne-Adrien Dains, bâtonnier de l'Ordre.

(*Archives nationales*.)

force des préjugés, & les chofes reftèrent au même point qu'avant cette échauffourée.

Mlle Clairon avoit mis à profit fes loifirs pour faire, au mois d'août 1765, le voyage de Ferney. Elle y paffa un mois, & Voltaire lui paya en flatteries, en petits vers élogieux, en encens, la complaifance qu'elle apporta pendant fon féjour auprès de lui, à jouer les rôles de fes tragédies. Il l'encouragea vivement à perfévérer dans la réfolution de ne plus fe montrer fur la fcène.

La fortune de notre actrice le lui permettoit d'ailleurs, puifque, à l'époque de fa retraite, elle poffédoit un revenu de dix-huit mille livres de rente qu'elle accrut encore par la vente de fon mobilier, qui, commencée, le 6 février 1767, dura pendant fix femaines & produifit cinquante mille livres, fomme énorme pour l'époque ; mais qui s'explique, d'ailleurs, par la popularité attachée au nom de l'actrice. Sa renommée étant très-répandue, les femmes les plus confidérables affectoient d'avoir pour elle une vive paffion. De ce nombre étoient la princeffe Galitzin, la ducheffe de Villeroy & cette Mme Berthier de Sauvigny, femme de l'intendant de la généralité de Paris, qui s'étoit gratuitement donné le ridicule de conduire, affife fur fes genoux, dans fa propre voiture, la tragédienne récalcitrante au For-l'Evêque, après la foirée tumultueufe du *Siége de Calais*.

Ce qui ne contribua pas peu à donner du relief à Mlle Clairon, c'eft ce vernis philofophique, fi fort à la

mode dans ce temps-là, dont elle s'étoit parée. « Clai-
« ron étoit philosophe (dit d'Alembert dans une de
« ses lettres), & elle a été la seule parmi ses camara-
« des qui se soit déclarée ouvertement contre la pièce
« de Palissot (1). »

Cette reine de théâtre, chez qui les orages du cœur avoient plus d'une fois troublé l'existence, & qui s'étoit rendue fameuse par la variété de ses attachements, inspira au margrave d'Anspach, beaucoup plus jeune qu'elle, une passion si violente, qu'il devint impossible à ce prince de se priver de sa société. Il l'emmena dans sa principauté, où elle passa dix-sept années, jouant auprès de lui le rôle qu'avoit joué à la cour de Louis XV la marquise de Pompadour.

Elle revint en France aux approches de la Révolution & vécut très-obscure, employant tous ses loisirs à écrire un livre improprement appelé ses *Mémoires*, dont la publication raviva contre elle de vieilles inimitiés. Il est certain qu'elle s'y montra sévère, injuste même, pour des renommées consacrées par le temps; & cependant il faut reconnoître que, dans le cours de sa carrière théâtrale, bien qu'il ait été de notoriété (ce que confirme d'ailleurs la lecture de son livre) que Le Kain & elle ne s'aimoient pas, elle apporta néanmoins en tout temps, de concert avec lui, un soin scrupuleux à la bonne exécution des scènes où ils paroissoient

(1) Lettre du 22 septembre 1760, adressée à Voltaire. La comédie des *Philosophes* fut jouée le 2 mai de cette année.

ensemble, unissant leurs efforts pour que la représentation atteignît tout le degré de perfection dont elle étoit susceptible. On sçait que d'accord en cela avec ce grand tragédien, elle tenta d'introduire dans le costume une réforme indispensable. C'est dans *l'Orphelin de la Chine*, représenté en 1755, qu'elle parut pour la première fois sur la scène sans paniers & en costume chinois. L'année suivante, elle joua *Roxane* à Versailles, encore sans paniers, habillée en sultane & les bras à demi-nuds. L'étonnement fut extrême parmi l'auguste assistance & l'on se demandoit : *Où allons-nous?* Enhardie par le succès, huit jours après, elle joua l'*Electre*, de Crébillon, & s'y montra sous le simple costume d'une esclave, échevelée, & les mains chargées de fers. Elle fut moins bien inspirée dans une autre circonstance peu connue, où elle poussa si loin l'exactitude, ou ce qu'on nomme de nos jours le réalisme, qu'au cinquième acte de *Didon*, elle ne craignit pas de paroître

. . . . . dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil,

en chemise en un mot, & cela, afin d'indiquer le désordre qu'avoit porté dans ses sens le songe qui la chassoit de son lit. Cette tentative, au reste, n'eut pas de succès, & la *Reine de Carthage* ne se risqua plus devant le public dans une toilette aussi légère.

On peut conclure de ce qui précède que M[lle] Clairon étoit un esprit hardi & novateur.

M[lle] Clairon ne fut point étrangère, non plus, à la réforme du parterre, que provoqua & paya en partie de ses deniers le comte de Lauraguais (1). Elle l'appuya de son opinion personnelle. « Un parterre assis, « disoit-elle, est plus utile à l'acteur qu'un parterre « debout. Il fait régner l'ordre, la décence, les lu-

(1) Ce changement eut lieu le lundi 23 mai 1759. M. le comte de Lauraguais, en y contribuant de ses deniers, s'étoit réservé la propriété d'une petite loge.

Cette amélioration ne fut pas du goût de tout le monde. On lit dans le *Courrier des Spectacles*, des 6 & 7 novembre 1847, la lettre rétrospective qu'un vieil amateur de la Comédie-Françoise écrivoit au dernier siècle aux Comédiens, pour protester contre cette réforme & réclamer le maintien du parterre debout.

Cette heureuse modification avoit été annoncée au public, trois semaines auparavant, dans le discours de clôture prononcé par Brizard. Dans celui de rentrée, on rendit au comte de Lauraguais le tribut d'hommages qui lui étoit bien dû; & de plus la Comédie lui adressa, le 23 avril 1761, la lettre suivante : « Monsieur le comte, remplis de « reconnaissance pour tout ce que « vous avez bien voulu faire pour « nous, nous avons l'honneur de « vous assurer du souvenir que « nous en garderons & de vous « prier de vouloir bien accepter « les preuves de notre gratitude. « Nous nous rappelons avec satis- « faction que vous aviez projeté « d'avoir une petite loge en de- « hors de l'Amphithéâtre. Nous « avons l'honneur de vous en of- « frir à jamais la jouissance. Nous « espérons que vous ne dédaigne- « rez pas l'hommage que vous « fait & que vous doit faire la « Comédie-Françoise, à l'établisse- « ment de laquelle vous avez eu « la bonté de contribuer. Rien ne « nous mortifieroit autant que le « refus de la seule chose que nous « puissions vous présenter comme « le garant le plus sûr du profond « respect avec lequel nous som- « mes, &c. »

(*Bibl. nouv. Manuscrit déjà cité.*)

« mières. » En cela, elle ne partageoit pas l'opinion de Le Kain. « Je ne jouerai jamais, disoit celui-ci, « devant un parterre assis ; je ne veux pas voir dormir « ni entendre ronfler mon auditoire. »

En 1798, Mlle Clairon, délaissée, habitoit le village d'Issy (1), près Paris, & languissoit dans un état voisin de l'indigence, & cependant, elle conservoit encore ces formes théâtrales, solennelles, qui étoient devenues pour elle une seconde nature. C'est de ce lieu qu'elle écrivoit, le 30 frimaire an VII, à Mérard de Saint-Just qui lui avoit envoyé des couplets dans lesquels il faisoit le triple éloge de Le Kain, de Mlle Du Mesnil & d'elle-même : « Le Kain est mort, je suis « mourante, Mlle Du Mesnil a quatre-vingt-six ans. « Il est vraisemblable, citoyen, que nous ne tarderons « pas à nous réunir tous trois. Dès que je les verrai, je « les prierai de se joindre à moi pour vous rendre « grâce de vos charmants couplets. En attendant, ci- « toyen, je vous prie de recevoir mes remerciements « pour nous trois. »

« Age, misère, infirmité
« Absorbent esprit & courage ;
« D'un instant de tranquillité

(1) La maison, alors résidence de la tragédienne presque octogénaire, avoit été acquise par le baron de Staël, ambassadeur, à Paris qui, ému de son état misérable, lui en fit don. Il s'étoit engagé à l'entretenir à ses frais ; mais il n'en fut rien, & le délabrement de cette maison étoit devenu tel, que le toit percé à jour, laissoit arriver l'eau du ciel dans la pauvre demeure.

« Recevez mon ſincère hommage,
« Qui fait ce qu'il peut,
« Jamais ce qu'il veut,
« Ne peut vous offrir davantage. »

On ne ſçauroit ſe défendre d'une certaine émotion à la lecture de ce billet.

Un autre bien plus navrant encore eſt celui qu'elle adreſſa, deux ans plus tard, pour ſolliciter un ſecours pécuniaire (1). Le miniſtre Chaptal y répondit par ces mots appoſés au bas de la demande : « *Chez madame de Vandael, rue Faubourg-Poiſſonnière, n° 33, maiſon Titon. Bon pour la ſomme de deux mille francs à payer de ſuite.*

Mais ce ſecours n'étoit que paſſager ; l'âge, les infirmités & le ſouvenir de ce qu'avoit été Mlle Clairon auroient exigé mieux. Tombée dans la dernière miſère, elle revint à Paris où elle trouva enfin un aſile (2) chez

(1) Voici cette lettre (*), où nous laiſſons ſubſiſter les fautes d'orthographe qui ſont dans l'original :

« Je cherche en vain depuis un « mois un protecteur qui m'aproche de vous; mais s'il eſt vrai « que l'humanité vous ſoit chère, « c'eſt à vous ſeul que je dois m'adreſſer. Agée de 79 ans, accablée d'infirmités, prête à manquer du néceſſaire, célèbre « autrefois par quelque talents, « j'attens à votre porte que vous « daigniez m'acorder un inſtant. »

Cette lettre eſt ſans date.

Toutes les lettres de Clairon fourmillent de fautes groſſières d'orthographe. Une ſeule adreſſée à Marmontel, à l'occaſion de la ſuppreſſion du *Mercure*, en eſt exempte. Quelqu'un l'aura, ſans doute, corrigée.

(2) Rue de Lille, n° 73.

(*) Cabinet de M. Feuillet de Conches.

une dame de la Licanderie qui se prétendoit sa fille. C'est là que, à la suite d'une chute faite de son lit, cessa de vivre le 9 pluviôse an XI (29 janvier 1803) (1), dans l'obscurité la plus complète, cette femme qui avoit jeté un si grand éclat sur la scène françoise, & qui, fidèle à cette vanité qui avoit été le principe de sa vie entière, légua par son testament son buste à la nation, qui n'a tenu compte du legs. Sa ville natale s'est, du moins, montrée moins oublieuse de sa mémoire. La maison où est née Mlle Clairon est restée debout, grâce à la sollicitude de l'édilité de Saint-Wanon, qui a fait placer sur la façade une plaque de marbre avec une inscription qui rappelle la date de la naissance de la tragédienne qui fut une des illustrations du dix-huitième siècle (2).

Lors de la suppression du cimetière de Vaugirard, il fut décidé que les cendres de Mlle Clairon seroient transférées au cimetière de l'Est. Cette cérémonie a eu

(1) Quelque temps avant l'accident, cause de sa mort, elle avoit récité une scène de *Phèdre*, en présence de John Kemble, célèbre acteur tragique anglais, qui se montra fort étonné du talent qu'elle déploya.

(2) Voici quelle étoit cette inscription :

Le 25 janvier 1723

Ici est née Mademoiselle Clairon, célèbre actrice françoise.

Depuis la publication de notre livre, cette maison a été démolie par suite de sa vétusté.

Elle se composoit d'un rez-de-chaussée divisé en trois chambrettes, d'une mansarde & d'une cour de quatre mètres carrés. Elle étoit située dans la ruelle qui porte le nom de l'actrice, & qui, aujourd'hui, compte tout au plus une demi-douzaine de maisons.

(Note due à l'obligeance de M. Caille, de Condé.)

[illegible] députation

[illegible] des

[illegible] & par

[illegible] administrateur

[illegible] agréable

[illegible] qui

[illegible] ses

[illegible] jugement

[illegible] Seine, en

[illegible] 1802),

[illegible] Paris,

[illegible] lieu de

[illegible] que cette

[illegible]

1750	**Arthéfis.**	*Aménophis*, de Saurin.
1751	**Calciope.**	*Zarès*, de Paliffot.
—	**Zoraïde.**	*Varon*, de Grave.
1752	**Olympie.**	*Les Héraclides*, de Marmontel.
—	**Amélie**	*Rome fauvée*, de Voltaire.
1754	**Caffandre.**	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
—	**Amalazonte.**	*Amalazonte*, de Ximénès.
—	**Tullie.**	*Le Triumvirat*, de Crébillon.
1755	**Idamé.**	*L'Orphelin de la Chine*, de Voltaire.
—	**Sophie.**	*Philoctète*, de Châteaubrun.
1757	**Adèle.**	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
—	**Iphigénie**	*Iphigénie en Tauride*, de G. de La Touche.
1758	**Aftarbé**	*Aftarbé*, de Colardeau.
—	**Hypermneftre.** . . .	*Hypermneftre*, de Lemierre.
1759	**Caffandre.**	*Venceflas*, de Rotrou, retouché par Marmontel.
1760	**Amétis.**	*Zulica*, de Dorat.
—	**Emilie.**	*Spartacus*, de Saurin.
—	**Aménaïde.**	*Tancrède*, de Voltaire.
—	**Califte.**	*Califte*, de Colardeau.
1761	**Progné**	*Térée*, de Lemierre.
—	**Zulime.**	*Zulime*, de Voltaire.
1762	**Zaruchma**	*Zaruchma*, de Cordier.
—	**Zelmire.**	*Zelmire*, de De Belloy.
—	**Irène.**	*Irène*, de Boiftel.
—	**Eponine.**	*Eponine*, de Chabanon.
1763	**Cariclée.**	*Théagène & Cariclée*, de Dorat.
—	**Blanche.**	*Blanche & Guifcard*, de Saurin.
1764	**Erigone.**	*Idoménée*, de Lemierre.
—	**Olympie.**	*Olympie*, de Voltaire.
—	**Sophie**	*Cromwell*, de Du Clairon.
—	**Eroxime.**	*Timoléon*, de La Harpe.
1765	**Aliénor**	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.

lieu le 29 août 1847, en préfence d'une députation de la Comédie-Françoife.

Cette tombe, négligée depuis la tranflation des cendres, a été reftaurée en 1862, fur l'initiative & par les foins de M. Édouard Thierry, alors adminiftrateur général de la Comédie-Françoife. Il eft regrettable que l'on n'ait pas rétabli fur le marbre tumulaire qui recouvre les reftes de cette grande tragédienne, fes noms authentiques & réels, aux termes d'un jugement du Tribunal de première inftance de la Seine, en date du 17 vendémiaire an XI (9 octobre 1802), qui a ordonné que dans l'acte de décès de Mme Léris, elle fera nommée : *Claire-Jofeph Léris*, au lieu de *Claire-Hippolyte-Léris de Latude Clairon* & que cette rectification fera tranfcrite fur les actes de l'État civil.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle CLAIRON

1743	Ifménie.	*Mérope*, de Voltaire.
1745	Alzaïde	*Alzaïde*, de Linant.
1746	Belvidera	*Venife fauvée*, de La Place.
1747	Vanda.	*Vanda*, de Linant.
—	Ameftris.	*Ameftris*, de Mauger.
1748	Arétie.	*Denys le Tyran*, de Marmontel.
—	Fulvie.	*Catilina*, de Crébillon.
—	Azéma.	*Sémiramis*, de Voltaire.
1749	Léonide.	*Ariftomène*, de Marmontel.
1750	Electre	*Orefte*, de Voltaire.
—	Cléopâtre.	*Cléopâtre*, de Marmontel.

1750	Arthéfis.	*Aménophis*, de Saurin.
1751	Calciope.	*Zarès*, de Paliffot.
—	Zoraïde.	*Varon*, de Grave.
1752	Olympie.	*Les Héraclides*, de Marmontel.
—	Amélie	*Rome fauvée*, de Voltaire.
1754	Caffandre.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
—	Amalazonte.	*Amalazonte*, de Ximénès.
—	Tullie.	*Le Triumvirat*, de Crébillon.
1755	Idamé.	*L'Orphelin de la Chine*, de Voltaire.
—	Sophie.	*Philoctète*, de Châteaubrun.
1757	Adèle.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
—	Iphigénie	*Iphigénie en Tauride*, de G. de La Touche.
1758	Aftarbé.	*Aftarbé*, de Colardeau.
—	Hypermneftre. . . .	*Hypermneftre*, de Lemierre.
1759	Caffandre.	*Venceflas*, de Rotrou, retouché par Marmontel.
1760	Amétis.	*Zulica*, de Dorat.
—	Emilie.	*Spartacus*, de Saurin.
—	Aménaïde.	*Tancrède*, de Voltaire.
—	Califte.	*Califte*, de Colardeau.
1761	Progné.	*Térée*, de Lemierre.
—	Zulime.	*Zulime*, de Voltaire.
1762	Zaruchma	*Zaruchma*, de Cordier.
—	Zelmire.	*Zelmire*, de De Belloy.
—	Irène.	*Irène*, de Boiftel.
—	Eponine.	*Eponine*, de Chabanon.
1763	Cariclée.	*Théagène & Cariclée*, de Dorat.
—	Blanche.	*Blanche & Guifcard*, de Saurin.
1764	Erigone.	*Idoménée*, de Lemierre.
—	Olympie.	*Olympie*, de Voltaire.
—	Sophie	*Cromwell*, de Du Clairon.
—	Eroxime.	*Timoléon*, de La Harpe.
1765	Aliénor	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.

ROSE-PERRINE LE ROY DE LA CORBINAIS

dite MADEMOISELLE BEAUMENARD

Femme de G. COLLESON

dite MADAME DE BELLE COUR

1749 — 1791

PERRINE de La Corbinais, ſi connue au théâtre ſous le nom de Mme de Belle Cour, eſt née à Lamballe, diocèſe de Rennes, le 20 décembre 1730. Comme on le voit par l'acte au-

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Jean, à Lamballe : « *Roze-Perrine* (*), fille légitime de noble homme (**) François-Michel Le Roy,

(*) L'acte mortuaire énonce *Pétronille*, au lieu de *Perrine*; mais c'eſt indubitablement une faute de copie.

(**) La qualification de *noble homme* ne ſuffiroit pas pour établir la *nobleſſe* de ſa famille, car, à cette époque, les gentilshommes bretons prenoient tous le titre de *Meſſire*; mais il réſulte de nos recherches que ces Le Roy de La Corbinais ſortoient d'une branche cadette *noble*, qui s'eſt éteinte depuis.



MADAME DE BELLE COUR

1749-1791

thentique de sa naissance, rapporté ci-dessous, & qui énonce la profession de son père en même temps que les titres aristocratiques de sa famille, Mme de Belle Cour n'étoit pas, ainsi qu'on l'a prétendu, la fille des comédiens de campagne en société desquels elle se trouvoit, lorsque J. Monnet, directeur de l'Opéra-Comique de la Foire-Saint-Germain, en 1743, les attacha à son théâtre, le père comme acteur, & la mère en qualité de receveuse de billets. Comment la petite Beauménard (c'est le nom qu'elle portoit alors) se trouva-t elle, à l'âge de treize ans, séparée des siens & livrée à des mains étrangères? C'est là un mystère des destinées humaines, que nous n'avons pu approfondir, malgré les recherches auxquelles nous nous sommes livrés à cet égard.

Quoi qu'il en soit, sa mine éveillée, sa jeunesse, son naturel piquant, notamment dans le rôle de Gogo (du *Coq de Village*), dont le surnom lui resta pendant longtemps, lui valurent un succès complet & mérité. Cependant, elle quitta ce spectacle en 1744, pour suivre dans les provinces son prétendu père, que Monnet avoit jugé trop mauvais comédien pour pouvoir le conserver. Mlle Beauménard revint à Paris au bout

---

ancien capitaine d'artillerie, & de damoizelle Roze-Françoise Bouillard de Bois-David, sieur & dame de La Corbinais, née le vingtiesme décembre présent mois & an mille sept cent trente, & baptisée ce jour lendemain en l'église paroissiale de Saint-Jan, par le soussignant recteur, a eu pour parrain Messire Pierre Guillemet, chevallier, sieur de Vauvert, & damoizelle Françoise Labe de Grand Pré pour marrainne.

de cinq années, vers le commencement de 1749, & parut à l'Opéra, où elle ne réussit pas. Le 11 mars, elle débutoit à la Cour par le rôle de Finette, dans les *Ménechmes*, & celui de Claudine, dans le *Colin-Maillard;* le 17 avril suivant, à Paris, dans le *Tartuffe* & dans le *Galant Jardinier*, par les rôles de Dorine & de Marton.

Reçue le 14 octobre de la même année, elle fut très-appréciée du parterre, même à côté de Mlle Dangeville; & pourtant c'est au milieu même de ses succès qu'elle disparut, à la clôture de 1757, sans qu'aucun motif connu expliquât la brusquerie de son départ, & sans que rien vînt révéler le lieu de sa retraite. Peut-être auroit-il fallu en rechercher la cause dans les goûts émancipés de cette actrice, à qui la chronique galante a prêté plus d'une aventure & qui fut, dit-on, une des nombreuses maîtresses que le maréchal de Saxe menoit à sa suite sur les champs de bataille.

Clément, dans ses *Nouvelles littéraires*, s'exprime ainsi sur son compte : « On lui reproche de porter « une main un peu grosse au bout d'un bras assez « long ; mais sa taille est déliée : de petits yeux « ronds, un nez carré, une lèvre relevée & une mine « charmante, voilà ce qui fait les grandes pas- « sions. »

Aussi, Mlle Beauménard en inspira-t-elle! Et le fermier-général Daugny, entre autres, qui l'avoit pour maîtresse, lui sacrifia-t-il une partie de sa fortune. C'est

pour elle qu'il fit conſtruire un magnifique hôtel (1) dont il voulut faire une demeure ſplendide, quaſi royale. Elle ne ſçut pas conſerver ce que la fortune lui avoit donné, & les infidélités de paſſage, dont le financier ne prenoit pas d'abord ſouci, devinrent ſi nombreuſes qu'il ſe ſépara d'elle avec éclat.

C'eſt vers cette époque qu'elle s'éprit de de Belle Cour, qu'elle épouſa le 26 janvier 1761, & qui eut ſoin de dévorer les dernières épaves qu'elle avoit ſauvées de ſon naufrage.

Enfin, après une éclipſe de quatre années, le 31 mars 1761, on vit tout-à-coup Mme de Belle Cour rentrer à la Comédie-Françoiſe. La Comédie avoit été aviſée de cette rentrée par l'ordre du maréchal de Richelieu, du 12 novembre précédent (2).

Le rôle de Liſette, dans le *Légataire univerſel*, & celui de la fauſſe Comteſſe, dans l'*Epreuve réciproque*, furent ceux qu'elle choiſit pour reparoître. On la revit avec plaiſir, & les vrais connoiſſeurs ſe réjouirent de

(1) Cet hôtel eſt celui dans lequel eſt inſtallée aujourd'hui la mairie du 9e arrondiſſement, à l'angle des rues Drouot & Roſſini.

(2) « La demoiſelle de Belle Cour, « ayant été obligée de quitter la « Comédie pour raiſons de ſanté, « en 1757, & nous ayant repré- « ſenté qu'elle étoit aujourd'hui « en état de remplir ſes devoirs, « Nous....., &c., ſous le bon plaiſir « du Roy, avons rétabli la demoi- « ſelle de Belle Cour dans la place « qu'elle occupoit à la Comédie- « Françoiſe & dans la jouiſſance de « la demie (*sic*) part qui lui avoit « été accordée par mon ordre, du « ſeize octobre mil ſept cent qua- « rante-neuf.

« *Signé:*

« Maréchal DE RICHELIEU.

(*Archives nationales.*)

retrouver en elle la même fineffe, mais mieux réglée, la même gaîté, mais avec moins de brufquerie.

Un rôle dans lequel elle fut très-goûtée, eft celui de Zerbinette, dans les *Fourberies de Scapin*.

Le 8 juin fuivant, on remit le *Bourgeois gentilhomme*. Chargée de repréfenter Nicole, elle s'acquitta de ce perfonnage avec un naturel parfait & une façon de rire fi vraie, que cette hilarité fe communiqua inftinctivement à toute la falle. Perfonne, au refte, n'a poffédé au même degré que cette actrice le don d'une gaîté expanfive & perfonne mieux qu'elle n'a joué ce rôle de Nicole, qui n'eft qu'un éclat de rire d'un bout à l'autre.

Dans fa carrière théâtrale de quarante-deux années, Mme de Belle Cour ne compta que des fuccès. Elle étoit fort aimée du public, parce qu'à une figure charmante, à une phyfionomie expreffive, elle joignoit un jeu fpirituel, animé & plein de franchife. Auffi étoit-elle plus favorablement placée dans les *fervantes* de Molière que dans les *foubrettes* mufquées du répertoire de Marivaux.

Un mérite qui fut propre à cette actrice, eft d'avoir fçu s'habiller conformément à l'efprit du rôle qu'elle avoit à remplir. Elle fit en forte, fous ce rapport, d'arriver autant que poffible à l'imitation complète de la nature; & l'on doit lui tenir compte, ainfi qu'à ceux de fes camarades, en très-petit nombre, il eft vrai, qui tentèrent de la fuivre dans cette voie, des efforts qu'elle fit pour atteindre à la vérité.

Elle avoit eu (d'après Grimm) une grande part à la pièce intitulée *Zulima*, repréſentée à la Comédie-Italienne le 9 mai 1778, & qui étoit tirée d'une pièce de La Noue, ayant pour titre *Zéliska, ou l'Art & la Nature*. Le ſamedi 19 juin 1790, on joua ſur le même théâtre *Ferdinand, ou la Suite des Deux Pages*, comédie mêlée d'ariettes, paroles & muſique de Dezède, à laquelle cette actrice ne fut point étrangère. Elle paſſa pour avoir également pris part, avec ſon camarade Dugazon, à la pièce d'ouverture (*Molière à la nouvelle ſalle*, ou *les Audiences de Thalie*) de la ſalle du faubourg Saint-Germain, depuis l'*Odéon*, quoique cette pièce ne porte que le nom de La Harpe.

Aucun nuage n'avoit troublé ſon union avec de Belle Cour juſqu'en 1769 ; l'ayant, à cette époque, ſurpris en trop bonne intelligence avec une fille de campagne, aſſez ruſtique, qui lui tenoit lieu de compagne & même de femme de chambre, elle ſe ſépara de ſon mari. « Celui-ci (rapporte Bachaumont), fut ſi « honteux de ſa méſaventure, dont le bruit ſe répan« dit, que pendant longtemps il n'oſa plus reparoître « en public, ce qui n'a pas peu contribué à ébruiter « ce qui n'étoit juſqu'alors connu que dans les foyers « de la Comédie (1). »

Mme de Belle Cour ſe retira à la clôture de 1791, avec une penſion de 3,700 livres, qui, jointe à une

(1) Bachaumont ſe trompe quand il dit qu'il s'agiſſoit, en cette occurence, d'une ſœur de Mme Belle-Cour. Celle-ci a eu ſeulement deux frères, nés, l'un le 8 mars 1727 ; l'autre, le 22 août 1728.

autre de 2,000 livres qu'elle devoit à la munificence royale, lui auroit permis de vivre heureuſe dans ſa retraite ; mais la Révolution ſurvint, & l'ancienne comédienne, à qui elle enleva ſes penſions & qui n'avoit pas ſçu s'aſſurer, par des économies, des reſſources pour l'avenir, ſe trouva tout-à-coup dans une miſère affreuſe (1). Auſſi, eſt-ce avec joie & empreſſement qu'elle accepta la propoſition qui lui fut faite de remonter ſur la ſcène ; le 18 décembre 1798, elle reparut au théâtre Feydeau, où l'entrepreneur Sageret avoit raſſemblé une notable fraction des membres de l'ancienne Comédie-Françoiſe. Elle y joua ce même rôle de Nicole, qui, vingt ans auparavant, lui concilioit tous les ſuffrages. Attirée par le nom juſtement célèbre de l'actrice, l'affluence fut énorme & ſe renouvela pendant quelques repréſentations. Mais com-

(1) Mme de Belle Cour avoit obtenu, ſur la demande des comédiens françois, une penſion de l'adminiſtration Portarieu. Lorſque Sageret prit le théâtre Feydeau où il réunit, comme on ſait, les débris épars de l'ancienne Comédie-Françoiſe, il fut accuſé de ſe refuſer à faire les frais de cette libéralité & d'avoir par cela même contraint l'ex-comédienne, ſeptuagénaire & preſque aveugle, à compromettre ſa vieilleſſe & ſa réputation en reparoiſſant ſur la ſcène, afin de ne pas mourir de faim. Sageret repouſſa cette accuſation, en alléguant que Mme de Belle Cour avoit touché le tiers dans chacune des repréſentations du *Bourgeois Gentilhomme*. Savoir : le 28 frimaire, 1,752 fr. — Le 6 nivoſe, 1,158 fr. — Le 18 nivoſe, 880 fr. 18 ſols. — En tout, 3,821 fr.

Les comédiens françois proteſtèrent de nouveau contre cette allégation menſongère de Sageret, dans une note inſérée le 7 octobre 1800 au journal des *Petites-Affiches*.

(*Archives nationales*.)

bien fut grande la déception ! L'âge & les infirmités avoient paralyſé la verve de la comédienne émérite & n'avoient pas épargné ſa figure ; auſſi ces repréſentations n'eurent-elles pas de ſuite.

Soit que le chagrin cauſé par cette déconvenue, ſoit que le dénuement abſolu dans lequel elle retomba bientôt, aient abrégé ſes jours, Mme de Belle Cour, déchue de ſes ſplendeurs paſſées, dont le rêve fantaſtique dut plus d'une fois faire le déſeſpoir de ſa vieilleſſe, & n'ayant pour ſubſiſter que les modiques ſecours qu'elle recevoit d'un de ſes frères, qui ne l'abandonna point à ſon lit de mort, ſuccomba dans une chétive manſarde de la rue Barbette, à Paris, le 5 août 1799.

Le portrait de cette actrice a été donné à la Comédie-Françoiſe, le 26 février 1818, par Mlle Adèle Pourrier, petite-nièce de M. de Corneille, caiſſier du théâtre.

ROLES CRÉÉS PAR Mme DE BELLE COUR

1762	Nérine.	*Le Caprice*, de J.-J.-C. Renou.
—	Iras.	*Cléopâtre*, de Marmontel.
1764	Marine.	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
—	Liſette.	*Le Cercle*, de Poinſinet.
1765	Marton	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
1768	Martine.	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Julie.	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Laurette.	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.

1771	Marton	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
1773	Thalie.	*L'Aſſemblée*, de Schoſne.
—	Thalie.	*La Centenaire*, d'Artaud.
1777	Marton	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
—	Mme de Martigues. . .	*L'Amant bourru*, de Monvel.
—	Liſette.	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
1778	Liſette.	*L'Aveugle par crédulité*, de Fournel.
1779	Thalie.	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
1780	La Comteſſe.	*Le Bon Ami*, de*** (Legrand).
1782	Nicole.	*Les Journaliſtes anglois*, de Cailhava.
—	Marton	*L'Homme dangereux*, de Paliſſot.
—	Cidaliſe.	*Les Journaliſtes anglois*, de Cailhava.
—	Marton	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
—	Liſette.	*Les Rivaux amis*, de Forgeot.
—	Mme Armand.	*Le Vieux Garçon*, de Du Buiſſon.
1783	Liſette.	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.
1784	Marceline.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
—	Liſette.	*La Fauſſe Coquette*, de Vigée.
1785	La Comteſſe.	*L'Oncle & les Tantes*, de La Salle.
1787	La Foreſt	*La Maiſon de Molière*, de Mercier.
1788	Liſette.	*La Belle-Mère*, de Vigée.
—	Liſette.	*L'Entrevue*, du même.
1789	Lisbeth	*Les Deux Pages*, de Dezède.
1790	Sœur Bonaventure. .	*Le Couvent*, de Laujon.



MADEMOISELLE GUÉANT
1749-1758

VICTOIRE-MELONE GEAYANT

dite MADEMOISELLE GUEANT

1749 — 1758

MADEMOISELLE GUEANT, née à Paris, le 20 août 1733, étoit nièce de Mlle de Seine, depuis Mme Quinault-Dufresne, actrice renommée de la Comédie-Françoise. Elevée pour le théâtre, elle parut, encore enfant, en février 1746, dans le rôle de la petite fille, du *Moulin de Javelle.* Trois ans plus tard, le 25 ou le 27 septembre 1749, elle débuta en forme par le rôle de Junie, dans *Britannicus*, & de Julie, dans *la Pupille.* Elle possédoit le double avantage de la jeunesse & d'une très-jolie

Extrait des registres de la paroisse Saint-Sulpice, à Paris : « Le vingt août mil sept cent trente trois, a été baptisée *Victoire-Melone*, fille de Jean Geayant, officier de bouche de M. de Moras, & de Françoise du Pré, sa femme, demeurant rue Mazarine. »

figure, & il n'eſt pas douteux que c'eſt à cela qu'elle dut la bienveillance avec laquelle on l'accueillit; car il lui étoit difficile de réuſſir dans un emploi que tenoit en chef & d'une manière ſi brillante, Mlle Gauſſin. C'eſt ce que Mlle Guéant eut le bon eſprit de comprendre, & elle diſcontinua ſes débuts, afin de ſe livrer à de nouvelles études. Le lundi 31 mai 1751, deuxième tentative de ſa part, qui ne réuſſit pas mieux que la précédente. Malgré cet échec itératif, cette actrice perſévéra, &, le ſamedi 16 novembre 1754, elle reparoiſſoit dans les rôles de la *Pupille* & de Mélite du *Philoſophe marié*, où elle réuſſit beaucoup. Elle fut reçue à la demi-part, le 16 décembre ſuivant.

Sans avoir un talent tranſcendant, Mlle Guéant s'étoit rendue néceſſaire par un travail aſſidu & une grande envie de bien faire, qui, ainſi que l'a dit Grimm à propos d'elle : « réuſſiſſent toujours aux perſonnes « qui ont de la grâce & de la beauté ».

Elle mourut de la petite vérole, le lundi 30 octobre 1758, à l'âge de vingt-cinq ans & deux mois. Comme elle n'avoit pas reçu les ſacrements, le curé de Saint-André fit quelque difficulté de lui donner la ſépulture; mais les grands-vicaires de l'archevêché décidèrent de l'enterrer à l'ordinaire : tolérance que déſapprouvèrent les janſéniſtes, prétendant que l'excluſion de la ſépulture eſt preſcrite dans ce cas par les canons, quand les comédiens n'ont pas promis de renoncer au théâtre.

Sa mort fut regrettée des amateurs de comédie, qui tenoient cette actrice plus capable que Mlle Hus de remplacer un jour Mlle Gauſſin. Dorat a déploré ſa perte dans ſon poëme la *Déclamation*, en des termes qui donnent à entendre que Mlle Guéant auroit pu devenir, même pour cette dernière actrice, une rivale dangereuſe.

Le peu de temps qu'elle paſſa au théâtre ne lui permit pas d'établir beaucoup de rôles nouveaux.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle GUÉANT

1753	Arſinoé	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches, retouché par de Belle Cour.
1755	Orphiſe.	*Le Jaloux*, de Bret.
1758	Julie	*Le faux Généreux*, du même.
—	Silvie	*L'Iſle déſerte*, de Collet.

HENRI-LOUIS CAIN

dit LE KAIN

1750 — 1778

CAIN, si célèbre dans les fastes de l'art théâtral sous le nom de Le Kain (1), est né à Paris, le jeudi 31 mars 1729; il est mort dans la même ville, le 8 février 1778. Son père, issu

---

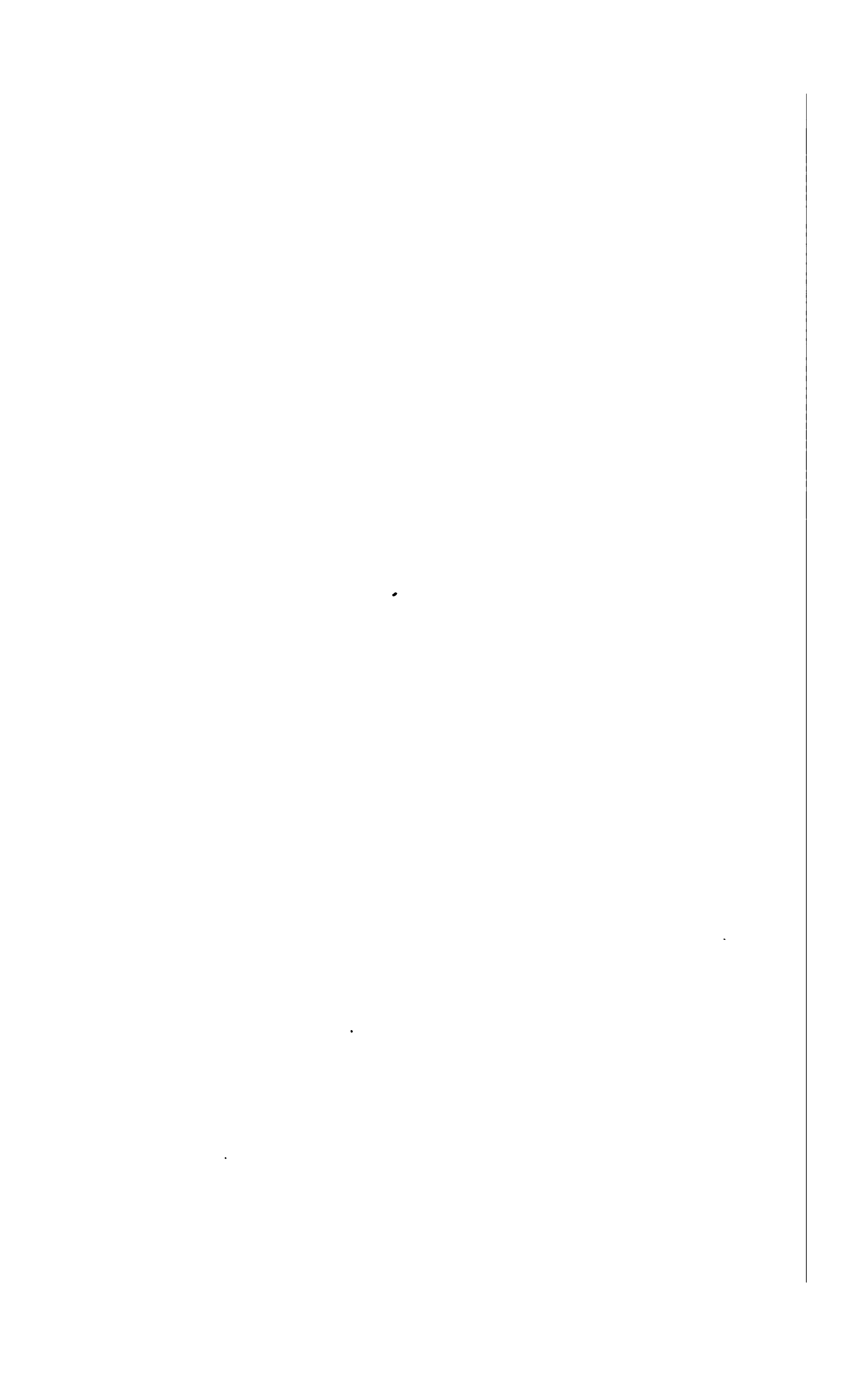
Extrait des registres de la paroisse Saint-Eustache : « *Henry-Louis*, baptisé le dimanche 3 avril 1729, né de jeudy dernier. Fils de Henry Caïn, marchand orfèvre, & d'Anne-Louise Letellier, sa femme, rue de la Fromagerie.

(1) Il est à remarquer que le grand-père s'appeloit *Kaïn*; que les enfants de celui-ci ajoutèrent la particule à leur nom, & que plus tard le frère & les sœurs de notre acteur retranchèrent cette particule & substituèrent un C au K, comme le prouvent les actes authentiques. Quant à lui, il écrivit toujours *Le Kaïn*, ainsi qu'il résulte des signatures autographes que nous avons eues sous les yeux; nous avons préféré toutefois laisser subsister, dans cette notice, le nom tel qu'il est universellement connu, & tel que la prononciation en dicte l'orthographe.



LE KAIN

1750-1778



d'une famille angloife, qui profeffoit la religion catholique & qui vint s'établir à Paris vers l'année 1693, étoit fabricant diftingué en orfévrerie, & le deftinoit à lui fuccéder dans fon induftrie; mais tenant en même temps à cultiver fon efprit, il le fit étudier au collége Mazarin : c'eft là qu'il prit le goût de la déclamation. Il étoit alors d'ufage, dans les colléges, de faire précéder la diftribution des prix par la repréfentation d'une pièce de théâtre. Le jeune Le Kain, dont le père n'étoit pas affez riche pour le défrayer de fes coftumes, ne pouvoit prendre part à cette folennité qu'en qualité de fouffleur; mais déjà l'inftinct tragique qui fe révéloit en lui, à fon infçu, lui infpiroit des réflexions & des confeils fur la manière de fentir & d'interpréter les divers rôles, que fes condifciples recherchoient & s'appropriolent avec avidité. Revenu à l'atelier de fon père, dont il fecondoit les travaux dans la mefure de fes forces, avec autant d'intelligence que de zèle, l'apprenti orfèvre n'ambitionnoit pas de plus douce récompenfe, à la fin d'une femaine de labeurs, que d'aller au parterre de la Comédie-Françoife pour applaudir aux chefs-d'œuvre de la fcène. Bientôt cette diftraction lui devint infuffifante, &, jaloux de donner l'effor à ce penchant impérieux qui l'entraînoit vers la déclamation, il s'affocia pour jouer la comédie *en bourgeoifie*, felon fa propre expreffion, à plufieurs jeunes gens de fon âge. Cette fociété, dont Le Kain fit partie depuis le 27 décembre 1747 jufqu'au 21 février 1750, donnoit fes repréfentations tantôt fur le

théâtre de la rue Beaubourg (1), tantôt à l'hôtel Jabach, tantôt & plus fréquemment encore, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre. Le fuccès de cette petite troupe d'amateurs prit bientôt de telles proportions, que la Comédie-Françoife s'en effaroucha au point de demander la fuppreffion de ces repréfentations : ce qu'elle obtint. Voltaire avoit eu occafion d'y entendre Le Kain, & il avoit deviné en lui le germe de fon talent futur. Il voulut fe le faire préfenter, &, à partir de ce jour, il fe déclara fon protecteur. Il tenta d'abord de le détourner du deffein de fe faire comédien; mais, l'y voyant bien réfolu, il fe chargea de le défrayer de tout & l'aida de fes confeils pendant plus de fix mois; en forte que l'on peut dire que c'eft de Voltaire lui-même que Le Kain reçut les premières leçons de l'art qu'il devoit illuftrer (2).

En attendant que fon protégé pût paroître fur la fcène françoife, il le fit jouer fur un petit théâtre qu'il avoit fait conftruire dans fa maifon, & fur celui de la ducheffe du Maine, à Sceaux (3). Enfin, le 14 feptembre 1750, Le Kain fut admis à débuter, dans la

(1) Dans la chambre même où mourut, le 1er décembre 1751, Nicolas Boindin, procureur du Roy au bureau des finances de la généralité de Paris, auteur de trois pièces repréfentées.

(2) Longchamps, qui fut longtemps fecrétaire de Voltaire, fe vante à tort dans fes *Mémoires fur Voltaire* (tome IIe, p. 289), d'avoir procuré à Le Kain la connoiffance de ce grand homme & de les avoir mis en rapport. Trop de confiance en fa mémoire, ou de complaifance pour fon amour-propre, l'a égaré dans fon récit.

(3) Dans l'une de ces repréfentations, donnée le 20 juin 1750,

tragédie de *Brutus*, par le rôle de Titus. On sçait que ses commencements furent aussi pénibles que brillants : ses débuts se prolongèrent pendant dix-sept mois, le laissant ainsi dans l'incertitude la plus cruelle de son sort; car jamais acteur n'excita plus de dissentiments. « Comment, s'écrioient ses détracteurs, & ils étoient nombreux, comment auroit-il du talent avec une figure comme la sienne? Comment pourroit-il être comédien du Roi, avec des dehors si peu soignés? » Ses adversaires, parmi lesquels figuroit en première ligne la Comédie-Françoise presque entière, qui, mettant tout en œuvre pour le décourager, avoit fait venir exprès de Bordeaux, de Belle Cour, afin de le lui opposer; ses adversaires, disons-nous, lui refusoient la chaleur, la voix & jusqu'à l'intelligence. Ses partisans, mieux inspirés, faisant la part de l'inexpérience, excusoient ses défauts & proclamoient en lui l'homme de génie qui feroit oublier les Baron, les Dufresne, ses prédécesseurs.

Mlle Clairon, à force de menacer la Cour & la Ville de sa retraite, si on ne le congédioit, réussit, par ses intrigues, à faire interdire l'entrée du théâtre à Le Kain depuis le 11 novembre 1750 jusqu'au 21 février 1751 (1). Fatigué de tant de persécutions, il avoit

on joua la tragédie de *Rome sauvée*. Voltaire y remplit le rôle de Cicéron ; celui de César étoit joué par le marquis d'Adhémar; celui de Caton par M. de Vallier, & Le Kain étoit chargé du petit rôle du conjuré Statilius.

(1) Journal manuscrit de Le Kain. (*Bibliothèque nationale.*)

renoncé à l'eſpoir d'être reçu, & étoit ſur le point de ſe rendre à l'invitation du roy de Pruſſe; cependant, la princeſſe de Robecq, qui l'aimoit & le protégeoit, s'unit à Voltaire pour le détourner de ſon deſſein. Secondée par quelques femmes puiſſantes, *quoique honnêtes* (1), elle prit tellement en pitié le malheureux ſort de Le Kain, que, malgré la cabale indigne & les diatribes injurieuſes de ſon iraſcible adverſaire, le duc de Geſvres lui donna un ordre pour débuter une ſeconde fois à la Ville & à la Cour.

Le Kain dut céder devant des inſtances auſſi honorables pour lui; mais ce fut ſeulement après avoir obtenu de Grandval, & non ſans peine, de jouer le rôle d'Oroſmane, à Fontainebleau, qu'il eut enfin ſon ordre de réception, dont il fut redevable au ſuffrage du roy Louis XV. On s'étoit efforcé de prévenir contre lui ce prince, dont heureuſement le goût étoit juſte & naturel. Après cette repréſentation, qui fut donnée le jeudi 11 octobre 1751, il parut étonné qu'on parlât ſi mal de l'acteur qu'on venoit d'entendre: « Il m'a fait pleurer, dit-il, moi qui ne pleure guères. « Je le reçois. » Tous les obſtacles devoient tomber devant cette parole auguſte; & pourtant Le Kain ne fut admis que le 24 février 1752, quoique ſon ordre de réception fût ſigné depuis le mois de novembre 1751. On lui attribua un quart & demi de part; le

(1) Journal manuſcrit de Le Kain.
(*Bibliothèque nationale.*)

moins possible! Jusque-là, il n'avoit reçu que douze cents livres par an.

Les ennuis multipliés, les obstacles incessants qu'il avoit rencontrés sur sa route, n'avoient fait qu'irriter son ardeur, & il appliqua désormais tous ses soins, toute sa vigilance à se corriger de ses défauts. On lui reprochoit les imperfections de son visage & de sa voix; il voulut que le travail & l'art vinssent à son aide pour les réformer. Il s'accoutuma à donner à sa physionomie une expression vive & marquée qui en fit disparoître les désagréments; il sçut dompter son organe & l'assouplir au point que les critiques les plus éclairés de son temps déclarent n'avoir jamais entendu voix humaine dont les inflexions fussent plus sûres & plus variées, d'un pathétique plus touchant & plus terrible à la fois. Enfin, il atteignit au point de produire une illusion telle que, dans les moments de passion, il n'étoit pas rare d'entendre les femmes s'écrier, aussitôt qu'il avoit parlé : « Ah ! qu'il est beau ! »

Idolâtre de son art, Le Kain y consacroit tout son temps, toutes ses pensées, toutes ses ressources. Non moins familiarisé avec la pratique du dessin qu'avec l'étude de l'histoire, il entreprit, secondé dans cette tentative par Mlle Clairon, de réformer le costume qui, jusqu'alors, offroit l'image d'une friperie burlesque. S'il n'y réussit pas complètement, il faut toujours lui tenir compte de ses efforts & des améliorations qu'il introduisit. C'est par le rôle d'Oreste, dans *Andromaque*, qu'il voulut commencer ses réformes Il se dessina un

coſtume grec, qui, tout imparfait qu'il fût encore, laiſſoit déjà bien loin le tonnelet, les gants blancs & la culotte bouclée. Cette innovation fit événement dans les couliſſes, parmi ſes camarades, & Dauberval (1), l'un d'entre eux, ne pouvant contenir ſon admiration, s'écria en l'apercevant : « Ah ! que ce coſtume eſt beau ! « la première fois que je jouerai un *Romain,* je m'ha- « billerai *à la grecque.* »

C'eſt Le Kain encore qui provoqua la ſuppreſſion des banquettes dont la ſcène étoit encombrée. Il eſt vrai que la libéralité du duc de Lauraguais contribua puiſſamment à trancher favorablement la queſtion. D'un autre côté, on peut lui reprocher d'avoir, le premier, donné l'exemple regrettable, ſi fort uſité depuis chez les comédiens, d'aller donner des repréſentations en province (2). Sa fortune y gagna, ſans doute, mais

(1) Etienne-Dominique Bercher, dit *Dauberval,* avoit été reçu le 19 mai 1760, & ſe retira le 30 juin 1780, avec une penſion de 500 livres. Il rempliſſoit les *troiſièmes* rôles, les *Raiſonneurs* & les *Confidents.* Il étoit très-aimé du public, à cauſe du ſoin conſciencieux qu'il apportoit dans l'accompliſſement de ſon devoir. Dauberval, dont nous ignorons le lieu de naiſſance, mourut le 5 août 1800, à Poinchy, près de Chablis, chez ſon fils, danſeur de l'Opéra.

(2) Le Kain, traverſant Aix en Provence, y donna, le 16 ſeptembre 1775, une repréſentation (qui fut la ſeule) de *Tancrède.* C'eſt pendant cette repréſentation que ſurvint un orage tel, que de mémoire d'homme, on n'en avoit pas vu à Aix. Il en réſulta les plus grands déſaſtres, & pourtant on ne ſe douta de rien dans la ſalle. Durant de longues années, le ſouvenir de cet événement fut conſervé, parmi les bonnes gens, ſous le nom du *Déluge de Le Kain.*

(*Hiſtoire des rues d'Aix, par Roux-Alphérand.*)

Nous donnerons un autre exemple de la faſcination qu'exerçoit Le

les jouiſſances du public ſe reſſentirent de ſes abſences, devenues trop fréquentes dans les dernières années de ſa vie, & que ne juſtifioit pas ſuffiſamment l'état de ſa ſanté.

Dans les ſituations les plus exaltées, cet acteur ſu-

Kain ſur le public. A cette époque, le parterre de la Comédie, à Paris, étoit debout, comme il l'eſt encore dans la plupart des villes de province. On rapporte qu'à certains moments, la terreur produite par l'acteur tragique étoit telle, que le flot des ſpectateurs, ondoyant dans tous les ſens, cherchoit les iſſues pour ſe précipiter hors de la ſalle.

Une autre anecdote également peu connue, eſt plus concluante encore. Dans un voyage que Le Kain fit à Nancy, en 1776, il vouloit débuter par le rôle de Bayard. Il fit demander à l'officier ſupérieur qui commandoit le régiment du Roy, douze hommes d'un extérieur impoſant. L'officier choiſit lui-même parmi ſes ſoldats douze hommes de cinq pieds dix pouces, qui tous avoient vu l'ennemi de près. Le Kain les amena au théâtre, trois heures avant le ſpectacle & les rangea ſur la ſcène dans la poſition qu'ils devoient occuper. Son regard, ſa voix, ſa taille même, tout avoit pris en lui des proportions gigantesques. « Mes amis, leur dit-il, le « ſort des armes nous a renfermés « dans une place forte : la faim « nous y preſſe ; de nombreux bataillons nous y entourent. Leurs « chefs viennent à moi, Bayard, « qui vous commande, me propoſer une baſſeſſe : Vos fortifications ſont ruinées, me diſent-ils. « Rendez-vous, ou, dans un moment, vous n'aurez plus de remparts ; & moi, je me retourne « vers vous, camarades » (& en diſant ces mots, il ſaiſiſſoit la « main de l'un d'eux,) & je m'écrie :

« Voici d'autres remparts dont vous ne parlez pas !
« Voyez ces vieux guerriers, fiers de leurs cicatrices,
« De vingt aſſauts bravés, mémorables indices,
« Ils ne veulent ſortir de ces foſſés ſanglants
« Que par un pont formé d'ennemis expirants. »

« Oui... Tous ! tous ! » s'écrièrent ces ſoldats, en appuyant leur mouvement d'enthouſiaſme d'un mot énergique que nous ne répéterons pas.

(*Souvenirs inédits de Deſprez.*)

blime ſçut toujours contenir les élans de ſa voix. Dans les *Fureurs d'Oreſte*, il ne parloit qu'avec une voix concentrée qui exprimoit une horrible oppreſſion, & il ne pouſſoit que deux cris en diſant :

Tiens! tiens! voilà le coup que je t'ai réſervé!

& ces deux cris faiſoient frémir la ſalle.

Le Kain poſſédoit au plus haut degré le ſentiment des convenances. Pendant une leçon qu'il donnoit à un jeune acteur, celui-ci porta la main ſur la robe de ſon interlocutrice : « Monſieur, lui dit Le Kain, vou« lez-vous avoir l'air paſſionné? ayez l'air de craindre « de toucher la robe de celle que vous aimez. » Auſſi, la princeſſe d'Hénin diſoit-elle « qu'il n'étoit que deux « hommes ſachant parler aux femmes : M. de Vau« dreuil & Le Kain. »

Une autre anecdote vient encore à l'appui. Mlle Du Meſnil jouoit Agrippine; dans la grande ſcène du fauteuil, elle arrive au vers :

Vous êtes un ingrat, vous le fûtes toujours!

En prononçant ces paroles, la célèbre tragédienne s'oublia au point de frapper ſur l'épaule de Néron. Mais Le Kain, toujours maître de lui-même, ſe leva ſoudain & lança à Agrippine un regard indigné qui la pétrifia. Le public ſaiſit avec intelligence l'intention du tragédien & manifeſta ſon enthouſiaſme par

les plus vifs transports. N'oublions pas que ce rôle de Néron n'avoit été, jusqu'à lui, qu'un rôle secondaire, & que, grâce à sa pantomime, aussi puissante que sa déclamation, il sçut présenter « la vive & frappante « image de la jeunesse d'un tyran échappant, pour « la première fois, aux liens de la contrainte & de « l'habitude. »

Dans les deux dernières années de sa vie, aussitôt que le public l'apercevoit, d'immenses applaudissements éclatoient dans toutes les parties de la salle. Cet acteur, que la faveur du public enivroit, mais qui n'aimoit pas qu'on se souvînt de Le Kain quand il représentoit le personnage, se tenoit alors dans le fond de la scène pour y jouir pleinement de l'hommage adressé à sa personne; & ce n'est que lorsque les applaudissements alloient en s'appaisant, qu'il s'avançoit sur le devant du théâtre.

C'est dans le rôle de Vendôme, qu'il affectionnoit, que ce tragédien sublime se montra pour la dernière fois, le samedi 24 janvier 1778 (1). Il y fut générale-

(1) Cette année théâtrale 1777-1778, fut l'année de la Comédie la plus longue & la plus fructueuse qu'il y ait eue depuis longtemps. Elle donna 342 représentations & produisit 764,219 livres de recettes. Il est vrai que c'est dans le cours de cette année que l'empereur Joseph II & Voltaire étoient à Paris, & que l'on avoit la paix.

Les représentations tragiques dominent dans ce nombre. C'étoit alors un genre fort goûté, & l'on étoit bien loin de ce temps où un ordre du Roy, du 27 octobre 1742, s'exprimoit ainsi : S. M. étant informée que les comédiens se dispensent, autant qu'ils le peuvent, de jouer des tragédies & ne jouent que des pièces comiques, ce qui est contraire à l'usage ordinaire & au plaisir du public, nous or-

ment trouvé fupérieur à lui-même. A la fuite de cette repréfentation, il fe déclara chez lui une violente inflammation d'entrailles, qui fe compliqua bientôt de la gangrène, & contre laquelle, dès lors, toute la fcience de Tronchin fut impuiffante. Depuis le début de fa maladie jufqu'au jour de fa mort, le parterre ne ceffa de demander de fes nouvelles au commencement du fpectacle; &, lorfque, le 8 février au foir, il lui fut répondu par Monvel ces deux mots: « Il eft mort! » une ftupeur générale fuccéda, & tous les fpectateurs fortirent à l'inftant même de la falle en répétant : « Il eft mort! »

Le Kain n'étoit pas dépourvu d'inftruction (1); il avoit beaucoup étudié fur fon art & n'avoit rien négligé pour acquérir toutes les connoiffances relatives au but qu'il pourfuivoit. Il étoit pénétré de l'impor-

donnons à nos dits comédiens de jouer alternativement une pièce férieufe & une pièce comique, à peine de 300 livres d'amende.

(*Arch. nation. Com. Franç.*)

On peut auffi conftater fes fentiments religieux, fruit de l'éducation chrétienne qu'il avoit reçue dans fa famille, & qu'il conferva toute fa vie. Mais, loin de vouloir, comme Mlle Clairon, faire de l'éclat à propos de l'excommunication des comédiens, Le Kaïn fe contentoit, à l'époque de la clôture annuelle, de fe rendre par le coche à Avignon, domaine du Saint-Siége, y faifoit fes Pâques & revenoit *en France* reprendre l'exercice de fa profeffion.

(1) Quand Le Kaïn mourut, ce fut Boutet, premier femainier de la Comédie-Françoife, qu'elle chargea d'aller porter en fon nom cette trifte nouvelle au premier gentilhomme de la Chambre. Celui-ci en rendit compte auffitôt au Roy qui voulut bien témoigner un grand regret de la perte de ce grand tragédien ; la Reyne même témoigna de fa mort une vive affliction; rien enfin ne manqua à fa gloire.

tance de fonder un établiſſement où l'on pût diriger les études ſpéciales à ceux qui ſe deſtinoient à la carrière théâtrale. Le 4 ſeptembre 1756, il préſenta aux premiers Gentilshommes de la chambre un Mémoire tendant à conſtater *la néceſſité d'établir une école pour y faire des élèves qui puſſent exercer l'art de la déclamation dans le tragique & s'inſtruire des moyens qui forment le bon acteur comique* (1).

Dévoué à ſon art, il y avoit peu de pièces où Le Kain ne fut prêt à remplir au beſoin deux ou trois rôles. Ainſi, dans ſa jeuneſſe, on l'a vu repréſenter Châtillon dans *Zaïre*, Théramène dans *Phèdre*, Pyrithoüs dans *Ariane*, & toujours diſpoſé, pour aſſurer la bonne exécution d'un ouvrage, à accepter un rôle en dehors de ſon emploi. C'eſt ainſi que dans le *Brutus* de Voltaire il jouoit Arons, tandis que La Rive jouoit Titus, & l'on ne s'apercevoit pas, dit le *Mercure*, qu'Arons fut un ſecond rôle.

Son jugement étoit droit & ſain; mais il avoit beſoin de méditer longuement & profondément. Sa converſation annonçoit un eſprit ſage & réfléchi, mais elle n'offroit rien de ſaillant. Cependant il avoit, à l'occaſion, l'eſprit d'à-propos, & ſans reproduire ici ſa

(1) Les concluſions de ce Mémoire ne furent pas adoptées, mais un arrêt du Roy attribua une penſion de 500 livres à ceux de ſes comédiens qui, par un enſeignement particulier, auroient formé pour la ſcène quelque bon élève. C'eſt ainſi que Le Kaïn reçut une penſion de 500 livres pour avoir mis au théâtre Mme Veſtris; quelques années plus tard, Mme Préville fut l'objet de la même récompenſe, au ſujet de Mlle Contat.

réponſe, pleine d'une énergique fierté, à certain chevalier de Saint-Louis, nous rappellerons celle qu'il fit à la Reine, qui lui ayant un jour demandé : « Com-« ment, monſieur Le Kain, la Comédie s'y prend-elle « pour recevoir tant de mauvaiſes pièces? — Madame, « lui répondit-il, c'eſt le ſecret de la Comédie. » Nous citerons encore une répartie moins connue, mais plus concluante peut-être. Un auteur, qui avoit éprouvé des revers, au temps des repréſentations du *Siége de Calais*, critiquoit vivement cette pièce au foyer des comédiens, & ſoutenoit qu'il n'y avoit pas un paſſage à citer. Le Kain lui repréſenta modeſtement ſon injuſtice en lui diſant que cette tragédie renfermoit de très-beaux vers. « Citez-m'en un ſeul, reprit l'auteur « tombé, & je paſſe condamnation. » Alors Le Kain s'avança de ſon côté en lui diſant ce vers :

Vous fûtes malheureux, & vous êtes cruel!

(Acte V, ſcène x.)

Ce vers, qui rappeloit à l'auteur envieux la chute de ſa tragédie, le força de ſe retirer au milieu des rires, & la préſence d'eſprit de Le Kain lui valut des applaudiſſements de toutes les perſonnes préſentes.

On connoît auſſi le bon tour qu'il joua à Marmontel, à propos du *Venceſlas* retouché par celui-ci. Ne tenant compte de ſes corrections, lors de la repréſentation de cette pièce à la Cour, où elle avoit été demandée, il rétablit le rôle original du poëte, & plus l'auguſte aſſiſtance redoubloit de compliments pour

Le Kain, croyant applaudir en même temps le rôle de Ladiſlas retouché par Marmontel, plus celui-ci, déconcerté, concentroit ſon dépit & ſa rage.

Le Kain eut, dans le cours de ſa carrière, quelques déboires à ſubir, dont ſon inconteſtable ſupériorité ne le préſerva pas. Une de ſes mortifications les plus ſenſibles fut ſon empriſonnement pendant quinze jours au For-Lévêque, à la ſuite de l'incident orageux qui ſignala, en 1765, une des repréſentations de la pièce de De Belloy.

Par une fatalité bien étrange, Voltaire, qui fut pour ainſi dire ſon maître, ne l'a jamais vu jouer depuis ſes débuts ſur la ſcène de la Comédie-Françoiſe. C'eſt le jour même de l'inhumation de Le Kain que ſon illuſtre Mécène rentra dans Paris, après tant d'années d'abſence.

Le Kain avoit été marié. Avant de débuter, étant à peine âgé de vingt ans, il avoit épouſé par inclination une jeune fille (1), qui débuta à la Comédie-Françoiſe, le 3 mars 1757, par le rôle de Cléanthis, dans *Démocrite*, & celui de Liſette, dans *les Folies amoureuſes*. Devenue ſociétaire en 1761, elle ſe retira en 1767 & mourut en 1775.

Deux fils naquirent de ce mariage (2). L'aîné a

(1) *Chriſtine-Charlotte-Georgette Sirot*, fille mineure (elle n'avoit que ſeize ans), de Charles Sirot & de Mariette Pion.

(2) *Bernardin*, l'aîné des deux fils, naquit le 12 mai 1752; *Louis-Théodore*, le 3 avril 1754.

(*Dictionnaire critique de biographie & d'hiſtoire, par A. Jal.*)

publié les *Mémoires* de fon père, fuivis d'une correfpondance (inédite) de Voltaire, Garrick, Colardeau, &c. Paris, Colnet, an IX, 1 vol. in-8°. — Une autre édition, précédée de *Réflexions fur cet Acteur & fur l'Art théâtral*, par *F. Talma*, a paru chez Ponthieu, en 1825, 1 vol. in-8°. Elle fait auffi partie de la *Collection des Mémoires fur l'Art dramatique*. Ces Mémoires ont été reproduits dans *la Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Hiftoire de France*, t. VI, par F. Barrière. Paris, Didot, 1846-49, in-12. — Il a paru, en 1816, une brochure intitulée : *Le Kain dans fa jeuneffe, ou Détails hiftoriques fur fes premières années, écrits par lui-même*. Brochure in-8°. — Journal [manufcrit autographe (1)] des *Repréfentations de Le Kain*, & la copie, certifiée authentique par fon fils aîné, d'une *Defcription de toutes les villes* qu'il avoit parcourues dans fes voyages, foit en France, foit à l'étranger, in-4° de 355 pages.

(1) Le manufcrit original que poffède la Bibliothèque nationale, n'eft qu'un fragment. Nous en avons vu paraître une fuite dans une vente publique, où elle fut adjugée au prix de 250 fr., bien qu'il y manquât une cinquantaine de pages.

ROLES CRÉÉS PAR LE KAIN

1750	Aménophis..	*Aménophis*, de Saurin.
1751	Antipater	*Antipater*, de Portelance.
—	Sostrate.	*Varon*, de Grave.
1752	Catilina.	*Rome sauvée*, de Voltaire.
—	Sthelenus	*Les Héraclides*, de Marmontel.
1753	Drusus	*La Mort de Néron*, de Ximenès.
—	Abderis.	*Egyptus*, de Marmontel.
1754	Orosès.	*Paros*, de Mailhol.
—	Amalfred	*Amalazonte*, de Ximenès.
1755	Octave	*Le Triumvirat*, de Crébillon.
—	Pyrrhus.	*Philoctète*, de Châteaubrun.
—	Gengis-Kan	*L'Orphelin de la Chine*, de Voltaire.
1756	Telegone	*Astianax*, de Châteaubrun.
1757	Meledin.	*Adèle de Ponthieu*, de La Place.
—	Oreste.	*Iphigénie en Tauride*, de G. de La Touche.
1758	Bacazar	*Astarbé*, de Colardeau.
—	Lyncée	*Hypermnestre*, de Lemierre.
1759	Achille.	*Briséis*, de P. de Sivry.
—	Namir.	*Namir*, de Thibouville.
1760	Zulica.	*Zulica*, de Dorat.
—	Spartacus	*Spartacus*, de Saurin.
—	Un Interlocuteur . .	*L'Ecossaise*, de Voltaire.
—	Tancrède	*Tancrède*, du même.
—	Lothario.	*Caliste*, de Colardeau.
1761	Agathyse	*Térée*, de Lemierre.
—	Antenor.	*Zelmire*, de De Belloy.
—	Comnène	*Irène*, de Boistel.
—	Mucien	*Eponine*, de Chabanon.
1762	Siamek	*Zaruchma*, de Cordier.
—	Ajax.	*Ajax*, de Poinsinet de Sivry.
1763	Thyamis	*Théagène*, de Dorat.
—	Criton.	*La Mort de Socrate*, de B. de Sauvigny.

1763	Huafcar.	*Manco-Capac*, de Le Blanc.
—	Guifcard	*Blanche & Guifcard*, de Saurin.
—	Warwick	*Le Comte de Warwick*, de La Harpe.
1764	Idamante	*Idoménée*, de Lemierre.
—	Caffandre.	*Olympie*, de Voltaire.
—	Montrofe	*Cromwell*, de Du Clairon.
—	Octave	*Le Triumvirat*, de Voltaire.
—	Timophane.	*Timoléon*, de La Harpe.
1765	Edouard.	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.
—	Valamir.	*Pharamond*, de La Harpe.
—	Vendôme.	*Adélaïde Du Guefclin*, de Voltaire.
—	D'Efparville fils. . .	*Le Philofophe fans le fçavoir*, de Sedaine.
1766	Guftave.	*Guftave Vafa*, de La Harpe.
—	Arbace	*Artaxerce*, de Lemierre.
—	Guillaume Tell . . .	*Guillaume Tell*, du même.
1767	Athanafe	*Les Scythes*, de Voltaire.
—	Hyafcar	*Hirza*, de B. de Sauvigny.
—	Cofroès	*Cofroès*, de Le Fèvre.
1771	Bayard	*Gafton & Bayard*, de De Belloy.
1772	Enmon	*Les Druides*, de Le Blanc.
—	Edouard.	*Pierre le Cruel*, du même.
1773	Le Génér. de Melp.	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Térée.	*Terée & Philomèle*, de Renou.
1774	Maffiniffa	*Sophonisbe*, de Mairet, arr. par Voltaire.
1775	Le Connétable. . . .	*Le Connétable de Bourbon*, de Guibert.
1776	Lorédan.	*Lorédan*, de Fontanelle.
—	Menzikoff	*Menzikoff*, de La Harpe.
1777	Fayel	*Gabrielle de Vergy*, de De Belloy.





DE BELLE COUR

1750-1778

JEAN-CLAUDE GILLES-COLLESON

dit DE BELLE COUR

1750 — 1778

GILLES-COLLESON, dit de Belle Cour, né à Paris, le 16 janvier 1725, eſt mort dans la même ville, le 19 novembre 1778. Fils d'un peintre en miniatures, il ſembloit deſtiné à la même profeſſion. Après avoir étudié pendant pluſieurs années, chez les Pères de l'Oratoire, il entra dans l'atelier du célèbre Carle Van Loo, où il montra, dès le principe, d'heureuſes diſpoſitions, & ſes progrès furent aſſez rapides pour donner à croire qu'il auroit

Extrait des regiſtres de la Paroiſſe Saint-Etienne-du-Mont : « Le mardy ſeizième janvier mil ſept cent vingt-cinq, fut baptiſé par moy, preſtre ſouſſigné, *Jean-Claude*, fils de Jean-Baptiſte Gilles-Colleſon, peintre en miniatures, & de Marie Duchange, ſa femme. »

quelque jour du talent en peinture (1). Mais le hasard, qui déjoue tant de projets, avoit décidé que l'élève peintre deviendroit comédien. Entraîné par son goût pour la comédie, qu'il jouoit quelquefois par délassement, il prit tout-à-coup congé des pinceaux & de la peinture, & malgré les sages représentations de son maître, malgré les conseils de ses amis, malgré l'opposition de son père, qui ne voulut plus le revoir, il persista dans son dessein & partit pour la province, n'emportant pour toute garde-robe qu'une culotte en soie noire & une bourse à cheveux, qu'il tenoit, l'une de Mlle Clairon, l'autre de Grandval. Après avoir parcouru maintes bourgades en compagnie de comédiens nomades, & avoir connu cette vie précaire dans tout ce qu'elle avoit alors de plus aventureux, Colleson qui, en changeant d'état, avoit emprunté le nom de de Belle Cour, seule concession qu'il eût faite à sa famille, trouva enfin un engagement pour le théâtre de Bordeaux. C'est dans cette ville que la cabale

(1) Un de ses frères, Jean-François Gilles-Colleson, né à Dijon, le 2 mars 1733, fut d'abord peintre comme son père, & peintre de talent. Dans la suite, le duc de Bouillon, auquel il avoit été présenté, se l'attacha en qualité de directeur-ordonnateur de ses bâtiments. Il étudia l'architecture & la sculpture & exécuta dans ces deux genres différents travaux pour embellir la propriété de Navarre. Jean-François est mort à Paris, le 22 mars 1803.

Un troisième frère, Nicolas Gilles-Colleson, qui porta aussi le nom de de Belle Cour, né à Lyon, est mort à Paris, le 3 juin 1805, à l'âge de 74 ans & 10 mois, à l'institution de Sainte-Perrine de Chaillot, où il s'étoit retiré.

qui combattoit les débuts de Le Kain, alla le chercher afin de l'oppofer aux fuccès de cet acteur, dont le génie perçoit à travers les obftacles fous lefquels un parti puiffant, que dirigeoit le maréchal de Richelieu, cherchoit à l'étouffer. Le 21 décembre 1750, de Belle Cour débuta dans *Iphigénie en Aulide*, par le rôle d'Achille, & par celui de Léandre, dans le *Babillard*. Cette première épreuve fuffit pour démontrer jufqu'à l'évidence toute la diftance qui le féparoit, dans la tragédie, de l'acteur auquel on vouloit l'impofer comme rival. De Belle Cour, il faut lui rendre cette juftice, eut la fageffe de le reconnoître, & fi bien, qu'il refufa de continuer fes débuts & annonça, dès le lendemain, fon intention de retourner à Bordeaux. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'on le retint; mais, comprenant la fupériorité de Le Kain, dont il devint lui-même un des plus fervents admirateurs, il déclara qu'il ne vouloit à aucun prix être le complice & l'inftrument d'une lutte inégale & qui préfentoit, d'ailleurs, le caractère de la perfécution. Ce procédé prouvoit chez de Belle Cour une certaine générofité de fentiments qui pendant le cours de fa carrière théâtrale fembla, du refte, toujours le diriger. On rapporte qu'en effet, loin de chercher à briller aux dépens des acteurs qui étoient en fcène avec lui, il fe faifoit, au contraire, une étude & un devoir de les faire valoir : abnégation bien rare au théâtre, & dont on citeroit peu d'exemples à côté du fien.

De Belle Cour fut reçu à demi-part le 2 novembre

1751 (1). Il se consacra presque exclusivement à la comédie, ne jouant plus dans la tragédie que le second emploi. Les rôles de l'*Homme à bonnes fortunes*, du *Joueur*, du *Somnambule*, du Marquis entre deux vins, dans *Turcaret*, & dans le *Retour imprévu*, & du *Dissipateur*, où il saisissoit parfaitement le ton & l'air d'un mauvais sujet de bonne compagnie, furent joués par cet acteur avec un talent des plus distingués ; &, sans faire oublier Grandval, dont il ne possédoit pas les grandes qualités, il sçut occuper une place fort honorable auprès de lui. Il n'avoit pas de naturel, mais le travail & une longue expérience du théâtre lui en avoient donné l'équivalent ; il entendoit merveilleusement le persifflage & la raillerie ; il avoit beaucoup de noblesse dans la tenue, & sa figure, qui étoit fort belle, sa taille avantageuse, ajoutoient encore au plaisir qu'on prenoit à le voir dans les rôles que nous venons de citer. Les défauts qui lui ont été reprochés par les critiques contemporains, entre autres La Harpe & Grimm, consistoient dans un organe ingrat & une

(1) « Du deuxième de novembre, mil sept cent cinquante & un... Nous..., avons reçu sous le bon plaisir de Sa Majesté, dans la troupe des comédiens françois du Roy, le sieur de Belle Cour, pour jouer, tant dans le tragique que dans le comique, les différents rôles auxquels il pourra être propre, & nommément, pour doubler dans le comique les sieurs Grandval & Lanoue, dans les rôles qui leur sont attribués, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement, & nous avons accordé au sieur de Belle Cour la demi-part.

« *Signé :* Le Duc de Gesvres. »

(*Archives génér. de l'État.*)

certaine féchereffe dans la voix. Sa prononciation, quoique nette & bien articulée, offroit parfois de la monotonie dans les inflexions. Dans le drame, ces défauts devenoient plus faillants encore, parce que fes moyens ne convenoient pas au genre expanfif & fe prêtoient mal à l'expreffion des fentiments violents. Il avoit encore le défaut de gefticuler plus du bras droit que du gauche; ce qui lui arrivoit dans les moments d'abandon qui étoient ceux qui lui convenoient le moins (1).

Bien qu'il y ait eu du vrai dans ces obfervations, il faut dire que Grimm & La Harpe n'étoient pas favorables à cet acteur & lui ont peu épargné les critiques malveillantes. Voltaire ne l'aimoit pas non plus. Dans une de fes lettres (10 avril 1754), voici en quels termes il s'exprime fur fon compte : « Je n'ai point reçu de « nouvelles de M. le maréchal de Richelieu, touchant « fon *bellâtre* de de Belle Cour. » Et dans une autre, du 11 mai fuivant : « J'écris directement à M. le maréchal « de Richelieu au fujet de ce comte d'Olban (rôle que « de Belle Cour vouloit jouer dans *Nanine*); je ne con- « çois pas cette rage de paroître en public quand on « déplaît au public. »

(1) Ce défaut pouvoit provenir d'une paralyfie qu'il avoit eue à l'âge de quatorze ans & qui avoit affecté tout le côté gauche. Cet accident fut alors attribué à un excès de travail & d'application, ayant été chargé de compofer & de débiter un compliment de bienvenue devant l'Evêque de Montpellier qui devoit paffer à Pézenas, où il étoit en penfion chez les Oratoriens.

Ce fut pourtant ce même acteur qui, après la mort de Le Kain (qui lui fit une profonde impression à cause de l'attachement qu'il avoit toujours eu pour lui), se vit chargé de présenter ses camarades à Voltaire, rentré en France, comme on sçait, le jour même qu'on inhumoit le célèbre tragédien : « Voilà, dit-il, en les lui mon« trant, tout ce qui reste de la Comédie-Françoise. »

De Belle Cour eut la velléité d'écrire pour le théâtre. Il fit jouer avec succès, le 17 août 1761, les *Fausses Apparences*, comédie en un acte & en prose qui n'eut que six représentations. Les tracasseries qui lui furent suscitées à cette occasion par de basses inimitiés, le détournèrent de donner suite à ses tentatives littéraires, ainsi que le prouveroient le plan inachevé & quelques fragments d'une comédie qui devoit s'intituler l'*Ecole des Pères* (1). Il se borna à retoucher les dénouements de *la Coquette* de Baron, & du *Muet* de Palaprat, & à dégager le *Tambour nocturne* (2), le *Double Veuvage* & la *Fausse Agnès* d'une foule de détails qui en rendoient la représentation fatigante, & que ces modifications, opérées avec discernement, permettoient de remettre au courant du répertoire.

C'est ce que constate une lettre que Préville écrivit au *Mercure* (3) après la mort de de Belle Cour, lettre

(1) Il l'avoit lue à l'assemblée des comédiens, le lundi 19 janvier 1756.

(2) Quoique comprise dans les œuvres de Destouches, publiées de son vivant, cette comédie ne fut jouée à Paris que le 18 octobre 1762.

(3) 18 janvier 1779.

dans laquelle il apprécie avec une remarquable ſagacité le talent & les qualités de ſon camarade défunt, ſur le compte duquel il trouve que le journaliſte n'a été « ni impartial, ni juſte (1). »

C'eſt de Belle Cour qui fut chargé, par ſes camarades, de faire, *article par article*, une réponſe au Mémoire par lequel les auteurs dramatiques réclamoient des comédiens une plus forte répartition de leurs droits. Sa réplique, en la dégageant de ce qu'elle avoit peut-être de trop amer, ne laiſſe rien à déſirer par ſa clarté & la force des arguments. Il y démontre péremptoirement l'impoſſibilité d'accepter le nouveau règlement propoſé par les auteurs, & les ſources de tracaſſeries qui naîtroient de ſon application (2).

De Belle Cour, bien qu'il ne fût plus jeune, s'étoit vivement épris de Mlle Vadé (3), fille du poète de ce nom. « Avant de lui ſacrifier ſa vie, dit Grimm, il lui « avoit ſacrifié ſa fortune & ne laiſſa pas même de « quoi ſe faire enterrer. »

(1) De Belle Cour avoit voulu ſe retirer dès 1769; mais le maréchal de Richelieu s'y refuſa. « Le ſervice de la Cour & du public « exige que le ſieur de Belle Cour « continue de leur conſacrer ſes talents, en qualité de comédien du « Roi. Nous n'avons pu lui accorder le congé de retraite qu'il « nous a demandé; mais nous lui « avons accordé un congé de trois « mois dans le cours de l'été prochain, pour ſon rétabliſſement.
« Verſailles, 19 février 1769. »
(*Biblioth. nation.*, *Ms. déjà cité.*)

(2) Mémoire Ms. du ſieur de Belle Cour en réponſe au Mémoire des auteurs. (*Arch. de l'État.*)

(3) Louiſe-Zizine, née à Paris, vers 1758. Elle avoit débuté à la Comédie-Françoiſe, le 3 mars 1776, dans *Iphigénie en Aulide.* Elle mourut, le 17 janvier 1780, à l'âge de 22 ans.

ROLES CRÉÉS PAR DE BELLE COUR

1749	Le Comte d'Olban. .	*Nanine*, de Voltaire.
1751	Sardanapale.	*Zarès*, de Paliſſot.
1753	Florimond.	*Le Diſſipateur*, de Deſtouches.
—	Mercure.	*Les Hommes*, de Saint-Foix.
1754	Dainval.	*Les Mépriſes*, de P. Rouſſeau.
1755	Mécène.	*Le Triumvirat*, de Crébillon.
1756	Dormainville	*La Gageure du Village*, de Seillans.
1757	Montalban.	*A. de Ponthieu*, de La Place.
—	Pylade	*Iphigénie en Tauride*, de Guim. de la Touche.
1758	Zopire	*Aſtarbé*, de Colardeau.
—	Ariſte.	*Le faux Généreux*, de Bret.
—	Saint-Albin	*Le Père de Famille*, de Diderot.
—	Léandre.	*La fauſſe Agnès*, de Deſtouches.
—	Ferdinand.	*L'Iſle déſerte*, de Collet.
1759	Patrocle.	*Briſéis*, de Poinſinet de Sivry.
1760	Damis.	*Les Philoſophes*, de Paliſſot.
—	Lorédan.	*Tancrède*, de Voltaire.
—	Nauticus.	*Spartacus*, de Saurin.
—	Altamont	*Caliſte*, de Colardeau.
—	Le Marquis.	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
—	Saint-Albin	*Le Père de Famille*, de Diderot.
1761	Le Marquis	*Le Financier*, de Saint-Foix.
—	Le Roi.	*Le Rival ſuppoſé*, du même.
1762	Le Baron	*Le Tambour nocturne*, de Deſtouches.
—	Verville.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Servigny.	*Le Caprice*, de Renou.
1763	Brumton.	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.
—	Verville.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Forliſe.	*La Manie des Arts*, de Rochon de Chabannes.
1764	Antigone	*Olympie*, de Voltaire.
—	Monck.	*Cromwell*, de Du Clairon.

1764	**Sans-Pair**	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches.
—	**Clarendon**.	*Eugénie*, de Beaumarchais.
—	**A. Melchtal**	*Guillaume Tell*, de Lemierre.
1768	**Valſain**	*Les fauſſes Infidélités*, de Barthe.
—	**Genicourt**.	*Les Valets maîtres de la maiſon*, de R. de Chabannes.
—	**Leuſon**	*Béverley*, de Saurin.
—	**D'Etieulette**	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	**Le Marquis**	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.
1770	**Saint-Alban**	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
1771	**Dorval**	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
—	**Vilmon**	*La Mère jalouſe*, de Barthe.
1773	**Alceſte**.	*La Centenaire*, d'Artaud.
1774	**Sully**	*La Partie de chaſſe*, de Collé.
1775	**Almaviva**	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1776	**Dépermont**	*Le Malheureux imaginaire*, de Dorat.
1777	**Deſalouais**.	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
—	**Philémon**.	*L'Égoïſme*, de Cailhava.



ADÉLAÏDE-LOUISE-PAULINE

MADEMOISELLE HUS

1753 — 1780

MADEMOISELLE HUS, plus célèbre par ſes attraits que par ſes talents, étoit née à Rennes, le 31 mars 1734. Son biſaïeul étoit bourgmeſtre de la ville de Francfort. Des affaires de religion l'obligèrent de s'expatrier & il vint ſe réfugier en France. François Hus, ſon fils, devint intendant de la princeſſe de Rohan-Guéménée. Après la

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Etienne : « *Adélaïde-Louiſe-Pauline,* fille de N. H. (noble homme) François Hus & de damoiſelle Françoiſe-Nicole Du Hauſay, ſon épouſe, née ce jour, a été baptiſée par le recteur & tenue ſur les SS. fonts par haut et puiſſant Meſſire Chriſtophe Pons de Robin, chevalier, ſeigneur dudit lieu, baron de Lormanguer, vicomte de Keramberg, &c., conſeiller du Roy, préſident à mortier au Parlement de Bretagne, & haute & puiſſante dame Louiſe-Jeanne de Robin, ſon épouſe, &c. »

mort de celle-ci, se trouvant sans fortune, ce qui faisoit honneur à sa probité d'intendant, & sans aucune ressource, il se fit comédien. Sa fille embrassa plus tard la même profession & débuta à la Comédie-Françoise, le 26 juillet 1751, par le rôle de *Zaïre*, dans lequel elle se montra d'une foiblesse extrême, quoique elle eût reçu les leçons de M[lle] Clairon. Elle ne fut pas admise. Deux années plus tard, elle se présenta, &, le 22 janvier 1753, débutoit de nouveau dans Hermione, d'*Andromaque*. Elle joua successivement les rôles de Monime (27 janvier), de Chimène, d'Agnès & celui d'Agathe dans les *Folies amoureuses* (31 janvier). Après quatre mois d'épreuves, elle fut définitivement reçue, le 21 mai de la même année. Entourée d'actrices éminentes au milieu desquelles elle restoit presque inaperçue, M[lle] Hus, jugeant avec raison que les auteurs ne viendroient point à elle, s'adressa à un pauvre diable nommé Mailhol (1), qui avoit écrit une tragédie intitulée *Paros*, &, disposant à son gré de la caisse d'un financier opulent (2), elle proposa au poëte de payer

(1) Gabriel Mailhol, né à Carcassonne, le 25 juillet 1725; député aux Etats-Généraux de Languedoc. Mort à Saint-Papoul, le 4 juin 1793.

(2) M. Bertin, fermier général, receveur des parties casuelles. Ce qui n'empêchoit pas que M[lle] Hus n'eût encore de nombreux *sigisbés* qui remplaçoient le financier, que ses affaires retenoient chez lui. Il seroit trop long de raconter les scènes amusantes qui se passèrent dans la petite maison de Bertin, à Passy. Il naquit de leurs relations un fils qui porta le nom de *Bertin d'Antilly* & cultiva les lettres. Il se nommoit Léveillard, & devint par la suite directeur des eaux de Passy.

La liaison de M[lle] Hus, avec le financier Bertin fut brusquement rompue au moment où M[lle] Hus se

le succès de sa tragédie, s'il consentoit à lui en vendre le rôle principal. C'est ainsi que cette actrice put jouer le rôle d'Aphise (21 janvier 1754), dans lequel il seroit superflu de dire qu'elle fut très-applaudie; car il lui étoit tout aussi facile, grâce à la libéralité de son traitant, de salarier des applaudisseurs que d'acquérir, à beaux deniers comptants, l'œuvre d'un poëte famélique. Cet ouvrage, très-médiocre, n'atteignit que huit représentations.

Nous devons ajouter, pour l'honneur des lettres,

croyoit plus en pied que jamais. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un livre intitulé : *Les Mémoires d'un Inspecteur de police*, publiés à Bruxelles en 1863 :

« M. Bertin, trésorier des parties « casuelles, soupçonnant depuis « quelque temps Mlle Husse (*sic*), « de lui manquer avec différents « particuliers, & voulant absolu- « ment s'en éclaircir, prétexta « avec un air de vérité, il y a « mercredi huit jours, d'être obligé « d'aller en campagne. Cette de- « moiselle qui désiroit une sembla- « ble absence, *donna toute entière* « *dans la bosse*. Effectivement, « après le souper, M. Bertin partit « pour Paris, afin de disposer tout, « à ce qu'il lui dit, pour le voyage « du lendemain; mais non pas « sans avoir pris l'attention de « donner des ordres à un domes- « tique affidé de l'observer scru- « puleusement A deux heures du « matin, il apprit qu'elle était cou- « chée avec le fils du maître des « eaux de Passy.

« Il s'y rendit sur les cinq heu- « de la matinée, avec un de ses « amis & plusieurs domestiques. « Ayant frappé à la porte, on ne « voulut pas lui ouvrir. Il envoya « chercher un serrurier & ordonna « de jeter la porte au dedans; « cet ouvrier fit son devoir. Un « jeune homme sortit l'épée à la « main. M. Bertin monta à l'ap- « partement de la demoiselle « Husse & lui dit avec beaucoup « de sang-froid : « Mademoiselle, « après la preuve que je viens « d'acquérir, vous pensez bien que « votre présence est ici de trop. « Habillez-vous, faites des paquets « de votre garde-robe, de vos « bijoux & de tout ce qui « vous appartient. Vous trouverez

que Mlle Hus ne rencontra pas la même condefcendance chez tous les auteurs, & Clairefontaine (1) entre autres, à qui le fuccès apparent d'Aphife n'avoit point impofé, aima mieux renoncer à l'emploi qu'il occupoit dans les bureaux de Bertin, que de faire la cour au protecteur de l'actrice, en offrant à celle-ci le rôle principal dans la tragédie d'*Hector*, aux dépens de la pièce.

Mlle Hus, malgré les mécomptes de fon amour-propre, ne continua pas moins à jouer la tragédie jufqu'au moment où, voulant traiter d'égale à égale avec Mlle Clairon, elle reçut de cette dernière une leçon dont elle eut la fageffe de profiter. En l'année 1762, les comédiens fe propofant de reprendre le *Comte d'Effex*, le rôle de Marguerite d'Anjou fut revendiqué par Mlle Clairon. — « Non pas! s'écria « Mlle Hus, le rôle m'appartient & je ne le cède pas.

« à huit heures à la porte une « charrette pour les emporter & « pour vous un fiacre, ma voiture « n'étant plus faite pour vous con- « duire. »

« La demoifelle Huffe a beau- « coup larmoyé; mais il lui a « tourné le dos, & a été fe pro- « mener dans le jardin fort tran- « quillement. Sur les neuf heures « cette demoifelle s'eft retirée; en « traverfant le village, elle a été « huée par tous les payfans. »

11 feptembre 1761.

Dans un rapport fubféquent, l'infpecteur de M. de Sartines ajoute :

« La demoifelle *Huffe* (fic), fe « confole de cet échec avec le duc « de Bedford, qui a pour elle *des* « *bontés très-avantageufes*. »

(1) Pelou de Clairefontaine avoit d'abord été fecrétaire du duc de Villars. Indépendamment d'*Hector*, dont les intrigues de Mlle Hus, irritée de fon refus, empêchèrent la repréfentation, il eft auteur de deux tragédies, *Bufiris* & *les Adieux d'Hector & d'Andromaque*.

« — Soit, répliqua la célèbre tragédienne; je jouerai « la confidente, c'eſt mon fait. » Le jour de la repréſentation, elle tint parole, au grand étonnement de ſa compétitrice, qui fut toute décontenancée & n'en joua que plus mal. A partir de cette méſaventure, elle renonça à la tragédie & s'en tint excluſivement à la comédie.

Cette actrice a, de tout temps, été conſidérée comme médiocre. Voltaire, parlant d'elle dans une lettre adreſſée à M. d'Argental, s'écrie : « Pauvres Pariſiens, vous n'avez que des Hus! »

Sa charmante figure lui tenoit lieu de talent, & durant les vingt-ſept années qu'elle paſſa au théâtre, elle lui dut d'y être vue ſans déplaiſir. Aucune actrice n'a joué ſi peu de rôles nouveaux dans un ſi long eſpace de temps. Rochon de Chabannes fut un des rares auteurs qui recoururent à ſes ſervices; il lui confia le rôle de Mme de Lisban, dans *Heureuſement*, & elle s'y diſtingua, moins il eſt vrai, par ſon jeu, que par l'eſprit d'à-propos dont elle fit preuve un ſoir que le prince de Condé aſſiſtoit à la repréſentation de cette petite pièce, & que, ſe tournant gracieuſement vers lui, elle lui adreſſa ces mots deſtinés à Lindor : « Je vais donc « boire à Mars. »

Malgré la doſe de vanité dont elle étoit pourvue, Mlle Hus eut la pudeur de ſe refuſer à laiſſer inſcrire ſon nom en tête d'un roman (1) que Reſtif de la Bre-

(1) Intitulé *Lucile*.

tonne vouloit lui dédier. Elle le remercia en ces termes : « Monſieur, ſoyez perſuadé que j'ai trouvé votre ou- « vrage fort agréable & je ſuis très-ſenſible à l'honneur « que vous me voulez faire ; mais vous ne devez pas « trouver étonnant que je ne l'accepte pas. Quoique « très-joli, votre roman eſt d'un genre un peu licen- « cieux, ce qui ne permet pas à quelqu'un de connu « que ſon nom ſoit en tête. Je vous prie de ne pas « l'exiger & de me croire, &c. »

Mais la vie ſi diſſipée de Mlle Hus devoit avoir un terme. Après avoir longtemps ébloui par ſon faſte & ſes prodigalités (1), cette actrice entreprit de réformer ſa conduite &, abjurant ſes vieilles erreurs, de ſe réhabiliter par le mariage. Le 8 octobre 1774, elle épouſa, à Saint-Léonard, commune dépendant du diſtrict de Senlis, un ſieur Lelièvre (2), perſonnage aſſez mauſſade, qui la rendit fort malheureuſe & avec lequel elle

(1) En 1762, on évaluoit ſon mobilier à plus de 500,000 livres. Lorſqu'elle ſe retira en 1780, on vendit chez elle publiquement, aux enchères, 4,000 paires de ſouliers & 800 robes.

On voit que Bertin-Turcaret n'avoit rien épargné pour plaire à ſa belle.

(2) Diſtillateur & fils de l'inventeur du baume qui porta ſon nom. Cet original, qui avoit ſes entrées à la Comédie-Françoiſe, étoit tous les ſoirs placé au balcon de gauche, où il avoit un ſiége réſervé. Il applaudiſſoit rarement &, au dire d'un contemporain, lorſqu'il y étoit porté, il ſe bornoit, afin de ſe moins déranger, à tirer une de ſes mains enfouie dans ſa veſte & en frappoit une certaine partie de ſon individu que ſon attitude nonchalante laiſſoit à moitié à découvert, & ſur laquelle une claque n'eſt pas un ſoufflet.

Il n'a jamais applaudi Mlle Contat qu'une ſeule fois, & de cette manière, ce qu'elle ne pouvoit lui pardonner.

eut hâte de divorcer, auſſitôt que la loi de ſeptembre 1793 le lui permit.

Elle s'étoit retirée à la clôture de 1780, avec 1,500 livres de penſion, &, voulant, ſans doute, faire oublier les égarements de ſa vie paſſée, elle ſe conſacra tout entière à des œuvres de bienfaiſance, pouſſant même ſi loin l'exercice de cette vertu que, ſur la fin de ſa vie, elle s'étoit dépouillée en faveur des pauvres de tout ce qu'elle poſſédoit. Ces ſentiments de charité n'étoient pas, du reſte, nouveaux chez Mlle Hus qui déjà, dans l'hiver rigoureux de 1776, avoit fait diſtribuer aux indigents ſix cents livres de pain par ſemaine.

La voyant tombée dans un dénuement preſque abſolu (1), ſes anciens camarades lui vinrent en aide en donnant, le 25 floréal an VII (14 mai 1799), une repréſentation à ſon bénéfice ſur le théâtre du Marais. Elle mourut le 18 octobre 1805, âgée de 74 ans. La Rochelle fut le ſeul membre de la Comédie qui aſſiſtât à ſon miſérable convoi.

La mère de Mlle Hus, d'origine noble, étoit devenue, on ne ſçait par quel concours de circonſtances, comédienne de campagne. En janvier 1760, elle avoit

(1) Le 6 vendémiaire an VI (26 ſeptembre 1795), le miniſtre fit demander à la Comédie-Françoiſe des renſeignements ſur le mérite & le talent de la demoiſelle Hus, dont la poſition eſt des plus lamentables, afin de le mettre en état de déterminer le droit qu'elle peut avoir aux récompenſes que la loi accorde aux artiſtes qui ſe ſont diſtingués dans l'exercice de leur profeſſion.

Le 16 octobre ſuivant, a lieu l'envoi des renſeignements demandés, avec les preuves à l'appui.

(*Archives nationales*.)

débuté à la Comédie-Françoife, dans les rôles *à caractère* & ne fut pas reçue. Elle eft l'auteur d'une comédie intitulée *Plutus, rival de l'Amour*, jouée avec fuccès à la Comédie-Italienne, le 2 feptembre 1756.

Mlle Hus a eu un frère, danfeur à l'Opéra pendant quelques années, puis fucceffivement maître de ballet en province & dans plufieurs Cours de l'Europe.

Augufte Hus, littérateur, chanfonnier, publicifte connu de nos jours, & qui avoit commencé par être lui-même danfeur & profeffeur de danfe, étoit un neveu de l'actrice qui fait l'objet de cette notice.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle HUS

1753	La Folie	*Les Hommes*, de Saint-Foix.
1754	Aphife	*Paros*, de Mailhol.
—	Polixène.	*Les Troyennes*, de Châteaubrun.
—	Célie	*Les Méprifes*, de P. Rouffeau.
1755	Sophie	*Philoctète*, de Châteaubrun.
1756	Colette	*La Gageure de Village*, de Seillans.
1760	Rofalie	*Les Philofophes*, de Paliffot.
—	Léonor	*Le Rival fuppofé*, de Saint-Foix.
—	Julie	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
1762	Mme de Lisban . . .	*Heureufement*, de R. de Chabannes.
—	Sophie..	*Le Caprice*, de Renou.
1763	Clariffe	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.
—	Angélique.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Une Comteffe. . . .	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
1764	Lucile	*Le Cercle*, de Poinfinet.
—	Julie	*L'Homme fingulier*, de Deftouches.
1768	L'Amour	*Hylas & Silvie*, de R. de Chabannes.

1769	La Comtesse.	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
1770	Amélie	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Lucile.	*Le Persiffleur*, de B. de Sauvigny.
1773	Angélique.	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Phalaë	*L'Amour à Tempé*, de Mme Falconnet.
1774	Agathe	*La Partie de Chasse*, de Collé.
1777	Fanchette.	*L'Inconséquent*, de Laujon.





DUBUS-PRÉVILLE
1753-1786.



MADEMOISELLE HUS.

1753-1780.

PIERRE-LOUIS DUBUS

dit PRÉVILLE

1753 — 1786

DUBUS, si célèbre sous le nom de Préville, est né à Paris, le 19 septembre 1721, & est mort à Beauvais, le 18 décembre 1799, à l'âge de soixante-dix-huit ans & trois mois.

Son père, à l'époque de sa naissance, étoit marchand & maître tapissier, rue des Mauvais-Garçons. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il devint contrôleur de la princesse de Bourbon-Condé, abbesse du Petit-Saint-

---

Extrait des registres de la paroisse Saint-Sulpice : « Le dimanche, vingt & un septembre mil sept cent vingt & un, a été baptisé *Pierre-Louis*, né d'avant-hier, fils de Pierre Dubus, marchand tapissier, & de Magdeleine Lechaume, son épouse, de cette paroisse. »

Antoine. Chargé d'une nombreufe famille (1), il élevoit avec peine fes enfants, dont celui qui fait l'objet de cette notice étoit le plus jeune, & la gêne dans laquelle il vivoit, aigriffant encore fon caractère naturellement peu indulgent, il fe montroit vis-à-vis d'eux dur & rigoureux. Il advint de cette façon d'agir que, dès que ceux-ci fe fentirent affez forts pour conquérir leur liberté, ils s'enfuirent d'un commun accord de la maifon paternelle. Le petit Louis voulut imiter l'exemple de fes frères ; mais vingt-quatre heures ne s'étoient pas écoulées, que ces jeunes étourdis, qui s'étoient d'abord réfugiés dans le jardin du Luxembourg, commencèrent à fentir les atteintes de la faim & réfolurent de retourner au logis paternel : feul, le plus jeune déclara qu'il ne les fuivroit pas.

Séparé de fes frères, le petit bonhomme erra dans le Jardin & arriva du côté du couvent des PP. Chartreux où travailloient des maçons. Leur ayant demandé s'il vouloient l'employer à leur fervice, ceux-ci y confentirent, & voilà notre futur comédien gâchant & portant l'auge comme s'il n'avoit jamais fait que ce métier-là. Le P. Dom Népomucène, procureur du couvent, ayant eu occafion de l'apercevoir tandis qu'il venoit infpecter les travaux, s'intéreffa à la figure du

(1) Il eut fept enfants, deux filles & cinq garçons : Deux des frères de Prévile prirent à fon exemple, la carrière du théâtre : Gabriel Dubus, qui fut attaché à la Comédie-Italienne, de 1719 à 1769, & Nicolas-François-Hyacinthe, danfeur figurant à l'Opéra, de 1754 à 1767.

jeune manœuvre & le prit en affection. Inftruit par lui de fon efcapade enfantine, il le retira des mains des ouvriers & voulut l'engager à retourner chez fon père, que le bon religieux avoit informé du lieu de fa retraite ; mais il rencontra, fur ce dernier point, une fi grande réfiftance chez fon protégé, qu'il n'infifta pas davantage (1). Dom Népomucène avoit un frère, M. de Vaumorin, qui jouiffoit d'une honnête aifance & dont tous les inftants étaient confacrés à la lecture & à l'étude : il lui confia le jeune Dubus. M. de Vaumorin entreprit de refaire fon éducation, qui avoit été fort négligée. Il prit plaifir à lui donner des leçons d'écriture, de grammaire françoife & même de latin ; puis il l'envoya, comme externe, dans une penfion du quartier de l'Eftrapade. Lorfqu'il eut atteint fa dix-feptième année, fes protecteurs le placèrent chez Me Bidault, procureur au Châtelet, & plus tard chez un notaire nommé Macquer. Il y rempliffoit fes devoirs avec zèle & exactitude ; mais la nature fe plaît fouvent à déjouer les plans les plus fages, les combinaifons les mieux arrêtées : il étoit écrit que Dubus feroit comédien ! Et cependant, M. de Vaumorin qui, de temps à autre permettoit qu'il allât à la Comédie-

(1) Le père de Préville mourut le 28 mai 1738, & fut inhumé le même jour en l'églife Saint-Pierre, fituée dans l'enclos extérieur de l'abbaye Saint-Antoine, en préfence de Jean Du Bus, fon fils aîné, de Pierre-Louis Du Bus ; (*Jal. Dictionnaire critique d'hiftoire & de biographie*), ce qui donneroit lieu de penfer qu'il y avait eu rapprochement entre le père & les fils.

Françoise, ayant remarqué en lui un penchant prononcé pour l'imitation, n'avoit rien négligé pour combattre ce goût, qu'il blâmoit fort, & avoit même fini par lui interdire tout à fait le spectacle. Il mourut, & son protégé, religieux observateur des volontés de celui qu'il avoit regardé comme un second père, n'osa pas les transgresser. Plus d'une année s'étoit écoulée depuis qu'il l'avoit perdu, lorsque quelques camarades l'entraînèrent malgré lui voir le *Légataire universel*, dans lequel Poisson, l'acteur alors en vogue, remplissoit le rôle de Crispin. Le lendemain, Dubus le reproduisit avec tant de fidélité, que son patron lui-même ne put résister au désir de l'entendre. Dès ce moment, la vocation du jeune homme étoit décidée : vainement le prudent praticien tenta de le détourner de sa résolution. Au bout de six mois qu'il avoit employés à prendre secrètement des leçons de Dehesse (1), il quittoit son notaire, après l'avoir remercié de ses bontés, &, adoptant le nom de *Préville*, il s'engageoit dans une troupe de campagne, tellement misérable, qu'elle faisoit payer le prix des places en légumes & autres denrées alimentaires. Il joua ensuite à Strasbourg, à Dijon, à Rouen & fut partout très-goûté. C'est dans cette dernière ville que survint un incident qui ne laissa pas d'exercer une salutaire influence sur son avenir. Seul, parmi les spectateurs qui l'applau-

(1) Acteur assez médiocre de la Comédie-Italienne, où il jouoit les *Valets*; réputé bon professeur.

diſſaient, un petit boſſu, très-aſſidu aux repréſentations, donnoit des ſignes d'improbation à l'adreſſe de Préville. Celui-ci, que cette critique inquiétoit, voulut en avoir le cœur net & pria le boſſu de s'expliquer : « Vous avez ſans doute du talent, lui répondit ſon « cenſeur ; mais vous faites fauſſe route : vous jouez « la farce & non la comédie. »

Monnet, ſur le bruit de ſa réputation, alla le voir à Rouen & il l'engagea pour la Foire Saint-Laurent, où Préville débuta, le 8 juin 1743, dans le rôle de Colin dans la *Servante juſtifiée*. Il ne fit, d'ailleurs, qu'un ſéjour paſſager ſur cette ſcène & la quitta pour aller diriger le théâtre de Lyon. Arnould Poiſſon étant mort le 25 août 1753, Préville fut appelé à la Comédie-Françoiſe pour le remplacer. A cette époque, cet acteur étoit déjà bien près de la perfection ; il s'efforçoit ſurtout de ſaiſir le naturel ſimple, la vérité dans le débit & s'appliquoit à n'être la copie de perſonne. Auſſi n'eut-il pas de peine à faire oublier celui auquel il ſuccédoit, acteur plaiſant ſans contredit, mais toujours uniforme.

Ses rôles de débuts furent Criſpin dans le *Légataire univerſel* (20 ſeptembre 1753), où il dépaſſa toutes les eſpérances, & Saint-Germain, de la *Famille extravagante*. Il parut ſucceſſivement dans un grand nombre d'ouvrages & ſon ſuccès alla toujours en augmentant. Cependant, ſelon le *Mercure de France*, trois rôles auroient fait exception : le Marquis, du *Joueur*, & les Valets, dans la *Surpriſe de l'Amour* & dans cette même

Famille extravagante qu'il avoit choiſie pour ſon début ; il y fut jugé médiocre. Mais la pièce de Bourſault, le *Mercure galant*, remiſe par lui au courant du répertoire, lui fournit l'occaſion de ſe relever de ce petit échec par un coup d'éclat. Le ſuccès qu'il y obtint dans les cinq rôles, particulièrement dans ceux de l'abbé Beaugénie & de La Riſſole fut prodigieux. Dans ce dernier perſonnage, où l'état d'ivreſſe & le ton libre de la ſoldateſque auroient pu offrir l'écueil d'une imitation trop baſſe, Préville ſçut le contenir dans des limites dont n'eut point à gémir le bon goût. La prononciation, le geſte, le regard, juſqu'au ſilence même, tout étoit vrai & pris ſur le fait. Louis XV l'ayant vu dans cette pièce, qu'il joua à Fontainebleau le 20 octobre, & dans Soſie d'*Amphytrion*, rôle qu'il affectionnoit, dit au maréchal de Richelieu : « Juſqu'ici j'ai reçu « les comédiens pour vous ; je reçois celui-ci pour « moi. Vous pouvez le lui annoncer. »

Préville reprit, peu de temps après, le rôle de Germon dans *Nanine ;* rôle preſque effacé dans les mains de Deſchamps (1), qui l'avoit établi, il devint dans les ſiennes le plus important de cette comédie.

Il joua d'origine le rôle de Freeport dans l'*Ecoſſoiſe* (1761), loin des yeux de Voltaire & ſans ſes conſeils ; mais ſon jugement étoit ſi ſûr, qu'il ne craignit pas de ſoumettre à l'illuſtre auteur quelques obſerva-

(1) Acteur qui avoit débuté en 1742 & qui mourut en 1754. Il n'étoit pas ſans quelque talent.

tions que celui-ci accueillit & dont il fit ſon profit.

Bientôt le talent de Préville ne connut plus de bornes & il ſe montra l'acteur le plus varié, tant dans l'ancien répertoire que dans le nouveau. Figaro, du *Barbier de Séville*, M. Jourdain, Criſpin, Hartley d'*Eugénie*, où il portoit le pathétique au plus haut degré; Michaud, de la *Partie de chaſſe*, le *Bourru bienfaiſant*, *Turcaret*, M. Pincé, M. de Clainville, Antoine, du *Philoſophe ſans le ſçavoir;* tous ces rôles de caractères ſi oppoſés atteſtèrent la flexibilité du jeu de ce comédien, qui mérita ſi bien d'occuper le premier rang parmi ceux qui honorèrent la ſcène françoiſe. Les étrangers ne peuvent lui oppoſer que Garrick (1) dans l'art ſi difficile & ſi rare de plier ſon talent à tous les genres & de ſaiſir tous les tons. Cette univerſalité eſt le triomphe de l'art : elle tient au ſentiment juſte & à l'étude approfondie du cœur humain. C'eſt là que Préville puiſoit cette étonnante vérité d'action, ce naturel exquis, cette force d'illuſion qui trompoit les yeux les moins complaiſants. On connoît l'anecdote du factionnaire placé dans les couliſſes, qui, le voyant un ſoir ſous l'habit de La Riſſole, la pipe à la bouche & dans l'attitude d'un homme ivre, s'oppoſoit à ſon entrée ſur la ſcène en lui diſant : « Camarade, ne « paſſez pas ! vous me ferez mettre aux arrêts (2). »

(1) Garrick, qui fut l'ami de Préville, appeloit celui-ci l'*Enfant de la nature*.

(2) « La perfection de ſon jeu « étoit telle, a dit D'Azincourt, « dans ſon *Eloge de Préville*, qu'il « étoit impoſſible de lui faire rai- « ſonnablement la moindre obſer-

Préville pouſſoit ſi loin l'amour de ſon art, qu'en 1777, les ſifflets ayant été interdits par ordre, il eut le courage de le regretter hautement « pour les oc« caſions, diſoit-il, où il lui arrivoit de commettre « des fautes. »

Au profond ſentiment de ſes rôles, ce grand comédien joignoit le talent de bien couper, de bien parler les vers ; il en faiſoit ſentir le nombre, ſans peſer ſur les ſyllabes. Cet art fut pouſſé par lui juſqu'à la perfection.

Après une carrière ſi bien remplie, de trente-trois années, Préville qui, depuis quelque temps déjà, ſongeoit à ſe repoſer, ſe retira le 11 mars 1786 (1). Lui & ſa femme allèrent habiter Senlis où ils jouiſſoient d'une honorable aiſance, due aux penſions qu'ils te-

« vation... Jamais il ne ceſſa d'ê« tre aux yeux des ſpectateurs le « perſonnage qu'il repréſentoit. « Préville ne dédaignoit pas un « petit rôle; il l'embelliſſoit & le « faiſoit déſirer par les premiers « comiques. »

Lu à la ſéance du Lycée, le 19 ventôſe, an VIII (10 mars 1800).

(1) Préville, fut à cette occaſion, l'objet d'une diſtinction bien flatteuſe de la part de ſes ſupérieurs :

« .....Avons accordé au ſieur « Préville, conformément aux rè« glements, la penſion de 2,475 « livres, à raiſon de trente-trois « années de ſervice, & lui avons « accordé la permiſſion de ceſſer « ſon ſervice à la Cour & à la « ville.

« Satisfait, autant qu'on peut « l'être, de ſa conduite & de ſon « zèle, & voulant lui donner des « preuves de notre contentement, « & ajouter à ſon congé des grâces « & des faveurs qu'il a méritées, « nous le conſervons ſur les états « de la Maiſon du Roy, comme « attaché particulièrement à ſon « ſervice.

« Maréchal DE RICHELIEU,
« DUC DE DURAS. »

(*Archives nationales.*)

noient de la Comédie & de la munificence royale (1).

Dès la première année de sa résidence dans cette ville, Préville prit à cœur d'y fonder la Société philanthropique, chargée de secourir les indigents. Telle étoit l'estime qui l'entouroit, qu'il fut nommé, en 1788, officier de l'élection : qu'en 1789, il fit partie du Comité permanent, institué pour la sûreté de Senlis, & qu'en 1790 & 1791, il devint membre de la Municipalité.

Il avoit acquis aux portes de la ville, du fruit de ses économies, une belle propriété où il menoit avec sa femme une existence heureuse & considérée, étant à l'envi, l'un & l'autre, recherchés dans les meilleures maisons de la ville & des environs, & honorés des bontés particulières du prince de Condé. Rien ne devoit donc faire présumer que Préville remontât jamais sur le théâtre. Cependant, en 1791, cinq ans après sa retraite, il consentit, sur les sollicitations des Comédiens françois, qui ne jugèrent pas de moyen plus propre à conjurer leur mauvaise fortune, à donner plusieurs représentations qui attirèrent, en effet, l'affluence. Mais sa mémoire lui faisant complètement défaut, Préville retourna à Senlis. Peu de temps après, il eut la douleur de perdre un fils & une fille (2). Il

(1) Il faut croire que l'union de Préville & de sa femme n'avoit pas été exempte de nuages ; car, nous voyons dans l'*Almanach des Spectacles*, que, pendant l'espace de cinq années, de 1765 à 1770, ils n'habitoient plus sous le même toit.

(2) Cette fille avoit épousé Levacher de Charnois, littérateur, que ses opinions royalistes firent massacrer au 2 septembre.

ne lui resta plus de ses enfants que sa fille aînée qui avoit épousé le payeur général du département de l'Oise (1). C'est auprès d'elle, à Beauvais, qu'il se retira après la mort de sa femme, à qui il avoit toujours été tendrement attaché, & c'est dans cette ville qu'il finit ses jours.

Malgré l'affoiblissement de ses organes, Préville avoit voulu s'associer à la joie de ses anciens camarades que le 9 thermidor rendoit à la liberté, & il accourut de nouveau se joindre à eux dans la belle salle du faubourg Saint-Germain. Il y resta depuis le 20 août 1794 jusqu'au 11 février 1795; mais c'est tout ce qui lui fut permit de tenter. Depuis assez longtemps déjà, sa raison, troublée par les chagrins, par l'appréhension des événements, par les malheurs privés, l'abandonnoit fréquemment. On raconte qu'à une des représentations du *Mercure galant*, lorsque la salle retentissoit encore du bruit des applaudissements qu'il y avoit mérités, il dit à son neveu Champville (2) : « Il « est tard... nous voici dans la forêt; vois comme elle « est noire... Nous aurons de la peine à nous en tirer. « — Hé! mon oncle, lui répondit celui-ci, c'est une « toile peinte qui vous trompe. Vous venez de jouer

(1) De ce mariage est issu un homme de lettres, romancier, Alexandre-Furcy Guesdon, connu dans la première moitié de ce siècle sous le pseudonyme de *Mortonval*.

(2) Ce Champville étoit Etienne, fils de Jean Dubus. Il débuta à la Comédie-Françoise, le 7 mai 1783 & ne fut reçu qu'en 1792. Ce comédien, dont l'emploi étoit moins brillant qu'utile, ne s'éleva jamais au-dessus de la médiocrité. Il est mort le 5 avril 1802.

« La Riſſole ; vous traverſez le théâtre pour aller vous « habiller en procureur & en abbé. — Tu as raiſon, « reprit Préville, revenant à lui-même. Ne me quitte « pas. C'en eſt fait ! je ne jouerai plus la comédie. » Il acheva la pièce & ne reparut plus déſormais ſur la ſcène.

Incapable de jalouſie, placé trop haut, d'ailleurs, pour être acceſſible à ce ſentiment, ce grand comédien ne ſe montra jamais avare de ſes conſeils : il aimoit à encourager, à développer les talents. Il forma trois élèves qui, toutes, ont laiſſé un nom dans les faſtes de la Comédie-Françoiſe : Mlles Luzy, Jolly & Louiſe Contat. Dans ſa vieilleſſe, tous les acteurs de ſon théâtre l'appeloient *papa*. Il voyoit dans cette expreſſion le témoignage de leur affection & de leur reſpect. Chaque fois qu'un d'eux alloit lui dire : « Papa, « j'ai un rôle nouveau à étudier... Voulez-vous me « donner une leçon ? — Volontiers, répondoit-il ; « mets-toi là & cauſons-en. »

C'eſt à Préville que l'on auroit pu appliquer ces vers de la *Métromanie* :

« C'eſt un fort galant homme, excellent caractère,
« Bon ami, bon mari, bon citoyen, bon père. »

Ainſi que quelques-uns de ſes collègues, Préville avoit été nommé, à la formation de l'Inſtitut, membre de la 3e claſſe.

ROLES CRÉÉS PAR PRÉVILLE

1753	Pasquin	*Le Dissipateur*, de Destouches.
1754	Un Musicien.	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Portelance.
—	Crispin	*Les Tuteurs*, de Palissot.
1756	Blaise	*La Gageure de Village*, de Seillans.
1758	Le Fermier	*Le faux Généreux*, de Bret.
—	Verner	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
1759	Desmazures.	*La fausse Agnès*, de Destouches, retouché par de Belle Cour.
1760	Crispin	*Les Philosophes*, de Palissot.
—	Freeport	*L'Ecossaise*, de Voltaire.
—	Géronte.	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
1761	Alcimon.	*Le Financier*, de Saint-Foix.
—	Crispin	*Les fausses Apparences*, de de Belle Cour.
1762	Le Bailli	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Dasmana	*Le Caprice*, de Renou.
—	Pincé.	*Le Tambour nocturne*, de Destouches.
—	Lisban.	*Heureusement*, de R. de Chabannes.
1763	Sudmer.	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.
—	Orgon	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Dumont.	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
1764	Lépine	*L'Epreuve indiscrète*, de Bret.
—	Pasquin	*L'Amateur*, de Barthe.
—	Mowbrai	*La Jeune Indienne*, de Chamfort.
—	Le Médecin.	*Le Cercle*, de Poinsinet.
—	Pasquin	*L'Homme singulier*, de Barthe.
1765	Merlin.	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
—	Erafte.	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
—	Antoine.	*Le Philosophe sans le sçavoir*, de Sedaine.
—	Germon.	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
1767	Hartey	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	Mondor.	*Les fausses Infidélités*, de Barthe.
—	Rigaudon.	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Stukely	*Beverley*, de Saurin.

1763	Clainville	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Frontin	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.
1769	L'Abbé & le Financier	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
—	Franck	*L'Orphelin anglois*, de Bongal.
—	Frontin	*Le Mariage interrompu*, de Cailhava.
1770	Aurelly	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Kaled.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	David.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Falbaire.
—	Un vieux Payſan. .	*L'Heureuſe Rencontre*, de Mmes Chaum. & Rozet.
—	Géronte.	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
1772	Eraſte.	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Sofie..	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Dave.	*Alcidonis*, de La Sauſſaye.
—	Saint-Alban.	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Michau	*La Partie de Chaſſe*, de Collé.
1775	Tezèle	*Albert Ier*, de Le Blanc.
—	Figaro.	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
—	Saint-Géran.	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Saint-Brice.	*Le Malheureux imaginaire*, du même.
1777	Polidor	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
—	Saint-Germain. . . .	*L'Amant bourru*, de Monvel.
—	Le Mis des Alluets. .	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
—	Gercour.	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
1778	Borchamp.	*L'Impatient*, de Lantier.
—	Lord Arlington . . .	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
—	Le Baron	*L'Amour françois*, de Rochon de Chabannes.
1779	Momus	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
1782	Molière	*Molière à la nouvelle ſalle*, du même.
—	Paſquin.	*L'Homme dangereux*, de Paliſſot.
—	Un Cocher	*Les Courtiſanes*, du même.
1783	Frontin	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.
1784	Brid'oiſon	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

MAGDELEINE-MICHELLE-ANGÉLIQUE DROUIN

Femme de P.-L. DUBUS

dite MADAME PRÉVILLE

1753 — 1786

MADEMOISELLE DROUIN, née au Mans, le 17 mars 1731, étoit comédienne au théâtre de Lyon, où elle eut pour camarade Préville. Celui-ci étoit joli homme & son jeu annonçoit un acteur de talent. Il lui plut & elle s'attacha à lui. Leur liaison fut légitimée quelques mois après par leur mariage qui eut lieu le 31 octobre 1750, à Saint-Laurent, pendant un voyage qu'y fit Préville pour voir à Paris, sa mère, restée veuve. Ils retournèrent ensuite

Extrait des registres de la paroisse Saint-Benoît, au Mans : « Le dix-sept mars mil sept cent trente & un naquit, &, ce même jour, fut baptisée *Magdeleine-Michelle-Angélique* Drouin, du légitime mariage de Jacques Drouin & de Michelle Salle. »



MADAME PREVILLE

1753-1786

à Lyon. Préville ayant été appelé à la Comédie-Françoise à la mort de Poiſſon, elle vint le rejoindre trois mois après, &, le 28 décembre 1753, elle débuta par le rôle principal d'*Inès de Caſtro*. Elle joua enſuite Henriette dans *les Femmes ſçavantes*, Julie dans *la Pupille*, Agnès dans *l'Ecole des Femmes*, Roſalie dans *Mélanide*, & termina ſes débuts, le 12 janvier 1754, par le rôle de Zaïre.

On reconnut chez cette actrice de la décence & un grand uſage de la ſcène; mais on la jugea froide & elle ne fut pas admiſe (1). Cependant, le rang élevé que déjà Préville avoit conquis dans ſa Société, l'autorité que lui donnoient ſon talent & ſa ſupériorité, aplanirent les obſtacles devant ſa femme qui, à la clôture de 1756, fut reçue à l'eſſai. Elle reparut par le rôle de la confidente Stratonice dans *Polyeucte* (le lundi 5 juillet). Moins d'une année après, le 8 mars 1757, elle reçut ſon ordre de réception, & toujours grâce à l'influence qu'exerçoit ſon mari, avec un quart de part. Mme Préville s'efforça de juſtifier par un zèle ſoutenu la faveur dont elle avoit été l'objet, & ſe réſigna aux humbles rôles de confidentes, qu'elle ne ceſſa de remplir avec tout le ſoin & l'application dont elle étoit ſuſceptible. Bien qu'en agiſſant de la ſorte, elle ne fit qu'accomplir un devoir, il n'en eſt pas moins

(1) On lit dans une lettre inédite du chevalier de Mouhy adreſſée à Cizeron-Rival, libraire à Lyon, le 16 novembre 1754, le paſſage ſuivant: « Préville demande à ſe retirer « à cauſe des refus conſtants qu'on « fait de ſa femme. »

certain qu'elle rendit, par ſon abnégation d'amour-propre, un réel ſervice à l'art; car ceux qui connoiſſent le théâtre, n'ignorent pas combien un bon *confident* ſert un premier rôle; combien il contribue à l'effet de la repréſentation. Outre cet emploi ſecondaire, Mme Préville jouoit encore en double les *petites amoureuſes*. Plus tard, après la retraite de Mlle Gauſſin, elle aborda avec ſuccès les *grandes coquettes*. Elle ſuccéda enſuite à Mlle Du Meſnil dans l'emploi des *mères nobles*, & c'eſt de cette époque ſurtout, que date ſa réputation.

Dans l'ancien répertoire, elle joua le rôle de la Baronne dans *Nanine*, de manière à y laiſſer des ſouvenirs; il en fut ainſi de celui d'Elmire dans le *Tartufe*. Cette actrice eut également toutes les qualités néceſſaires pour bien jouer le rôle de Célimène, auquel elle renonça trop tôt; mais elle fut guidée, en prenant cette réſolution, par un ſentiment de modeſtie peu commun. Elle craignit, dit-on, d'être trop marquée pour un rôle qui exige, il eſt vrai, une figure jeune, mais bien plus encore un talent conſommé. En 1760, lorſque Mme Grandval ſe retira, Mme Préville s'empara du rôle de la Marquiſe, que la première jouoit ſi bien dans *la Surpriſe de l'Amour*, & elle s'en acquitta avec aplomb, eſprit & fineſſe. Elle ſe montra parfaite dans la Comteſſe, du *Legs* (1), même après Mlle Dangeville, & il ne falloit rien moins que l'appui de ſon

(1) Repréſenté le 11 juin 1736.

talent, uni à celui de ſon mari dans le rôle du Marquis, pour rendre attachante la repréſentation d'un ouvrage qui demande, pour être ſupportable, à être joué avec perfection. Un de ſes bons rôles fut encore celui de la Baronne dans *Turcaret*, qui n'eſt au fond que celui d'une courtiſane adroite, & dont elle ſçavoit adoucir les teintes, un peu forcées, avec une habileté & un tact remarquables.

La Comédie-Françoiſe offrit, le 22 mars 1781, deux ſingularités qui amuſèrent beaucoup le public & qui avoient été motivées par la néceſſité d'empêcher ce ſoir là le relâche dont la Comédie ſe trouvoit menacée par l'indiſpoſition de quelques acteurs & le ſervice de la Cour. Mme Préville, après avoir joué dans *Nanine* le rôle de la marquiſe d'Olban, où elle étoit ſi remarquable, ſe montra ſous la robe de bure de Martine, la femme de Sganarelle; & Mlle de Raucourt qui avoit joué le rôle de la vieille Baronne, dans la première pièce, remplit celui de la Nourrice dans la ſeconde.

Mme Préville étoit très-aimée & très-eſtimée du public. Dans le printemps de 1766, une maladie grave la tint longtemps éloignée du théâtre. Lorſqu'elle y fit ſa rentrée, le 9 juillet, dans *l'Écoſſoiſe* & dans *le Legs*, les applaudiſſements qui l'accueillirent l'empêchèrent de parler. Ce témoignage de la ſympathie des ſpectateurs s'adreſſoit moins encore au talent de l'artiſte qu'à la perſonne elle-même. Son émotion fut ſi vive qu'elle ne put retenir ſes larmes, & reſta quelque temps avant de pouvoir commencer ſon rôle. Auſſi

peut-on affirmer, sans exagération, que sa retraite, qui eut lieu en 1786, le même jour que son mari, excita des regrets universels. Tous deux s'établirent à Senlis.

Entourés de leur famille & jouissant d'une honorable aisance, due à leurs travaux, ils y auroient coulé des jours heureux, si les malheurs publics n'étoient aussi venus les atteindre dans leur existence & rendre pénibles leurs dernières années.

Abreuvée de chagrins par la perte successive de deux de ses enfants, par celle d'une partie de sa fortune & par l'altération des facultés mentales de son mari, Mme Préville mourut à Senlis, le 7 mai 1794, laissant après elle la mémoire d'une actrice « qui fut « un modèle de décence, de dignité, de noblesse, « d'esprit & d'intelligence (1), » &, ce qui est mieux encore, la réputation d'une femme de bien.

(1) Discours de clôture, prononcé par Saint-Phal, le 1er avril 1786.

ROLES CRÉÉS PAR Mme PRÉVILLE

1754	Céliane.	*Le Jaloux*, de Bret.
—	Clio	*Les Adieux du Goût*, de Patu & Portelance.
1759	La Baronne.	*La fausse Agnès*, de Destouches.
1760	Fanie	*Tancrède*, de Voltaire.
—	Cidalise.	*Les Mœurs du temps*, de Saurin.
—	Sérame	*Zulime*, de Voltaire.
1762	Faustine.	*Irène*, de Boistel.

1762	Dorimène	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Ema.	*Zémire*, de De Belloy.
—	La Bar^ne^ de Folmont.	*Le Caprice*, de Renou.
1763	Julie	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Mme Forlife	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Laure.	*Blanche & Guiſcard*, de Saurin.
1764	Céliante.	*L'Amateur*, de Barthe.
—	Araminte	*Le Cercle*, de Poinſinet.
1765	Béliſe	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
—	Germaine.	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
1767	Mme Murer	*Eugénie*, de Beaumarchais.
—	Zélide	*Les Deux Sœurs*, de Bret.
1768	Dorimène.	*Les fauſſes Infidélités*, de Barthe.
—	Mme Verneuil	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Mme Béverley	*Béverley*, de Saurin.
—	Mme de Clainville. .	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Mme Dorigny	*Les Deux Frères*, de Moiſſy.
1771	Mme Sonbrige	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Quingey.
—	Mme Daunay.	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de Mme de ..... (Saint-Chamont.)
—	La Marquiſe.	*Le Perſiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Mme d'Alancourt. . .	*Le Bourru bienfaiſant*, de Goldoni.
—	Mme de Melcour. . .	*La Mere jalouſe*, de Barthe.
1773	Eupoſie.	*Alcydonis*, de La Sauſſaye.
1774	Margot	*La Partie de Chaſſe*, de Collé.
1775	La Marquiſe.	*Le Célibataire*, de Dorat.
1778	Mme de Melſon. . . .	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
—	La Comteſſe.	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
—	La Préſidente	*L'Amour françois*, de R. de Chabannes.
1779	Calliope	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
1780	Julie	*Clémentine & Déſormes*, de Monvel.
1782	Mme Melcour	*Le Flatteur*, de Lantier.



FRANÇOIS-RENÉ

MOLÉ

1754 — 1802

FRANÇOIS-RENÉ MOLÉ eſt né à Paris, le 24 novembre 1734, & eſt mort dans la même ville, le 11 décembre 1802. Quelques biographes, entre autres Le Mazurier, ont cru que ſon nom propre s'écrivoit *Molet* : c'eſt une erreur, dont il eſt facile de ſe convaincre par la vérification des actes civils.

On a dit également que ſon père étoit graveur, ce qui n'eſt pas plus exact ; il exerçait la double profeſſion de peintre & de ſculpteur. Atteint d'une maladie de poitrine qui l'enleva jeune encore, ſon talent

---

Extrait des regiſtres de Saint-Barthélemy : « *François-René*, né le 24 novembre 1734, baptiſé le lendemain 25, fils de François Molé, maître peintre-ſculpteur, & de Louiſe Sciot, ſa femme, de cette paroiſſe. »



MOLÉ

1754-1802

étoit d'ailleurs peu productif. Molé n'avoit que quatorze ans lorsqu'il le perdit : aussi son éducation avoit-elle été fort négligée. Cependant, M. Blondel de Gagny, intendant des finances, s'intéressant à lui, l'admit dans ses bureaux avec des appointements modestes, il est vrai, mais bien suffisants pour rémunérer le travail à peu près négatif de son commis. En effet, Molé, dont c'étoit la moindre préoccupation, préludant à ses succès futurs, employoit presque tout son temps à réciter des fragments de tragédie & de comédie, après avoir rangé autour de son bureau les chaises destinées à remplacer les spectateurs absents, au lieu de faire les écritures dont on le chargeoit. C'est au milieu d'un semblable exercice que M. Blondel de Gagny le surprit un jour; mais loin de se fâcher, ayant, au contraire, crut reconnoître en Molé des dispositions particulières, il se plut à les encourager &, à partir de ce moment, lui laissa toute liberté de s'abandonner à ses goûts favoris, poussant même la bonté jusqu'à lui conserver son traitement.

Molé ne manqua pas d'user de cette facilité, &, chaque soir, le parterre de la Comédie-Françoise le comptoit au nombre de ses plus fidèles habitués. Bientôt cela ne lui suffit plus & il brûla du désir d'essayer ses propres forces. S'étant affilié à une société d'amateurs qui jouoient la comédie au Temple, il y montra des dispositions si brillantes, que les Gentilshommes de la chambre crurent devoir lui accorder un ordre de débuts, quoiqu'il n'eût pas atteint sa vingtième année

& n'eût jamais joué ſur un théâtre de province : ce qui étoit contraire à tous les uſages.

Le 7 octobre 1754, il débutoit donc à la Comédie-Françoiſe par les rôles de Britannicus & d'Olinde dans *Zénéide* (1). Il joua enſuite ceux de Séïde & de Néreſtan. On lui trouva une jolie figure & de la grâce ; mais ſa voix parut foible & ſa déclamation ampoulée, défauts que l'expérience & l'âge pourroient corriger. Le parterre avoit alors le droit d'être difficile ; auſſi ſes arrêts étoient-ils reſpectés. Le débutant fut encouragé, mais ne fut point reçu.

Six ans plus tard, le lundi 28 janvier 1760, Molé, qui avoit paſſé tout ce temps ſur les ſcènes de province, tenta une ſeconde épreuve dans le rôle d'Andronic. On jugea qu'il avoit acquis, &, en 1761, il fut reçu pour les troiſièmes rôles tragiques & comiques. Une fois entré dans la place, Molé n'eut plus qu'une ambition : celle de conquérir le titre de *ſociétaire de la Comédie-Françoiſe* que, dès ſon enfance, il tenoit pour l'apogée de la gloire humaine. Il ſe livra à un travail inceſſant & ſes progrès devinrent ſi rapides, en moins de ſept années écoulées depuis ſon admiſſion, qu'il étoit regardé comme un des membres les plus diſtingués de ſa Société. Moins d'un an après ſa réception, il avoit obtenu la part entière. Bien que Grandval & Belle Cour lui laiſſaſſent rarement l'occaſion de les remplacer, il trouva dans ſon emploi des

(1) Comédie en un acte & en vers, de Cahuzac, jouée le 13 mai 1743.

rôles qui le mirent à même de prouver ſon aptitude, &, dès lors, les auteurs n'héſitèrent plus à l'employer dans les pièces nouvelles. La première dans laquelle il excita une impreſſion très-vive, fut *Heureuſement*, comédie en un acte, de Rochon de Chabannes, repréſentée le 29 novembre 1762. Il s'y chargea du rôle de Lindor, que l'auteur vouloit d'abord donner à une femme; &, grâce à la perfection de ſon jeu, cet ouvrage, aſſez inſignifiant par lui-même, obtint un ſuccès de vogue. Il en fut de même du *Cercle* (1) qui, au moins, avoit le mérite de peindre fidèlement les mœurs de l'époque. Molé y rempliſſoit le rôle du colonel qui fait de la tapiſſerie, & il ſut reproduire avec une vérité ſi piquante les ridicules des jeunes nobles, que ceux-ci, au lieu de ſe corriger, accoururent en foule pour l'étudier & ſe perfectionner d'après lui.

Il ſeroit trop long d'entrer dans le détail des rôles établis par cet acteur éminent pendant le cours d'une carrière théâtrale de quarante-deux années. Rappelons ſeulement les principaux : Deſronais (1763); Wanderk fils du *Philoſophe ſans le ſçavoir* (1765); Dormilly des *fauſſes Infidélités* (1768), rôle qu'il affectionnoit particulièrement; Béverley (1768), compoſition amphibie, dans laquelle il produiſit des effets ſi déchirants, que Mlle Clairon, qui n'étoit pas prodigue d'éloges, ne put s'empêcher de lui rendre un témoignage

(1) Comédie en un acte & en proſe, de Poinſinet, jouée le 7 ſeptembre 1764.

éclatant; Saint-Albin du *Père de famille* (1761); Morinzer de l'*Amant bourru* (1777), dont le ſuccès opéra, ſur la ſcène même, une réconciliation entre lui & Monvel, diviſés depuis lontemps pour des raiſons qui ſont reſtées inconnues.

Après la mort de de Belle Cour, ſurvenue en 1778, Molé hérita de ſa ſucceſſion & ſe trouva en chef dans le grand emploi de la comédie; & afin de répondre par un coup d'éclat aux alarmes, vraies ou fauſſes, miſes en avant par ſes partiſans & ſes envieux, il s'attaqua au rôle coloſſal du *Miſanthrope*, &, dès le premier jour, il y excella. Il n'avoit pas encore tout à fait renoncé à la tragédie; mais à la repriſe, en 1781, du *Nicomède* de Corneille, & du *Pyrrhus* de Crébillon, il reſta au-deſſous de Le Kain (1) & de Dufreſne, & ces deux tentatives, également infructueuſes, le convainquirent qu'il devoit ſe renfermer dans le genre comique où il avoit égalé Grandval & ſurpaſſé de Belle Cour.

Nous allions omettre un épiſode de la vie de Molé qui ſert peut-être autant à peindre les mœurs du temps qu'à conſtater à quel degré de faveur il étoit monté dans les ſympathies du public. Ayant été atteint, au mois d'octobre 1766, d'une fluxion de poitrine, tout

(1) « Le Kain mettoit dans le rôle de *Nicomède* cette ironie amère d'une grande âme, profondément bleſſée d'être méconnue : Molé y apportoit un perſiflage piquant qui ſe rapprochoit plus du ton de la comédie que de la nobleſſe de la tragédie. »

(*Lettre autographe de Coſte à Antoine.*)

Paris fut en peine; il sembla qu'une calamité publique étoit imminente. Chaque soir le parterre demandoit des nouvelles de son acteur chéri; & tous les matins, une longue file de voitures les attendoient à sa porte; lors de sa convalescence, sur le bruit qui se répandit que son médecin lui avoit prescrit l'usage de vins généreux, plus de deux mille bouteilles lui furent envoyées par des personnages de la plus haute condition. Bien plus, afin de l'indemniser des frais causés par sa maladie, on organisa une représentation à son bénéfice (1) & le prix du billet fut fixé à un louis. On raconte, à ce sujet, que si l'impatience étoit grande chez le public de revoir Molé, celui-ci n'étoit pas moins impatient de reparoître sur la scène. « Il ne sera jamais assez tôt « pour ma gloire! » disoit-il au docteur Bouvard, son médecin. — « Prenez garde, lui répondit celui-ci; « on a blâmé Louis XIV d'avoir abusé de ce mot... « *ma gloire!* (2). »

(1) Cette représentation eut lieu, le 18 février 1767, sur le théâtre particulier du baron d'Esclapon, à la barrière de Vaugirard. Elle produisit 24,000 livres. Elle étoit composée de la tragédie de *Zelmire* & de l'*Epoux par supercherie*. Les forces de Molé ne lui permettant pas de jouer le rôle d'Ilus, dans la tragédie, il y fut remplacé par Le Kain. Clairon, quoique retirée du théâtre, tint à y jouer le rôle de Zulime.

(2) Il reprit son service, le mardi 10 janvier 1767, dans le rôle de Sainville fils, de la *Gouvernante;* les applaudissements l'accueillirent avec la dernière vivacité. Il s'arrêta d'abord un instant dans le fond du théâtre & vint ensuite sur le devant de la scène, où après avoir demandé la permission à Mme la comtesse de La Marche & à Mme la princesse de Lamballe, qui étoient dans la même loge, il dit d'une voix basse & pénétrée :

Comme il eſt un revers aux plus belles médailles, les épigrammes ne ſe firent pas faute de châtier la ſuperbe du comédien, & les Mémoires de Bachaumont n'ont eu garde d'omettre une chanſon ſatirique, attribuée au chevalier de Boufflers, qui courut le monde à propos du grand ſinge de Nicolet, tombé malade à la même époque, & dans laquelle les alluſions mordantes ne ſont pas épargnées. Nous citerons ce couplet :

« L'animal, un peu libertin,
« Tombe malade un beau matin;
« Voilà tout Paris dans la peine...
« On crut voir la mort de Turenne ;
« Ce n'étoit pourtant que Molet,
« Ou le ſinge de Nicolet (1). »

Molé étoit naturellement d'un caractère affable & enjoué ; mais on croira facilement que des ſuccès auſſi prolongés que les ſiens aient fini par lui inſpirer une

« Meſſieurs, je dois à vos lumières « mes progrès, ma ſanté à vos « ſoins empreſſés. Il eſt des mo- « ments heureux où l'expreſſion « manque ; je ne puis que ſentir. »

(*Manuſcrit de la Bibliothèque nationale.*)

(1) « Inſtruit de la facilité avec « laquelle les comédiens chargés « de l'examen des pièces du Bou- « levard, les laiſſent paſſer, nous « autoriſons le choix fait, par le « comité, des ſieurs Molé & Mon- « vel, en leur enjoignant d'être « plus ſtricts à ne laiſſer paſſer au- « cune pièce qui puiſſe reſſembler « à une comédie.

« 6 août 1781.

« Maréchal DE DURAS. »

(*Arch. nation.*)

Comme on voit, Molé avoit là un moyen de vengeance bien commode ! On ne dit pas qu'il en ait uſé.

certaine dofe de fatuité. On connoît l'anecdote du rouleau de papier blanc, prétendu manufcrit, que lui avoit remis un auteur qui défiroit avoir fon avis, & que le comédien lui reftitua, de guerre laffe, & après d'interminables délais, en exprimant fon opinion fur l'ouvrage qui n'exiftoit pas. Ce fait, qui n'eft peut-être qu'un conte inventé à plaifir, a donné lieu à un proverbe intitulé : *La Matinée du Comédien de Perfépolis* (1). Cafimir Delavigne a tiré un affez heureux parti de cette hiftoriette dans fa pièce des *Comédiens*.

Cependant le talent de Molé mûriffoit avec l'âge, &, fans avoir rien perdu de fa grâce, gagnoit en profondeur (2). L'*Optimifte*, les *Châteaux en Efpagne*, Alcefte du *Philinte de Molière*, qu'il jouoit d'une manière fupérieure, & Dubriage du *Vieux Célibataire*, mirent le fceau à fa réputation. Ce rôle fut le dernier qu'il établit jufqu'à l'incarcération des Comédiens françois, dont il eut le tort impardonnable de ne pas partager le fort.

Molé, dès 1789, avoit adopté les idées révolutionnaires (fans toutefois les mettre par lui-même en pratique), & ce fut à caufe de fon *civifme* bien connu qu'il échappa à la captivité de fes camarades, quoiqu'à

(1) Par Audriette, 1783.

(2) Il avoit, malgré les années, confervé une figure aimable, une phyfionomie douce & riante, un organe net, un fon de voix qui alloit au cœur. Sa figure & fon talent avoient furvécu à fon âge, & il auroit pu dire ce que Moncrif répondit à Louis XV qui lui donnoit quatre-vingts ans :

« C'eft mon baptiftaire qui « les a. »

cette époque, il se soit répandu dans le public, pour expliquer cette exception, certains bruits dont nous ne voulons pas réveiller le souvenir. Du reste, ce n'étoit pas un méchant homme que Molé, & il est permis de croire que la peur entroit pour beaucoup dans son jacobinisme (1).

Son état de fortune n'étoit pas ce qu'il auroit dû être à la suite d'une carrière aussi brillante (2); aussi

(1) Ce qui le prouveroit, c'est le soin qu'il prit alors d'inscrire sur son logis (rue du Sépulcre, aujourd'hui rue du Dragon) : « C'est « ici que demeure le républicain « Molé. »

(2) « Le citoyen Molé a des « dettes occasionnées par la perte « de son privilége du spectacle de « Rouen, acquis en mai 1789, « pour sauver à son frère aîné (*) « l'horreur d'une banqueroute.

« Il a servi quarante ans le pu- « blic françois; il a perdu ses « places de professeur & ses pen- « sions, faisant 11,400 livres par « an.

« Il a une maison lourde & ne « peut l'alléger, parce qu'elle est « ancienne & composée de braves « frères & de sœurs qui sont chez « lui depuis 15, 20 & 26 ans, sa « fille, l'enfant de sa fille, son frère « & les indigents qui s'offrent à lui.

« Il a pour 34,000 livres d'enga- « gements faits, et 8,000 livres « par an, & 25,000 livres de det- « tes éparses.

« Il vient de signer pour le théâ- « tre du faubourg Germain une « souscription de 6,000 livres par « an d'appointements; il l'auroit si- « gnée à moins, tant il est confiant « dans la justice du Comité de

(*) Molé d'Alainville débuta à la Comédie-Françoise en 1758; il n'y fit qu'un séjour passager. En 1770, d'Alainville reparut sur cette scène, mais malgré la protection de son frère, il fut obligé, une seconde fois, de retourner en province où il ne cessa de végéter jusqu'à sa mort, arrivée en 1818.

Calixte-Augustin, son jeune frère, qui avoit également embrassé la carrière théâtrale, où il ne fut qu'un très-médiocre comédien, y renonça & trouva un petit emploi aux Invalides de Versailles. Cette ressource étant venue à lui manquer, il tomba dans la misère & mit fin à ses jours en se jetant dans la Seine, le 4 septembre 1818.

La Comédie-Françoise faisoit à Mme Raymond, fille du célèbre Molé, une pension de 1,200 fr. dont en 1817, elle consentit à abandonner le tiers à son oncle Calixte.

ſe vit-il contraint par la néceſſité, en pleine Terreur, d'accepter un engagement peu rétribué dans la troupe formée par la demoiſelle Montanſier. Ce fut ſur cette nouvelle ſcène qu'il ne rougit pas de proſtituer ſon beau talent dans l'ignoble rôle de Marat (1), tandis que preſque tous ſes anciens camarades gémiſſoient en priſon.

Après le 9 thermidor, il rejoignit ceux d'entre eux qui s'étoient réfugiés au théâtre Feydeau. C'eſt là qu'il établit ſon dernier rôle, celui du Père, dans le *Confident par haſard* (2), où le public ſaiſiſſoit avec empreſſement l'application que lui offroit ce vers :

« Mon acte de naiſſance eſt vieux... & non pas moi. »

pour couvrir de ſes applaudiſſements ce grand comédien.

« Salut public, qui ne voudra ni
« ſon déshonneur, ni qu'il trahiſſe
« les devoirs ſacrés de la probité.
« Le citoyen Molé a ſoixante
« ans. »

(*Archives nationales. Mémoire du citoyen Molé, artiſte du théâtre, au Comité de Salut public. Ecrit vers la fin de l'an II.*)

(1) Dans *les Catilinas modernes*, par Féru fils, 1793. Ce Féru fut réduit par la ſuite à ſe faire écrivain public & mourut dans la dernière miſère.

Il convient, cependant, d'ajouter que Molé eut honte de ſon aviliſſement, & qu'il prétexta une indiſpoſition pour n'y plus reparoître. L'auteur déſeſpéré de l'interruption de ſa pièce, adreſſa à l'acteur une épître élégiaque, que terminoit ce vers :

« Reſſuſcite Marat, tu me rends à la vie ! »

(2) Peu de mois avant ſa mort, en l'an x, Molé, s'étant arrangé pour paſſer deux mois de congé à Toulouſe & à Lyon, avoit ſolli-

Lorſque la réunion du 11 prairial an VII (30 mai 1799) fut définitive, Molé devint le doyen de la Compagnie, &, malgré ſon âge avancé, il déploya tout le zèle & toute l'ardeur d'un jeune débutant. C'eſt de lui que M[lle] Contat diſoit : « Il a ſoixante-« cinq ans, & il n'exiſte pas un jeune homme qui ſe « jette ſi bien aux genoux d'une femme. » Molé conçut, en 1801, la fantaiſie de reparoître dans le répertoire tragique auquel il avoit renoncé depuis longtemps. Il joua Auguſte de *Cinna*. Mais ſon jeu ſe reſſentit du défaut d'habitude & il ne reprit ſes avantages qu'au cinquième acte, où il ſe montra acteur conſommé.

C'eſt à peu près vers cette époque que ſe paſſa un incident aſſez ſingulier & qui témoigne de la haute eſtime où le public tenoit le talent de Molé. Nous empruntons la relation de ce fait au *Courrier des Spectacles*, de Lepan :

« Le 6 février 1801, on donnoit au Théâtre-François la première repréſentation de l'*Aimable Vieillard*, comédie en cinq actes. Le public fatigué demandoit

cité l'autoriſation du miniſtre de l'intérieur. Celui-ci répondit en ces termes :

« J'ai reçu votre lettre, citoyen, « & je n'ai garde d'acquieſcer à la « demande que vous faites ; l'ar-« tiſte qui, comme vous, eſt par-« venu au plus haut degré de ſon « art, doit reſter au milieu de ceux « qui s'honorent de le compter « parmi leurs camarades. — Je « préfère donc pour l'art en lui-« même, vous indemniſer des per-« tes que je vous occaſionne & « vous conſerver à Paris pour la « jouiſſance du public & les pro-« grès de l'art. »

Signé : CHAPTAL.

le rideau à partir du troiſième acte. On n'en tint compte. Au cinquième, les cris redoublèrent, & Molé qui étoit alors en ſcène, prit une attitude impoſante, qu'il conſerva pendant plus de dix minutes, ſans que les clameurs de la ſalle parvinſſent à le décontenancer. Alors, il ſe lève ; on crut que c'étoit pour ſortir : point du tout ! Il s'avance vers les ſpectateurs ; on refuſe de le laiſſer parler. Vingt fois il eſſaye de calmer l'orage, mais inutilement. Enfin, de guerre laſſe, le public s'apaiſe & Molé en profite pour s'exprimer en ces termes : « Citoyens (le mot étoit encore à l'or-« dre du jour), j'ai mal rempli ma miſſion, ſi dans « mon *à parte* avec Volicour, je n'ai pas fait ſuffiſam-« ment ſentir que la propoſition que je lui adreſſois « & qui a ſoulevé votre mécontentement, n'étoit « qu'une feinte ; je vais recommencer. » Molé retourne à ſon fauteuil & veut, en effet, reprendre la ſcène ; mais ici le public ne voulut point céder & ſe prononça d'une manière ſi accentuée, que le comédien ſe lève & ſe retire aux cris de : *Bravo pour l'acteur ! A bas la pièce !*

« Certes, il ne falloit rien moins que l'eſtime « & la bienveillance que le public porte à Molé « pour lui donner la patience étonnante dont il fit « preuve. »

Molé avoit toujours beaucoup aimé le faſte ; il étoit généreux & poſſédoit même des inclinations charitables ; mais il avoit peu d'économie & encore moins d'ordre ; les dernières années de ſon exiſtence ſe reſ-

sentirent de cette incurie. La Comédie-Françoise lui accorda une représentation à bénéfice qui produisit trente mille francs. Quelques jours après, il éprouva pendant la nuit une foiblesse qui se prolongea, & bientôt son état s'aggrava au point qu'on jugea urgent de le faire transporter d'Antony, sa résidence habituelle, à Paris. La gangrène s'étant déclarée, tout espoir de guérison s'évanouit : il demanda & reçut à son lit de mort les secours de la religion (1). A l'issue d'un service religieux, célébré avec pompe à Saint-Sulpice, ses dépouilles mortelles, escortées de tout le personnel de la Comédie-Françoise, furent ramenées dans sa maison des champs, par les soins de l'abbé Chaisneau, curé d'Antony & ami du défunt. Une quête fut faite, à la suite de l'inhumation, pour les pauvres du village.

Molé avoit été marié, le 10 janvier 1769, à

(1) Il succomba le 11 décembre 1802. Entre autres écrits auxquels donna lieu sa dernière maladie, il parut une brochure en vers, intitulée : *Epitre à Maloet, médecin de Molé*, par A. R***, qui se termine ainsi :

Et si la mort ne veut qu'un comédien [sifflé,
Livre lui Dugazon & laisse-nous Molé.

Lorsqu'il eut succombé, Grimod de la Reynière proposa publiquement « qu'il fût donné sur le « théâtre de la nation une représentation solennelle d'un de nos « chefs-d'œuvre, & que ce jour, « tous les spectateurs, sans distinc- « tion d'âge, de rang, ni de sexe, « parussent dans la salle avec un « crêpe au bras. »

Il n'est pas besoin d'ajouter que cette proposition, émanée d'un cerveau exalté, ne fut point entendue.

Le 2 juin 1804, on donna sur le théâtre de la Porte Saint-Martin une représentation au bénéfice de sa succession, qui n'atteignit pas le but qu'on s'étoit proposé.

Mlle d'Epinay (1), jeune actrice du Théâtre-François : il la perdit en 1782. On a dit, à tort, qu'il s'étoit remarié depuis à une jeune femme, devenue fort éprise de lui, quoiqu'il fût sexagénaire.

Il avoit formé plusieurs élèves, parmi lesquelles Mlle d'Oligny fut une des plus remarquables.

Molé voulut aussi s'essayer dans les lettres. Il donna, le 26 septembre 1781, le *Quiproquo*, comédie en un acte & en prose. Cette pièce n'a pas été imprimée; malgré quelques traits heureux & un style assez facile, & bien qu'elle eût été jouée par l'élite des acteurs, le peu de succès qu'elle obtint fit comprendre à son auteur que là n'étoit pas sa voie & il eut le bon esprit de retirer sa pièce après la troisième représentation.

Il a composé, en outre, quelques discours de clôture & de rentrée où, selon l'opinion de La Harpe, « beaucoup de verbiage s'allie à beaucoup d'esprit » ; un éloge de Préville ; celui de Mlle Dangeville, qu'il prononça dans une séance publique du *Lycée des Arts*, dont il faisoit partie depuis plusieurs années, & qui renferment, le premier surtout, des observations judicieuses sur l'art du comédien. Sa Notice sur Le Kain est également bonne à consulter. Il est encore auteur d'un *Éloge de Mlles Du Mesnil & Clairon*, dans lesquels il donne des détails sur leur vie privée ; mais où

(1) Pierrette-Hélène Pinet, qui avoit débuté le 21 janvier 1761; elle étoit fille de Claude-André Pinet, perruquier, & de Catherine Wey, rue de la Grande-Truanderie. Née le 14 juin 1740, elle est morte le 17 septembre 1782.

il se garde bien de se prononcer sur la prééminence de l'une ou de l'autre.

Molière ne fut point de l'Académie françoise ; Molé, plus heureux, fut nommé, le 6 décembre 1795, membre de la 3e classe de l'Institut (1).

Nous terminons cette notice sur François-René Molé par les vers que Vigée avoit consacrés à la perfection inimitable de son jeu :

Tour à tour sublime & charmant,
Des cœurs il a trouvé la route la plus sûre ;
On est tenté de croire, en le voyant,
Que l'Art, en formant son talent,
Avoit donné le mot à la Nature.

(1) Il écrivoit *modestement* à Chaptal, en lui recommandant un sien protégé : « Si vous ne pouvez, « mon cher confrère, faire pour « lui ce que je vous demande, « veuillez le recommander à notre « collègue, le premier Consul. »

ROLES CRÉÉS PAR MOLÉ

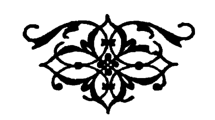
1760	Noricus.	*Spartacus*, de Saurin.
—	Dorante.	*Les Mœurs du temps*, du même.
1761	Valère	*Les fausses Apparences*, de de Belle Cour.
1762	Ilus.	*Zelmire*, de De Belloy.
—	Germance.	*L'Ecueil du Sage*, de Voltaire.
—	Constantin.	*Irène*, de Boistel.
—	Le Marquis	*Le Tambour nocturne*, de Destouches.
—	Lindor	*Heureusement*, de R. de Chabannes.

1763	Defronais.	*Dupuis & Defronais*, de Collé.
—	Darmont	*L'Anglois à Bordeaux*, de Favart.
—	Verville.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Dorilas	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Ofmont.	*Blanche & Guifcard*, de Saurin.
—	Edouard.	*Warwick*, de La Harpe.
1764	Ergafte	*L'Epreuve indifcrète*, de Bret.
—	Valère.	*L'Amateur*, de Barthe.
—	Belton.	*La Jeune Indienne*, de Chamfort.
—	Richard.	*Cromwell*, de Du Clairon.
—	Le Colonel	*Le Cercle*, de Poinfinet.
1765	Harcourt	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.
—	Damis	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
—	Fonrofe.	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
—	Damis.	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
—	Nemours	*Adélaïde Du Guefclin*, de Voltaire.
1766	Vanderk fils.	*Le Philofophe fans le fçavoir*, de Sedaine.
—	Artaxerce	*Artaxerce*, de Lemierre.
1767	Monréal fils	*Hirza*, de B. de Sauvigny.
—	Melcourt.	*Les Deux Sœurs*, de Bret.
—	Mirzanès	*Cofroës*, de Le Fèvre.
1768	Dormilly	*Les fauffes Infidélités*, de Barthe.
—	Orobaze.	*Amélife*, de Ducis.
—	Génicourt.	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Béverley.	*Béverley*, de Saurin.
—	Le Chevalier.	*Les Deux Frères*, de Moiffy.
—	Hylas.	*Hylas & Sylvie*, de R. de Chabannes.
1769	Th. Spencer.	*L'Orphelin anglois*, de Bongal.
—	Damis	*Le Mariage impromptu*, de Cailhava.
—	Damis.	*Julie*, de Defnon.
—	Hamlet	*Hamlet*, de Ducis.
1770	Mélac fils	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Haffan	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
—	Montalban.	*La Veuve du Malabar*, de Lemierre.
—	Rodrigue	*Florinde*, de Le Fèvre.
1771	Vilfon.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Falbaire.
—	Vilfain.	*Le Perfiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Valentin.	*L'heureufe Rencontre*, de Mmes Rofet & Chaum.

1771	Gaſton	*Gaſton & Bayard*, de De Belloy.
—	Sainville.	*Les Amants ſans le ſçavoir*, de Mme Saint-Chamond.
—	Terville.	*La Mère jalouſe*, de Barthe.
1772	Clodomir.	*Les Druides*, de Le Blanc.
—	Dom Pèdre.	*Pierre le Cruel*, de De Belloy.
—	Roméo	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
—	Arminius	*Les Chéruſques*, de Bauvin.
—	Damis.	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Lélie	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Alcidonis	*Alcidonis*, de L. de La Sauſſaye.
—	Licinius.	*Régulus*, de Dorat.
—	Damis.	*La Feinte par amour*, du même.
—	Arcès.	*Orphanis*, de Blin de Sainmore.
1774	Scipion..	*Sophonisbe*, de Voltaire.
—	Sir James.	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Pepin.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
—	Teleim	*Les Amants généreux*, de R de Chabannes.
—	Richard.	*La Partie de Chaſſe*, de Collé.
1775	Wilkin	*Albert Ier*, de Le Blanc.
—	Terville.	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Abdolonyme.	*Abdolonyme*, de Collet.
—	M. Coriolan.	*Coriolan*, de Gudin.
—	Sémours.	*Le Malheureux imaginaire*, de Dorat.
1777	Zeliſcar.	*Zuma*, de Le Fèvre.
—	Philémon	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
—	Coucy	*Gabrielle de Vergy*, de De Belloy.
—	Morinzer	*L'Amant bourru*, de Monvel.
—	Saint-Phar.	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
—	Zéangir.	*Muſtapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Soligni.	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
—	Damon	*L'Impatient*, de Lantier.
—	Le Chevalier	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
—	Le Chevalier	*Le Chevalier françois à Londres*, du même.
1779	Apollon	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
—	Damis.	*L'Amour françois*, de R. de Chabannes.
—	Argide	*Agathocle*, de Voltaire.
—	Luzi.	*Laurette*, de D'Oiſemont.
—	Verville.	*Roſéide*, de Dorat.

1779	Menzikoff	*Pierre le Grand*, du même.
1780	Deformes.	*Clémentine & Deformes*, de Monvel.
—	Lifimon	*Le Bon Ami*, de Legrand.
—	Ferville	*Antipathie pour l'Amour*, de Dudoyer.
1781	Le Comte d'Orfon. .	*Le Jaloux fans amour*, d'Imbert.
1782	Damis	*Les Epreuves*, par Forgeot
—	Dolcy.	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Henri IV.	*La Réduction de Paris*, de Desfontaines.
—	Sophanis	*L'Ecueil des Mœurs*, du même.
—	Vibius.	*Tibère*, de Fallet.
1783	Edgar.	*Le Roi Lear*, de Ducis.
—	Cléante	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.
—	Damis.	*Le Déjeûner interrompu*, de Mme de Montenclos.
—	Le Marquis.	*Le Séducteur*, de Bièvre.
1784	Le Chevalier	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes
—	Saint-Robert.	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
—	Almaviva	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
—	Florval	*La fauffe Coquette*, de Vigée.
—	Merval	*Le Mariage fecret*, de Desfaucherets.
1785	Florville.	*L'Oncle & les Tantes*, de Lafalle.
1786	Florimond.	*L'Inconftant*, de C. Harleville.
—	Merval.	*Le Mariage fecret*, de Desfaucherets.
—	Bayard	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1788	Plinville.	*L'Optimifte*, de C. Harleville.
—	Terval	*La Jeune Epoufe*, de Cubières.
—	Le Marquis	*L'Entrevue*, de Vigée.
1789	Valère	*Le Précepteur*, de Fabre d'Eglantine.
—	Dorlanges.	*Les Châteaux en Efpagne*, d'E. d'Harleville.
1790	André.	*L'Honnête Criminel*, de Fenouillot de Falbaire
—	Alcefte	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
—	Valère.	*Le Préfomptueux*, du même.
1792	Dubriage	*Le Vieux Célibataire*, de C. Harleville.
—	Almaviva	*La Mère coupable*, de Beaumarchais.
—	Le Baron	*Le Retour du Mari*, de Ségur.
1793	Marat.	*Les Catilinas modernes*, de Féru fils.
1795	J. Andrews.	*Paméla*, de F. de Neufchâteau.
—	Morin.	*Le bon Fermier*, de Ségur.

1795	Dorimond père. . .	*Le Tolérant*, de Demouſtier
1798	Falkland.	*Falkland*, de Laya.
—	Orphémon	*Les Dangers de la Préſomption*, de Desfaucherets.
1799	Michel Montaigne. .	*Michel Montaigne*, de Gray.
1801	Blainville	*Le Confident par haſard*, de Faur.





BRIZARD

1757-1786

JEAN-BAPTISTE BRITARD

dit BRIZARD

1757 — 1786

BRITARD, dit Brizard, né à Orléans, le 7 avril 1721, dans une honorable famille bourgeoife, fut d'abord deftiné à la peinture. On l'envoya fort jeune à Paris, auprès d'une parente de fa mère, qui le fit admettre comme élève de Carle Vanloo, premier peintre du Roy. Il apporta tant d'ardeur dans fes études & y fit des progrès fi rapides, que fon illuftre maître le jugea en état, malgré fa jeuneffe, de concourir pour le grand prix. Tel fembloit être l'avenir qui s'ouvroit devant lui lorfque le hafard

Extrait des regiftres de la paroiffe Saint-Victor : « Le feptiefme d'avril, mille fept cent vingt & un, a été par moi, curé de cette paroiffe, baptifé *Jean-Baptifte*, né d'aujourd'hui, du légitime mariage d'honnête perfonne François Britard, bourgeois d'Orléans, & d'Elifabeth Hulot. Signé Lenormant. »

le jeta dans une carrière où l'attendoient des ſuccès plus certains encore. Brizard, dans l'intention de ſe divertir, étoit allé à Valence en Dauphiné, où l'on avoit formé un camp de plaiſance. Une repréſentation théâtrale faillit manquer par le fait d'un des acteurs, trop gravement indiſpoſé pour remplir ſon rôle dans une tragédie dont l'Infant d'Eſpagne déſiroit avoir le ſpectacle. Brizard ayant, en maintes occaſions déjà, manifeſté ſon goût pour le théâtre, M[lle] Deſtouche, directrice de ſpectacle, qui l'avoit connu à Paris, l'engagea vivement à remplacer l'acteur abſent. Son talent, plus encore que ſa complaiſance, lui ayant valu de grands applaudiſſements, cette circonſtance décida de ſon ſort : il ne retourna plus à l'atelier de Vanloo.

Engagé dans la troupe de Lyon, il joua enſuite ſur diverſes autres ſcènes de province pendant pluſieurs années. Ce n'eſt qu'en 1757, qu'il conſentit, à la ſollicitation de M[lles] Du Meſnil & Clairon, à venir débuter à la Comédie-Françoiſe pour y tenir l'emploi des *rois* & des *pères-nobles*, que la retraite prochaine de Sarrazin alloit laiſſer vacant.

C'eſt le 1[er] août 1757, qu'il parut pour la première fois devant un auditoire éclairé & ſévère, dans le rôle d'Alphonſe, d'*Inès de Caſtro*, rôle peu favorable & dans lequel il obtint pourtant une réuſſite complète. Il le rejoua le 3 ; puis ſucceſſivement Titus, dans *Brutus* (les 8 & 10 août), Mithridate (le 13 & le 17), &, le 24 novembre ſuivant, pour ſon début à la Cour, il

joua le vieil Horace. Le 13 mars 1758, Brizard fut reçu au nombre des comédiens du Roy.

Pendant vingt-neuf années que cet acteur éminent fit partie de leur Société, il contribua au succès de la plupart des tragédies nouvelles représentées dans cet espace de temps. Il jouoit la comédie avec non moins de supériorité : *le Père de Famille, le Philosophe sans le sçavoir,* Henri IV, de *la Partie de Chasse,* sont les rôles dans lesquels il se fit le plus remarquer en ce genre. C'est dans le dernier de ces ouvrages qu'il prit, le 1er avril 1786, congé définitif du public dont les regrets le suivirent dans sa retraite ; avant de paroître dans cette comédie, il avoit rempli le rôle d'Horace père, qui étoit un de ses plus beaux triomphes. Jamais peut-être il n'y déploya plus d'énergie, & cependant, cette énergie l'abandonna un moment, à ce passage :

Moi-même, en vous quittant, j'ai les larmes aux yeux.

L'émotion le gagna tellement, qu'il dut s'arrêter pendant quelques minutes afin de s'en rendre maître.

Dans les morceaux de raisonnement, il étoit souvent froid ; mais quand cet acteur étoit emporté par la situation, il lui devenoit impossible de s'arrêter. Lorsque, dans *Mérope,* apprenant à la reine que Poliphonte avoit fait périr Cresphonte, son époux, il s'écrioit :

. . . . Il en est l'assassin !

il ſe faiſoit dans la ſalle une telle exploſion, que jamais on n'a pu entendre les trois vers ſuivants, parce que Brizard n'a jamais attendu, pour les dire, que le public fût redevenu calme, tant la paſſion l'entraînoit!

Ainſi que Préville, Brizard devoit au naturel de ſon jeu les grands effets qu'il produiſoit, principalement dans la tragédie. Sarrazin, à qui il avoit ſuccédé, étoit, dit-on, plus pathétique, poſſédoit plus d'entrailles; mais Brizard eut plus de véritable grandeur. Doué d'une figure impoſante & vénérable, d'une taille élevée & majeſtueuſe, on ne pouvoit imaginer un plus beau vieillard; &, dès qu'il avoit ouvert la bouche, ce vieillard devenoit le plus énergique, ou le plus tendre, ou le plus terrible des pères, ſoit qu'il repréſentât Mithridate, Argyre (1), Luſignan ou le vieil Horace.

La ſimplicité de ſon débit étoit telle qu'il n'avoit jamais l'air de jouer devant le public, & qu'il paroiſſoit être toujours le perſonnage de ſon rôle.

Tel eſt le jugement porté ſur lui par les critiques

(1) Voltaire aimoit, comme on ſait, à jouer la tragédie; il ſe croyoit ſupérieur à Brizard dans les rôles de *Pères :* « On m'écrit, « diſoit-il, de Paris, que Brizard « eſt un cheval de carroſſe; moi, « je ſuis un fiacre, mais je fais « pleurer. » Dans une lettre à Thiriot, il diſoit en parlant du rôle d'*Argyre*, qu'il avoit joué à Ferney : « Je vous ferai plus d'impreſſion « que Brizard; je ſuis un excel- « lent *bonhomme de père.* » Il eſt avéré, au contraire, qu'il étoit outré & ridicule. C'eſt Voltaire qui diſoit encore en parlant de Brizard, que « c'étoit un acteur très-froid, « des yeux duquel il ne pouvoit « couler que de la neige. »

de ſon temps, à l'exception toutefois de La Harpe, qui, tout en reconnoiſſant ſon naturel précieux, dit dans ſa correſpondance : « qu'il a toujours été foible « d'intelligence & que ſes cheveux blancs ſont la « moitié de ſon talent. » L'effroi cauſé par un danger imminent auquel il s'étoit trouvé expoſé dans ſa jeuneſſe, avoit blanchi la chevelure de Brizard, & il eſt certain que ſon front empreint de grandeur, & ainſi ombragé, ajoutoit encore à l'illuſion qu'il produiſoit dans ſes rôles, & qui auroit été complète ſi ſon organe n'eût été parfois un peu voilé.

Quant au reproche adreſſé à ſon intelligence, rien ne paroît avoir été moins fondé. Brizard, homme du goût le plus éclairé, fut un de ceux qui ſe montrèrent les plus ardents à ſeconder la réforme du coſtume, entrepriſe par Le Kain & Mlle Clairon. Il refuſa de jouer *OEdipe chez Admète* (1), dont la première repréſentation avoit eu lieu à la Cour, avec un coſtume en ſoie bleu céleſte, dont le Roy lui avoit fait cadeau (2), & il revêtit la robe de laine deſtinée à un figurant.

Cet acteur étoit doué d'une rare préſence d'eſprit & de non moins de ſang-froid ; voici deux anecdotes

(1) Tragédie de Ducis, jouée le 26 novembre 1778, dans les appartements de Monſieur, frère du Roy, & le 4 décembre ſuivant à la ville.

(2) L'uſage de la Cour, qui ſe prolongea fort avant dans le dernier ſiècle & qui trouva même quelques imitateurs au commencement de celui-ci, étoit de donner aux principaux comédiens l'habit de leurs rôles.

qui le prouvent. Un ſoir, tandis qu'il étoit en ſcène, le feu prit à ſon panache; averti par les cris du parterre, il retira ſon caſque avec nobleſſe, ſans s'interrompre, & le remit à ſon confident qui, moins maître de lui & peu ſoucieux de ſe brûler les doigts, le laiſſa proſaïquement tomber. Dans une autre circonſtance, il fut bleſſé à la main avec une arme tranchante, par la maladreſſe d'un acteur. Son ſang couloit, &, tout à ſon rôle, il ne s'en apercevoit pas. Il fallut que la clameur du public l'obligeât à laiſſer là le perſonnage de Danaüs & à ſe retirer.

C'eſt Brizard qui, à la ſixième repréſentation d'*Irène* (1), la dernière compoſition tragique de Voltaire, couronna de lauriers le buſte de ce grand homme, en ſa préſence même.

Comme Le Kain, comme Préville, Brizard emporta dans la retraite l'eſtime générale, due à la régularité de ſes mœurs.

Il recevoit 2,175 livres de penſion de la Comédie;

(1) Le 30 mars 1778. Lors des repréſentations de cette tragédie, la lettre ſuivante, ſignée par Augé, en ce moment premier ſemainier, fut inſérée dans les feuilles publiques : « La Comédie, informée que « pluſieurs perſonnes, à la première repréſentation d'*Irène*, ont, « pour être placées, donné à ſes « employés, outre les ſix livres de « leur billet, ſeul prix que la « Comédie reçoive & entende recevoir, quelques gratifications « généreuſes, ſupplie le public de « s'en tenir à cette ſeule rétribution, le ſurplus étant ſuſceptible « de mille inconvénients. Elle vient « de faire à ſes poſtes & à ſes gagiſtes les défenſes les plus ſévères de ne rien prendre, la délicateſſe de la Comédie étant « intéreſſée à ouvrir toutes ſes « places aux prix fixés. »

2,000 livres du Roy, dont moitié lui avoit été accordée en 1770 & l'autre le fut en 1783 (1); plus 500 livres comme professeur de déclamation. Il ne jouit pas longtemps du fruit de ses travaux; car, cinq ans après s'être retiré, il fut atteint de la maladie à laquelle il succomba, le 30 janvier 1791, à l'âge de soixante & dix ans environ, laissant après lui la mémoire d'un homme de bien.

Ducis, qui fut son ami, a tracé l'épitaphe qui figure sur la tombe de Brizard.

(1) « Pension de mille livres est « accordée par le Roy aux sieurs « Brizard, Préville & Molé, en « considération de leurs longs ser- « vices, & comme récompense de- « vant les encourager à les conti- « nuer encore pendant plusieurs « années. » 8 mai 1783.

(*Arch. nation.*)

ROLES CRÉÉS PAR BRIZARD

1758	Narbal	*Astarbé*, de Colardeau.
—	Danaüs.	*Hypermnestre*, de Lemierre.
1760	Zéangir.	*Zulica*, de Dorat.
—	Sciolto	*Caliste*, de Colardeau.
—	Argyre	*Tancrède*, de Voltaire.
—	Bénassar.	*Zulime*, de Lemierre.
—	Théophraste.	*Les Philosophes*, de Palissot.
1761	D'Orbesson	*Le Père de Famille*, de Diderot.
—	Géronte.	*Le Financier*, de Saint-Foix.
1762	Polidore	*Zelmire*, de De Belloy.
—	Vodemar	*Irène*, de Boistel.

1763	Dupuis	*Dupuis & Defronais*, de Collé.
—	Un Philofophe . . .	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Manco-Capac	*Manco-Capac*, de Le Blanc.
—	Bruzancourt.	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
—	Siffredi	*Blanche & Guifcard*, de Saurin.
1764	Idoménée.	*Idoménée*, de Lemierre.
—	L'Hiérophante. . . .	*Olympie*, de Voltaire.
—	Cromwell.	*Cromwell*, de Du Clairon.
1765	E. de Saint-Pierre. .	*Le Siége de Calais*, de De Belloy.
—	Vanderk père	*Le Philofophe fans le fçavoir*, de Sedaine.
1766	Artaban.	*Artaxerce*, de Lemierre.
—	Pharamond	*Pharamond*, de*** (La Harpe.)
1767	Phaleffar	*Cofroès*, de Le Fèvre.
—	Monréal père. . . .	*Hirza*, de B. de Sauvigny.
1768	Brillant	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Jarvis.	*Béverley*, de Saurin.
—	Oronte	*Les Deux Frères*, de Moiffy.
1769	Frick	*L'Orphelin anglois*, de Bongal.
—	Lifimont.	*Julie*, de Denon.
—	Forlix	*Le Mariage interrompu*, de Cailhava.
—	Claudius	*Hamlet*, de Ducis.
1770	Mélac père	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Julien.	*Florinde*, de Le Fèvre.
1771	Avogare.	*Gafton & Bayard*, de De Belloy.
—	Falkland.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Falbaire.
—	Melcour.	*La Mère jaloufe*, de Barthe.
—	Le comte d'Aurai. .	*Les Amants fans le fçavoir*, de Mme de S. Ch. (Chamont.)
1772	Du Guefclin.	*Pierre le Cruel*, de De Belloy.
—	Syndonax	*Les Druides*, de Le Blanc.
—	Montaigu	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
—	Lifimon.	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Séfoftris.	*Orphanis*, de Blin de Sainmore.
—	Fronton	*Alcidonis*, de L. de La Sauffaye.
—	Régulus.	*Régulus*, de Dorat.
—	Lélie	*Sophonisbe*, de Mairet, arrangé p. Voltaire.
1774	Ricomer.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
—	Le Juge.	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Henri IV	*La Partie de Chaffe*, de Collé.

1775	Monbrifon.	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Ottobon.	*Loredan*, de Fontanelle.
1777	Saint-Cène	*L'Inconséquent*, de Laujon.
—	Soliman.	*Mustapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Barmécide	*Les Barmécides*, de La Harpe.
—	Léonce	*Irène*, de Voltaire.
—	OEdipe.	*Œdipe chez Admète*, de Ducis.
1779	Ydafan	*Agathocle*, de Voltaire.
—	Nelmours.	*Roséide*, de Dorat.
—	Pierre.	*Pierre le Grand*, du même.
1781	Montefcal.	*Jeanne de Naples*, de La Harpe.
1782	Corneille	*L'Inauguration du Th. françois*, d'Imbert.
—	Lyfander	*Agis*, de Laignelot.
1783	Léar	*Le Roi Léar*, de Ducis.



MAGDELEINE-CÉLESTE FIEUZAL

dite MADEMOISELLE DURANCY

1759 — 1767

Mademoiselle DURANCY, née à Paris le 21 mai 1746, étoit fille de comédiens de province (1) &, dès ſon enfance, fut deſtinée à la profeſſion de ſes parents. N'étant à peine

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Laurent : « Le vingt-trois may mille ſept cent quarante-ſix, fut baptiſée *Magdeleine-Céleſte*, née le vingt & un du courant, fille de Jean-François Fieuzal, bourgeois de Paris, & de Françoiſe-Marine Deſſuſlefour, ſa femme. »

(1) Sa mère étoit connue en province ſous le nom de Darimat, comme une des meilleures actrices dans les rôles de *caractère*. Son père jouoit les valets & dans l'année même des débuts de ſa fille, le 15 novembre 1759, il débuta avec quelque ſuccès, le 1er avril 1760, à la Comédie-Françoiſe ; il y fut reçu, mais il n'y fit qu'un ſéjour paſſager. C'eſt à tort que Lemazurier donne à cette actrice le nom de Froſſac.



MADEMOISELLE DURANCY

1759-1767

âgée que de treize ans, elle débuta à la Comédie-Françoise, le 19 juillet 1759, par le rôle de Dorine dans le *Tartuffe*, & celui de Marinette, dans le *Florentin*. Elle s'y montra vive, aisée, naturelle, surtout dans ce dernier rôle, dont elle fit ressortir les détails avec beaucoup d'intelligence. Le dimanche suivant, elle continua ses débuts dans le *Muet* & les *Folies amoureuses ;* & le lendemain, par le rôle de Gnydie, dans *Zénéide*. Le 29, elle joua Babet dans le *Jaloux désabusé*. Le 5 août, Marinette, du *Dépit amoureux* & Lisette, des *Dehors trompeurs ;* & le 9, Cléanthis dans *Démocrite*. Quoique ayant été fort applaudie, on ne jugea pas, cependant, qu'elle annonçât des qualités de nature à faire espérer qu'elle pourroit un jour prétendre à remplir l'emploi que la célèbre Dangeville tenoit encore d'une manière si brillante. Cette jeune actrice tourna donc ses vues vers l'Opéra, &, le 19 juin 1762, elle paroissoit sur cette nouvelle scène ; les feuilles du temps s'accordent à reconnoître que ce fut avec un grand succès. « Sa voix, suivant « le *Mercure*, étoit très-bien timbrée, d'une qualité « de son agréable & d'une singulière étendue, & elle « faisoit preuve dans son jeu d'intelligence & d'ex- « pression. »

Malgré ces jugements favorables, Mlle Durancy, soit en raison des obstacles qui lui étoient suscités par des rivalités jalouses, soit que sa véritable vocation l'appelât à interpréter les chefs-d'œuvre classiques, revint à la Comédie-Françoise, lors de la

retraite de Mlle Clairon. Elle y reparut par le rôle de Pulchérie dans *Héraclius*, le 13 & le 15 octobre 1766; le 18, le 20 & le 22, dans Aménaïde de *Tancrède*. Le 25, le 27 & le 29, elle jouoit l'*Electre*, de Voltaire; le 1er décembre, Idamé; & Camille, le 13 du même mois. Le succès qu'elle obtint, & principalement dans la tragédie d'*Oreste*, engagea Voltaire, qui toujours étoit à l'affût des talents nés ou à naître, à la placer sous son patronage. Il prit plaisir à la nommer son élève, parce que, l'ayant vue enfant à Genève, il lui avoit promis de lui donner un rôle, si jamais elle entroit à la Comédie-Françoise. Lorsque par la suite cet événement se réalisa, pressentant combien le départ de Clairon alloit nuire à la représentation de ses ouvrages, il jugea utile à ses intérêts d'auteur de tenir sérieusement l'engagement qu'il avoit pris, signé même un jour en se jouant, & il confia à Mlle Durancy le rôle d'Obéïde dans la tragédie des *Scythes* (1). Il paroît qu'elle s'y montra foible à la première représentation; mais on ajoute qu'à la troisième & à la quatrième, elle prit une revanche éclatante. On lui conseilla seulement d'adoucir ses inflexions de voix, qui ne furent pas trouvées toutes heureuses.

Si les débuts de cette actrice eurent de nombreux partisans, ils rencontrèrent aussi des adversaires obstinés, & du choc de ces opinions divergentes naquirent

(1) Représentée pour la première fois le 26 mars 1767.

ſouvent des repréſentations tumultueuſes (1). Mlle Dubois, qui, depuis la retraite de Mlle Clairon, avoit été miſe en poſſeſſion des premiers rôles, ne reſta point étrangère à ces tracaſſeries. Elle l'emportoit de beaucoup, ſans doute, par la figure, ſur Mlle Durancy; mais elle ſe montra exceſſivement jalouſe d'un talent qui étoit ſupérieur au ſien, & ſuſcita à ſa rivale tous les ennuis poſſibles. Auſſi, rebutée par tant de contrariétés & ſe voyant ſacrifiée, celle-ci prit-elle le parti regrettable de renoncer à la ſcène françoiſe à laquelle elle ceſſa d'appartenir, le 5 octobre 1767; elle reparut le 23 du même mois à l'Académie royale de muſique, dont elle devint un des meilleurs ſoutiens : ce qui ne prouve, en aucune façon, qu'elle n'auroit pas réaliſé, au Théâtre-François, les eſpérances que ſes précédents débuts dans la tragédie avoient fait naître chez les amateurs de ce genre & chez les hommes de l'art. Nous citerons parmi ces derniers, Le Kain, partiſan très-déclaré de Mlle Durancy, & juge qu'on ne peut récuſer, qui aſſure « qu'aucune actrice ne lui parut plus capa-« ble de remplacer Mlle Clairon. » Ces querelles inteſtines donnèrent lieu à des négociations & à une correſpondance aſſez curieuſes par la part qu'y ont priſe ce grand tragédien & Voltaire.

(1) Les opinions furent diviſées ſur ſon compte; les uns la trouvoient admirable, les autres, déteſtable. Monſeigneur (*) qui l'avoit vue, la mettoit à deux cents mille piques au-deſſus de Mlle Clairon.

(*Journal de Collé.*)

(*) Le duc d'Orléans.

Le jeu de Mlle Durancy réunissoit au même degré l'énergie, l'intelligence & la vérité; mais il lui manquoit la beauté du visage, & peut-être est-ce là qu'il faut chercher les motifs de cet excès de sévérité dont on la rendit victime. Les critiques contemporains, à l'exception du *Mercure*, dont nous avons rapporté l'opinion, lui ont aussi reproché une voix dure & sèche. Quoi qu'il en soit, Mlle Durancy a été regardée, de son temps, comme une des actrices les plus remarquables de la scène lyrique, qu'elle ne quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée le 28 décembre 1780, dans la trente-quatrième année de son âge.

Les Mémoires de Bachaumont donnent sur sa fin prématurée des détails qui ne sont pas de nature à être reproduits ici. Dans le public, on l'attribua aux efforts incroyables qu'elle fit en chantant le rôle de Médée dans l'opéra de *Persée*, au sortir d'une crise qui lui commandoit le repos.

ROLE CRÉÉ PAR Mlle DURANCY

1767 Obéïde. . . . . . . *Les Scythes*, de Voltaire.



BOURET.
1762-1783.

ANTOINE-CLAUDE BOURRE

dit BOURET

1762 — 1783

BOURET naquit à Paris, le 6 décembre 1732. Une circonſtance particulière fit un comédien de ce jeune homme qui ne paroiſſoit pas deſtiné au théâtre. Ayant été chargé par ſon père de porter à Vadé, auteur grivois de l'opéra comique, une gaîne d'épée qu'il lui avoit vendue, celui-ci, qui travailloit alors à ſa pièce de *Nicaiſe* (1), fut frappé de la phyſionomie groteſque & de la voix naſillarde du meſſager, & s'écria : « Voilà mon Ni-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sulpice, à Paris : « Cejourd'hui, ſept décembre mille ſept cent trente-deux, a été baptiſé *Antoine-Claude*, né hier, fils de Claude Bourré, marchand, & de Marie Gueſſard, ſon épouſe, demeurant rue des Foſſés-Saint-Germain-des-Prés. »

(1) Opéra comique en un acte, repréſenté à la foire Saint-Laurent, le 7 février 1756.

« caiſe tout trouvé ! » Sans doute Vadé ne rencontra pas beaucoup de réſiſtance chez le jeune Bouret, non plus que dans ſa famille, puiſque très-peu de temps après, il le faiſoit recevoir dans la troupe qui devoit repréſenter ſon ouvrage.

Bouret reſta pendant pluſieurs années attaché aux théâtres de la Foire, où il obtenoit un très-grand ſuccès dans les rôles de *niais*. La qualité diſtinctive de ſon talent étoit la naïveté. La réputation qu'il s'y étoit acquiſe lui valut, le 12 novembre 1762, un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe. Il y parut pour la première fois, le 2 décembre, dans les rôles principaux de *Turcaret* & de *Criſpin rival de ſon maître*. Déjà connu du public, il fut accueilli avec faveur, quoique la timidité dont il ne put ſe défendre, paralyſât la gaîté habituelle qui étoit le caractère diſtinctif de ſon jeu. Il y fut reçu à l'eſſai, le 11 du même mois. Le 15 janvier 1763, on l'admit aux grands appointements de 2,000 livres ; & enfin, il fut reçu ſociétaire, le 10 août 1764. L'emploi de cet acteur étoit celui qu'au théâtre on appelle les *bas-comiques*.

On ne s'accorde pas ſur ſon talent ; les uns le déclarent inimitable dans les rôles d'ivrognes, dans les Criſpin, les La Branche ; les autres, & La Harpe eſt du nombre (mais on ſçait que La Harpe étoit toujours mécontent), le tenoient pour aſſez mauvais comédien. Il faut raiſonnablement conclure, de ces jugements contradictoires, que cet acteur n'a mérité :

« Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. »

Dans les dernières années de sa vie, le nasillement qu'on lui avoit toujours reproché, étoit devenu déplaisant à l'excès & rendoit souvent son débit inintelligible. Toutefois, ce défaut même tournoit au profit de certains rôles, tels que celui d'Agnelet, dans l'*Avocat Patelin*, de Flamand, dans *Turcaret*. Sa physionomie épaisse & ses sourcils noirs & fournis donnoient au rôle de Pourceaugnac un cachet particulier : aussi aimoit-on à l'y voir. On dit qu'il étoit encore excellent dans le rôle de Mirobolan, de *Crispin, médecin*.

Bouret n'étoit pas sans esprit. Mlle Luzy, qui avoit été sa camarade à l'Opéra-Comique, avant d'arriver, comme lui, à la Comédie-Françoise, tout en rendant justice à son talent, faisoit un jour quelques restrictions, prétendant qu'il ne jouoit réellement bien que les *bêtes*. Celui-ci qui l'entendit, lui riposta vivement : « Je suis bien flatté de votre suffrage, Mademoiselle. « Vous devez vous connoître en *bêtes*..... M. votre « père en faisoit. » On pense bien que les rieurs ne furent pas du côté de Mlle Luzy.

Bouret est mort à Paris, le 16 septembre 1783 (1),

(1) Cet acteur étoit fort aimé de ses camarades qui se cotisèrent pour donner à sa veuve une somme de mille livres & convinrent de pensionner ses enfants jusqu'à leur vingtième année.

« De mémoire d'homme, lit-« on dans les *Mémoires secrets*, on « n'a point vu d'enterrement pareil « à celui de Bouret, non à raison « de la magnificence de la pompe, « mais par l'affliction qui régnoit « sur tous les visages. Tous ses « camarades y ont assisté, sauf le « sieur Molé qui faisoit faire ce « jour-là un service pour sa femme, « le sieur de la Rive & Préville. « Tous les divers officiers, suppôts,

à la suite d'une longue maladie & dans un âge peu avancé.

« valets du théâtre de la Comédie « s'étoient fait un devoir de s'y « rendre, &, tous pleuroient & « sanglottoient aussi.

« Le sieur Des Essarts s'est si- « gnalé par dessus les autres & a « été tellement suffoqué de sa dou- « leur, qu'il s'est trouvé mal. »

(*Bachaumont*, t. XXIII, p. 212.)

ROLES CRÉÉS PAR BOURET

1758	La Brie	*Le Père de Famille*, de Diderot.
1762	Maître-Pierre	*Le Tambour nocturne*, de Destouches.
1763	La Violette	*Dupuis & Desronais*, de Collé.
—	Allegro	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
—	Jasmin	*Le Bienfait rendu*, de Dampierre.
1764	Dumon	*Le Cercle*, de Poinsinet.
—	La Fleur	*L'Homme singulier*, de Destouches.
1765	Un Clerc	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
—	Un Valet	*Le Philosophe sans le sçavoir*, de Sedaine.
1768	Un Provincial	*Les Valets maîtres de la maison*, de R. de Chabannes.
—	Un Notaire	*La jeune Indienne*, de Chamfort.
—	Dubois	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	André	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Un Laquais	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Quingey.
1773	G. Dandin	*La Centenaire*, d'Artaud.
1774	Un Valet	*Les Amants sans le sçavoir*, de la M^se de S C.
—	Un Bûcheron	*La Partie de chasse de Henri IV*, de Collé.
—	Justin	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
1775	Un Notaire	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1778	Dorlis	*L'Impatient*, de Desmahis.
—	Dumont	*Le Jaloux sans amour*, d'Imbert.
1782	La Brie	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Martin	*Le Vieux Garçon*, de Du Buisson.
—	Un Garçon de café.	*Molière à la nouvelle salle*, de La Harpe.



AUGÉ

1763-1782

FRANÇOIS AUGÉ

1763 — 1782

AUGÉ commença de bonne heure à jouer la comédie, puifque, dès l'année 1750, il parcouroit déjà les provinces en compagnie d'acteurs ambulants. Quelques années plus tard, il étoit attaché à une troupe de comédiens fédentaires, établis à Vienne en Autriche. Il revint enfuite en France, fit partie de la troupe du théâtre de Lyon, & c'eft pendant fon féjour dans cette ville, où la comédie floriffoit, qu'Augé, qui y tenoit avec fuccès l'emploi de la *grande cafaque*, reçut, le 18 janvier 1763, un ordre de début de la Comédie-Françoife,

---

Extrait des regiftres de l'églife paroiffiale Saint-Etienne, à la Ferté-fous-Jouarre : « *François*, fils de Jofeph Augé, & de Marie-Louife Mouffeau, fes père & mère, eft né le dernier du mois paffé & a été baptifé le deux janvier mil fept cent trente-quatre, lequel a eu pour parrain, Louis-François Salmont, & pour marraine, Ifabelle Belloi, qui a déclaré ne fçavoir figner. »

à laquelle Armand (1) l'avoit ſignalé comme le ſeul comédien propre à lui ſuccéder : témoignage que venoit encore appuyer celui de M[lle] de Champmeſlé.

Sa première apparition à Paris eut lieu, le 14 avril 1763, à la rentrée de Pâques, par les rôles de Dave dans l'*Andrienne*, & de Labranche dans *Criſpin rival de ſon maître*. Un maſque excellent prévint tout d'abord le public en ſa faveur. Sa voix bien timbrée, ſon geſte prompt & ſa répartie vive déterminèrent, dès le premier ſoir, une réuſſite que confirmèrent ſucceſſivement les rôles de Maſcarille dans l'*Etourdi;* de Merlin dans les *Trois Frères rivaux*, qu'il joua le 15 & le 17 avril, & enfin de Frontin, du *Muet*, par lequel il termina ſes débuts le 21 du même mois. Auſſi, les Gentilshommes de la Chambre l'admirent-ils aux grands appointements de 2,000 livres, qu'ils portèrent le mois ſuivant à la demi-part. Un quart en ſus (2) lui fut attribué le 4 avril 1767.

Augé juſtifia la faveur particulière dont il étoit l'objet & ſe fit une place honorable dans une Société qui comptoit alors tant de célébrités. Il étoit loin pourtant d'être ſans défauts; on lui reprochoit ſurtout de s'af-

(1) François-Armand Huguet, né à Richelieu en Touraine, en 1699, débuta en 1723. Il ſe retira le 7 mars 1765 & mourut le 26 novembre de la même année.

(2) « A la charge par lui de « jouer l'emploi des *payſans* & de « ſe prêter à toutes les choſes d'u- « tilité où nous jugerons à propos « de l'employer, dans l'intérêt du « ſervice. »

Signé : Maréchal de RICHELIEU & DUC DE DURAS.

(*Archives nationales*.)

franchir trop facilement des règles d'un goût févère & de la bienféanee, & de s'adonner à la charge. Ainfi, dans le *Feftin de Pierre*, où il rempliffoit le rôle de Sganarelle, il ne manquoit pas, en parodiant fon maître, de demander à fon tour à M. Dimanche « fi le « petit Colin mordoit toujours aux jambes, & fi le « petit chien Brufquet faifoit toujours bien du bruit « avec fon tambour. » Dans le *Tartuffe*, on blâmoit les regards effrontés qu'il jetoit fur Dorine, ainfi que les allufions d'une crudité choquante qu'il fe permettoit dans la fcène principale du quatrième acte. Comme ces inconvenances excitoient, finon l'approbation, tout au moins la gaîté du parterre, Augé ne tenoit nul compte de la critique des gens éclairés, & perfiftoit; il faut dire toutefois qu'à part ces quelques taches, il étoit parvenu à rendre d'une manière fupérieure ce rôle difficile.

On a prétendu en outre qu'Augé étoit complètement dépourvu d'inftruction, & le témoignage de Le Kain fembleroit le confirmer, dans un mémoire adreffé au duc de Duras : « Il fait, difoit-il, des fau- « tes terribles contre la langue françoife, dont il mé- « connoît les principes, la profodie & la prononcia- « tion. » Dans le même écrit il s'exprime ainfi : « M. le Maréchal rendroit fervice à la Comédie s'il « daignoit faire dire au fieur Augé qu'il faut favoir « fes rôles pour les réciter. »

Or, faut-il conclure de ceci que ces imperfections devoient être attribuées à fon jugement ou à fa diftrac-

tion, lorſque, par exemple, dans le rôle de l'Intimé des *Plaideurs*, il diſoit, ſans ſourciller :

« . . . . & ſi, dans la province,
« Il ſe donnoit en tout vingt coups de nerf de bœuf,
« Mon père pour ſa part en embourſoit *dix-huit.* »

ou bien lorſque, jouant Hector dans le *Joueur*, il s'écrioit :

« . . . . il eſt, parbleu, grand jour. »

les yeux baiſſés vers la terre, & levant enſuite le nez en l'air, comme pour s'aſſurer de l'exactitude de ſa remarque ?

Quoi qu'il en ſoit, cet acteur ne ceſſa pas d'être goûté du public, pendant les dix-neuf années qu'il paſſa à la Comédie-Françoiſe. Il plaiſoit principalement dans les *Criſpin* & les *Frontin*, & bien qu'étant le plus honnête homme du monde, il ſavoit ſe donner au théâtre l'air auſſi fourbe, auſſi ruſé que le comportoient la plupart des rôles dont il étoit chargé.

Il joua excellemment Baſile dans le *Mariage de Figaro*, le Commandeur dans le *Père de famille*, lors de la repriſe de ce drame, & montra de la naïveté dans les payſans, tels que Lucas, de la *Partie de chaſſe de Henri IV*. En général, ſon jeu accuſoit plutôt la franchiſe & le naturel que la fineſſe d'intention.

Augé, ſelon l'uſage du temps, avoit également dé-

buté dans la tragédie. Le 19 février 1768, il avoit paru dans le rôle de Hiafcar des *Illinois ;* puis, fucceffivement dans *Warwick* & dans *Rhadamifte.* Mais il n'obtint pas de fuccès & cette tentative lui prouva qu'il feroit fage à lui de s'en tenir à la comédie.

Augé ne s'étoit point marié. Comme il menoit une exiftence régulière, & étoit naturellement fort économe, il avoit amaffé une certaine fortune. C'eft ce qui l'engagea, fans doute, bien que peu avancé en âge, à prendre prématurément fa retraite, afin de jouir d'un repos qui étoit l'objet de fes vœux les plus chers. Il quitta le théâtre en 1782, avec une penfion de 2,500 livres, qui formoit la moindre partie de fon revenu. Une année s'étoit à peine écoulée depuis qu'il fe livroit aux douceurs du *far niente* dans une habitation qu'il avoit acquife rue de Valois, au Roule, lorfque la ruine du prince de Guéménée, chez qui il avoit placé la plus grande partie de fon avoir, l'entraîna dans le même défaftre. Il lui reftoit néanmoins encore des reffources fuffifantes pour vivre à l'abri du befoin ; mais le chagrin que lui avoit caufé cette cataftrophe imprévue avoit été fi violent, qu'il y fuccomba, le 26 février 1783, après quelques jours feulement de maladie (1). Une vieille tante, qui avoit ceffé de le voir depuis qu'il avoit embraffé la profeffion de comédien, hérita de 50,000 écus qu'Augé poffédoit

(1) Grimm, à propos de cette mort, fait la réflexion fuivante : « Un « Crifpin n'eft pas tenu d'avoir plus de courage qu'un philofophe. »

encore & qu'il lui laiſſa par teſtament, en réſervant toutefois une rente viagère de 3,000 livres à une amie qui l'avoit aſſiſté de ſes ſoins pendant ſa dernière maladie.

ROLES CRÉES PAR AUGÉ

1763	Un Gaſcon	*La Manie des Arts*, de Rochon de Chabannes.
—	Le Commandeur . .	*Le Père de Famille*, de Diderot.
1764	La Fleur	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
1765	L'Olive	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
—	Un Valet.	*Le Philoſophe ſans le ſçavoir*, de Sedaine.
—	Paſquin	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
1767	Drinck	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	La Fleur.	*Les Valets maîtres*, de Rochon de Chabannes.
—	Dubois	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
1769	Un Menuiſier. . . .	*L'Orphelin anglois*, de Longueil.
1771	Gerſac	*La Mère jalouſe*, de Barthe.
1774	L'Hôte	*Les Amants généreux*, de Rochon de Chabannes.
1775	Baſile	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1778	Un Valet.	*L'Impatient*, de Lantier.
1780	Saint-Germain . . .	*Clémentine & Déſormes*, de Monvel.



MADEMOISELLE D'OLIGNY.
1763-1783

LOUISE-ADELAÏDE BERTHON DE MAISONNEUVE

dite MADEMOISELLE D'OLIGNY

1763 — 1783

ADÉLAIDE DE MAISONNEUVE, née à Paris le 30 octobre 1746, étoit fille d'un joaillier-orfèvre de la Reine, & ses parents, dans l'aisance, jouissoient de la considération qui s'attache au commerce honorablement exercé. On pourroit donc se demander avec surprise, surtout si l'on veut se reporter aux mœurs de la bourgeoisie dans le siècle dernier, par quel concours de circonstances une jeune fille, élevée au sein de sa famille, soigneusement écartée de la vie extérieure, a pu devenir comédienne? On trouveroit peut-être l'explication d'une carrière si fort opposée à sa condition, dans les rapports qui

---

Extrait des regiftres de la paroiffe Saint-Germain-L'Auxerrois : « Du mardy, premier novembre mil fept cent quarante-fix, fut baptifée *Louife-Adélaïde*, fille de Pierre Berthon de Maisonneuve, marchand orfèvre-joaillier, & de Louife-Marguerite Mielle, fa femme, place du Vieux-Louvre. L'enfant eft né de dimanche dernier, trente octobre.

s'étoient formés entre ses parents & la célèbre Mlle Gaussin, marraine de la petite Adélaïde, dont la mère, au dire de Bachaumont, auroit été femme de chambre de cette actrice. Au surplus, rien n'établit l'exactitude de ce renseignement. Dans son enfance, la jeune Maisonneuve avoit quelquefois paru sous ce nom à la Comédie-Françoise dans des rôles appropriés à son âge. De là, sans doute, le germe d'un goût qui ne fit que se développer sur les théâtres de société. Plus tard, elle alla jouer pendant quelque temps à Rouen, où elle fut vue avec plaisir. De retour à Paris, ce succès l'avoit fait engager dans la troupe de Manheim, lorsque l'abbé de Voisenon, qui avoit eu occasion de la voir & d'apprécier tout son mérite, enchanté de ses grâces, obtint pour elle, par le crédit de la marquise de Pompadour, la nullité de cet engagement, & de plus, un ordre de début pour la Comédie-Françoise. Elle y parut le 3 mai 1763, ayant à peine atteint sa dix-septième année, dans les rôles d'Angélique de la *Gouvernante*, & de Zénéïde dans la pièce de ce nom qu'elle rejoua le 5 ; Molé lui avoit donné des leçons pendant deux mois. Dès le premier jour, son succès se dessina d'une manière très-prononcée, & elle fut reçue à l'essai aux appointements de 2,000 livres (1). Ses débuts se prolongèrent jusqu'au 20 du même mois.

(1) Collé qui, généralement, ne faisoit pas profession d'indulgence, dit dans son *Journal*, en parlant de cette actrice : « .... En un mot, il « m'a paru qu'elle avoit tous les « dons que l'on ne peut tenir que

M[lle] D'Oligny (c'eſt le nom qu'elle avoit alors adopté), étoit de moyenne ſtature, d'une taille élégante & bien priſe; ſon extérieur étoit des plus gracieux, &, ſans être préciſément jolie, ſa figure étoit fort agréable & offroit l'expreſſion d'une grande modeſtie. Elle avoit ſurtout dans la voix des accents de ſenſibilité d'un charme extrême : en un mot, cette actrice poſſédoit un don qui ne s'acquiert pas,

« Cette grâce, plus belle encor que la beauté. »

On lit dans le *Mercure* du temps : « La ſimplicité « qui fait le caractère dominant de ſon jeu n'eſt ja- « mais *niaiſerie* ni *ſtupidité:* c'eſt la primeur de la na- « ture, ornée de toutes les grâces qu'elle donne. » Ainſi s'exprime ſur le compte de M[lle] D'Oligny le bonhomme La Place, & ſi ſon ſtyle n'eſt pas d'un excellent goût, au moins ſon jugement s'accorde-t-il avec celui de tous les critiques contemporains.

Un incident qui eut bien ſon côté comique, ſignala ſa première apparition ſur la ſcène. Au moment de rentrer dans la couliſſe, M[lle] D'Oligny fit un faux pas & tomba de telle façon qu'il fallut toute la preſteſſe de M[me] Belle Cour pour la dérober aux regards de l'aſſemblée. Il n'y eut perſonne de bleſſé, néanmoins,

« de la nature & qu'il ne lui manquoit que les agréments & les « perfections que l'art & l'expé- « rience peuvent & doivent faire « acquérir... Je n'ai point vu de « début auſſi brillant depuis que « je vais au théâtre. »

& tout se passa le plus gaiement du monde (1).

Le succès de cette débutante se soutint si brillamment, que la jalousie commença à s'agiter autour d'elle : aussi, rebutée de toutes les tracasseries qu'elle essuyoit, Mlle D'Oligny avoit-elle résolu de ne pas poursuivre & elle étoit sur le point de partir pour Bruxelles ; mais le duc de Duras, frappé de son mérite incontestable, la fit admettre, le 13 mai suivant, comme pensionnaire, aux grands appointements de 2,000 livres. Le 10 avril 1764, on la reçut sociétaire à demi-part, & le 28 avril 1769, elle toucha part entière. Pendant vingt ans que Mlle D'Oligny passa au théâtre, elle conserva, au même degré, la faveur du public; livrée exclusivement au genre comique, elle rendoit avec une intelligence égale les caractères de fille dévouée, d'amante ingénue, d'épouse tendre, de femme aimable. Victorine, Eugénie (2) Rosine qu'elle

(1) Voici les premiers vers de la scène qui suivit cet incident :

— « Allons, il faut un peu faire tête à l'orage.
— « Non ! trop de confusion a glacé mon courage.
— « L'amour est cependant fait pour en inspirer.
— « *Je ne puis que rougir, me taire & soupirer* ;
. . . . « Et quoi que je dise,
« *Je ne puis revenir d'avoir été surprise.* »

On juge si tous ces vers en situation donnèrent lieu à de gaies allusions de la part du public !

(2) Relevons, à propos de cette pièce, une erreur qui subsiste dans toutes les éditions des *Œuvres de Beaumarchais*. On y assigne la date du 25 juin 1767, comme étant celle de la représentation de ce drame, qui avoit été joué le 29 janvier précédent.

« Le jeu distingué, décent & « émouvant de cette jeune & « aimable Doligny, ne contribua

joua d'origine, prouvèrent la fouplesse & l'étendue de son talent; mais le rôle où elle étoit incomparable, c'est celui de Lisette du *Glorieux*, dans lequel elle sçavoit allier les nuances les plus opposées & arracher de douces larmes aux spectateurs, après avoir excité leur gaîté. Ce qui ne s'accorde guère avec le reproche que lui fait La Harpe « d'avoir un jeu mo-« notone. »

Cette actrice est une des premières qui rompirent avec la routine, en quittant l'éventail & les gants blancs qui, jusqu'à elle, avoient été l'apanage de rigueur dans tous les rôles d'*amoureuses*, parce que l'on croyoit que, privé de ce maintien, le personnage feroit embarrassé de ses mains, « d'où il suit (lit-on dans un « recueil du temps) que cette innovation ne pouvoit « être tentée que par une actrice consommée. »

Beaumarchais, enchanté de ses talents, lui réservoit le rôle de la comtesse Almaviva, dans le *Mariage de Figaro*, ainsi que le prouve le passage suivant d'un billet à lui adressé par cette actrice, & conçu en ces termes : « C'est votre Rosine, c'est votre Pauline, « c'est votre *Comtesse Almaviva* qui vous follicitent.

« pas peu à sauver ce drame & à « le faire triompher avec éclat du « danger qui l'avoit menacé lors « de la première représentation. « Huit ans plus tard, elle créa « avec un très-grand succès le « rôle de Rosine. »

Le *Barbier de Séville*, composé en 1772, représenté en 1775, avoit d'abord été mis en comédie à ariettes, que Beaumarchais destinoit à la Comédie-Italienne. La première représentation produisit 3,367 livres de recette.

(*Mémoires de Beaumarchais*, publiés par Louis de Loménie.)

« J'ofe efpérer que vous aurez égard à leur recom-
« mandation... » Ce billet, écrit en 1779, attefte que déjà, à cette époque, Beaumarchais avoit au moins tracé le plan de fon *Mariage de Figaro*, & que M[lle] D'Oligny devoit établir le rôle de la *Comteffe*. Mais fa retraite, qu'elle prit le 25 avril 1783, mit obftacle à ce deffein (1). Elle fe retira avec une penfion de 1,500 livres de la Comédie & une autre de 500 livres fur la caffette particulière du Roy, qui, au bout de deux ans, la porta à 1,000 livres.

On effaya de faire revenir cette regrettable actrice fur fa réfolution. Les Gentilshommes de la Chambre, par exception cette fois, uniquement préoccupés de l'art, tentèrent, mais en vain, de la retenir; elle perfifta dans fa détermination &, le 23 avril 1783, elle parut pour la dernière fois dans le rôle de Betty, de la *Jeune Indienne*.

Au mérite d'un talent fupérieur, M[lle] D'Oligny en joignit un autre bien plus honorable encore : celui d'une réputation irréprochable. On fçait la réponfe qu'elle fit au marquis de Gouffier, qui éperduement amoureux d'elle, lui fit faire les propofitions les plus brillantes & qui, ayant échoué de ce côté-là, & voulant la pofféder à tout prix, la demanda en mariage & lui envoya le contrat prêt à figner. Plus prudente que lui, M[lle] D'Oligny lui répondit qu'elle étoit pénétrée de reconnaiffance, mais « qu'elle s'eftimoit trop pour

(1) Le rôle fut joué par M[lle] de Saint-Val, cadette.

être ſa maîtreſſe, & trop peu pour être ſa femme. »

A ce titre ſeul, le nom de cette comédienne au›it été digne de prendre place dans les recueils bioraphiques, &, choſe étrange, il ne ſe trouve dans ucun (1).

« Elle s'eſt retirée aſſez riche, dit La Harpe dans ſa *Correſpondance littéraire*, & ſa fortune eſt venue, non ſeulement de ſes épargnes & de ſon économie modeſte, qui contraſtoient avec le luxe de ſes compagnes ; mais encore, des préſents conſidérables · qu'elle recevoit des femmes de la Cour qui, pour ‹ récompenſer ſa ſageſſe, lui donnoient des habits ‹ pour ſes rôles (2). »

A l'époque de la Révolution, Mlle D'Oligny perdit a plus grande partie de ſa fortune ; ſa penſion même e trouva ſuſpendue ſous le régime de la Terreur. Lors le la diſſolution de la Société des Comédiens fran;ois & après le rétabliſſement de l'ordre, elle ne la :oucha que juſqu'au 13 meſſidor an XIII (2 juillet 1805) (3).

(1) La *Biographie générale* publiée chez Didot, a réparé récemment cette omiſſion par un article de l'auteur de cette notice.

(2) Mlle D'Oligny quitta le théâtre en y laiſſant le ſouvenir d'un talent plein de charme & d'une moralité irréprochable, confirmé par tous les témoignages contemporains. On ſait que Fréron fut envoyé au For-l'Evêque pour avoir oppoſé un peu la ſageſſe trèsconnue de Mlle D'Oligny aux légèretés de Mlle Clairon.

(*Mémoires de Beaumarchais*, par Loménie, t. 1er, p. 215.)

(3) Vers la fin de 1815, Mlles D'Oligny & Faniez, réclamèrent collectivement la réintégration de la penſion de mille francs qui leur avoit été accordée par Louis XVI. Leur demande fut priſe en conſidération.

Le marquis Dudoyer de Gaſtels (1) avoit conçu pour cette charmante femme une paſſion des plus vives. Il lui adreſſoit ſes hommages en vers & en proſe : il avoit même composé, à ſon intention, une comédie intitulée : *Adélaïde, ou l'Antipathie pour l'amour* (2). Depuis pluſieurs années, il la preſſoit d'accepter ſa fortune & ſon nom ; Mlle D'Oligny s'y étoit toujours refuſée. Toute dévouée à ſa mère, elle avoit déclaré que tant que celle-ci vivroit, elle ne ſe marieroit pas (3). Cette union ne fut effectivement contractée qu'en 1795, quelques mois après ſon décès. Dudoyer mourut lui-même le 21 germinal an VI (10 avril 1798), &, en l'an XIII (1805), ſa veuve, alors âgée de plus de cinquante-huit ans, épouſa en ſecondes noces un ſieur Leverrier, chef de bataillon.

Au bout de quelques années, Mlle D'Oligny, étant devenue veuve de nouveau, vécut loin du monde, reſſerrant chaque jour le cercle de ſes relations. Bientôt

(1) Gérard Dudoyer, né à Champhol, dans le pays Chartrain, le 29 avril 1732, fils de Henry-Fr. Dudoyer, ſeigneur de Champhol, conſeiller du Roy, &c. Il eſt auteur de trois pièces de théâtre & de pluſieurs morceaux de poéſie, inſérés dans l'*Almanach des Muſes*.

(2) Comédie en deux actes & en vers de dix ſyllabes, repréſentée le 10 juillet 1780. Le rôle principal, que jouoit notre actrice, fut pour elle l'objet d'applications qui durent la flatter autant & plus encore que les applaudiſſements donnés à ſon talent dramatique.

(3) Mlle D'Oligny habitoit alors une jolie maiſon de campagne à Picpus, avec ſon père & ſa mère. A la mort de celle-ci, la maiſon fut vendue ; ſon père alla ſe fixer à Heſdin, en Flandre, & Mlle D'Oligny vint demeurer rue du Jardinet. C'eſt pendant le ſéjour qu'elle y fit, que ſon mariage avec Dudoyer eut lieu, le 3 février 1795.

elle se séquestra dans une retraite profonde, & dans les derniers temps de sa vie, elle n'étoit plus guères connue que de son curé & des pauvres de sa paroisse, dont elle soulageoit la misère par d'abondantes aumônes. Elle est morte à Paris le 10 mai 1823.

1765	Emilie.	*Le Tuteur dupé*, de Cailhava.
—	Victorine	*Le Philosophe sans le sçavoir*, de Sedaine.
1766	Adélaïde	*La Bergère des Alpes*, de Desfontaines.
—	Sophie	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
1767	Eugénie.	*Eugénie*, de Beaumarchais.
—	Lucile.	*Les Deux Sœurs*, de Bret
1768	Angélique.	*Les Fausses Infidélités*, de Barthe.
—	Henriette	*Béverley*, de Saurin.
—	Angélique.	*La Gageure imprévue*, de Sedaine.
—	Silvie	*Hylas & Silvie*, de R. de Chabannes
1769	Julie	*Le Mariage fait & rompu*, de Boissy.
—	Zirphé	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava
—	Molly	*L'Orphelin anglois*, de Bongal.
—	Julie	*Julie*, de Denon.
1770	Pauline	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Zaïde.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Fanni.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Quingey.
—	Sophie	*Le Persiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Laurence	*L'Heureuse Rencontre*, de Mmes Chaumont & Rozet.
—	Angélique.	*Le Bourru bienfaisant*, de Goldoni.
—	Julie	*La Mère jalouse*, de Barthe.
1772	Sophie	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Glycéris.	*Alcydonis*, de La Sauffaye.
—	Mélite.	*La Feinte par amour*, de Dorat.
1774	Miss Worthy	*Le Vindicatif*, de Dudoyer.
—	Henriette.	*Les Amants sans le sçavoir*, de Mme S.-Ch. (Saint-Chamont.)
—	Minna.	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
—	Catau.	*La Partie de chasse*, de Collé.
1775	Adeline	*Albert Ier*, de Le Blanc.
—	Rosine	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
—	Julie	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Mysis	*Abdolonyme*, de Collet.
—	Henriette	*L'Ecole des Mœurs*, de F. de Quingey.
—	Mme de Thémine. . .	*Le Malheureux imaginaire*, de Dorat.
1777	Constance.	*L'Egoïsme*, de Cailhava.
—	Amélie	*Le Veuvage trompeur*, de La Place.
—	Mme de Sancerre . .	*L'Amant bourru*, de Monvel.

1777	M[lle] de Sainte-Cène.	*L'Inconséquent*, de Laujon.
1778	Julie	*L'Homme personnel*, de Barthe.
—	Julie	*L'Impatient*, de Lantier.
—	Miss Adelfon.	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
1779	Euphrosine	*Les Muses rivales*, de La Harpe.
—	La M[se] de Sernente.	*L'Amour françois*, de R. de Chabannes.
—	La M[se] d'Olnisme . .	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
—	Laurette.	*Laurette*, de d'Oisemont.
—	Roséïde.	*Roséïde*, de Dorat.
1780	Adélaïde.	*L'Antipathie pour l'Amour*, de Dudoyer.
—	La comtesse d'Orson.	*Le Jaloux sans amour*, d'Imbert.
—	Lucile.	*Le Bon Ami*, de Legrand.
—	Clémentine	*Clémentine & Desormes*, de Monvel.
1782	Julie	*L'Homme dangereux*, de Palissot.
1783	Mélite.	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.



DOROTHÉE

MADEMOISELLE LUZY

1763 — 1781

NÉE à Lyon, le 6 juin 1747, Mlle Luzy étoit iſſue d'une famille d'artiſtes. Elle fut deſtinée, dès ſon enfance, à la profeſſion de ſes parents, & n'avoit tout au plus que dix ans, lorſqu'elle fut admiſe à l'Opéra-Comique comme élève danſeuſe; on lui confia même quelques petits rôles en rapport avec ſon âge. A la ſuppreſſion de ce ſpectacle, que l'on réunit en 1762 à la Comédie-Italienne, elle ne fit pas partie des artiſtes conſervés, & elle joua pendant quel-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Nizier, à Lyon : « Aujourd'hui ſept juin, j'ai baptiſé (*) *Dorothée*, fille de Claude Luzy, muſicien, & de Juſtine Montal, ſon épouſe. »

(*) Il eſt à remarquer que cet acte, contrairement à l'uſage, ne mentionne pas le jour de la naiſſance, que le bulletin de l'état civil fixe au 6 juin.



MADEMOISELLE LUZY.

1763-1781.

que temps à Rouen. Elle revint ensuite à Paris & prit les leçons du célèbre Préville. Le 23 avril 1763, Mlle Luzy recevoit un ordre de début pour la Comédie-Françoise, où elle paroissoit, le 26 mai suivant, dans les rôles de Dorine de *Tartufe*, & de Lisette des *Folies amoureuses*. Elle fut reçue à l'essai, le 14 juin, à 1,200 livres d'appointements, & le 10 avril 1764, il lui fut attribué une demi-part.

Ses débuts, qui eurent lieu concurremment avec ceux de Mlle D'Oligny, furent loin de produire la même sensation. Cette actrice, d'ailleurs, succédoit à une comédienne inimitable, à Mlle Dangeville, dont la perte récente entraînoit un regret universel. Cependant, la nouvelle soubrette ne laissa pas d'être bien accueillie, moins encore pour les grâces de sa personne, qui prévenoient en sa faveur, qu'à cause des dispositions qu'elle laissa entrevoir & qui motivèrent son admission, le 29 juin suivant, aux grands appointements de 2,000 livres.

Il s'en faut que Mlle Clairon se montrât aussi indulgente sur le compte de cette actrice si l'on en juge par ce passage d'une de ses lettres inédites, écrite en 1763, & dans laquelle nous lisons : « Pour l'élégance « de la taille & de la figure, je ne connois rien au « théâtre aussi bien que Luzy. Sa démarche est noble, « ses gestes supportables, sa prononciation excellente, « & dans le *medium* sa voix est bien. Hors une dou- « zaine de vers dans tout le courant du rôle, dits à « peu près dans le sens, & la lettre qu'elle a bien lue

« dans le cinquième acte, je ne crois pas qu'on ait « jamais rien vu d'auſſi plat, d'auſſi découſu, d'auſſi « chantant, d'auſſi bête, d'auſſi comique. » Le portrait n'eſt pas flatté, mais il n'eſt pas impartial.

Mlle Luzy, appréciant la diſtinction dont elle venoit d'être l'objet, chercha de plus en plus à s'en montrer digne, & elle parut ſucceſſivement dans les *Bourgeoiſes à la mode*, dans *Démocrite* (rôle de Cléanthis); dans Colette des *Trois Couſines;* dans Roſine du *Cocher ſuppoſé;* Liſette du *Légataire univerſel*, & elle termina ſes débuts par le rôle de Colette des *Trois Couſines*, qu'elle avoit déjà joué.

C'eſt dans cette dernière pièce que, quelques années plus tard, elle fit preuve de diſcernement & de goût, en revêtant un coſtume, à peu près vrai, de *payſanne*. Elle eut ainſi, une des premières, le mérite de faire un pas, hardi pour l'époque, vers la vérité. Le 23 avril 1767, on la recevoit ſociétaire à trois quarts de part, à charge de chanter & de danſer dans les *divertiſſements* & de ſe prêter à toutes les *utilités*.

Plus cette actrice ſe montra ſous les yeux du public, & plus les connoiſſeurs éclairés eurent lieu de reconnoître ſon envie de bien faire & furent à même de conſtater ſes progrès. Sa phyſionomie, remplie d'expreſſion & de vivacité, ſçavoit toujours ſe mettre en harmonie avec le dialogue. Son jeu ne manquoit ni de mordant ni de gaieté, mais il avoit plus de fineſſe que de naturel. Elle poſſédoit aſſez bien l'uſage de la ſcène & ſon inſtinct dramatique ſuppléoit habilement à l'in-

telligence du perſonnage, qui lui échappoit quelquefois. Malgré ſes qualités reconnues, elle n'obtint part entière que le 28 avril 1769.

A la clôture de 1771 (16 mars), tout le perſonnel féminin tragique ſe trouvant empêché par diverſes cauſes, Mlle Luzy, qui étoit toujours reſtée étrangère à la tragédie, ne recula pas devant le rôle de la tendre & malheureuſe Aménaïde, afin de ne pas priver le public d'une repréſentation de *Tancrède*, où Le Kain étoit annoncé (1). « Lorſque ce deſſein fut connu, dit Grimm, « tout le monde s'apprêta à rire & l'on étoit perſuadé « que la pièce ne ſeroit pas achevée. » L'actrice elle-même ſe ſentoit ſi peu raſſurée qu'elle fit, dans un compliment préliminaire, réclamer l'indulgence, en faiſant connoître à l'aſſemblée qu'il ne s'agiſſoit pas d'un début, mais d'une tentative, riſquée dans le but de ne pas priver le public du plaiſir de voir Le Kain.

(1) La mention du nom des acteurs ſur les affiches de ſpectacle, eſt d'inſtitution moderne. Juſqu'alors, il n'y avoit eu d'exception qu'en faveur de Le Kain, dont les repréſentations étoient toujours annoncées, parce que l'indication ſeule de ſon nom faiſoit accourir la foule.

Ce n'eſt qu'en 1791 que l'ordre fut intimé aux comédiens par le maire de Paris, d'indiquer les noms des acteurs jouant dans le ſpectacle du jour. Ils réſiſtèrent d'abord à cette injonction & on lit dans la *Revue rétroſpective* (t. IX. 2e ſérie), une délibération en ce ſens, faite en aſſemblée.

Il n'en eſt pas de même, quant aux noms des auteurs. Déjà en 1617, Théophile Viaud, auteur de *Pyrame & Thisbé*, pièce repréſentée avec un ſuccès prodigieux, avoit fait mettre ſon nom ſur l'affiche; Racan, ſuivit cet exemple, en 1618; puis enſuite Mairet, l'auteur de *Sophonisbe*, & Gombaud, en firent autant en 1621 & 1625.

Contre l'attente générale, Mlle Luzy se tira de cette épreuve avec beaucoup de bonheur. Son maintien fut plein de grâce, de noblesse & de dignité. Elle mit beaucoup de chaleur & de sensibilité dans plusieurs passages de son rôle & eut souvent les accents vrais de la douleur, sans négliger la vigueur & l'énergie que réclamoient les autres parties. Aussi, quelque bonne disposition que la majorité des spectateurs eût apportée à *rire*, l'actrice força les applaudissements. Elle joua ensuite la *Suivante* dans la petite pièce, chanta dans les divertissements, &, comme le dit Grimm : « Il ne lui manqua que de danser une allemande pour « remporter, ce soir-là, une quadruple couronne. »

Malgré ce succès, Mlle Luzy ne renouvela pas cette tentative, & elle expliqua publiquement ses motifs d'abstention dans une lettre insérée au *Mercure*, peu de temps après cette représentation. Elle se renferma désormais exclusivement dans l'emploi des *soubrettes*.

L'état précaire de sa santé l'enleva prématurément à la scène (avril 1781), & bien avant l'âge où on songe ordinairement à la quitter. On répandit le bruit, à cette occasion, qu'à l'instar de Mlle Gauthier (1), elle renonçoit au théâtre pour entrer en religion. S'il falloit ajouter foi aux anecdotes contemporaines, sa retraite auroit été la conséquence d'un dépit amoureux; nous aimons mieux croire que cette résolution lui fut inspi-

(1) Cette comédienne avoit débuté en 1716. En 1725 elle prit le voile au couvent des Carmélites de Lyon. Elle mourut le 28 avril 1757.

rée par la perte d'une fille de dix à douze ans qu'elle chériffoit tendrement & dont la mort fut édifiante.

Quel qu'ait été le principe qui la fit agir, fi Mlle Luzy n'emporta pas avec elle la renommée d'une actrice éminente, du moins fon nom peut-il, avec juftice, figurer honorablement parmi ceux des femmes de talent qu'a poffédées la Comédie-Françoife.

Mlle Luzy avoit toujours profeffé un goût très-vif pour le mariage. Déjà, en 1779, elle avoit dû époufer un ancien avocat nommé Landry, & plus tard, elle voulut avoir pour époux fon camarade Fleury. Ces deux projets de mariage manquèrent fucceffivement. Auffi, dès qu'elle fut entrée dans la vie privée, fon premier foin fut-il de prendre un mari. Malheureufement, fans doute, elle avoit apporté trop de précipitation dans fon choix; car l'union qu'elle contracta alors fut loin d'être paifible. « Jamais (dit Berryer dans fes « Mémoires), je n'ai vu de métamorphofe plus com- « plète que celle qui s'étoit opérée chez cette actrice « fi folâtre... Ce mariage l'avoit rendue férieufe, mo- « notone & même bizarre... » Auffitôt que la loi le lui permit, elle fe hâta de divorcer; mais, toujours poffédée de la *matrimoniomanie*, & nullement découragée par un premier effai malheureux, elle contracta une feconde union (1) qui lui réuffit mieux.

(1) Le 19 octobre 1795, avec un fieur Jean-Gérard Maris, avoué au tribunal de première inftance de la Seine. Elle avoit divorcé le 25 novembre 1794 avec Pierre-François Guillon, qu'elle avoit époufé le 4 frimaire, an II.

Enfin, devenue veuve au bout de quelques années, elle paſſa le long intervalle qui s'écoula entre ſon veuvage & ſa mort, arrivée à Paris, le 23 novembre 1830, à l'âge de 83 ans, dans l'obſcurité la plus abſolue & livrée uniquement à des pratiques de piété & de bonnes œuvres que lui permettoit l'état honnête de ſa fortune.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle LUZY

1763	Une Comteſſe. . . .	*La Manie des Arts*, de R. de Chabannes.
1764	Nérine	*L'Epreuve indiſcrète*, de Bret.
—	Iſmène	*Le Cercle*, de Poinſinet.
—	Liſette	*L'Homme ſingulier*, de Deſtouches.
1765	Finette.	*L'Orpheline léguée*, de Saurin.
1767	La Suivante	*Les Deux Sœurs*, de Bret.
1768	Finette	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Laurette.	*Laurette*, de Dudoyer.
—	Doris.	*Hylas & Silvie*, de R. de Chabannes.
1769	L'Amour	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
—	Marton	*Le Mariage interrompu*, du même.
—	Une Nymphe	*Hylas & Silvie*, de Rochon de Chabannes.
—	Finette	*Julie*, de Deſnon.
1770	Agathe	*La Veuve*, de Collé.
—	Fatmé.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Betzy.	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Quingey.
1773	L'Amour	*L'Amour à Tempé*, de Mme Chaumont.
1776	Nelly	*L'Ecole des Mœurs*, de F. de Falbaire.
—	Julie	*La Rupture*, de Legrand.
1777	Marton	*L'Inconſéquent*, de Laujon.
1778	Lady Steele.	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.

1779	Uranie	*Les Muses rivales*, de La Harpe.
—	La Suivante.	*Laurette*, de d'Oisemont.
—	Fanny.	*Roséïde*, de Dorat.
1780	Lisette.	*Le Bon Ami*, de*** (Legrand).
1781	Lisette.	*Le Jaloux sans amour*, d'Imbert.



PIERRE-PHILIBERT

GRANGER (*)

1763 — 1765

GRANGER, né à Paris le 23 décembre 1746, n'étoit pas destiné au théâtre. Des revers de fortune, survenus dans sa famille, lui firent embrasser fort jeune la profession de comédien. Il débuta à la Comédie-Françoise, le 12 décembre

Extrait des regiftres de la Paroiffe des Saints-Innocents : « Mardy, vingt-fept décembre mil sept cent quarante-fix, a été baptifé *Pierre-Philibert*, né le vingt-trois, fils de Guillaume Granger, bourgeois de Paris, & de Françoife Fillon, fon époufe, demeurant rue de la Féronnerie. »

(*) Quoique rigoureufement, Granger n'ait pas appartenu à la Comédie-Françoife, nous avons cru devoir maintenir ici la notice fur cet acteur, parce qu'ayant figuré à tort ou à raifon, dans notre première édition, nous n'avons voulu, fous aucun prétexte, encourir le reproche d'avoir amoindri ce nouveau volume.



GRANGER.

1763-1765.

1763, par les rôles d'Égysthe dans *Mérope* & d'Olinde dans *Zénéïde;* & continua ses débuts, le 17 & le 23 du même mois, en jouant Séïde, & Darviane dans *Mélanide;* Britannicus, & Charmant dans l'*Oracle*.

Sa voix ne parut pas encore suffisamment développée, mais il avoit de l'intelligence dans le débit, de la justesse dans le geste; enfin il fit preuve, malgré son inexpérience, d'un talent que son extrême jeunesse ne permettoit pas de soupçonner & qui, le 1er janvier 1764, le fit recevoir à l'essai. Belle Cour, Molé & même Grandval, qui étoit rentré quelques mois plus tard, ayant pris de l'ombrage à son sujet, Granger se vit peu à peu relégué dans les rôles les plus infimes de l'emploi qu'ils tenoient en maîtres. Rebuté des obstacles qu'il rencontroit, Granger résolut de quitter la Comédie-Françoise où il étoit depuis deux ans à peine, & il partit pour la province où il passa vingt années. De retour à Paris au commencement de 1782, il entra le 5 mars à la Comédie-Italienne, & sa première apparition eut lieu dans les rôles de Dorimon de l'*Apparence trompeuse* & de Dorante de la *Coquette fixée*. Sa grande habitude du théâtre, la noblesse de son maintien, sa sensibilité profonde l'y firent accueillir avec une grande faveur.

Pendant les huit premières années que cet acteur passa à la Comédie-Italienne, il y établit avec succès plusieurs rôles importants & il se montra véritablement supérieur dans *Tom Jones* & Dorsan de la *Femme*

jaloufe (1). Perfonne n'a joué mieux que lui ce dernier rôle.

Lorfqu'en 1790, ce théâtre fe confacra prefque exclufivement aux pièces à ariettes & que la comédie ne s'y montra plus que comme acceffoire, Granger ne parut fur la fcène qu'à de rares intervalles & dans des rôles indignes de fon talent. Vers 1795, il retourna en province & prit la direction du théâtre de Rouen, qu'il conferva jufqu'en 1808, & qui bientôt devint, grâce à fes foins, le premier théâtre des départements. Il put s'y faire applaudir dans le *Mifanthrope*, le *Menteur*, la *Métromanie*, l'*Homme à bonnes fortunes*, &c.

Granger n'étoit pas d'une taille élevée; mais elle étoit bien prife, & il poffédoit une diftinction & une grâce naturelles qui fçavoient la faire reffortir. Sa phyfionomie étoit animée & expreffive, quoiqu'il eût le nez un peu prononcé & defcendant fur la bouche, & que fon œil gauche fût légèrement contracté & en défaccord avec l'œil droit. Cet œil n'étoit pas de verre, comme on le croyoit de fon temps & ainfi qu'on l'a toujours dit depuis. Granger fe l'étoit crevé, étant écolier, d'un coup de canif, involontaire bien entendu; l'œil s'étoit confervé en la forme apparente, mais il en avoit perdu complètement l'ufage.

Sa diction étoit fçavante & chaleureufe, & aucun

(1) Comédies en cinq actes & en vers, de Desforges, repréfentées, la première, le 22 octobre 1782; la feconde, le 15 février 1785.

détail n'échappoit à ſon intelligence. Telle eſt la juſtice que lui rendent les témoignages contemporains qui, tous, s'accordent à regretter que ce comédien d'élite n'eût pas pris rang parmi les membres éminents de l'ancienne Comédie-Françoiſe.

Sa vieille réputation, ſon mérite reconnu, le firent nommer, en octobre 1819, membre du jury d'examen du ſecond Théâtre-François & profeſſeur de déclamation au Conſervatoire. Il conſerva ces fonctions juſqu'en 1824, époque à laquelle il ſe remaria & alla habiter une belle propriété qu'il avoit acquiſe aux environs de Vernon. C'eſt là qu'il eſt mort, le 15 octobre 1824, dans un âge avancé.

Granger, lors de la révolution thermidorienne, fut accuſé en plein théâtre d'avoir ſiégé à Bordeaux comme membre du Tribunal révolutionnaire. Indigné d'une telle inculpation, il quitta bruſquement la ſcène, & n'y remonta que quelques jours plus tard, après avoir, par tous les moyens poſſibles de publicité, fait conſtater que loin d'avoir jamais été partiſan de la Terreur, il s'étoit toujours comporté comme *un ami de l'humanité ſouffrante*. Ce ſont les propres termes du mémoire juſtificatif.

ROLES CRÉÉS PAR GRANGER

1764	Damis.	*L'Epreuve indiscrète*, de Bret.
1782	Tom Jones	*Tom Jones à Londres*, de Desforges.
—	Solange.	*Céphise*, de Marsollier.
—	Valcour.	*Le Mariage in extremis*, de Piis & Barre.
—	De Lys	*L'Indigent*, de Mercier.
—	Anaximandre	*Anaximandre*, d'Andrieux.
1783	Dorville.	*Sophie de Francourt*, de***.
—	Saint-Cher.	*Le Vaporeux*, de***
—	Durimel.	*Le Déserteur*, de Mercier.
—	Monrose.	*Monrose & Amélie*, de Faur.
—	Clairfond	*Les Deux Portraits*, de Desforges.
1784	Dorlis.	*L'Amour à l'épreuve*, de***.
—	Jullefort.	*La Brouette du Vinaigrier*, de Mercier.
1785	Deperny.	*Les Deux Frères*, de Milcent.
—	Dorsan	*La Femme jalouse*, de Desforges.
1786	Vanglenne.	*L'Habitant de la Guadeloupe*, de Mercier.
—	Dupont.	*Les Amis du jour*, de Beaunoir.
—	Dumon	*Les Dangers de la prévention*, de Marsollier.
1787	Tom Jones	*Tom Jones & Fellamar*, de Desforges.
—	De Clumar	*Natalie*, de Mercier.
—	Folleville.	*Les Etourdis*, d'Andrieux.
1788	Armand.	*Les Arts & l'Amitié*, de Bouchard.
1790	Frédéric.	*Ferdinand*, de Dezède.
1791	Le M[is] d'Apremine. .	*Le Convalescent de qualité*, de F. d'Eglantine.



MADEMOISELLE FANIEZ

1764-1786

ALEXANDRINE-LOUISE

MADEMOISELLE FANIEZ

1764 — 1786

MADEMOISELLE FANIEZ, née à Cambray, le 26 octobre 1745, appartenoit à une honnête famille de la bourgeoisie; elle eut pour marraine Mlle de Boufflers. On ignore les circonstances qui la mirent au théâtre. Elle débuta à la Comédie-Françoise, le mercredi, 11 janvier 1764, dans les rôles de Finette & de Lisette du *Dissipateur* & du *Préjugé vaincu*. Elle les termina le 25 juin, par le rôle de Colette, dans les *Trois Cousines*. Elle n'avoit jusqu'alors paru sur aucune scène, & malgré son inex-

Extrait des registres de la paroisse Saint-Martin, de Cambray : « L'an mille sept cent quarante-cinq, le vingt-six d'octobre, est née & a été baptisée *Alexandrine-Louise Faniez*, fille légitime de Charles-Joseph & de Marie-Elenne Cristallin, ses père & mère. »

périence, elle ne laissa pas d'être bien accueillie. Reçue le 30 janvier (1), aux appointements de deux mille livres, admise à la demi-part, le 19 mars 1766, elle n'obtint la part entière que le 18 avril 1780. Mmes Belle Cour & Luzy se partageoient l'emploi des *soubrettes* où le public les voyoit, l'une & l'autre, avec plaisir : cet obstacle rendoit plus difficile la tâche de Mlle Faniez ; cependant, son zèle & ses efforts l'en firent triompher. Rivale en beauté de Mlle Luzy, elle n'eut bientôt plus rien à envier au talent de cette actrice & la priorité de réception devint la seule ligne de démarcation qui existât entre elles. La vivacité, la gaieté, la finesse caractérisoient le jeu de Mlle Faniez dont tous les soins tendoient, d'ailleurs, à n'imiter personne : ce qui dénote qu'elle avoit de la justesse dans le goût. Elle s'attacha à donner, en effet, à tous les rôles de son emploi, surtout dans le répertoire moderne, une allure gaie & spirituelle, en observant une juste mesure entre la froideur, si contraire à l'illusion & à l'exagération qui la détruit. On rapporte une anecdote

(1) « Du 1er avril 1765, nous.., avons accordé à la demoiselle Faniez, comédienne françoise, la somme de quatre mille livres, dont elle jouira à commencer de l'ouverture de la présente année 1765 ; savoir : celle de deux mille, à titre d'appointements, qui seront répartis par le caissier de la Comédie, de mois en mois, & deux mille livres par forme de gratification, qui seront également répartis de mois en mois ; avec l'assurance que ladite demoiselle Faniez continuera de mériter, par son application & ses talents, d'être admise au nombre des comédiens du Roi. »

Signé : le Maréchal Duc de Richelieu, duc de Duras.

qui prouve aussi que cette actrice possédoit une présence d'esprit singulière. La mémoire lui ayant fait défaut dans la *Métromanie*, où elle jouoit le rôle de Lisette, après ce vers :

« Et je prétends si bien représenter l'idole (1) »

& le souffleur ne venant pas assez promptement à son aide, elle improvisa le vers suivant :

« Mais j'aurai plutôt fait de regarder mon rôle »

ce qui étoit d'autant plus en situation, qu'elle représentoit une soubrette étudiant un rôle pour le jouer en société ; puis, tirant naturellement de sa poche le rouleau que déjà, dans un acte précédent, elle avoit montré en disant :

« Témoin ce rôle encor qu'il faut que j'étudie »

elle eut le temps de se remettre & de rafraîchir ses souvenirs, sans que l'illusion de la scène en souffrît.

A ces dons de l'intelligence, cette actrice joignoit une physionomie des plus piquantes ; sa voix laissoit pourtant à désirer plus de netteté & d'euphonie.

Malgré une santé fort délicate, Mlle Faniez fournit une assez longue carrière ; il est vrai qu'elle joua fort

(1) Acte II, scène II.

peu pendant les deux dernières années qu'elle paſſa au théâtre. Elle prit ſa retraite le 1er avril 1786. La repréſentation où elle parut pour la dernière fois, eut cela de remarquable qu'elle terminoit également la carrière théâtrale de Brizard, de Préville & de ſa femme. Deux penſions, l'une de 1,500 livres ſur la Comédie, l'autre de 1,000 livres, accordées en deux fois par le Roy (en 1783 & en 1786), furent le prix de ſes ſervices.

Mlle Faniez avoit tourné la tête à bien des gens & particulièrement à ce pauvre Dorat, qu'elle ne quitta qu'à ſon lit de mort, mangeant tous les ſoirs les confitures ſèches que Mme de Beauharnois apportoit tous les matins au malade. On a prétendu qu'un mariage ſecret l'uniſſoit à ce poète.

Après ſa retraite, elle épouſa, le 11 frimaire an II (1er novembre 1793), M. Gaſſe, qui a été huiſſier de la Chambre du Roy ſous la Reſtauration, & auprès de qui elle vécut heureuſe, réſiſtant à toutes les propoſitions qui lui furent faites, depuis ſon mariage, par Mlle Raucourt, par Sageret & d'autres directeurs de grands théâtres, pour la décider à remonter ſur la ſcène. Elle eut la ſageſſe de s'abſtenir.

Atteinte depuis longtemps d'une maladie chronique, Mlle Faniez paſſa les deux dernières années de ſon exiſtence dans une maiſon de ſanté à Montmartre, où elle eſt décédée le 3 juin 1821, à l'âge de ſoixante-ſeize ans.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle FANIEZ

1767	Betzy	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	Finette	*Les Valets maîtres*, de R. de Chabannes.
—	Aglaé.	*Hylas & Silvie*, du même.
1769	Zirphé	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
—	Agathe	*Julie*, de Desfnon.
1770	Fatmé.	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Betzy	*Le Fabricant de Londres*, de F. de Falbaire.
—	Julie.	*Le Perfiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Life.	*Les Amants fans le fçavoir*, de Mme de Saint-Chamont.
1772	Finette	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	Georgette.	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Dorine	*La Feinte par amour*, de Dorat.
1774	Fanchette.	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
—	Agathe	*La Partie de chaffe*, de Collé.
1775	Nérine	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Mme de Follange. . .	*Le Malheureux imaginaire*, du même.
1777	Fanchette.	*L'Inconféquent*, de Laujon.
1778	Lady Halifax.	*Le Chevalier françois à Londres*, du même.
—	Rofe	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
1779	Finette	*Rofcide*, du même.
1782	Rofette	*Le Flatteur*, de Lantier.
1784	Marton	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.



LOUIS-HENRY

FEULIE

1764 — 1774

FEULIE, né à Paris, le 25 février 1736, eſt mort dans la même ville, le 17 octobre 1774. Il n'avoit jamais joué ſur un théâtre public, lorſque, entraîné par un goût décidé, il quitta l'établi de ſon père, modeſte tailleur en la Cité, pour débuter à la Comédie-Françoiſe, le mardi 8 mai 1764. Il y parut d'abord dans les rôles de Frontin du *Muet*, & de Labranche de *Criſpin rival de ſon maître*, ſucceſſivement dans le *Légataire universel*, l'*Impromptu de campagne*, le *Feſtin de Pierre*, la *Gouver-*

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Barthelemy ; « Le 26 février 1736, a été baptiſé par nous *Louis-Henry*, né le jour précédent, fils de Philibert-Henry Feulie, maître tailleur, & d'Eliſabeth-Jeanne Grevin, ſa femme, demeurant rue Saint-Louis, de cette paroiſſe. »



FEULIE

1764-1774

nante, les *Folies amoureuſes*, & enfin dans le rôle de Lolive du *Grondeur*. On lui reconnut des diſpoſitions innées, un jeu franc, gai, naturel, également éloigné de la charge & de la froideur ; en un mot, il montra qu'il y avoit chez lui l'étoffe d'un véritable comédien. Ce jugement favorable porté par le public ſur ſes premiers eſſais, lui valut un ordre de réception en 1766.

Ce comédien, doué d'un maſque convenable à ſon emploi, d'une taille agréable & dégagée, d'agilité & de preſteſſe dans ſes mouvements, vit ſon ſuccès s'accroître chaque jour & ne tarda pas à conquérir une réputation qui le plaça au rang des acteurs les plus goûtés de la Comédie-Françoiſe. La Harpe a dit dans le *Mercure de France*, auquel il travailloit alors, que « Feulie étoit un excellent comédien, ſaiſiſſant à merveille la caricature & le ridicule de ſon perſonnage & le rendant avec une vérité ſingulière. » Cet éloge, ſous la plume de La Harpe, critique peu indulgent, acquiert de la valeur.

Un rôle dans lequel Feulie excella, fut celui de Tartufe. En s'y montrant tout auſſi profond qu'Auger, qui jouoit ce rôle en partage, il n'achetoit pas comme celui-ci, les ſuffrages du parterre par d'ignobles bouffonneries, & il ſçavoit y obtenir une réuſſite auſſi grande, mais plus déſirable, puiſqu'il n'en étoit redevable qu'à des moyens avoués par la bienſéance & le bon goût.

Feulie n'eut pas l'occaſion de prouver toute ſa capacité ; car il eſt reſté trop peu de temps au théâtre

pour avoir pu y établir beaucoup de rôles nouveaux. Le célèbre Préville, d'ailleurs, auroit pu, ainsi qu'Auger, revendiquer au besoin des droits antérieurs à ceux de cet acteur. Il ne joua donc d'original qu'un petit nombre de rôles, & ceux dont il fut chargé dans le répertoire moderne, n'offrirent que peu d'importance. On ne peut guère citer que Picard dans le *Bourru bienfaisant*, M. Jourdain dans la *Centenaire* (1), Lisimon, dans la *Feinte par amour*, & Lucas, dans la *Partie de chasse de Henry IV*; encore ne joua-t-il ce dernier rôle que dans la représentation que les Comédiens françois allèrent donner de cette comédie à la campagne de leur ancienne camarade, Mlle Dangeville; car, à cette époque, Louis XV avoit défendu qu'elle fût jouée sur un théâtre public. Cette interdiction ne fut levée qu'après la mort du Roy; mais alors Feulie lui-même n'existoit plus. Il y fut remplacé par Auger; la petite-vérole l'ayant enlevé au théâtre, pour lequel sa mort prématurée fut une perte réelle & vivement sentie.

(1) Comédie en un acte & en vers, d'Artaud, composée en l'honneur de Molière & représentée le 18 février 1773.

ROLES CRÉÉS PAR FEULIE

1764	La Garouffière. . . .	*L'Homme fingulier*, de Deftouches,
1765	Un domeftique . . .	*Le Philofophe fans le fçavoir*, de Sedaine.
1767	Robert	*Eugénie*, de Beaumarchais.
1768	L'Abbé	*Les Valets maîtres de la maifon*, de R. de Chabannes.
—	Tomi.	*Béverley*, de Saurin.
1769	Mondor.	*Les Etrennes de l'Amour*, de Cailhava.
—	Dumont.	*Julie*, de Defnon.
1770	André.	*Les Deux Amis*, de Beaumarchais.
—	Nébi	*Le Marchand de Smyrne*, de Chamfort.
1771	Uftache.	*L'Heureufe Rencontre*, de M[mes] Rofet & Chaumont.
—	Germon.	*Les Amants fans le fçavoir*, de la Marquife de Saint-Chamont.
—	Picard.	*Le Bourru bienfaifant*, de Goldoni.
1772	Lolive.	*L'Anglomane*, de Saurin.
1773	M. Jourdain.	*La Centenaire*, d'Artaud.
—	Lifimon	*La Feinte par amour*, de Dorat.



MARIE-HÉLÈNE BROQUAIN

dite MLLE DE LA CHASSAIGNE

1766 — 1803

NIÈCE de Mlle Lamotte, ancienne actrice de la Comédie-Françoife, Mlle de La Chaffaigne débuta, le 6 janvier 1766, dans *Phèdre*, fous le nom de *Sainval*, qu'elle quitta peu après, à l'arrivée de fon homonyme, Mlle *de Saint-Val* l'aînée.

Elle parut une feconde fois dans le même rôle le 19 janvier. Le 23 & le 26, elle joua Alzire, & le 30,

---

Extrait des regiftres de la paroiffe de Saint-Valery, de Saint-Valery : « *Marie-Hélène*, fille légitime de Michel Broquain, écuyer, S^r de La Chaffaigne, & de dame Marie-Catherine des Mottes, fon époufe, eft née le feize janvier mil fept cent quarante-fept & a été baptifée le lendemain. Son parrain, Jean-Baptifte Broquain de La Chaffaigne, fon frère; fa marraine, Mlle Marie-Hélène des Mottes, fa tante, repréfentée par Geneviève Lendeud, fille de Louis Lendeud, capitaine de navire, &c., & ont figné avec nous, De Cailly, curé doyen. »



MADEMOISELLE DE LA CHASSAIGNE.

1766-1803.

ımille dans *Horace*. Ses débuts ſe prolongèrent juſ-'au 16 mars.

Après une interruption de quelques mois, elle les prit en ſeptembre, & reparut dans le rôle de me Lélu, des *Bourgeoiſes de qualité*. Admiſe d'abord l'eſſai, on lui attribua, le 1er avril 1768, les appointements de deux mille livres; puis, le 15 mars, elle t enfin reçue ſociétaire à demi-part (1).

Cette actrice joua ſimultanément les *confidentes tra-ques*, les *amoureuſes* & les *utilités* en tout genre. ɔrs de la retraite de Mme Drouin, en 1780, elle lui ccéda dans l'emploi dit des *caractères*.

C'eſt à cette catégorie de rôles que Mlle de La Chaſ-igne, juſqu'alors comédienne fort ordinaire, dut de ırtir de ſon obſcurité. Elle ſut diſcerner avec tact la ıance ſi difficile à ſaiſir, qui ſépare le ridicule de la ɔuffonnerie; & jamais, dans ſon nouvel emploi, elle ; ſe permit une charge de mauvais goût. Elle jouoit, ıon avec entraînement, du moins avec aſſez de gaîté ɔur n'être pas vue ſans plaiſir. Son extérieur la ſe-ndoit d'ailleurs utilement, & elle ajoutoit encore ce qu'il offroit de plaiſant par l'art avec lequel elle

(1) « Le mercredi 15 mars 1769, Nous, Maréchal de Richelieu... Nous, duc de Duras..., avons reçu, ſous le bon plaiſir du Roi, a demoiſelle de La Chaſſaigne, lans la troupe des Comédiens rançois du Roi, à demi-part, ɔour jouer les *premières & ſe-* « *condes amoureuſes en double*, « ainſi que les *premières & ſe-* « *condes confidentes*, & enfin tous « les rôles néceſſaires pour l'utilité « du ſervice. A Verſailles, 15 mars « 1769. Signé : Le maréchal de « Richelieu, le duc de Duras. » (*Journ. mſ.* du Théâtre-Franç.)

savoit se grimer, & habiller ses personnages. Elle reproduisoit surtout avec une certaine vérité l'importance de ces vieilles bourgeoises qui se mêloient de singer les airs de la Cour.

Entièrement dévouée aux intérêts de sa Société, Mlle de La Chassaigne ne refusa jamais un rôle, quelque insignifiant, quelque mauvais qu'il fût; & elle mettoit à le jouer le même soin que s'il eût été propre à la faire briller. Elle joignoit à une grande habitude de la scène une bonne tradition de la plupart de ses rôles : son débit étoit sage : elle possédoit une connoissance parfaite de la langue & de la prosodie; avantages qui rendoient sa diction d'une netteté remarquable.

Comme femme, elle s'étoit fait aimer pour ses qualités sociales, son esprit conciliant & la bonté de son cœur.

La nature pacifique de ses goûts & sa modération auroient dû la mettre à l'abri des orages de la Révolution; & cependant elle fut incarcérée en 1793 avec la plupart de ses camarades. Après sa sortie de prison, cette actrice fit partie de la réunion du théâtre Feydeau, &, plus tard, de la Comédie-Françoise reconstituée.

Elle joua pour la dernière fois le 22 octobre 1803. Sa représentation de retraite, donnée sur la scène de l'Opéra, le 19 juin 1805, se composoit de la tragédie d'*Olympie*, de Voltaire; des *Mœurs du temps*, de Saurin, & du *Retour de Zéphir*, ballet dansé par Duport

& Mme Gardel. Cette repréſentation ne produiſit qu'un profond ennui & un réſultat pécuniaire négatif.

Mlle de La Chaſſaigne avoit fixé ſa réſidence à Saint-Mandé, aux portes de Paris. Elle y vécut très-ſolitaire, & très-modeſtement, à l'aide de la penſion de retraite & d'une penſion de ſix cents livres, qu'elle avoit, avant la Révolution, reçue du roi Louis XVI, & qui, ſur ſa demande motivée, lui fut rendue le 8 novembre 1814, par le gouvernement de la Reſtauration. Malgré la modicité de ſes reſſources, elle conſacroit la majeure partie de ſon avoir à de bonnes œuvres, & preſque tout ſon temps à des pratiques de dévotion.

Rappelons en paſſant que, lorſque Voltaire fut couronné ſolennellement à la Comédie-Françoiſe, après la première repréſentation d'*Irène*, c'eſt Mlle de La Chaſſaigne qui ſuggéra l'idée de cette ovation littéraire.

Les événements politiques de 1814 & l'irruption des Etrangers en 1815, frappèrent ſon imagination, & pendant les cinq années que ſon exiſtence ſe prolongea encore, ſes facultés intellectuelles éprouvèrent un grand affoibliſſement. Elle mourut le 23 juin 1820.

Cette actrice avoit été aimée, dans ſa jeuneſſe, par le prince de Lamballe. De ce commerce étoit née une fille qui débuta, en 1788, à la Comédie-Françoiſe, où elle ne fut pas reçue.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DE LA CHASSAIGNE

1768	Une Modiſte.	*Les Valets maîtres*, de Rochon de Chabannes.
—	Une Nymphe. . . .	*Hylas & Sylvie*, du même.
1772	Flavie.	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
1777	Félime.	*Muſtapha & Zéangir*, de Champfort.
1783	Marceline	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1784	Mme Robert	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
1785	La Préſidente. . . .	*L'Oncle & les Tantes*, de De Laſalle.
1786	Mme Syphon.	*La Phyſicienne*, de La Montagne.
—	La Breſſanne	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	L'Hôteſſe	*Les Etourdis*, d'Andrieux.
1788	Mme de Plinville . .	*L'Optimiſte*, de C. d'Harleville.
—	Floriſe.	*Lanval & Vivianne*, d'André Murville.
1789	Mme Franval.	*Le Préſomptueux*, de F. d'Eglantine.
1791	Gertrude	*Alceſte à la campagne*, de Demouſtier.
—	Urſule.	*L'Intrigue épiſtolaire*, de F. d'Eglantine.
—	Mme Mondor.	*Le Conciliateur*, de Demouſtier.
—	Mme Gercourt	*Minuit*, de Déſaudras.
1793	Mme Bertrand	*Le Conteur*, de Picard.
—	Mme Dorville.	*Les Femmes*, de Demouſtier.
1795	Catherine.	*Le Bon Fermier*, de Ségur.
1798	Flora	*Michel Montaigne*, de Guy.
1799	Anna	*Les Deux Frères*, de Kotzebue.
—	Jaquette.	*Les Précepteurs*, de F. d'Eglantine.
—	Marinette	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Mme Cornebois . . .	*L'Intrigant dupé*, de Martelli.
—	La Fermière.	*Camille*, de *** (Mme de Salm.)
—	Marianne	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
—	Françoiſe	*Caroline*, de Roger.
1803	Clotilde.	*Hermann & Verner*, de Favières.



Melle DE SAINT-VAL, L'AINÉE

1766 - 1779.

MARIE-PAULINE-CHRISTINE
ALZIARY DE ROQUEFORT

dite MADEMOISELLE DE S^T-VAL l'aînée

1766 — 1779

CHRISTINE Alziary, née à Courfegoules, bourg fitué en Baffe-Provence, dans la fénéchauffée de Graffe, le 15 décembre 1743, appartenoit à une famille honorable du pays. Sa mère avoit été attachée à la perfonne de la Reine Marie Lecfinska; fon père étoit chevalier de Saint-Louis, & un de fes frères (qui plus tard devoit acquérir une trifte renommée) étoit au fervice. Elle reçut au couvent d'Antibes, ainfi que fa fœur, une excellente édu-

Extrait des regiftres de l'état civil de Courfegoules : « L'an mille fept cent quarante & trois, le quinze du mois de décembre, eft née damoifelle *Marie-Pauline-Chriftine*, fille de Monfieur Honoré-Alziary de Roquefort & de dame Marie-Geneviève de Gazagnaire, & le feize à midi a été baptifée. »

cation. Eſt-ce dans les repréſentations tragiques (tradition de Saint-Cyr) données par les penſionnaires à la fin de l'année d'études, & dans leſquelles la jeune Alziary ſe faiſoit remarquer par ſon intelligence précoce, qu'il faut chercher l'occaſion qui fit une comédienne de cette demoiſelle de condition, que ſon origine appeloit à une poſition autre que celle où elle s'eſt rendue célèbre ? Eſt-ce, ainſi que des témoignages contemporains porteroient à le faire croire, dans le goût du théâtre, qui ſembloit être inné chez tous les membres de cette famille (1) ? A tel point que le père, loin de comprimer les tendances de ſes filles, les favoriſa en exerçant leurs diſpoſitions ſur un petit théâtre de ſociété qu'il avoit dans le village de Saint-Paul.

Toutefois, ce ne fut pas ſans déplaiſir que, ſubiſſant à ſon inſçu l'empire des préjugés de ſon époque & de la caſte à laquelle il ſe targuoit d'appartenir, ce père vit ſes filles embraſſer décidément la carrière du théâtre, & il ne fallut rien moins que la réputation qu'elles ne tardèrent pas à y acquérir l'une & l'autre, pour faire taire ſes répugnances.

Après avoir d'abord joué la tragédie à Lyon, où elle étoit fort goûtée, Mlle de Saint-Val aînée fut mandée à Paris, afin de combler le vide qu'alloit laiſſer le prochain éloignement de Mlle Clairon. Elle

(1) Un frère de cette actrice débuta, ſous le même nom, à la Comédie-Italienne, le 30 juillet 1780. Il ne fut pas reçu. C'eſt vraiſemblablement ce frère dont nous diſons ci-après un mot en note, dans l'article relatif à Mlle de Saint-Val la cadette.

débuta à la Comédie-Françoise, le 5 mai 1766, par le rôle d'Ariane; le 12, le 14 & le 17, elle joua Alzire, & le 21 du même mois, Aménaïde. Un accident malencontreux, quoique fort naturel, dut interrompre ses débuts, qu'elle reprit au bout de quelques mois, le 8 novembre, par le rôle d'Hypermnestre, &, le 15, par celui d'Iphigénie, dans *Iphigénie en Tauride*. Elle fut reçue l'année suivante à demi-part, avec promesse d'un troisième quart à la fin de la seconde année, & de la part entière après deux ans révolus (1).

Bien que cette tragédienne ne possédât pas, au même degré, les qualités qui distinguoient l'actrice supérieure à qui elle succédoit, & qu'elle fût à une distance plus grande encore de Mlle Du Mesnil, tout âgée qu'étoit déjà cette dernière, on reconnut dans la débutante de la noblesse & de l'intelligence. Elle rachetoit de grandes incorrections par l'expression la plus heureuse de la sensibilité, & malgré la monotonie, parfois lamentable, de sa voix, malgré ses traits presque repoussants, elle avoit des moments si beaux, qu'on lui pardonnoit ses fautes, qui, d'ailleurs, échappoient à la multitude. Voltaire écrivoit au marquis de Thibouville :

(1) « Ce qui doit faire le plus « d'honneur à la débutante, dit le « *Mercure*, c'est que l'affluence a « été plus remarquable dans *Tancrède* (*), tragédie dont le fort « avait paru dépendre du rôle « d'Aménaïde, établi avec tant d'éclat par la célèbre Mlle Clairon, « qu'il paroissoit douteux qu'on « pût voir la pièce sans elle. »

(*) La recette fut, en effet, ce jour-là, de 2,633 livres; le surlendemain, elle fut, pour cette même pièce, de 2,852.

« Voilà donc Mlle Saint-Val, une actrice sublime, su-
« périeure à Mlle Du Mesnil (1) ! » La Harpe, de son côté, proclamoit dans le *Mercure* « que cette actrice « étoit faite pour le grand pathétique & qu'elle l'at- « teignoit quelquefois jusqu'à faire oublier les dis- « grâces de sa figure & de son organe. »

Mlle de Saint-Val étoit, en effet, fort laide, & elle le sçavoit si bien que son geste le plus habituel tendoit à dérober au public l'aspect de sa figure, en ramenant le bras à la hauteur du visage.

A l'instar de Mlle Du Mesnil, cette actrice avoit des transitions inattendues qui n'appartenoient qu'à elle & qui entraînoient les suffrages. L'on n'auroit jamais pu croire que tel mot dût produire l'enthousiasme; mais ce mot étoit préparé par un coup d'œil, un jeu de physionomie. Dans *Mérope* particulièrement, elle excitoit les transports du public avec quelques paroles, lorsqu'au moment de la reconnoissance, cette reine s'écrie, en voyant Poliphonte prêt à frapper Egysthe :

« Barbare ! il est mon fils »

& qu'Egysthe, se jetant à ses pieds :

— Moi ! votre fils ?

— Tu l'es ! »

répond Mérope en l'embrassant.

(1) Nouvelle preuve de la versatilité des appréciations chez Voltaire.

Ces deux mots étoient jetés par Mlle Saint-Val avec un accent impossible à décrire. Elle sembloit, en les prononçant, couvrir Egysthe de tout ce qu'il y a de puissance & d'amour dans la maternité.

Dans la scène d'Emilie avec Cinna, lorsqu'on lui nomme ceux des conjurés qui sont mandés par Auguste, elle écoutoit, le bras gauche appuyé sur son coude, dans l'attitude de la réflexion, & répondoit lentement, sans les regarder & comme se parlant à elle-même :

« Mandés, les chefs de l'entreprise...
« Tous deux en même temps...

& tournant tout à coup la tête du côté de Cinna, elle lui disoit vivement :

« Vous êtes découverts ! »

Cette gradation produisoit un effet prodigieux, disent les feuilles contemporaines.

Il en étoit de même dans *Sémiramis*, lorsqu'elle voyoit le billet aux mains d'Arsace & qu'elle lui disoit :

« D'où le tiens-tu !
— Des dieux.
— Qui l'écrivit ?
— Mon père.
— Que dis-tu ? »

Ces mots étoient un des plus grands effets de Mlle Saint-Val.

Cependant, malgré le zèle dont elle étoit animée & le talent qu'elle montroit, il s'écoula dix années avant qu'on lui accordât la part entière à laquelle lui donnoient droit & son mérite inconteſtable & les promeſſes qui lui avoient été faites lors de son admiſſion dans la Société. Loin de là ! il n'eſt ſorte de déboires dont elle ne fut abreuvée. Elle avoit rencontré ſur ſa route, en Mme Veſtris, reçue depuis elle, une rivale jalouſe de ſes ſuccès & ardente à lui diſputer le terrain. Cette actrice, étayée par la protection du duc de Duras, qui avoit la haute main ſur la Comédie-Françoiſe, confiſqua à ſon profit la majeure partie des rôles qu'elle n'auroit dû jouer qu'en partage avec Mlle Saint-Val. Vingt-trois rôles ſeulement furent laiſſés à celle-ci, tandis que cent douze devenoient la part léonine de Mme Veſtris.

Le public, cependant, ſembloit pencher en faveur de la première de ces actrices, s'il faut en juger par ce qui ſe paſſa un ſoir que Mme Veſtris, qui devoit jouer Hypermneſtre, fut remplacée à l'improviſte par Mlle Saint-Val, à la ſollicitation des comédiens. Les ſpectateurs, qui ne s'attendoient pas à cette ſubſtitution (1), l'accueillirent par de bruyantes démonſtrations, qui témoignoient de leur plaiſir, ce dont l'actrice fut ſi touchée, qu'elle fut tout bonnement *ſublime* dans ſon rôle. Le lendemain de cette repréſentation, le puiſſant protecteur de Mme Veſtris fit menacer

(1) Nous avons déjà eu occaſion de dire que les noms des acteurs ne figuroient pas alors ſur les affiches.

Mlle Saint-Val de la prifon, fi elle s'avifoit de jouer déformais, même pour rendre fervice à la Société, d'autres rôles que ceux qu'un acte arbitraire lui avoit dévolus. On vouloit, à tout prix, l'anéantir & la contraindre, à force de dégoûts, à quitter la Comédie-Françoife, où fa defpotique rivale pourroit alors régner en fouveraine.

Révoltée de tant d'injuftice, Mlle de Saint-Val effaya de fe défendre & de juftifier fa conduite dans un Mémoire rendu public & qui réfumoit toutes les pièces du procès (1). Cette tentative lui porta malheur, car elle fut rayée des cadres de la Comédie par un ordre exprès du Roy, & exilée en Beauvoifis (fait unique dans les faftes du théâtre), comme coupable d'avoir publié un *libelle* où elle infultoit, en effayant d'avoir raifon, fes camarades & M. le duc de Duras, fon fupérieur.

Cependant, le public, toujours difpofé en général à époufer la querelle de la victime, prit fait & caufe pour l'actrice opprimée & fit cruellement expier à Mme Veftris fon injufte triomphe. Pendant longtemps celle-ci ne pouvoit plus paroître en fcène fans être honnie, confpuée ; &, plus d'une fois, il devint néceffaire de doubler, de tripler même la garde aux repréfentations.

(1) *Lettres de Madame la comteffe de Mal... à Madame la marquife d'A...*
Ces lettres étoient l'œuvre de la marquife de Saint-Chamond, ci-devant Mlle Mazzarelli, amie de Mlle Saint-Val.

La division s'introduisit parmi les comédiens eux-mêmes. Les uns se mirent du parti de Mlle Saint-Val; les autres se rangèrent du côté de son adversaire. C'est à cette occasion qu'il circula une facétie, très-répandue déjà dans les coulisses & que le monde accueillit avec empressement; elle avoit du moins, à défaut d'autre mérite, celui de dessiner les deux camps (1).

Sur ces entrefaites, une affaire déplorable vint encore ajouter aux chagrins de Mlle Saint-Val & aggraver ce que sa position avoit de pénible. Son frère, sergent au régiment Lyonnois, fut accusé d'avoir tué un de ses camarades à l'occasion d'un passe-droit. Il lui avoit, rapportoit-on, plongé son épée dans le cœur avant qu'il ne se fût posé en garde. Ayant été mis en accusation, il ne voulut rien confesser. On lui appliqua la question qu'il subit avec courage, ne voulant pas infliger le déshonneur à sa famille par l'aveu de son crime (2).

(1) Elle étoit intitulée : *Escadre blanche, Escadre rouge.*

Escadre blanche, portant le pavillon de la reine *Vénus* :

Amiral, Vestris. — Servant sous ses ordres : Brizard, Préville, Des Essards, Larive, Ponteuil, Vanhove, Courville, Dugazon; Mmes Préville, Belle-Cour, Luzy, Dugazon, Suin.

Escadre rouge, portant pavillon de de la reine *Melpomène* :

Saint-Val aînée, amiral. — Servant sous ses ordres : Molé, Auger, Monvel, Dazincourt, Fleury; Mmes Saint-Val jeune, D'Oligny, Faniez, Lachassaigne, Contat.

(Supp. à la *Gazette de France*, du 27 septembre 1779.)

(2) Le 18 avril 1769, Mlle de Saint-Val s'étoit présentée à l'assemblée tenue pour le répertoire. Son trouble annonçoit une âme vivement agitée & c'est avec une émotion toujours croissante, qu'elle s'exprima en ces termes : « Il m'est

On usa alors d'un autre moyen, & dans l'espoir que le coupable se trahiroit, on fit tout à coup paroître à ses yeux le cadavre de son ami; mais le malheureux jeune homme, au lieu de succomber devant cette nouvelle épreuve, conserva assez d'empire sur lui-même pour se précipiter sur ce corps ensanglanté, en s'écriant: « Que ne peux-tu, ô mon ami, renaître à la vie pour

« revenu, Messieurs, que plusieurs « de mes camarades avoient résolu de ne plus jouer avec moi « depuis la malheureuse affaire de « mon frère. Soyez persuadés pourtant, Messieurs, que dans cette « catastrophe affreuse, il n'y a « rien qui caractérise l'infamie ni « la bassesse. C'est un jeune homme « de dix-huit ans qui s'est livré à « tout ce que la fougue de son « âge a pu lui suggérer; mais, je « vous proteste... » Mlle de Saint-Val n'en put dire davantage; les sanglots lui coupèrent la parole & elle tomba sur son siége avec les symptômes du désespoir. Les comédiens affectés de sa douleur, mais n'osant se mettre au-dessus des préjugés que leurs cœurs, leurs consciences réprouvent, résolurent de s'en remettre directement à la décision de leurs supérieurs. Le lendemain 19, ils reçurent la réponse des quatre premiers gentilshommes, ainsi conçue: « Nous, « duc d'Aumont, pair de France; « nous, maréchal, duc de Richelieu; nous, duc de Duras; nous, « duc de Fleury, tous premiers « gentilshommes de la Chambre « du Roi, approuvons la délicatesse « des comédiens françois; mais « l'affaire dont il est question, est « d'une nature que nous trouvons « ne pouvoir ni devoir être imputée à blâme par qui que ce soit « pour la famille de la demoiselle « de Saint-Val. Non-seulement, « nous trouvons très-bon la sensibilité de la Comédie pour la « triste situation de la demoiselle « de Saint-Val, mais estimons « qu'en les déterminant à la conserver parmi eux & sous nos « ordres, nous leur fournirons les « moyens de faire un acte d'humanité qui ne peut que leur faire « honneur & augmenter l'estime « dont nous avons toujours donné « des preuves à leur Société. »

Fait à Paris, &c. Suivent les signatures.

(*Manuscrit de la Bibliothèque nationale*, déjà cité.)

« confondre mes ennemis, en leur disant que je suis « un homme d'honneur. »

Les partisans de l'actrice exilée, auxquels se joignit sa sœur, ne négligeoient cependant aucune démarche pour obtenir son rappel. Mais tous leurs efforts échouèrent contre une influence supérieure, & ce n'est qu'en novembre 1779 qu'il fut donné à la pauvre Saint-Val de voir son ordre d'exil révoqué; toutefois elle ne fut pas rétablie au nombre des comédiens du Roy. On lui laissa seulement la faculté de jouer sur les théâtres de la province, dont elle parcourut les principales villes en triomphatrice (1).

Vers la fin de 1789, un soir & dans l'intervalle de la grande à la petite pièce, un spectateur fait la motion que Mlle de Saint-Val aînée soit invitée à rentrer au théâtre. Cette proposition est appuyée avec feu par la salle entière, au grand déplaisir de Mme Vestris, & l'acteur Dunant vient annoncer que la Société porteroit à Mlle Saint-Val l'expression des vœux du public. Le

(1) Après une représentation de *Médée*, sur le théâtre d'Avignon, une colombe vint lui apporter une couronne à laquelle étoient attachés ces vers :

« Illustre ornement de la scène,
« Toi, dont l'âme excite en nos sens
« Tous les sublimes mouvemens
« Dont s'enorgueillit Melpomène !
« Saint Val, reçois le juste encens
« Que nous devons à ton génie ;
« Et revois ici ta patrie,
« Puisqu'on y chérit les talents. »

Partout où cette tragédienne s'arrêtoit, elle étoit l'objet de semblables ovations.

27 ſeptembre, le journal de Prudhomme (*Révolutions de Paris*, nº XII) ayant fait appel aux comédiens françois, « pour qu'ils euſſent à réintégrer cette actrice « dans ſon ancienne poſition de ſociétaire, dont un « acte tyrannique l'avoit dépoſſédée, » Mlle Saint-Val, dans une lettre adreſſée à la *Chronique de Paris*, le 16 octobre ſuivant, déclare : « que ſi elle remonte « ſur la ſcène, à la demande du public, ce ſera ſur « tout autre théâtre que le Théâtre-François, qui l'a « repouſſée comme un ſujet *dangereux* & *fautif*, &c. »

Elle fit en effet partie, de 1791 à 1794, de la troupe de la Montanſier. C'eſt là que ſe paſſa une ſcène aſſez ſingulière & ſurtout inattendue, pendant la repréſentation de *Sémiramis*. Les deux ſœurs jouoient dans cette tragédie, l'aînée, *la Reine ;* la jeune, *Azéma*. Brouillées enſemble (parce que la première n'avoit pas pardonné à ſa ſœur d'être reſtée après elle à la Comédie-Françoiſe), depuis douze ans elles étoient devenues étrangères l'une à l'autre. Au moment où, dans la pièce, Azéma eſt embraſſée par la Reine, le public cria *bis !* & avec tant de chaleur, que les deux ſœurs attendries, cédant à leur vive émotion, ſe jetèrent dans les bras l'une de l'autre & ſe réconcilièrent ſous les yeux des ſpectateurs.

A partir de ce jour, Mlle Saint-Val l'aînée paroît avoir renoncé à l'exercice de ſa profeſſion, car on ne voit plus ſon nom figurer publiquement. Elle rentra dans la vie privée, quoique tenant, pour ainſi dire, maiſon ouverte & recevant dans ſon ſalon de la cour

des Fontaines, avec ce ton folennel qui ne l'avoit jamais abandonnée, tous ceux qui défiroient lui être préfentés. Mais, toujours bizarre, elle avoit foin de fe reléguer dans le coin le plus obfcur de fon appartement, le vifage à demi-mafqué par un voile épais qui defcendoit jufqu'à la bouche. Dans le monde même, où elle étoit recherchée à caufe de fon mérite, elle ne quittoit jamais ce voile.

M[lle] de Saint-Val eft morte à Paris le 13 juin 1830, à l'âge de quatre-vingt-fix ans huit mois & quelques jours, laiffant une fortune immobilière de plus de 300 mille francs.

Joanny (1) de la Comédie-Françoife, un des acteurs les plus diftingués de notre temps, avoit été fon élève.

(1) Jean-Bernard Briffebarre, né à Dijon, le 2 juillet 1775 ; mort à Paris, le 5 janvier 1849. (Voir fa notice dans notre *Troupe de Talma.*)

ROLES CRÉÉS PAR M[lle] SAINT-VAL, L'AINÉE

1768	Amélife.	*Amélife*, de Ducis.
1770	Lanaffa	*La Veuve du Malabar*, de Lemierre.
1772	Emirène.	*Les Druides*, de Le Blanc.
1773	Progné	*Térée & Philomèle*, de Renou.
1774	Argénice	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
1775	Barfénice	*Les Arfacides*, de Beauffol.
1776	Véturie.	*Coriolan*, de Gudin.
1777	Zuma.	*Zuma*, de Le Fèvre.
—	Antigone	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1779	Médée.	*Médée*, de Clément.





MADAME VESTRIS
1768-1803

FRANÇOISE-ROSE GOURGAUD

MADAME VESTRIS

1768 — 1803

ISSUE d'une famille qui avoit autrefois compté parmi ſes membres des conſeillers du Roy & des chevaliers de Saint-Louis, Mlle Gourgaud, née à Marſeille le 7 avril 1743, étoit la ſeconde fille de Pierre-Antoine Gourgaud (1), exerçant, en 1747, l'emploi de directeur des hôpitaux militaires de Marſeille. Des revers de fortune changèrent ſans doute la poſition de cette famille, puiſque,

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Ferréol, à Marſeille : « *Françoiſe-Roſe Gourgaud*, fille de Pierre-Antoine, bourgeois, & de Marie-Catherine Dumay, née hier, a été baptiſée dans cette paroiſſe, aujourd'hui huitième avril 1743. »

(1) Ce Gourgaud avoit épouſé à Lille, le 18 novembre 1734, la fille d'un receveur des finances.

quelques années plus tard, nous retrouvons presque tous ceux qui la composoient enrôlés *sous les bannières de Melpomène & de Thalie,* comme on disoit alors. L'actrice qui nous occupe commença par jouer la comédie sur le théâtre de Stuttgard, dans le duché de Wurtemberg.

C'est pendant son séjour en cette ville qu'elle épousa un des frères du fameux Vestris, le *Diou de la danse,* très-médiocre acteur (1) attaché au même théâtre qu'elle, assez pauvre d'esprit, mais fort joli garçon. Le Duc régnant, dont cette actrice étoit la favorite, la pria un jour d'embellir une fête qu'il donnoit à la campagne, en y jouant la comédie. Le lendemain matin, il la surprit avec Angiolo Vestris dans un tête-à-tête équivoque, & le pistolet sur la gorge, il les força de se marier : ce qui eut lieu le jour même. Du même coup, le spectacle de Stuttgard fut supprimé, & les deux époux revinrent en France avec les débris de la troupe. Mais Mme Vestris qui ne se piquoit pas autrement de fidélité conjugale, ne tint bientôt nul compte d'un mari qui n'avoit plus de charme pour elle depuis qu'il lui avoit été imposé, &, accueillant les nombreux hommages que lui valoit sa beauté, elle ne tarda pas à se séparer de lui tout à fait. Elle sollicita un ordre de début pour la Comédie-Françoise, où elle aspiroit à remplacer Mlle Clairon. Ses antécédents

(1) Angiolo-Marie-Gaspard Vestris, avoit débuté à la Comédie-Italienne, le 3 mai 1769, dans les rôles d'*amoureux*. Il y resta jusqu'en 1781.

comme tragédienne n'offrant pas une garantie suffisante, on résolut de la faire jouer, à titre d'essai, sur le théâtre des Menus, dans une représentation organisée tout exprès, qui eut lieu le 26 avril 1768. *Andromaque* fut la pièce choisie; Le Kain jouoit Oreste, & Molé, Pyrrhus. On lui trouva de l'intelligence, mais peu d'âme; &, en effet, la sensibilité a toujours été une qualité étrangère au talent de cette actrice. Cependant, Mme Vestris sortit, à son honneur, de cette épreuve, & fut jugée capable de se présenter sur la scène françoise.

Plusieurs mois s'écoulèrent pourtant encore, avant son apparition en public, parce que Le Kain étant forcé d'aller aux eaux à cause de sa santé, les Gentilshommes de la Chambre décidèrent que les débuts de la nouvelle actrice ne commenceroient qu'après le retour de l'illustre tragédien, dont elle devoit recevoir les leçons avant de se produire sous ses auspices.

Enfin, le 19 décembre 1768, Mme Vestris débuta par Aménaïde. Ce rôle lui valut des applaudissements universels; & le public, assez ingrat de sa nature, alla même jusqu'à la mettre un moment au-dessus de Mlle Clairon. Le rôle d'Ariane, qu'elle joua quelques jours après (28 décembre), & qui lui fut moins favorable; celui d'Idamé (7 janvier 1769), où elle essuya presque un échec, firent reconnoître à ce même public tout ce qu'il y avoit eu d'exagéré dans son enthousiasme irréfléchi.

Le 21 janvier suivant, Mme Vestris reprit ses avan-

tages dans Alzire, ainſi que dans Hypermneſtre, le 8 février.

Un fait qui prouve juſqu'à quel point les débuts de cette actrice firent événement, c'eſt que le dernier fut retardé par l'impoſſibilité momentanée où ſe trouvoit d'y aſſiſter, le duc de Choiſeul, empêché par des affaires importantes. Enfin, elle put jouer Zaïre avec le magnifique coſtume dont le Miniſtre lui fit préſent à cette occaſion.

Elle aborda également les premiers rôles de la haute comédie; elle parut ſucceſſivement, le 25 février, dans les rôles de Célimène, du *Miſanthrope;* le 6 mars, dans Mélanide & Iſabelle de l'*Ecole des Maris;* le 9, dans la Marquiſe de la *Surpriſe de l'Amour* & dans *Nanine;* mais tout en y réuſſiſſant, ſon ſuccès fut beaucoup moins prononcé que dans la tragédie.

Mme Veſtris avoit des traits éveillés, qui, au premier aſpect, ſembloient plus propres à l'emploi des *ſoubrettes* qu'à celui des *reines*. Sa figure, cependant, étoit ſi jolie, que le public oublioit bien vite le déſaccord de ſa phyſionomie avec le caractère de ſes rôles, & ſe laiſſoit entraîner par la ſéduction de l'interprète. Sa taille n'étoit peut-être pas plus en harmonie avec le caractère de ſon emploi; mais, ainſi que Mlle Clairon, elle rachetoit ſon exiguité par une belle repréſentation. Sa diction étoit juſte.

Une actrice qui, nous ſommes porté à le penſer, lui étoit véritablement ſupérieure, régnoit alors ſur la ſcène françoiſe, où elle avoit débuté deux ans auparavant,

avec éclat, dans le même emploi : Mlle de Saint-Val l'aînée (c'eſt d'elle que nous voulons parler), étoit depuis lors en poſſeſſion des grands rôles. Mme Veſtris, reçue en 1769, (1) fut admiſe au partage ; mais elle avoit ſur ſa rivale, l'avantage de la beauté, qui lui avoit valu l'intérêt de M. de Choiſeul & la protection, plus intéreſſée encore, du duc de Duras, tout-puiſſant à la Comédie-Françoiſe. Bientôt l'antagoniſme des deux tragédiennes prit des proportions giganteſques & diviſa & la Cour & la Ville. Si la Cour, par eſprit de corps, ſoutenoit la protégée du premier Gentilhomme de la Chambre, Mlle Saint-Val avoit dans ſon parti le public, qui, s'abandonnant autant à ſa ſympathie pour l'actrice qu'à ſon penchant inné pour l'oppoſition, épouſa ſa cauſe avec chaleur. Sans vouloir revenir ſur des détails que nous avons précédemment donnés, nous rappellerons ſeulement que la queſtion fut arbitrairement tranchée en faveur des prétentions de Mme Veſtris.

A partir de ce moment, la bienveillance du parterre échappa à cette tragédienne ; il lui fit durement payer, chaque fois qu'elle montoit ſur la ſcène, l'ordre injuſte qui avoit fait de Mlle Saint-Val aînée une victime du bon plaiſir. Les choſes en vinrent au point que, lorſque Mme Veſtris jouoit, il falloit doubler, tripler même

(1) Le mardi 31 janvier 1769, elle fut reçue, à l'eſſai, aux appointements de 1,800 livres. Peu de jours après, le 7 février, on la mit à 2,000 livres, avec droit de préſence, jetons & feux, à Verſailles ; & le 11 février, un ordre ſupérieur lui attribuoit une demi-part.

la garde, afin de maintenir la tranquillité parmi les ſpectateurs. En vain le célèbre Gerbier, qui étoit au mieux avec elle, publia-t-il un factum tendant à prouver la validité de ſon droit; il fut réfuté victorieuſement par Target, dans un mémoire ſigné de Tronſon du Coudray, où un perſifflage ſpirituel le diſputoit à la force des arguments.

Cette actrice, conſtamment jalouſe de tout ce qui lui faiſoit craindre une rivalité, eut auſſi, en 1784, des démêlés aſſez vifs avec Mlle Saint-Val cadette (1). Il ne fallut rien moins que la préoccupation produite par les événements, bien autrement graves, qui ſe paſſoient dans l'ordre politique, pour que le ſouvenir de cette guerre inteſtine s'effaçât & que la tragédienne recouvrât cette faveur que le public lui avoit accordée au début de ſa carrière théâtrale.

A l'aurore de la Révolution, Mme Veſtris, entraînée par l'exemple de ſon frère Dugazon, & oublieuſe de l'intérêt que la Cour, particulièrement la Reine, avoit daigné lui porter, quitta la vieille Comédie-Françoiſe

(1) Dans une lettre du 14 janvier 1784, Mlle de Saint-Val déclare que : « ne voulant pas être à la « Comédie-Françoiſe la très-humble eſclave de Mme Veſtris, elle « offre ſa démiſſion de *Sociétaire*, « voulant (ajoute-t-elle) donner à « Mme Veſtris le plaiſir de dire : « *Je me ſuis défaite des deux* « *ſœurs.* »

Cette lettre, qui n'étoit pas deſtinée à la publicité, fut cependant imprimée ſans l'aveu de ſon auteur & répandue par les ſoins de Mme Veſtris, qui l'accompagna d'une réponſe amère, & plutôt ſpécieuſe que forte d'arguments; Mlle de Saint-Val, de ſon côté, n'eut garde de reſter ſans réplique & réfuta victorieuſement ſon adverſaire dans une nouvelle épître, en date du 4 février ſuivant.

& ſuivit au Théâtre de la rue de Richelieu la minorité républicaine qui s'étoit ſéparée de la Société-mère. Elle fut compriſe dans la fuſion générale de 1799 ; mais elle auroit agi plus ſagement en ſe retirant à cette époque ; car, dans le peu d'années qui s'écoula entre cette réorganiſation & le jour de ſa mort, ſes moyens avoient ſubi une telle décadence, que le public, alors preſque entièrement renouvelé, pour qui les ſouvenirs de l'ancien Théâtre-François étoient lettre cloſe, l'accueilloit avec une froideur glaciale : elle comprit, quoique un peu tard, que l'heure de la retraite avait ſonné pour elle.

Le 2 juin 1803, une repréſentation à ſon bénéfice eut lieu ſur le théâtre de l'Opéra, &, malgré l'augmentation conſidérable du prix des places, attira une énorme affluence de ſpectateurs (1).

Dix-huit mois après, le 5 octobre 1804, Mme Veſtris mouroit à la ſuite d'une maladie de langueur.

Cette actrice peut, avec raiſon, être placée au nombre de celles dont le nom mérite d'échapper à l'oubli. Elle obtint dans ſa carrière de grands ſuccès qui l'ont fait comparer à Mlle Clairon, à qui, cependant, elle étoit très-inférieure. Elève favorite de Le Kain, elle avoit aſſurément du talent ; mais n'étant pas aſſez richement dotée par la nature pour tirer des inſpirations de ſon propre fonds, ſes ſuccès furent preſ-

(1) Cette repréſentation ſe compoſoit d'*Eſther*, & de la première repréſentation de *Lucas & Laurette*, ballet-pantomime.

que toujours des réminifcences. Elle avoit de l'apprêt, de l'emphafe, des geftes trop étudiés; toutefois, douée d'un phyfique féduifant & de moyens remarquables, elle produifoit une grande fenfation dans certains rôles à effet. Les amateurs de théâtres fçavent quelles émotions elle excitoit, dans *Gabrielle de Vergy*, chez beaucoup de femmes qui fanglotoient, tomboient en pamoifon & qu'il falloit emporter.

Mme Veftris paffoit pour avoir de l'efprit; c'eft ce qu'il ne faudroit pas cependant conclure de la réponfe fi connue qu'elle fit à Voltaire, à propos de fa tragédie d'*Irène*, & qui n'eft qu'un bon mot déplacé (1).

(1) Une fœur de cette tragédienne, connue fous le nom de Mlle Dugazon (Marie-Anne Gourgaud), avoit débuté, le 12 novembre 1767; elle fut reçue en 1768, pour doubler Mlles Belle-Cour, Faniez & Luzy, & fe retira en 1788, fans avoir jeté d'éclat.

Elle avoit époufé un fieur Jean-Louis Galinié. Elle eft morte le 30 pluviôfe an VII. (18 février 1799.)

ROLES CRÉÉS PAR Mme VESTRIS

1770	Lanaffa	*La Veuve de Malabar*, de Lemierre.
—	Florinde.	*Florinde*, de Le Fèvre.
1771	Euphémie	*Gafton & Bayard*, de De Belloy.
1772	Thuffnelde.	*Les Chérufques*, de Bauvin.
1773	Marcie	*Régulus*, de Dorat.
1774	Sophonisbe	*Sophonisbe*, de Mairet, arr. par Voltaire.
—	Alife.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
1775	Arfénie	*Menzikoff*, de La Harpe.

1776	Léonor Priuli. . . .	*Lorédan*, de Fontanelle.
1777	Gabrielle	*Gabrielle de Vergy*, de De Belloy.
—	Roxelane	*Mustapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Irène	*Irène*, de Voltaire.
—	Sémire	*Les Barmécides*, de La Harpe.
—	Alceste	*Oëdipe chez Admète*, de Ducis.
1779	Melpomène	*Les Muses rivales*, de La Harpe.
—	La Prêtresse.	*Agathocle*, de Voltaire.
1781	Jeanne	*Jeanne de Naples*, de La Harpe.
1782	Otellide.	*Tibère*, de Follet.
1783	Helmonde.	*Le Roi Lear*, de Ducis.
1784	Véturie	*Coriolan*, de La Harpe.
1786	Atalide	*Scanderberg*, de Du Buisson.
1787	Augusta.	*Augusta*, de F. d'Eglantine.
1789	Ericie.	*Ericie*, de Fontanelle.
—	Mme Calas.	*Calas*, de Chénier.
—	La Béguine	*Marie de Brabant*, d'Imbert.
—	Catherine de Médic.	*Charles IX*, de Chénier.
1790	Frédégonde	*Macbeth*, de Ducis.
—	Marie d'Utrecht. . .	*Barneveldt*, de Lemierre.
1791	Anne de Boleyn. . .	*Henri VIII*, de Chénier.
—	Mme de Faublas. . .	*Mélanie*, de La Harpe.
1792	Cornélia.	*Caïus Gracchus*, de Chénier.
1793	Héloïse	*Fénelon*, du même.
—	Epicharis	*Epicharis & Néron*, de Legouvé.
—	Junie	*Mutius Scevola*, de Luce de Lancival.
1797	Clytemnestre.. . .	*Agamemnon*, de Lemercier.
1800	Jocaste	*Etéocle & Polynice*, de Legouvé.



JACQUES-MARIE BOUTET

dit MONVEL

1770 — 1806

BOUTET, né à Lunéville, le 25 mars 1745, mort à Paris, le 13 février 1812, étoit fils d'un muficien de l'*ordinaire* du Roy de Pologne, & non d'un comédien de province, ainfi qu'on l'a dit par erreur. Grâce à la protection dont ce bon prince entouroit toutes les perfonnes attachées à fon fervice, le jeune Boutet, élevé à fes frais, reçut une éducation fort au-deffus de celle qui étoit donnée, à cette époque, aux enfants de fa condition. Lorfqu'il eut atteint

---

Extrait des regiftres de l'Etat civil de Lunéville : « *Jacques-Marie*, fils légitime de François Boutet (*) & de Magdeleine d'Hôtel, fon époufe, de cette paroiffe, eft né & a été baptifé le 25 mars 1745. »

(*) Une note additionnelle indique que le père exerçoit, comme ordinaire, dans la mufique de S. M. le Roy de Pologne, Staniflas, Duc de Lorraine.



MONVEL

1770-1806

âge où l'on doit fe donner un état, fon goût très-prononcé pour la déclamation théâtrale lui fit folliciter un ordre de début pour la Comédie-Françoife. Il y parut pour la première fois, le 28 avril 1770, dans les rôles d'Egyfthe de *Mérope* & d'Olinde de *Zénéïde*, & fut reçu, en 1772, pour remplir les *feconds rôles* tragiques & de haut comique. Il annonçoit de l'intelligence & de la chaleur. Malheureufement la nature lui avoit refufé les avantages phyfiques (1); petit, grêle, mefquin, maigre à faire pitié, il reffembloit, felon l'expreffion pittorefque d'une tragédienne célèbre : « à un amant à qui l'on a toujours envie de « faire donner à manger. » Ce n'eft certes pas à lui que Mlle Clairon auroit pu adreffer l'encouragement qu'elle donna un jour à fon brillant élève Larive. Comme compenfation de fon trifte extérieur, Monvel poffédoit une âme de feu & à peine venoit-il de parler qu'on étoit forcé de reconnoître, fous fa chétive enveloppe, un homme fupérieur & un efprit des plus déliés. Auffi finit-il par être fort aimé du public, à caufe de fes rares qualités & de fon zèle pour les devoirs de fon état.

(1) Plus de quinze mois après fes débuts, on ne le voyoit entrer en fcène qu'avec peine & prefque toujours fon apparition étoit accueillie par des murmures; le public ne pouvoit fe faire à fa figure ingrate, à fon extérieur chétif. Il faut dire qu'à cette époque, Monvel jouoit les *jeunes amoureux*, où il n'apportoit aucune des qualités qu'on exige dans les acteurs jouant cet emploi. Ce n'eft que lorfqu'il fut mieux placé, qu'il fut mieux jugé. Molé ayant prefque abandonné la tragédie, Monvel prit un grand nombre de fes rôles.

Ce jeune acteur ne tarda pas à prendre une des premières places parmi les gens de talent qui illustroient alors la scène françoise. Molé lui-même, trouva en Monvel un rival redoutable; plus d'une fois, ce dernier joua quelques-uns des rôles qui avoient contribué à la réputation de cet éminent comédien & il s'y fit applaudir autant que lui, quoiqu'il ne lui ressemblât sous aucun rapport. La tradition nous a transmis avec quelle perfection Molé établit le rôle de Charles Morinzer dans l'*Amant bourru* (1), où son talent prodigieux excitoit l'admiration. Hé bien, Monvel, dans ce même rôle, se montroit moins brillant sans doute, mais plus pénétrant; il y étoit moins éclatant, mais d'une sensibilité plus exquise. En somme, son succès ne le cédoit point à celui de son chef d'emploi. Rappelons incidemment que ce fut à l'issue de la première représentation de cette pièce, que Monvel & Molé, alors divisés, se réconcilièrent sous les yeux du public. Ramené sur la scène par Molé, afin d'y recevoir cette espèce d'ovation, tant prodiguée depuis, mais dont les comédiens pouvoient, à cette époque, se glorifier avec raison, Monvel, après avoir salué l'assemblée, se jeta tout à coup dans les bras de son camarade. Sincère ou non, cette récon-

(1) Comédie en trois actes & en vers libres, jouée le 13 août 1777. Ainsi qu'on avoit fait avec La Noue pour sa *Coquette corrigée*, on refusa à Monvel la paternité de l'*Amant bourru*. Ce fut encore une dame qui revendiqua la propriété de cette pièce, dont elle prétendoit avoir confié sept ans auparavant le manuscrit.

ciliation bien jouée eut un grand ſuccès auprès du public.

Monvel n'étoit pas moins remarquable dans la tragédie que dans la comédie. Les feuilles du temps mentionnent une repréſentation de *Mahomet* de Voltaire, où cet acteur rempliſſoit le rôle de Séïde entre Brizard & Le Kain, celui-ci jouant Mahomet & l'autre Zopire. Avec de pareils interprètes, cette tragédie offroit le plus parfait enſemble & produiſit l'effet le plus extraordinaire. On rapporte à cette occaſion que Le Kain, qui, dans le cours de la soirée, avoit attentivement obſervé Monvel, dit : « Voilà un petit homme « qui perdra la tragédie. » Il eſt vrai que cet acteur avoit fréquemment ſacrifié les convenances théâtrales, & particulièrement la dignité tragique, au déſir de produire de l'effet par toutes ſortes de petits moyens. Ce que Le Kain lui reprochoit ſurtout, c'étoit de détailler trop ſes rôles, de dépecer & de décolorer les plus belles périodes poétiques, pour en faire de la proſe de converſation; de multiplier ſes geſtes à l'infini &, enfin, de poſer la main avec une exceſſive familiarité ſur ſes interlocuteurs. Le Kain, qui ne voyoit pas de tragédie là où il n'y avoit pas de majeſté, nommoit cela du *pathétique bourgeois*, du *naturel affecté* : en un mot, il trouvoit la méthode de Monvel étroite & meſquine.

Ce dernier, cependant, poſſédoit autant d'âme, autant de ſenſibilité, d'intelligence que ſon émule; mais, trahi par ſes moyens, il voulut ſe former une manière

qui leur fût proportionnée. A la mort de Le Kain, il revendiqua une part de sa succession tragique. Lorsqu'ensuite il tenta de disputer sur la scène cet héritage à Larive, il lui fallut reconnoître que l'intelligence la plus parfaite ne sçauroit tenir lieu à un tragédien de force & de représentation. Monvel le sentit d'ailleurs si bien, que, peu de temps après la mort de Le Kain, parlant de ce triste événement en présence de quelques amis, il s'écrioit : « Ah ! si j'avois eu les moyens « de cet homme, j'ose croire que le public regrette« roit moins un jour l'irréparable perte qu'il vient de « faire (1). »

A partir de ce moment, Monvel se renferma dans

(1) Monvel écrivit, à cette occasion, une lettre qui vaut la peine d'être mise sous les yeux du lecteur, à cause du trait qui la termine. « Nous perdons un ancien camarade, un grand homme, peut-« être un des plus grands tragé« diens qui existera jamais..... Il « ne restera d'un talent souvent « sublime, qu'une mémoire in« certaine. Victime de l'envie, « jouet des gens sans goût, en « proie aux journalistes, voilà la « part d'un grand acteur pendant « sa vie ; rien ne parle pour lui « après sa mort..... Les Grecs vont « partager la dépouille d'Achille. « Je n'ai rien à prétendre à la dé« pouille pécuniaire ; mais souve« nez-vous, pour *sa loge*, que je « suis à un quatrième étage..... » (*Théâtre François*, par Ch. Maurice.)

Que la lettre écrite par Belle Cour nous semble plus touchante !

« La mort de mon camarade « Le Kain, si prompte, si inatten« due, a dérangé ma pauvre tête. « Nous avons été reçus le même « jour. Demi-part, trois quarts de « part, part entière, tout nous a « été adjugé à jour pareil..... Sa « perte m'apprend qu'il faut met« tre une distance entre ses occu« pations & sa mort..... Je ne suis « point riche, je suis pauvre même. « Je ne suis plus comédien, mais « je suis à tous votre ami. »

BELLE COUR.

un certain nombre de rôles, donnant la préférence à ceux où la sçavante économie des détails, l'art de faire valoir les mots, devoient racheter la force qui lui manquoit. Nous citerons, entre autres, celui d'Auguste, où la nature même sembloit l'inspirer, où le sentiment & le goût régloient sa diction & ses moindres mouvements; & celui de Fénelon (1), dans lequel portant au plus haut degré l'onction de la parole, il se montra inimitable.

La *Veuve du Malabar* (2) qui, à l'origine n'avoit eu qu'une réussite très-contestée, fut remise au théâtre, le 29 avril 1780, avec un succès tel qu'on ne peut lui comparer que celui du *Siége de Calais*. On la représenta pendant trois mois consécutifs devant une affluence considérable. L'auteur avoit, sans doute, introduit dans sa pièce d'heureuses modifications; mais Monvel, qui remplaçoit Molé dans le rôle du jeune Bramine, ne fut point étranger à la vogue de cet ouvrage.

Vers la fin de 1781, Monvel quitta clandestinement

(1) Tragédie représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 9 février 1793.

(2) Représentée, pour la première fois, le 30 juillet 1770. Cette tragédie de Lemierre eut peu de de succès; la sixième représentation fut particulièrement orageuse. Un plaisant fit à cette occasion l'épigramme suivante :

« J'ai vu cette veuve indécise ;
« Ami, que veux-tu que j'en dise !
« Son sort est digne de nos pleurs.
« Du bûcher elle est délivrée ;
« Mais c'est pour être déchirée
« Par le public & les acteurs.

la France (1). On ne connut pas d'abord, dans le public, les véritables motifs de fa fuite; fes amis l'attribuèrent au mauvais état de fes affaires (2) & aux tracafferies qu'il éprouvoit de la part de la Société; mais la malignité chercha à l'expliquer par d'autres caufes, diverfement interprétées. Le fugitif fe rendit à Stockholm, où il refta pendant plufieurs années attaché à la perfonne du Roy de Suède en qualité de lecteur. Peu de mois après fa difparition, le bruit de fa mort s'étant répandu, il eut la jouiffance de lire de fon vivant, dans les gazettes, fon panégyrique & le jugement anticipé de la poftérité.

(1) Monvel n'étoit pas le plus maniable des comédiens du Roy, s'il faut s'en rapporter à la lettre qui fuit & que nous mettons fous les yeux du lecteur.

« Je fuis informé qu'on fe plaint « depuis longtemps du S[r] Monvel « qui, non-feulement, refufe fous « de faux prétextes les rôles de « fon emploi, malgré les ordres « de fes fupérieurs, mais encore « de fe foumettre aux arrange- « ments prefcrits par le dernier « arrêt du Confeil pour l'adminif- « tration de la police intérieure de « la Comédie-Françoife. Je vous « prie de vouloir bien lui enjoin- « dre, fous peine de punition, de « remplir à l'avenir plus exacte- « ment fes devoirs, tant comme « membre du Comité que comme « comédien, & de le prévenir « qu'indépendamment de la peine « qu'il fubira, on lui retirera le « fauf-conduit qui ne lui a été ac- « cordé qu'à la demande de fes « fupérieurs; & que, fi par fuite « de fon humeur & de fa mauvaife « volonté, il demande fa retraite, « elle ne lui fera accordée qu'avec « défenfe de fortir du Royaume & « avec des précautions propres à « affurer l'exécution de cette dé- « fenfe. Verfailles, 17 juin 1781.

« *Signé :* AMELOT. »

(*Archives nationales.*)

(2) Il écrivoit au miniftre Amelot : « N'ayant pu encore parvenir « à défintéreffer tous mes créan- « ciers, je vous prie de vouloir « bien prolonger le fauf-conduit qui « m'a été accordé. »

Notre acteur revint en France à l'aurore de la Révolution, dont il embrassa les principes avec ardeur. Il fit sa profession de foi dans un discours qu'il prononça dans l'église Saint-Roch, en faveur de la déesse *de la Raison*. Ce discours, qui est un étrange monument d'impiété, fut alors imprimé & répandu dans le public ; mais on prétend que, depuis, Monvel, venu à résipiscence & témoignant un sincère regret de ses erreurs, en fit rechercher les exemplaires afin de les anéantir. En 1793, il avoit reparu sur la scène des *Variétés amusantes* (1) & il y retrouva ses anciens succès. A peine s'aperçut-on qu'il eût cessé depuis plusieurs années de faire partie de la Comédie-Françoise. Sa haute & profonde intelligence, ses connoissances réelles, son esprit supérieur eurent bientôt comblé cet intervalle. Cependant, les années arrivèrent ; Monvel perdit toutes ses dents, que l'art ne put remplacer, parce que la conformation de sa bouche y mettoit obstacle ; mais l'empire du talent est si grand, que le public l'écoutait avec une attention profonde, avec un religieux respect pour ainsi dire, &, de peur de l'interrompre, n'osoit même se livrer aux applaudissements. Enfin, des infirmités prématurées & l'infidélité de sa mémoire ne lui permirent plus l'exercice de son art qu'à des intervalles prolongés. Les jeunes acteurs y perdirent un modèle précieux ; il put toutefois

(1) Devenue plus tard *Théâtre de la République*. Aujourd'hui la *Comédie-Françoise*.

les servir encore par ses conseils & par ses leçons comme professeur au *Conservatoire*, où il fut l'un des premiers nommés, lors de la fondation de cet établissement.

Monvel prit sa retraite définitive le 1er mars 1807 (1), léguant à la Comédie-Françoise, pour y perpétuer sa mémoire, ses deux filles, surtout celle qui prit le nom de Mars cadette (2). Ses obsèques eurent lieu à Saint-Laurent, au milieu d'un nombreux concours d'artistes, de gens du monde & de littérateurs. Une députation de l'Institut (dont il faisoit partie depuis le 15 décembre 1795) y assista : M. Joachim Le Breton, secrétaire perpétuel de la quatrième classe, & Lafon (3), sociétaire, prononcèrent chacun un discours sur sa tombe.

Monvel a composé plusieurs pièces de théâtre, presque toutes jouées avec succès, tant à la Comédie-Françoise qu'à la Comédie-Italienne (4). Comme écri-

(1) Sa part entière fut distribuée conformément aux us & coutumes de l'ancienne Comédie-Françoise, entre Desprez, Lacase, Mmes Mars cadette & Defrosiers.

(2) Mlle Mars (Anne-Françoise-Hippolyte Boutet), née à Paris, le 10 février 1779, & qui fit pendant quarante ans les délices de la scène françoise. Morte le 20 mai 1847.

L'épouse légitime de Monvel se nommoit *Marie-Madeleine Dautel.* Elle avoit jadis débuté sans succès au Théâtre-François. Elle est morte à Paris, dans les derniers jours de décembre 1800.

(3) Lafon (Pierre), né à Linde (Haut-Périgord), le 2 septembre 1773, débuta en 1800 dans les premiers rôles tragiques. Il est mort à Bordeaux, le 18 mai 1846.

(4) Une des productions de cet acteur-auteur, *Evrard de Rixleben*, drame héroïque en cinq actes & en prose, tiré d'un drame de

vain il a peu d'invention & n'a pas de ftyle ; mais fes ouvrages renferment d'heureux détails & font adroitement faits. On voit que leur auteur a étudié le théâtre & fentoit vivement ce qui eft propre à y faire de l'effet. Il a arrangé les *Deux Nièces*, comédie de Boiffy.

Il a laiffé deux fils qui ont écrit pour le théâtre. L'un d'eux fut fecrétaire particulier de l'archi-chancelier Cambacérès (1).

M. Boutet de Monvel, aujourd'hui favant profeffeur de phyfique, attaché au Lycée Charlemagne, eft fon petit-fils.

Goëthe (*Götz de Berlichingen à la Main de fer*), devoit être jouée le 12 germinal an 11, au théâtre de la République. Déjà le théâtre avoit fait une ou deux fois *relâche* pour la répétition générale : mais la pièce, annoncée dans les journaux la veille pour le lendemain, ne fut pas jouée : le fpectacle fut changé, & l'on prétend même que l'Autorité exigea de Monvel la deftruction du manufcrit.

(1) Ce fils, Noël-Barthélemy, eft mort à Orléans, où il réfidait, en mai 1849, à l'âge de 81 ans.

ROLES CRÉÉS PAR MONVEL

1770	Un Bramine.	*La Veuve du Malabar*, de Lemierre.
1771	Sinclar	*Le Perfiffleur*, de B. de Sauvigny.
—	Tranftamarre	*Pierre-le-Grand*, de De Belloy.
—	Candeufe.	*Les Amants fans le fçavoir*, de R. de Chabannes.
—	Valère.	*Le Bourru bienfaifant*, de Goldoni.

1772 Ferdinand. . . . . . *Roméo & Juliette*, de Ducis.
— Flavius. . . . . *Les Chérusques*, de Bauvin.
1773 Clitandre . . . . . . *Le Centenaire*, d'Artaud.
— Manlius . . . . *Régulus*, de Dorat.
— Floricourt. . . . . . *La Feinte par amour*, du même.
1774 Lord Delhi . . . . . *Le Vindicatif*, de Dudoyer.
— Cléonime . . . . . . *Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
1775 Walter . . . . *Albert Ier*, de Le Blanc.
1776 Un Sénateur . . . . *C. M. Coriolan*, de Gudin.
— Florville. . . . . . . *Le Malheureux imaginaire*, de Dorat.
1777 Le Chevalier. . . . . *L'Egoïsme*, de Cailhava.
— Coucy. . . . . *Gabrielle de Vergy*, de De Belloy.
— Montalais . . . . . . *L'Amant bourru*, de Monvel.
1778 Valère. . . . . *L'Aveugle par crédulité*, de Fournelle.
— Mata . . . . *Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
— Limeuil . . . . *L'Homme personnel*, de Barthe.
— Rochester. . . . . . *Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
— Polynice. . . . . . . *OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1779 Mercure. . . . . . . *Les Muses rivales*, de La Harpe.
— Volsimon . . . . . . *Roséïde*, de Dorat.
— Amilka . . . . *Pierre le Grand*, du même.
1780 Mirza . . . . *Nadir*, de Du Buisson.
— Valville . . . . *Clémentine & Désormes*, de Monvel.
1789 Limeuil. . . . . . . *La Joueuse*, de Pigault Lebrun.
— Monmouth . . . . . *Le Duc de Monmouth*, de Bodard de Tezay.
— Melcour. . . . . . . *Le Danger des liaisons*, de Beaunoir.
— Le Pessimiste. . . . . *Le Pessimiste*, de Pigault Lebrun.
— Fernando . . . . . . *Ellinore*, de***.
— Valbourg . . . . . . *L'Orpheline*, de Pigault Lebrun.
— L'Inconnu. . . . . . *L'Inconnu*, de Collot-d'Herbois.
1790 Dorlis. . . . . *L'Heureuse Indiscrétion*, de Monvel.
— Calas. . . . . *Calas*, de Laya.
— Mondor. . . . . . . *Amour & Raison*, de Pigault Lebrun.
— Louis XII. . . . . . *Une Journée de Louis XII*, de Ronsin.
1791 Narzès. . . . . *Abdélazis & Zuléma*, de Murville.
— Almanzor . . . . . . *Abdélazis & Zuléma*, du même.
— Le Curé. . . . . . . *Mélanie*, de La Harpe.
— Crammer. . . . . . *Henri VIII*, de Chénier.
— Hubert . . . . *Jean Sans-Terre*, de Ducis.

1791	Fabrice	*La Jeune Hôtesse*, de Flins.
1792	Virginius	*Virginie*, de La Harpe.
—	Caïus	*Caïus Gracchus*, de Chénier.
1793	Fénelon	*Fénelon*, du même.
—	Un Vieillard franç. .	*Le Jugement dernier des Rois*, de Sylvain Maréchal.
1794	Pison	*Epicharis & Néron*, de Legouvé.
—	Fabius.	*Quintus Fabius*, du même.
1795	Abufar	*Abufar*, de Ducis.
—	Ortagoras.	*Timoléon*, de Chénier.
1796	Caton.	*Caton d'Utique*, de S. Marcel.
—	Descartes	*René Descartes*, de Bouilly.
1797	Armand.	*La Jeunesse de Richelieu*, de Duval & N. Lemercier (*).
—	OEdipe	*OEdipe à Colonne*, de Ducis.
1798	Andrews	*Falkland*, de Laya.
1799	Le comte d'Orlheim.	*Mathilde*, de Monvel.
—	OEdipe.	*Ethéocle & Polynice*, de Legouvé.
—	Blum	*Les Deux Frères*, de Kotzebue.
—	De l'Epée.	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Bragance	*Pinto*, de N. Lemercier.
—	Edmond.	*Fedor & Wladimir*, de Ducis.
—	Egée	*Thésée*, de Mazoïer.
—	D'Epernon.	*Montmorency*, de Carion-Nisas.
1803	Clovis.	*Isule & Orovèse*, de N. Lemercier.
1804	D'Epernon.	*Richelieu*, du même.
—	Globorff	*Pierre le Grand*, de Carion-Nisas.

(*) Quoique le nom de Monvel se lise sur la brochure imprimée, il n'avoit pris à cette œuvre d'autre part que quelques corrections indiquées en marge du manuscrit original. La préface, placée en tête de cette comédie, révèle à ce sujet des détails piquants.

JEAN-HENRY GOURGAUD

dit DUGAZON

1771 — 1807

GOURGAUD, dit Dugazon, eſt né à Marſeille, le 15 novembre 1746. Après avoir joué la comédie en province, pendant pluſieurs années, il regardoit, comme tant d'autres, la Comédie-Françoiſe comme le point de mire & le but unique de ſon ambition. L'immenſe réputation de Préville, le mérite relatif d'Auger & de Feulie qui tenoient avec ſuccès, à côté de ce grand comédien, l'emploi des *valets*, n'effraya pas Dugazon, qui, grâce au crédit de ſa ſœur, Mme Veſtris, reçut l'ordre de dé-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe de Saint-Ferréol : « *Jean-Henry Gourgaud*, fils légitime du ſieur Pierre-Antoine Gourgeud & de Marie-Catherine Dumay, eſt né & a été baptiſé aujourd'hui quinze novembre mil ſept cent quarante-ſix, dans l'égliſe de cette paroiſſe. »



DUGAZON
1771-1807

but qu'il convoitoit si ardemment. Le 29 avril 1771, il se présentoit devant ce parterre, redouté des comédiens dont il étoit le juge sévère mais éclairé, dans les rôles de Crispin du *Légataire universel* & du lord Houzey dans le *François à Londres*. Il joua successivement Frontin du *Muet*, Crispin des *Folies amoureuses*, un des frères dans les *Ménechmes*, Sosie, Frontin de l'*Epreuve réciproque* & Pasquin de l'*Homme à bonnes fortunes*. Son masque comique & spirituel, sa répartie prompte & incisive, son agilité en scène lui concilièrent tout d'abord la bienveillance du public. On lui reprochoit déjà, il est vrai, une propension à la charge qui ne fit qu'augmenter avec l'âge, parce que Dugazon manquoit essentiellement de cette qualité, si rare d'ailleurs, le goût : qualité que possédoit à un degré éminent Préville, à qui elle assura sur ses rivaux une supériorité incontestable & incontestée.

Dugazon fut reçu en 1772, & il prouva par la suite que la Société avoit recruté en lui un membre aussi actif que zélé. Les circonstances le secondèrent favorablement. La mort enleva, en 1774, Feulie, jeune acteur qui donnoit les plus belles espérances & qui vraisemblablement auroit pris, s'il eût vécu, par l'autorité du talent, la première place après Préville. En 1782, Augé se retira. Dugazon n'eut plus pour concurrent dans son emploi que Dazincourt, nouveau venu comme lui ; mais leurs deux natures différoient si complètement, que rien n'étoit plus facile à établir entre eux que le partage des rôles. A Dazincourt, les valets

pincés & musqués du répertoire de Marivaux : à Dugazon, les Crispin, les Frontin, les Mascarille, avec leur effronterie, leur *lazzi* & leur verve bouffonne. Un quatrain composé sur Dugazon, en 1779, & mis au bas de son portrait, caractérise bien le jeu de cet acteur :

« En fait de comédie,
« Le talent de Monsieur est la bouffonnerie ;
« Et le style comique est si fort de son goût
« Qu'il ne peut s'empêcher de bouffonner partout. »

Il n'essaya pas moins d'aborder les rôles du genre où brilloit son camarade ; mais le Figaro du *Barbier* & du *Mariage* trouvèrent en lui un très-foible interprète. Il fut bien plus mal inspiré encore, lorsque, après la retraite de Préville, il voulut s'approprier quelques-uns des rôles empreints du génie de ce grand comédien, entre autres celui du *Bourru bienfaisant*, où il échoua complètement.

Ce qu'il falloit à Dugazon, c'étoient des rôles comme celui du *Roy de Cocagne*, franche caricature dont il renouvela le succès : celui de Fougères, dans l'*Intrigue épistolaire*, & ceux enfin du Maître de danse & du Maître d'italien, dans les *Originaux*, qui lui permettoient de donner impunément l'essor à son entrain naturel, que ne régloient pas toujours les convenances théâtrales. N'oublions pas surtout le Bernardille de la *Femme juge & partie*, où il déployoit toutes les ressour-

ces de ſon talent & qui fut, en définitive, un de ſes triomphes.

Le parterre, qui paſſoit ſur les défauts de ce comédien en faveur de ſes qualités, aimoit fort à le voir. Auſſi regrettoit-on dans le public, lorſqu'on annonça, en 1776, la repréſentation de retraite de la célèbre Du Meſnil, qu'il n'eût pas trouvé ſa place dans cette ſolennité. Mais grande fut la ſurpriſe, lorſque, dans les *Fauſſes infidélités*, au coup de ſonnette d'Araminthe pour appeler un valet, on vit arriver Dugazon revêtu de ſa plus riche livrée. Il reçut des mains d'Araminthe la lettre qu'elle venoit d'écrire, la ſalua &, ſans avoir proféré une parole, comme l'exigeoit ſon rôle, perſonnage muet, ſortit plus applaudi que ne l'ont jamais été ſes ſucceſſeurs après avoir rempli les rôles les plus longs & les plus brillants de l'emploi (1).

C'eſt vers la même époque que Mlle Lefèvre (2), actrice de la Comédie-Italienne, où elle avoit débuté en 1774, devint la femme de Dugazon qui s'étoit profondément épris d'elle. Cette union ne fut pourtant pas heureuſe &, après avoir pendant longtemps vécu ſéparés l'un de l'autre, ils firent prononcer leur divorce auſſitôt que la loi le leur permit.

Le caractère de ce comédien étoit ſi facétieux, qu'il faiſoit profeſſion de myſtificateur. On ſçait qu'à ce titre il étoit fort recherché dans les ſociétés, où il diſ-

(1) *Indiſcrétions & Confidences*, par Audibert.

(2) Louiſe-Roſalie Lefèvre, née à Berlin, en 1755; morte à Paris, le 22 ſeptembre 1821. Cette actrice a joui d'une réputation méritée.

putait à Muſſon (1) le triſte privilége de faire rire aux dépens d'une victime déſignée à l'avance. Le nom de ſon camarade Des Eſſarts eſt devenu, ſous ce rapport, preſque inſéparable du ſien.

Durant les guerres inteſtines qui éclatèrent en 1789, à propos de la repréſentation de *Charles IX*, & qui diviſèrent alors les Comédiens françois, Dugazon ſe deſſina comme un des adverſaires les plus hoſtiles à la Compagnie. Nous ne reproduirons pas ici des détails connus de tout le monde. Ces tendances ſubverſives n'étoient que le triſte prélude de la ligne de conduite que cet acteur devoit tenir plus tard. Lorſque la Révolution éclata, il en embraſſa les principes avec efferveſcence ; en 1793, il ſe fit aide de camp volontaire de Santerre & prit en cette qualité une part très-active aux déplorables événements de l'époque. Déjà, en 1791, ſes opinions exaltées lui rendant inſupportables ſes rapports forcés avec la plus grande majorité des membres de la Comédie-Françoiſe, il avoit provoqué la défection de quelques-uns d'entre eux avec leſquels il alla fonder le *Théâtre de la République*. En ſorte, qu'on peut regarder Dugazon comme le premier auteur de la diſſolution des Comédiens françois (2).

(1) Pierre Muſſon, peintre, beaucoup moins connu comme tel, que comme *myſtificateur*, fort en vogue au commencement de ce ſiècle. Il étoit né à Orléans & eſt mort à Paris, à l'âge de 32 ans.

(2) Dugazon n'avoit pas toujours penſé de même : du moins, l'anecdote ſuivante donneroit lieu de le croire. « A la repréſentation donnée le 23 octobre 1781, en « l'honneur de la naiſſance du

Cependant, la réaction devoit avoir son tour, & quand, après le 9 thermidor, Dugazon parut en scène, il fut accueilli par des huées & se trouva en butte à toutes les avanies de la part du public, que sa contenance, loin d'être celle de l'humilité, ne faisoit encore qu'irriter. De guerre lasse, un moment de calme survint, & Dugazon s'avançant vers la rampe, s'adressa à la foule en ces termes : « Je ne suis plus que citoyen « & j'attends chez moi, de pied ferme, tous ceux « qui ont quelque reproche à me faire : ils trouve- « ront à qui parler. » A tort ou à raison, cette sortie audacieuse, pour ne pas dire plus, imposa, & la pièce put être jouée.

Lorsque, après plusieurs mois d'agonie, le Théâtre de la République fut contraint de cesser ses représentations, les anciens camarades de Dugazon, réunis au Théâtre Feydeau, oubliant leurs griefs bien légitimes, consentirent à le recevoir parmi eux. Le 7 avril 1797, eut lieu sa rentrée, pour laquelle il avoit choisi malencontreusement le rôle de Dubois dans les *fausses Confidences*, rôle qu'il n'avoit jamais joué & qui étoit un des meilleurs de Dazincourt. Au moment où Lubin dit à Dubois : « Nous nous soucions bien de toi & de « ta race de canaille », les spectateurs saisirent l'allu-

« Dauphin, la Comédie-Françoise « joua *Adélaïde Du Guesclin* & la « *Partie de Chasse d'Henri IV*. « Dans cette dernière pièce, Dugazon avoit introduit une scène « de sa composition, destinée à célébrer cet heureux événement & « qui obtint un succès d'enthousiasme. »

fion & en firent une application cruelle à Dugazon, en faluant cette apoftrophe par des applaudiffements prolongés que celui-ci fupporta, du refte, avec fon audace habituelle & fans fourciller.

Dugazon avoit été, en 1786, un des profeffeurs de l'école de déclamation, où fa première leçon eut lieu le 4 juin de cette année; lors de l'organifation du Confervatoire, il fut attaché, au même titre, à cet établiffement. Beaucoup d'élèves font fortis d'entre fes mains, & deux principalement, Talma & Lafon, ont atteint une grande renommée. Contrafte étrange ! Ce comédien bas & trivial, aux allures grotefques, n'a prefque formé que des tragédiens, & nul mieux que lui n'a donné l'enfeignement & les habitudes d'une tenue à laquelle il étoit lui-même fi complètement étranger, que, chargé dans la pièce de *Pinto* (1) du perfonnage de l'ambaffadeur d'Efpagne, il s'y montra affez ridicule pour qu'on crût devoir fupprimer le rôle.

Dugazon ne fe borna pas à jouer la comédie, il voulut écrire. Voici les titres de fes ouvrages : 1° *L'Avènement de Muftafa, ou le Bonnet de vérité*, comédie en trois actes & en vers, en fociété avec Riouffe, 1792 ; non imprimée. — 2° *L'Emigrant, ou le Père Jacobin*, comédie en trois actes & en vers, 1792 ; non imprimée. — 3° *Le Modéré*, comédie en trois actes & en vers, 1794.

(1) Comédie en cinq actes & en profe, de Nép. Lemercier, repréfentée le 22 mars 1800.

a de plus, ainſi que nous l'avons déjà dit, ajouté comédie des *Originaux* deux ſcènes épiſodiques, ne ſe diſtinguent peut-être pas par un goût très-ré, mais qui ſont reſtées au théâtre, parce qu'elles tent à rire.

.a ſanté de Dugazon, affoiblie depuis aſſez long-nps, le força à prendre ſa retraite en 1807. Il alla biter le village de Sandillon, dans le Loiret (1), où paſſa les deux années qu'il vécut encore, dans un ıt preſque complet d'aliénation mentale. Il y eſt ort, le 11 octobre 1809, à l'âge de 63 ans.

Une repréſentation extraordinaire eut lieu au bé-éfice de ſa veuve (2), le 15 avril 1812. Elle offrit :la de remarquable, que la plupart des acteurs qui ›uèrent dans la tragédie d'*OEdipe chez Admète*, voient été ſes élèves.

(1) On rapporte, mais le fait ous paroit apocryphe, qu'il avoit ıit inſcrire au-deſſus de la porte l'entrée de la petite maiſon qu'il poſſédoit dans cette localité, ce diſtique, tiré de ſon rôle dans la pièce de *Démocrite* :

« Que maudit ſoit le jour où j'eus la fantaiſie
« De me faire valet de la philoſophie ! »

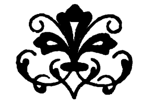
(2) Ainſi que nous l'avons dit plus haut, la première femme de Dugazon, Roſalie Lefèvre, qu'il avoit épouſée le 20 août 1776, divorça d'avec lui le 13 novembre 1794. Un mois après, le 12 décembre, il ſe remarioit à Céline-Geneviève Aubert, âgée de 28 ans, fille d'un architecte & ſœur de l'acteur Frogères ; c'eſt elle dont il eſt queſtion ici.

ROLES CRÉÉS PAR DUGAZON

1773	L'Auteur	*L'Assemblée*, de Schosne.
—	Momus	*La Centenaire de Molière*, d'Artaud.
1774	Justin	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
1775	La Jeunesse	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
—	La Fleur	*Le Célibataire*, de Dorat.
1776	Un Valet	*Le Malheureux imaginaire*, du même.
1777	Durand	*L'Egoïsme*, de Cailhava.
1778	Frontin	*L'Aveugle par crédulité*, de Fournelle.
—	Le Notaire	*L'Impatient*, de Lantier.
1779	Un Valet	*Laurette*, de D'Oisemont.
1780	Charles	*Clémentine & Desormes*, de Monvel.
1782	Germain	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Crispin	*Les Journalistes anglois*, de Cailhava.
1783	Zénarès	*Le Séducteur*, de Bièvre.
—	Fatras	*Le Réveil d'Epiménide*, d'O. de Flins.
1784	Frontin	*La fausse Coquette*, de Vigée.
1787	Marcelin	*L'École des Pères*, de Pieyre.
1788	Picard	*L'Optimiste*, de Collin de Harleville.
1789	Victor	*Les Châteaux en Espagne*, du même.
1791	De Crac	*M. de Crac*, du même.
—	Fougères	*L'Intrigue épistolaire*, de Fabre d'Eglantine.
—	Le Marquis	*L'Hôtellerie de Worms*, de*** (Desaudras.)
—	Edouard	*La Jeune Hôtesse*, de Carbon Flins.
1792	Jacques	*Les Trois-Cousins*, de Champ-Rion.
—	Vilsac	*L'Obligeant maladroit*, de Famin.
1793	Le Pape	*Le Jugement dernier des Rois*, de Sylvain Maréchal.
—	Figeac	*La Moitié du chemin*, de Picard.
—	Modérantin	*Le Modéré*, de Dugazon.
1794	Le Limonadier	*Les Contre-Révolutionnaires*, de Dorvo.
1795	Boucliac	*Les Amis de collége*, de Picard.
—	Boneliac	*L'Agioteur*, d'Armand Charlemagne.

1796	Sans-Quartier	*Le Chanoine de Milan*, de A. Duval.
1797	Kerlebon	*Les Héritiers*, du même
—	Picard.	*Rose & Picard*, de Collin Harleville.
—	Palmier.	*La Paix*, d'Aude.
1800	Frontin	*Caroline*, de Roger.
—	L'Archevêque (*) . .	*Pinto*, de N. Lemercier.
1801	Deschamps	*Caroline*, de Roger.
1803	Beaulieu.	*Mme de Sévigné*, de Bouilly.
1804	Véronne	*Richelieu*, de N. Lemercier.

(*) Rôle supprimé à la troisième représentation.



MARIE-BLANCHE ALZIARY DE ROQUEFORT

dite Mlle DE SAINT-VAL la cadette

1772 — 1792

MADEMOISELLE DE SAINT-VAL la cadette naquit, ainſi que ſa ſœur, à Courſegoules, le 2 ſeptembre 1752. Entraînée ſans doute par ſon exemple & ſéduite par le bruit de ſa renommée tragique, elle embraſſa comme elle la carrière du théâtre. « Ses premiers eſſais, ſelon Grimm, « auroient eu lieu à Copenhague. » Elle jouoit avec une troupe d'acteurs à Grenoble, lorſqu'elle vint à Paris ſolliciter la faveur d'un début à la Comédie-Françoiſe : « Non pas, écrivoit-elle, avec le déſir ni

Extrait des regiſtres de l'état civil de Courſegoules : « L'an mil ſept cent cinquante-deux, & le ſecond du mois de ſeptembre, damoiſelle *Marie-Blanche*, fille légitime de Honoré Alziary de Roquefort, eſt née & a été baptiſée. »



Mlle DE SAINT-VAL, LA CADETTE

1772-1792

« dans l'efpoir d'une réception, mais à caufe de l'in-
« fluence qu'exerceroit néceffairement fur un engage-
« ment en province l'avantage d'avoir paru fur une
« fcène illuftrée par tant de talents de premier or-
« dre. » Le 27 mai 1772, cette actrice débuta dans le rôle d'Alzire. On raconte que Le Kain étoit tellement prévenu contre elle (par quelle raifon? on ne le dit pas), qu'il refufa même de la voir & que Molé dut le remplacer dans le rôle de Zamore. Son fuccès, cependant, eut affez d'éclat pour qu'il fe décidât à aller entendre la débutante à fa feconde apparition dans cette tragédie; car l'ufage exigeoit alors que les débutants fe montraffent trois fois de fuite dans le même rôle. Mlle Saint-Val fatisfit Le Kain au point qu'à l'iffue de la repréfentation, il s'empreffa de la féliciter, & qu'à partir de cette foirée il joua avec elle pendant tout le cours de fes débuts. Elle parut fucceffivement dans *Inès de Caftro*, dans *Zaïre* (6 juin), rôle qui lui fut moins favorable que les précédents; dans *Iphigénie en Tauride* (le 10 & le 20), *Iphigénie en Aulide* (le 24). Dans ces deux derniers rôles, furtout, elle obtint un fuccès décidé (1). Auffi, Mme Veftris & Mlle Dubois (2), effrayées de cette nouvelle concurrence,

(1) Mlle Clairon écrivoit à un de fes amis : « J'ai été voir hier la
« petite Saint-Val; fon fuccès eft
« prodigieux, mais elle le mérite.
« Elle a un talent réel & char-
« mant. »

(2) Actrice fort médiocre, qui avoit débuté en 1759 & fe retira à la clôture de 1773. Elle étoit fille de ce Dubois, fameux par le fcandale auquel il donna lieu, au temps des repréfentations du *Siége de Calais*. Elle eft morte en 1779.

réunirent-elles tous leurs efforts afin de s'oppofer à la réception de la débutante.

Mlle de Saint-Val cadette étoit loin d'être jolie, mais elle étoit bien moins laide que fa fœur. Sa phyfionomie avoit de l'expreffion, & quoiqu'elle fût de petite taille, maigre & affez chétive, fon maintien ne manquoit pas de dignité, & elle mettoit dans fon jeu beaucoup de fenfibilité & d'âme.

Une maladie qui, toutefois, n'offroit aucune analogie avec l'incident qui, quelques années auparavant, avoit interrompu les débuts de fa fœur, vint également fe jeter à la traverfe des fiens. Elle ne fe trouva en état de les reprendre que le 10 février 1773, par le rôle d'Ariane; elle les continua le 13, par Chimène, & le 18, par Alzire.

Mais fi les vents & les flots font changeants, le public ne fe pique pas plus qu'eux de conftance. Dans l'intervalle qui s'étoit écoulé entre fa maladie & fon retour fur la fcène, une nouvelle actrice, Mlle de Raucourt, avoit furgi, qui, fi elle ne lui étoit pas fupérieure fous le rapport du talent, l'emportoit de beaucoup par l'éclat de fa beauté. Le parterre n'eut plus d'yeux & d'hommages que pour le nouveau météore, & de Mlle Saint-Val il ne fut plus queftion : bien mieux, il ne voulut plus voir que les défauts de celle que, huit mois auparavant, il avoit tant applaudie, & il s'en exagéra la portée au point d'en venir à ne plus fupporter que difficilement la préfence de cette actrice fur la fcène. Mlle Saint-Val jugea à propos de retour-

ner en province, & le théâtre de Lyon, qui la reçut, retentit bientôt du bruit de ses succès. Lorsque Mlle Raucourt, dont l'astre avoit pâli à son tour, partit furtivement pour la Russie (1), Mlle Saint-Val cadette fut rappelée à Paris, &, le 6 juillet, elle rentroit triomphalement à la Comédie-Françoise, par le rôle de Zaïre. Le 13 du même mois, elle jouoit Aménaïde, personnage dans lequel le public l'accueillit avec des applaudissements prodigieux, qui prenoient en partie leur source dans l'intérêt qu'inspiroient les persécutions dont sa sœur aînée étoit l'objet. Il lui donna une preuve évidente de ses sympathies, lorsqu'Aménaïde s'écria :

« On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage ! »

les spectateurs, saisissant l'allusion, mille voix s'élevèrent avec transport pour demander Mlle de Saint-Val l'aînée ; & les cris devinrent si vifs, si persévérants, que l'amante de Tancrède, ne pouvant résister à son émotion, tomba évanouie dans les bras de sa confidente.

Nous avons rapporté précédemment pourquoi, malgré les preuves de dévouement données à sa sœur, celle-ci persista à ne pas la revoir, & comment, au bout de tant d'années de séparation, une circonstance fortuite les rapprocha ; nous n'y reviendrons pas.

(1) En juin 1776. Voir la notice sur Mlle Raucourt.

Quoique Mlle Saint-Val la cadette, depuis ſon admiſſion à la Comédie-Françoiſe, n'eût pas eu l'occaſion d'aborder les rôles de la comédie, genre qui d'abord avoit été excluſivement le ſien ſur les ſcènes de province, Beaumarchais lui confia celui de la comteſſe Almaviva dans le *Mariage de Figaro* (1), & n'eut pas à s'en repentir, car elle y montra un talent qu'on ne ſoupçonnoit pas. Elle s'eſſaya également avec ſuccès dans *Nanine*, Agathe des *Folies amoureuſes*, & dans Iſabelle de l'*Ecole des Maris;* mais elle ne donna pas ſuite à ces eſſais & en revint excluſivement à la tragédie.

Mlle Saint-Val accomplit ſes vingt ans de ſervice & ne ſe ſépara de ſes camarades que lors de la diſſolution provoquée par les événements. Elle joua depuis ſur le théâtre de la Montanſier pendant deux ans. En 1802, elle ſe rendit à Saint-Pétersbourg : c'étoit vingt ans trop tard qu'elle entreprenoit ce voyage. On l'applaudit par égard pour ſon ancienne réputation, mais on la trouva un peu marquée pour repréſenter les *Iphigénie* & autres *jeunes princeſſes*. Elle revint pourtant en France chargée d'or & de préſents.

On n'avoit plus, depuis longtemps, entendu parler de cette actrice, retirée au fond de quelque province, lorſque les journaux & les affiches révélèrent ſon exiſtence en annonçant une repréſentation à ſon bénéfice,

(1) Rôle qui étoit, dans le principe, deſtiné à Mlle D'Oligny & que cette actrice auroit joué, ſi ſa retraite n'avoit pas eu lieu un an avant la repréſentation de la pièce.

pour le 11 octobre 1817. Elle eut lieu au Théâtre-Italien (salle Favart). Mlle Saint-Val avoit choisi pour cette solemnité le rôle d'*Iphigénie en Tauride*, où, dès la première scène, à travers les injures irréparables du temps & le désavantage d'un organe trop évidemment déshabitué de la déclamation tragique, il fut facile de reconnoître les traces de cette sensibilité touchante qui avoit formé le caractère distinctif de son talent, aux belles époques de sa carrière théâtrale. Le récit du *Songe*, au premier acte, fut rendu avec âme & intelligence. Enfin, elle y produisit beaucoup d'impression. « Cependant, ajoute le journal auquel nous « empruntons tous ces détails, avant la fin de la tra« gédie, la fatigue se faisoit évidemment sentir, & « l'effet des dernières scènes s'en est ressenti. »

Mlle de Saint-Val avoit alors soixante-cinq ans !

Sa fortune, dont elle s'étoit moins préoccupée que ne l'avoit fait sa sœur de la sienne, se réduisoit à une pension de 800 livres sur la cassette du Roy. Elle étoit, en outre, devenue propriétaire de l'Isle Saint-Honorat (1). Elle s'y retira d'abord & y vécut, philosophant en reine détrônée, sous les voûtes silencieuses de la plus ancienne abbaye des Gaules, qui produisit de grands saints & des prélats illustres. Cependant, cédant aux vives instances de sa famille, elle vint fixer sa résidence à Draguignan, chez un de ses

(1) Ce domaine, ensemencé de blé & planté de quelques orangers & cassis, produisoit à peine 1,200 fr. de revenu à sa propriétaire.

neveux, Conſeiller de préfecture, qui étoit l'objet de ſon affection toute maternelle, & elle paſſa encore plus de trente ans au milieu des ſiens, pour leſquels elle étoit une providence. C'eſt là qu'elle s'eſt éteinte, le 9 février 1836, à l'âge de 83 ans & quelques mois, laiſſant après elle le ſouvenir de ſa piété fervente & des excellentes qualités de ſon cœur aimant & généreux.

Mlle Saint-Val, depuis ſon retour dans ſon pays, y fut peu connue ſous ce nom. Elle s'étoit donné celui de *Saint-Ereyx*, qui avoit été probablement le nom d'un de ſes amants ou celui de ſon mari, car on a prétendu qu'elle fut mariée.

Son eſprit étoit très-orné & dénotoit un fonds d'inſtruction auſſi ſolide que variée. Elle prêta ſouvent le ſecours de ſa plume à l'un de ſes frères qui rempliſſoit de hautes fonctions publiques. Elle ne manquoit pas de facilité pour la poéſie, & l'on cite d'elle, entre autres compoſitions, une élégie empreinte d'âme & de ſenſibilité, écrite à l'occaſion de la mort d'un autre frère (1).

(1) Le premier des deux frères dont il eſt ici queſtion étoit inveſti, ſous le Directoire, près la Cour du département du Var, des fonctions d'accuſateur public, qu'il exerça avec beaucoup de diſtinction. On a conſervé à Draguignan le ſouvenir de ſes brillantes qualités & de ſon remarquable talent de déclamation. La connoiſſance qu'il poſſédoit de cet art avoit même donné lieu de ſuppoſer qu'il n'étoit pas entièrement étranger à la ſcène. Vers 1796, il ſe rendit avec ſa famille en Ruſſie, chargé d'une miſſion diplomatique. — L'autre frère périt ſous les murs de Gillette ; le myſtère qui entoura ſa fin n'a

La converſation de Mlle de Saint-Val cadette étoit .eine d'agrément. Elle aimoit à rappeler quelquefois ſouvenir de ſon brillant paſſé, ſa liaiſon avec les ɜaux eſprits de l'époque, & notamment avec le chevaer de Boufflers, qui eſt peut-être l'auteur du quatrain ıivant, qu'on lui a entendu citer plus d'une fois :

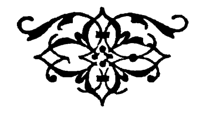
« Je ſuis ſans bien & ſans fortune :
« Auſſi, ſandis, belle Saint-Val,
« Pour te voir jouer Rodogune,
« J'ai mis en gage mon cheval. »

.mais été éclairci. On dit qu'arès la bataille, tandis qu'appuyé ontre un mur, il étanchoit la ɹeur dont il étoit inondé, il tomba tteint d'un coup de feu tiré à bout portant. Avant d'avoir été enrôlé dans la garde nationale, où il avoit le titre de commandant, M. Alziary étoit avocat.

.OLES CRÉÉS PAR Mlle DE SAINT-VAL, LA CADETTE

772	Juliette	*Roméo & Juliette*, de Ducis.
777	Azélie.	*Zuma*, de Le Fèvre.
—	Azémire.	*Muſtapha & Zéangir*, de Chamfort.
778	Antigone	*Œdipe chez Admète*, de Ducis.
779	Erato	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
—	Idace	*Agathocle*, de Voltaire.
—	Amétis	*Pierre le Grand*, de Dorat.
:780	Axiane	*Nadir*, de Du Buiſſon.
ı782	Chélonis	*Agis*, de Laignelot.
:784	La Comteſſe.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

1786	Azémire.	*Azémire*, de Chénier.
1787	Yole.	*Hercule au mont OEta*, de Le Fevre.
1788	Zulna.	*Odmar & Zulna*, de Maisonneuve.
1789	Andromaque.	*Astyanax*, de Richefolles.
—	Marie.	*Marie de Brabant*, d'Imbert.
1791	Louise.	*La Liberté conquise*, de Harny.
—	Euphémie	*Rienzi*, de Laignelot.





MADEMOISELLE DE RAUCOURT

1772 – 1815

FRANÇOISE CLAIRIEN
dite FRANÇOISE-MARIE-ANTOINETTE SAUCEROTTE

MADEMOISELLE DE RAUCOURT

1772 — 1815

FRANÇOISE CLAIRIEN eſt née à Dombaſles, le 29 novembre 1753.

Vers le milieu du ſiècle dernier, un pauvre chirurgien-barbier de village avoit quatre filles dont l'avant-dernière, encore enfant, fut emmenée par un nommé Saucerotte, homme de moralité douteuſe, qui, après avoir été maître de poſte à Dombaſle, avoit quitté cette localité, par ſuite de mauvaiſes affaires, & s'étoit retiré à Varengeville, village ſitué à

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Nicolas, de Dombaſles : « Le vingt-neufvieſme de novembre mil ſept cent cinquante-trois, a été baptiſée dans l'égliſe de cette paroiſſe, *Françoiſe Clairien*, née le même jour, fille légitime de Joſeph Clairien, chirurgien-barbier, & de Barbe Manſuy, ſa femme. »

trois quarts de lieue de Dombafles. Bientôt, abandonnant fa femme & fon fils, il difparut emmenant avec lui la petite Clairien, & l'on apprit qu'il s'étoit fait comédien de campagne. Les 4 & 6 octobre 1762, il débutoit à Paris fous le nom de Raucourt, qu'il avoit adopté, dans le rôle de Mithridate & dans celui de Chriftiern de la tragédie de *Guftave Wafa*. Il ne réuffit pas & dut retourner en province. La jeune Clairien, qui paffoit pour fa fille, l'accompagnoit dans toutes fes excurfions dramatiques & l'on rapporte qu'à l'âge de feize ans, elle joua à Rouen, avec un fuccès qui eut du retentiffement, le rôle d'Euphémie dans la tragédie de *Gafton & Bayard*. Le bruit de fa jeune renommée valut à la tragédienne en herbe un ordre de début pour la Comédie-Françoife; mais, au préalable, on jugea utile de lui faire prendre les leçons de Brizard. C'eft donc comme élève de ce célèbre acteur, qu'elle parut pour la première fois fur la fcène françoife, le 23 feptembre 1772, dans le rôle de Didon. On lui reconnut, dès le premier foir, une qualité rare, furtout chez une débutante, celle de favoir écouter. Le Roy affiftoit à cette repréfentation, & bien qu'il ne fût que médiocrement partifan de la tragédie, il refta jufqu'à la fin du fpectacle & ordonna qu'une gratification de cinquante louis fût comptée à la débutante (1).

(1) Les renfeignements nouveaux que nous donnons ici & qui contredifent de tout point, fous le triple rapport des nom & prénoms, de la date & du lieu de naiffance, les détails reproduits par tous les bio-

L'enthouſiaſme qu'elle excita & qui prenoit ſa ſource, plus peut-être dans ſa beauté que dans ſon talent, alla juſqu'au délire. Jamais Clairon, dans les beaux jours de ſa gloire, n'avoit reçu la moitié des applaudiſſements, des acclamations & des couronnes qui furent prodiguées à la débutante, novice alors, comme on l'eſt à ſeize ans. Le parterre, oublieux des grands talents qu'il avoit applaudis juſqu'alors,

graphes qui ſe ſont occupés de cette célèbre actrice, ne repoſent, il eſt vrai, que ſur des préſomptions, mais qui paroiſſent au moins très-fondées. D'abord, il n'exiſte ſur les regiſtres des ſept paroiſſes de Nancy, au 3 mai 1756, non plus qu'aux années adjacentes, aucune mention quelconque d'une naiſſance ſous les noms de *Françoiſe-Marie-Antoinette Saucerotte*. Il n'eſt pas plus exact de dire qu'elle ſoit née à Paris, malgré la mention inſcrite ſur ſon acte de décès.

A Dombaſles, au contraire, malgré la diſtance qui nous ſépare aujourd'hui de ce fait, il eſt reſté comme tradition dans la localité, &, mieux encore, dans la famille de Joſeph Clairien, qu'une des leurs fut emmenée très-jeune par le nommé Saucerotte; que, plus tard, elle étoit devenue comédienne à Paris, & fort riche, & que la tragédienne *Raucourt* n'auroit été autre que cette demoiſelle *Françoiſe Clairien* qui, par la ſuite, ſoit dans l'intention de ſe dépayſer, ſoit par un ſentiment d'affection pour la Reine, avoit ajouté à ſon nom ceux de *Marie-Antoinette*. Cette opinion eſt encore populaire, de nos jours, à Dombaſles.

Or, quelle raiſon auroit-on d'argüer de fauſſeté ces documents, ſans pouvoir démontrer, par aucune raiſon, qu'ils ſont dénués de vérité? Car, pour détruire, au bout de tant d'années, une tradition de famille qui, certes, ne s'eſt pas établie ſans cauſe, il faut des preuves & ici, on n'en a pas à fournir contre ce que nous avançons.

Il reſte donc avéré pour nous, qui ſommes forts de cette tradition & des renſeignements recueillis dans la localité même, que la célèbre Raucourt, juſqu'à ce qu'on nous ait poſitivement démontré le contraire, a été une des filles du pauvre chirurgien de village.

n'eut déformais des yeux que pour la nouvelle venue dont les débuts, prolongés pendant une année, ne cessèrent d'attirer la foule, au grand déplaifir des actrices en poffeffion du premier emploi, & notamment de Mme Veftris (1). Ce qui fembloit encore ajouter à l'intérêt qu'infpiroit Mlle Raucourt, c'eft l'auréole de vertu dont l'opinion publique entouroit fon front; ce qui lui valoit des préfents confidérables des grandes dames de la Cour & de la Ville que charmoit, fans doute, la rareté du fait. Il eft certain qu'à cette époque, la réputation de fageffe de Mlle Raucourt égaloit fa renommée comme actrice. Voltaire lui adreffa à cette occafion, en 1773, une lettre en vers (2) où il la félicitoit; il eft vrai que cette épître apologétique avoit pour but de détruire l'effet d'une autre lettre précédemment écrite & qui avoit été im-

(1) « Le public eft fi fatisfait du » fieur Brizard (dit Bachaumont en » parlant de ces débuts), qu'à » chaque fois il demande cet acteur » pour annoncer & le comble de » fes applaudiffements. »

(2)

Raucourt tes talents enchanteurs
Chaque jour te font des conquêtes;
Tu fais foupirer tous les cœurs,
Tu fais tourner toutes les têtes.
. . . .
L'art d'attendrir & de charmer
A paré ta brillante aurore;
Mais ton cœur eft fait pour aimer
Et ce cœur n'a rien dit encore, &c.

Toute la pièce eft fur ce ton. Voltaire la termine ainfi : « Je fuis » le vieil Efon & vous êtes l'en- » chantereffe Médée ;..... il me » refte à peine des yeux pour vous » voir, une âme pour vous admirer, » une main pour vous l'écrire. »

prudemment lue en préſence de M[lle] Raucourt. Voltaire y diſoit que la jeune actrice, dont la vertu faiſoit alors rage, étant en Eſpagne où elle jouoit avec ſon père, avoit été la maîtreſſe d'un Genevois & qu'elle appartiendroit bientôt à quelque grand ſeigneur de la Cour (1). Le maréchal de Richelieu, à qui cette épître étoit adreſſée, la reçut à table, dans une maiſon où il dînoit avec M[lle] Raucourt & le marquis de Ximénès. Il pria ce dernier d'en donner lecture à la compagnie. Quand arriva le paſſage qui la concernoit, la jeune fille, indignée, tomba évanouie. Grimm, qui nous rapporte cette anecdote, nous révèle que l'humeur de Voltaire provenoit de ce que les débuts de la belle Raucourt avoient fait reporter après Pâques la première repréſentation des *Lois de Minos*, qu'on étoit ſur le point de jouer : *Indè iræ !*

M[lle] de Raucourt, à l'époque où ſe paſſa ce fait, ſe piquoit encore de ſageſſe, & ſon père putatif, vrai matamore de comédie, menaçoit de tuer quiconque oſeroit attenter à l'honneur de ſa fille. La chronique raconte qu'à Verſailles, où, ſelon l'uſage du temps, celle-ci avoit fait ſes premiers eſſais (2), lorſqu'elle ſe

(1) Cette lettre n'a pas été imprimée dans la correſpondance de Voltaire.

(2) C'étoit un uſage alors conſacré que les débutants à la Comédie-Françoiſe s'eſſayaſſent d'abord ſur le théâtre de Verſailles. En 1801, Chaptal crut devoir abolir cette coutume. Il y eut lutte de la part des comédiens; mais le miniſtre tint bon & déclara : « qu'il « ne ſçauroit revenir ſur ſa déciſion & qu'à l'avenir nul ne ſeroit « tenu de commencer ſes débuts à « Verſailles. »

rendoit au théâtre, on la faifoit entrer dans une chaife à porteurs, que le père précédoit, le piftolet au poing (1).

Le bruit de cette anecdote s'étant répandu dans le public, ne fit qu'ajouter à l'engouement dont M[lle] Raucourt étoit l'objet. Mais le jour de la réaction s'approchoit; & cette actrice, vantée outre mefure, que l'on plaçoit, dès fon début, au-deffus des Du Mefnil & des Clairon, étoit deftinée à devenir, fous peu, l'exemple le plus frappant de l'inconftance de la foule. Bientôt les détracteurs furgirent : ils proclamèrent que fi la nouvelle venue poffédoit de la beauté & de l'intelligence, en revanche, elle n'avoit pas d'âme; que fa déclamation étoit apprife & forcée; qu'on pouvoit, à bon droit, lui reprocher fa profufion de geftes, une voix fourde & l'abfence de retenue dans fon jeu. Après avoir d'abord ainfi décrié fon talent, on s'en prit à fes mœurs & l'on attaqua fa vie privée. Enfin, fi jamais idole n'avoit été encenfée avec plus d'ivreffe, jamais idole ne fut brifée avec plus de mépris. Il eft vrai que M[lle] Raucourt, fe départant de la ligne de conduite qu'elle avoit jufqu'alors fuivie, avoit fini elle-même par attacher trop peu de prix à la confervation de fa bonne renommée, & que, de foibleffe en foibleffe, elle en étoit arrivée à des éclats fcandaleux & à

(1) Le 5 juillet 1796, Saucerotte s'eft précipité du cinquième étage d'une maifon de la rue Corneille, après avoir attaché à fa vefte un billet par lequel il recommandoit qu'on n'inquiétât perfonne au fujet de fa mort.

contracter des dettes énormes (1). On ſe doute bien qu'avec une conduite auſſi diſſolue que celle qu'elle ne rougit plus d'afficher, loin de faire des progrès dans ſon art, elle ſe négligea même au point d'en oublier, pour ainſi dire, les premiers éléments. Après avoir, pendant deux années, excité l'admiration de tout Paris, Mlle Raucourt s'entendit huer ſur la ſcène par ces mêmes ſpectateurs qui l'avoient naguères acclamée. Abreuvée d'humiliations, contre leſquelles ne la protégèrent plus, ni ſon titre de femme ni le ſuccès de beauté qu'elle retrouva dans le rôle de la ſtatue de *Pygmalion* de J.-J. Rouſſeau, que Larive, qui avoit joué avec ſuccès ce rôle à Lyon, eut la fantaiſie de reprendre à Paris; en butte aux perſécutions de ſes innombrables créanciers, cette actrice prit, en juin 1776, le parti de quitter bruſquement la ſcène, au moment où elle étoit attendue pour jouer dans *Zuma*, tragédie de Le Fèvre, dont elle tenoit un des principaux rôles. Son nom fut immédiatement rayé, par ordre ſupérieur, du tableau de la Comédie-Françoiſe.

On raconte qu'elle ſe tint cachée pendant quelques jours dans les environs de Paris, chez un fermier à qui elle s'étoit préſentée traveſtie en dragon, lui di-

(1) Le mercredi-saint, 26 mars 1777. Mlle de Raucourt fut arrêtée au moment où elle alloit monter en voiture pour ſe rendre à la promenade de Longchamps. On la renferma au For-L'Evêque, où elle ne reſta que quelques heures, grâce à la protection de perſonnages puiſſants qui lui portoient de l'intérêt.

ſant qu'une affaire d'honneur l'obligeoit à s'enfuir & que ſon intention étoit de ſe rendre à Saint-Pétersbourg. Elle parcourut ſucceſſivement pluſieurs villes du Nord. Au bout de trois années de cet exil volontaire, Mlle Raucourt revint en France. Dans l'intervalle avoit eu lieu la fameuſe querelle entre Mlle Saint-Val & Mme Veſtris, querelle dans laquelle la première ſuccomba ; la néceſſité de combler le vide cauſé par ſon éloignement, fit fermer les yeux ſur les incartades paſſées de la fugitive, qui fut rappelée pour remplacer l'actrice exilée. Mlle Raucourt reparut à la Comédie-Françoiſe, le 28 juin 1779, dans ce même rôle de Didon, naguère ſon triomphe. Mais que les temps étoient changés ! Elle y fut horriblement maltraitée. Quelques jours après, elle joua Phèdre, & les applications qui lui furent faites de certains vers devinrent pour elle de ſanglantes injures. Le public eut le tort de ne pas ſe reſpecter lui-même, lorſqu'il interrompit l'actrice à ce vers :

« Et moi, triſte rebut de la nature entière ! »

par des applaudiſſements ironiques & des cris de *bis* qui ſe prolongèrent aſſez pour troubler le cours de la repréſentation. La Harpe, qui blâme avec énergie ces indignes procédés, dit qu'on attribua ces violences au parti de Mlle Saint-Val, qui ne voyoit dans Mlle Raucourt qu'une rivale qu'on lui vouloit oppoſer ; cette dernière dut recourir à la publicité pour déclarer dans

une lettre, pleine de mefure & de bon fens, que jamais elle n'avoit eu pareille intention (1).

A partir de ce jour, l'hoftilité dont elle étoit l'objet fembla s'appaifer & la tragédienne put alors chercher, par un travail férieux, à réparer le temps perdu.

Sans s'être élevée au rang des Du Mefnil & des Clairon, Mlle de Raucourt poffeda des qualités précieufes à côté de grandes imperfections. Sa voix, naturellement dure, avec l'âge, étoit devenue plus fèche & plus âpre encore; mais fa diction étoit toujours jufte, quoique fans charme, parce qu'elle ignoroit l'art de varier fes intonations, ce que Mlle Clairon nomme l'*éloquence des fons*. Son âme manquoit d'expanfion, auffi parvevenoit-elle rarement à toucher; ainfi, elle ne put ja-

(1) La décifion fuivante intervint à ce fujet :

« Sur le compte qui nous a été « rendu de la difficulté élevée « entre Mlles Raucourt & Saint-Val, « relativement aux droits d'an« cienneté & d'emploi, ordonnons « que Mlle Raucourt, que le Roy a « rappelée parmi fes comédiens, « joue l'emploi des *Reines* en chef. « Ordonnons, en outre, qu'elle « jouera dans l'emploi des *premiers* « *rôles* (fans avoir de rang, « Mlle Saint-Val cadette étant dou« ble immédiate de Mme Veftris), « ceux qui pourront lui revenir, « lorfque Mlles Veftris & Saint-Val « ne pourront les remplir foit par « maladie, congé ou fervice à la « Cour & qu'elle en fera follicitée « par fes camarades.

« Quant à l'ordre du tableau, le « nom de Mlle Raucourt y fera « placé immédiatement après celui « de Mlle Saint-Val cadette fans « que cela puiffe jamais à l'avenir « tirer à conféquence, ni fervir « d'exemple pour aucune réclama« tion fur ce qui eft arrangé jus« qu'à préfent.

« Réfervant, au furplus, à « Mlle Raucourt tous les droits à la « penfion, à compter du jour de « fon début à la Comédie-Fran« çoife.

» 12 octobre 1779.

« Maréchal DE DURAS. »

(*Archives nationales.*)

mais rendre d'une manière satisfaisante le rôle de *Phèdre*, où Mlle Du Mesnil atteignoit à la sublimité, & dans lequel nous avons tous admiré de nos jours Mlle Rachel. Mais si elle faisoit peu répandre les larmes, elle excelloit dans les rôles de force & de profondeur; toutefois, ses défauts paroissoient encore plus saillants dans les dernières années de sa carrière théâtrale, & plus d'une fois son débit, mal dirigé & plus mal secondé par sa voix, devenue de plus en plus rauque, excita chez le public le rire & le dégoût.

Cette actrice auroit dû quitter la scène à temps, dans l'intérêt de sa gloire; & la mort qui la frappa dans la 62e année de son âge, auroit épargné à ses contemporains, si elle l'eût trouvée dans la retraite, le déplorable scandale dont ses obsèques donnèrent le spectacle affligeant.

Mlle de Raucourt, qui fut toujours très-dévouée à la monarchie, eut, comme la plupart des Comédiens françois, beaucoup à souffrir des orages de la Révolution. Incarcérée pendant plusieurs mois, elle ne dut son salut qu'au dévouement de La Bussière. Lorsqu'elle fut sortie de prison, elle entra au Théâtre Feydeau, où elle retrouva en grande partie les membres de l'ancienne Société. Mais elle ne fit parmi eux qu'un séjour passager; le refus d'un congé qu'elle avoit demandé, provoqua sa démission &, dans le but de se venger, elle résolut d'opérer une scission & sut profiter du mécontentement de plusieurs de ses camarades pour les attirer à elle. La Rive, Saint-Phal, Saint-Prix,

Naudet, Dupont; MM^mes^ Fleury, Thénard, Jolly & Mézeray la ſuivirent à la ſalle Louvois, dont l'inauguration eut lieu, le dimanche 25 décembre 1796, par les *Deux Sœurs*, pièce de Laya (1). Ce ſecond Théâtre-François, dont Mlle Raucourt s'étoit réſervé la direction, n'eut qu'une durée éphémère (2).

En 1799, elle entra dans la nouvelle Société de la Comédie-Françoiſe, reconſtituée telle que nous la voyons aujourd'hui. L'Empereur la chargea d'organiſer, en 1807 (3), une troupe de comédiens pour l'Italie ; elle y reſta pluſieurs années, ne faiſant plus au Théâtre-François que de rares & courtes apparitions.

Elle paſſoit pour avoir de l'eſprit & ſa converſation étoit, d'après des témoignages contemporains, celle des gens du monde & du meilleur monde (4). Aimant les arts, elle s'étoit formé un cabinet curieux d'objets rares & choiſis. Elle voulut auſſi s'eſſayer dans les lettres : le vendredi 1er mars 1782, on joua à la Comé-

(1) Le 8 août 1798, à ſix heures du ſoir, au moment où on alloit lever le rideau pour jouer le *Barbier de Séville* & le *Médecin malgré lui*, l'ordre arriva de fermer incontinent le théâtre Louvois.

(2) Malgré cette fermeture forcée, on exerça contre elle des pourſuites afin de la contraindre à payer le dixième du droit des pauvres, dont elle étoit reſtée débitrice Ce fut en vain qu'elle réclama.

(3) « Le 15 novembre 1807, on « accorda un ſecours de 23,000 fr. « à Mlle Raucourt pour couvrir les « dépenſes d'une troupe d'acteurs « au-delà des Alpes. »

(4) « Mlle Raucourt n'avoit pas « reçu d'éducation première..... « Elle laiſſoit bien échapper de « légères fautes d'orthographe dans « ſes lettres ; mais jamais dans la « converſation elle ne faiſoit de « fautes de langage. »

(*Lettre de M. de Failly à Mlle Poinſot.*)

die-Françoiſe une pièce en trois actes & en proſe, dont la réuſſite fut plus qu'équivoque. Ce drame, qui portoit pour titre *Henriette*, fut donné ſous le nom de cette actrice, bien que La Harpe, dans ſa correſpondance, l'attribue à Monvel ou à Du Roſoy. Le ſujet, que Grimm qualifie de *monſtrueux*, eſt tiré du théâtre allemand, ou bien d'une pantomime que Mlle Raucourt avoit vu jouer à Varſovie, durant ſes voyages dans le Nord (1). Certains paſſages, de nature à bleſſer le Roy de Pruſſe, eurent à ſubir de nombreux retranchements, à la demande de ſon miniſtre, malgré les démarches en ſens contraire du prince d'Hénin, qui s'intéreſſoit fort à la pièce, à cauſe de l'intérêt qu'il portoit à ſon auteur.

(1) C'eſt l'idée première de cette pièce que Scribe a reproduite dans ſon *Etoile du Nord*.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DE RAUCOURT

1773	Melpomène	*L'Aſſemblée*, de Schoſne.
—	Orphanis	*Orphanis*, de Blin de Sainmore.
1774	Adélaïde.	*Adélaïde de Hongrie*, de Dorat.
1775	Barſénice	*Les Arſacides*, de P. de Beauſſol.
—	Galathée	*Pygmalion*, de J.-J. Rouſſeau.
1782	Henriette.	*Henriette*, de Mlle de Raucourt.
1784	La Comteſſe.	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.
1786	Plautie	*Virginie*, de La Harpe.
1787	Déjanire.	*Hercule au mont OEta*, de Le Fèvre.

1789	**La** Mère d'Auguste.	*Les Deux Pages*, de Dezède.
1790	**La** Mme de St-Ser. . .	*Le Couvent*, de Laujon.
1791	**Mme** Nelson.	*Washington*, de Sauvigny.
—	**Julie**	*Géta*, de Petitot.
—	**Virginie**.	*Virginie*, de Doigny.
1792	**Eve**.	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
—	**Lucrèce**.	*Lucrèce*, d'Arnault.
1795	**Ismènie**	*Pausanias*, de Trouvé.
1797	**Laurence**	*Laurence*, de Legouvé.
—	**Aspasie**	*Sophocle & Aristophane*, de Favrel & Joly.
1800	**Mlle** de Condé. . . .	*Montmorency*, de Carrion-Nisas.
1807	**Amestris**.	*Pyrrhus*, de Le Hoc.
—	**Médée**.	*Thésée*, de Mazoïer.
1810	**Brunehaut**.	*Brunehaut*, d'Aignan.
1814	**Catherine** de Médic.	*Les Etats de Blois*, de Raynouard.



DENIS DECHANET

dit DES ESSARTS

1772 — 1793

DES ESSARTS, né à Langres, le 23 novembre 1737, étoit loin d'être deſtiné au théâtre. Il entra d'abord dans la pratique & exerça pendant pluſieurs années, dans ſa ville natale, la charge de procureur. Quelle raiſon le détermina, à un âge où les actions ne s'expliquent plus par l'entraînement de la jeuneſſe, à abandonner tout-à-coup une profeſſion qui lui rapportoit d'autant plus d'avantages, qu'appartenant à une honnête famille de la bourgeoiſie, il y jouiſſoit lui-même d'une certaine

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe de Saint-Pierre, à Langres : « Le vingt-trois novembre, mille ſept cent trente-ſept, a été baptiſé *Denis*, né du même jour, fils en légitime mariage de Nicolas Déchanet, muſicien à la cathédrale, & de Marguerite Sauvageot, ſes père & mère. »



DES ESSARTS.

1772-1793

confidération? Ce font, la plupart du temps, de ces caufes intimes qui échappent aux inveftigations, & qui ne peuvent que donner lieu à des conjectures plus ou moins fondées. En ce qui concerne Déchanet, la tradition locale rapporte, cependant, qu'étant venu pour affaires à Paris, il fortit un foir enthoufiafmé de la Comédie-Françoife, où l'avoit mené un de fes amis, & qu'il fentit s'éveiller auffitôt en lui un penchant irréfiftible pour la fcène. De retour à Langres, fon premier foin fut de fe démettre de fon étude en faveur de fon maître clerc, & malgré l'oppofition des fiens, malgré les confeils de fes amis, il s'engagea dans une troupe de province, felon l'ufage du temps, après avoir échangé fon nom patronymique contre celui de *Des Effarts*, feule conceffion qu'obtint de lui fa famille. Il étoit attaché au théâtre de Marfeille, lorfque Belle Cour, chargé de chercher un acteur propre à remplacer Bonneval (1), que la Comédie venoit de perdre récemment, fignala Des Effarts aux Gentilshommes de la Chambre, qui lui envoyèrent un ordre de début.

C'eft le 14 octobre 1772, que cet acteur parut pour la première fois fur la fcène françoife, dans les rôles de Lifimon du *Glorieux* & de Lucas du *Tuteur* (2), où il n'obtint pas, d'abord, tout le fuccès qu'on avoit ef-

(1) Jean-Jacques Gimot, dit *Bonneval*, débuta en 1741, & fe retira en 1773. Mort en 1783.

(2) Comédie en un acte & en profe de Dancourt, repréfentée le 13 juillet 1697, pour la première fois.

péré. Il fut toutefois reçu l'année suivante : mais deux ou trois ans s'écoulèrent avant que le parterre lui tînt compte des soins qu'il apportoit à réformer ce qui avoit déplu dans son jeu & l'adoptât complètement. Des Essarts avoit de la bonhomie, de la gaîté ; au besoin du mordant. Il étoit porteur d'une bonne mine & possédoit une voix excellente : aussi le trouvoit-on mieux placé dans les pièces de Molière que dans le répertoire quintessencié de Marivaux. Le rôle du comte de Bruxhall dans les *Amants généreux* (1), qui fut un des premiers qu'il eut à établir, bien approprié à ses moyens, acheva de le poser favorablement auprès des habitués de la Comédie. Celui du Commandeur, dans le *Père de famille* (2), le mit tout à fait dans les bonnes grâces du parterre. Il étoit déjà assez avant dans celles de l'auteur, ainsi que le prouve le passage suivant d'une lettre que Diderot lui écrivoit en 1777 : « Monsieur Des Essarts, vous faites « merveille dans ce rôle du Commandeur. Comme « mon ouvrage ne m'a jamais rien rendu, si l'on « veut m'accorder une marque de reconnoissance à « laquelle je serai très-sensible, on le reprendra pour « vous (3). »

Des Essarts étoit d'une corpulence monstrueuse. On sçait que, pour qu'il lui fût possible, en jouant Orgon

(1) Comédie en cinq actes & en prose, de Rochon de Chabannes, représentée en 1774.

(2) Rôle créé d'origine par Augé, dans le drame de Diderot, le 19 janvier 1761.

(3) Collection de M. Charles Maurice.

dans le *Tartufe*, de se cacher sous la table, on avoit été obligé d'en construire une tout exprès, & faite de façon à lui permettre de s'y glisser & de s'y blottir sur les genoux. Cet énorme embonpoint prêtoit toujours à rire dans certains ouvrages, où il formoit avec la situation un contraste grotesque. Ainsi dans la *Réduction de Paris* (1), où il remplissoit le rôle du Prévôt des marchands & présentoit au roy Henry IV « son peuple exténué par la famine », on juge que cette phrase, débité par un affamé « gros comme un muids », selon l'expression de La Harpe, excitoit l'hilarité parmi les spectateurs. Il en étoit de même dans les *Plaideurs* où, jouant le rôle de Petit-Jean, il s'écrioit :

« Pour moi, je ne dors plus; aussi je deviens maigre...
« C'est pitié ! »

Nous ne raconterons pas les mystifications que cette infirmité lui attira de la part de son facétieux camarade Dugazon. L'anecdote du duel survenu entre ces deux comédiens, à propos de la survivance de l'éléphant du Jardin du Roy, est trop connue pour que nous la rapportions ici. On connoît moins celle qui est relative à certain déjeûner d'huîtres, auquel Des Essarts avoit été invité, & qui faillit devenir pour

(1) Comédie en trois actes & en prose, de Desfontaines, représentée en 1780.

lui une contrefaçon du ſupplice de Tantale, grâce à une porte d'entrée de dimenſion tellement étroite, qu'elle rendoit illuſoire pour ce coloſſe l'accès de la ſalle où l'on déjeûnoit, ſous ſes yeux, ce qui augmentoit encore ſon irritation. Dans cette dernière aventure, un duel ne s'enſuivit pas, parce que Dugazon, après s'être bien amuſé du déſappointement & du dépit de ſon camarade affamé, fit tranſporter le repas dans une ſalle plus acceſſible. Comme Des Eſſarts étoit très-fort mangeur, &, de plus, exceſſivement gourmand, ſon eſtomac ſatisfait ne mit pas d'entêtement à venger ſon amour-propre offenſé.

Il ne ſe montroit pourtant pas toujours auſſi accommodant ſur le chapitre de ſon embonpoint, & ſe formaliſoit parfois aſſez vivement des critiques qui y faiſoient alluſion. Fréron fils, qui avoit ſuccédé à ſon père, dans la rédaction de l'*Année littéraire*, ayant dit, en rendant compte du *Jaloux ſans amour*, d'Imbert, pièce tombée, que ſi le rôle du marquis de Rinville, dans cette comédie, n'avoit pas réuſſi, « c'étoit la faute du gros *ventriloque* qui l'avoit défiguré, » Des Eſſarts, fort de l'appui qu'il trouvoit dans la protection du duc de Duras, porta plainte contre le folliculaire. Fréron fut mandé chez le lieutenant de police, qui le réprimanda de la façon la plus outrageante ; on alla juſqu'à lui arracher ſon épée, en lui interdiſant de la porter à l'avenir.

Cette circonſtance n'a peut-être pas été étrangère à la fin prématurée de Des Eſſarts. Non moins oppoſé

aux idées de la Révolution que M[lles] Raucourt & Contat, il donna, ainſi que ſes deux camarades, ſa démiſſion de ſociétaire, & partit pour Baréges, autant dans un intérêt politique que pour y aller prendre les eaux, en vue de ſa ſanté qui avoit, il eſt vrai, ſubi d'aſſez fortes altérations. C'eſt là qu'il apprit le triomphe des doctrines à l'ordre du jour & l'incarcération de la majeure partie de ſes collègues; il apprit également que Fréron, contre qui il avoit provoqué, quelques années auparavant, un ſi indigne traitement, figuroit au nombre des légiſlateurs, maîtres de la ſituation, & qu'il lui ſeroit facile, pour peu qu'il le voulût, de prendre une revanche cruelle. Toutes ces émotions causèrent à Des Eſſarts une révolution ſi forte, qu'il mourut ſuffoqué, le 8 octobre 1793, à l'âge de 56 ans.

ROLES CRÉÉS PAR DES ESSARTS

1773	Harpagon.	*La Centenaire*, d'Artaud.
1774	Bruxhall.	*Les Amants généreux*, de R. de Chabannes.
1775	Bartholo.	*Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais.
1777	De Florimond. . . .	*L'Egoïſme*, de Cailhava.
1778	Orgon.	*L'aveugle par crédulité*, de Fournelle.
—	De Borchamp. . . .	*L'Impatient*, de Lantier.
—	Un Médecin.	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
1779	B. de Neufgermain.	*L'Amour françois*, de R. de Chabannes.
1780	Mondor	*Le Bon Ami*, de*** (Le Grand.)
1781	R'nville.	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
—	Le Prévoſt des March.	*La Réduction de Paris*, de Desfontaines.

1782	Richard.	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	La Cabale.	*L'Inauguration du Th. françois*, d'Imbert.
—	Mondor.	*Les Courtisanes*, de Palissot.
—	Sterling.	*Les Journalistes anglois*, de Cailhava.
1783	Orgon.	*Le Séducteur*, de Bièvre.
1784	Le Baron	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.
—	Bartholo.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Le Baron	*L'Oncle & les Tantes*, de Lafalle.
1786	Bessoncourt.	*Le Mariage secret*, de Desfaucherets.
—	Kerbanton.	*L'Inconstant*, de Collin Harleville.
1787	Dermont père. . . .	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
1788	Fernand.	*La Ressemblance*, de Forgeot.
1790	L'abbé de St-Pierre.	*Le Journaliste des Ombres*, d'Aude.
1791	Mondor.	*Le Conciliateur*, de Demoustier.
1793	Duflos	*Le Conteur*, de Picard.





DELARIVE

1775-1790

JEAN MAUDUIT

dit DELARIVE

1775 — 1790

LARIVE, dont le nom de famille étoit Mauduit, né le 6 août 1747, à La Rochelle, où son père tenoit un commerce d'épiceries, est mort à Montlignon, dans la vallée de Montmorency, le 30 avril 1827. Une réprimande qu'il essuya le porta un beau jour à s'enfuir, à l'âge de neuf ans, de la maison paternelle & à se réfugier chez les religieux de Sept-Fonts, dans le Bourbonnois. On le plaça peu de temps après à Paris, chez un négociant; mais l'enfant

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sauveur, à la Rochelle : « Le ſeptieſme août mille ſept cent quarante-ſept, par moy, curé ſouſſigné, a été baptiſé *Jean*, né le jour précédent, fils légitime de M. Iſaac Mauduit, marchand, & de Marie Butel, ſa femme. »

ne répondant pas à ce qu'on exigeoit de lui, il fut embarqué pour les colonies, où ſon père avoit quelques relations commerciales. Après un ſéjour de cinq ou ſix ans à Saint-Domingue, il s'échappa pour revenir en France. C'eſt alors qu'ayant pris du goût pour le théâtre, il ſe préſenta chez Le Kain ſous le nom d'un Américain. Il lui récita, tant bien que mal, le rôle de Zamore & le quitta enchanté parce que le grand tragédien, par complaiſance plus que par conviction, lui dit qu'il n'étoit pas impoſſible qu'un jour il arrivât à être ſon *double* à la Comédie-Françoiſe. Sous l'impreſſion d'une pareille perſpective, Mauduit courut auſſitôt chez la demoiſelle Montanſier, qui voulut auſſi l'entendre, & ne le jugea pas indigne de gagner 600 livres par an. Il alla donc rejoindre à Tours la troupe de cette directrice ; c'eſt alors qu'il quitta ſon nom de famille pour adopter celui ſous lequel il s'eſt fait connaître. Il le tira, en l'abrégeant, du nom même du lieu où étoit ſituée la maiſon de commerce de ſon père, &

« De monſieur *De La Rive* il prit le nom pompeux. »

Au bout de deux ans de ſéjour en province, & notamment à Lyon, il revint à Paris, recevoir les leçons de la fameuſe Clairon, alors retirée, & débutoit, le 3 décembre 1770, par ce même rôle de Zamore, à la Comédie-Françoiſe, ſous les auſpices de cette tragédienne qui, en le faiſant répéter devant une grande dame, diſoit à ſon élève : « Allons, Monſieur Dela-

« rive, votre extérieur eſt fort beau ; montrez à Ma« dame la ducheſſe que votre intérieur ne le cède en « rien à votre extérieur (1). » Par malheur, les applaudiſſements qui accueillirent d'abord le débutant allèrent toujours en déclinant juſqu'à la fin de la pièce. Larive, indigné, partit pour Bruxelles, & ce n'eſt qu'après quatre années de cet exil volontaire, qu'il fut rappelé à Paris ſur la demande de Le Kain, qui ne s'attendoit certes pas à retrouver en lui cet Américain ſuppoſé auquel il avoit jadis accordé une audition. Jamais ſurpriſe n'égala la ſienne, lorſque Larive, qui rapporte cette anecdote, lui révéla ſa petite ſupercherie.

Cet acteur reprit donc le cours de ſes débuts, le 29 avril 1775, & fut enfin admis (2). Cependant ſa tâche devenait d'autant plus laborieuſe, qu'il reparoiſſoit au moment où Le Kain, ayant triomphé de ſes ennemis,

(1) Dans l'intérêt que la Clairon témoignoit à La Rive, qu'elle appeloit *ſon fils*, il y avoit plus que de l'amour maternel. On en retrouveroit la preuve dans le dépit qu'elle reſſentit lorſqu'il lui écrivit pour lui apprendre qu'il alloit ſe marier. Sa jalouſie éclata en reproches amers : « Puiſſe ce qui m'ar« rive vous ſervir de leçon ſur « l'inſtabilité des événements de la « vie. Je diſois hier que je comp« tois ſur vous comme ſur moi« même ; que vous feriez le charme « de ma vie & je ſuis forcée « aujourd'hui de dire que nous « ſommes perdus l'un pour l'au« tre, &c. »

(*Collection d'autographes.*)

(2) D'après le paſſage ſuivant d'une lettre que nous avons ſous les yeux & que nous reproduiſons : « Quoi, c'eſt pour vous offrir au « bout de ſix ſemaines, que votre « indignation contre les comédiens « ſe change ſi vite en déſir de vous « retrouver avec eux ? » Ce tragédien n'auroit pas tardé à regretter ſa première réſolution. Les conſeils de ſon amie le déterminèrent, cependant, à y perſévérer.

jouissoit sans trouble de toute sa renommée. Larive ne pouvoit certes prétendre à le remplacer; mais il pouvoit le doubler sans trop de désavantage & c'étoit déjà beaucoup. Le premier rôle qu'il eut à établir fut dans les *Arsacides*, tragédie en six actes, par Peyraud de Beaussol (1), qui tomba à la première représentation.

En 1780, Larive, qui n'avoit pas revu son pays natal depuis son enfance, alla à La Rochelle & y donna plusieurs représentations, dont *Tancrède* ouvrit la série. La mort de Le Kain l'avoit mis, à la Comédie-Françoise, en possession des premiers rôles; mais il ne parvint pas à faire oublier la perte de ce célèbre tragédien. La nature, si prodigue envers lui sous le rapport des dons extérieurs, lui avoit refusé la sensibilité &, disons-le, cette intelligence que possédoit, à un degré si éminent, son prédécesseur. Il ne s'échauffoit que lorsqu'il étoit porté par la situation & il étoit loin de saisir l'esprit général d'un rôle. On se rappeloit, en l'entendant, ce mot de Garrick qui, voyant une actrice s'échauffer beaucoup dans un moment donné & se refroidir tout

(1) Cet auteur, dit la Harpe, étoit un pauvre diable, ancien professeur de géographie au collége d'Harcourt, qui, après avoir été rebuté nombre de fois dans les tentatives qu'il fit pour la réception de sa tragédie, étoit parvenu, on ne sçait comment, à ce but, poursuivi pendant tant d'années. Après deux représentations données au milieu des rires, les Comédiens, voyant que l'auteur persistoit à vouloir être joué une troisième fois, l'amenèrent, quoiqu'avec beaucoup de peine, & moyennant 1,200 livres, à se désister de sa prétention. Beaussol est mort à Paris, le 4 août 1799, à l'âge de 83 ans.

à coup, dès qu'elle avoit fini le morceau où elle devoit peindre l'emportement, difoit affez plaifamment : « Voilà une femme qui a de la colère, mais qui n'a « pas de rancune. »

Auffi, Larive eut-il à fouffrir de l'inconftance du public. Ayant été cruellement fifflé dans le rôle d'Orofmane, l'un de ceux qu'il préféroit jouer, bien que la comparaifon ne pût que lui être défavorable, il déclara qu'il renonçoit au théâtre. Ses camarades, à l'exception de Molé, tentèrent en vain de le faire changer de réfolution : « Les infâmes ne me reverront plus ! » s'écrioit-il. Mais il en eft à peu près des comédiens, comme des marins qui durant la tempête, foupirent après l'inftant du repos, que bientôt le calme importune & qui fe prennent à regretter les orages. Auffi, deux ans n'étoient pas écoulés que Larive rentroit par le rôle d'Œdipe (4 mai 1790). Cette réapparition n'eut pourtant qu'une courte durée. Le fecret chagrin qu'il conçut de voir la faveur publique fe tourner vers Talma influoit d'une manière évidente fur fon jeu, devenu chaque jour plus inégal.

Cependant, les événements politiques qui affombriffoient le préfent & mettoient l'avenir en queftion, pefoient d'une manière défaftreufe fur les recettes de la Comédie. Les camarades du tragédien, fentant la néceffité de réunir toutes leurs forces, firent auprès de lui des démarches tendant à obtenir fa réintégration dans la Société. Ils détachèrent une députation qui vint le trouver dans l'élégante demeure qu'il habitoit au

Gros-Caillou (1), pour le presser de venir au secours de leur détresse. Il finit par céder aux instances des Comédiens françois, mais en stipulant : qu'il joueroit sans appointements fixes, sans aucune part dans les revenus du théâtre ; qu'une rétribution, déterminée à l'avance, lui seroit attribuée pour chacune de ses représentations ; qu'il ne prendroit point de participation dans les pièces nouvelles, & enfin qu'il auroit la faculté de se retirer aussitôt que ses forces le lui conseilleroient.

Peu de temps après, il joua le *Misanthrope*, sans trop de succès (2).

Incarcéré en 1793, avec la plupart de ses camarades, quoiqu'il eût adopté, avec modération, il est vrai, les idées nouvelles, Larive ne recouvra sa liberté qu'à la chute de Robespierre. Avant de se réunir à la

(1) Cette maison appartenoit à sa femme. Arnault raconte, dans ses *Souvenirs d'un Sexagénaire*, que, voulant offrir le rôle de Marius à notre acteur, il fut l'y trouver, muni d'une lettre d'introduction que lui avoit remise Palissot. Larive « le « reçut (dit-il), avec beaucoup de « dignité, dans une vaste pièce où « son lit étoit dressé sous une tente « que décoroient les portraits de « Gengiskan, de Bayard, de Tan- « crède, de Spartacus & de beau- « coup d'autres, *qui lui ressembloient* « *tous*. Lui excepté, M. Delarive « n'étoit content de personne... »

(2) Il fut mieux placé dans le rôle de Don Juan, du *Festin de Pierre*, où il apportoit de belles manières, un jeu à la fois noble & enjoué. Il avoit, au reste, déjà joué ce rôle longtemps auparavant & y avoit si franchement réussi que Belle Cour, dont ce rôle étoit un des plus brillants, mais qui n'avoit pas la foiblesse de porter envie aux nouveaux venus, le lui avoit cédé, en lui disant : « Vous y êtes trop « bien & le public vous y voit avec « trop de plaisir pour que je ne « vous laisse pas les moyens de « faire votre réputation. »

fraction des Comédiens françois qui jouèrent à la salle Louvois, il retourna au commencement de 1796, à Lyon, dont le séjour devoit lui rappeler les succès de sa jeunesse (1). En effet, il y fut accueilli par le public avec une grande sympathie, & l'empressement pour aller l'entendre fut si vif qu'on paya le billet de parterre jusqu'à mille francs... en *assignats*; ce qui, à cette époque, représentoit en numéraire trois à quatre francs : somme proportionnellement considérable en ce temps calamiteux (2).

(1) « Larive alla également donner des représentations à Bordeaux. Son succès fut si grand, il y excita tellement les transports de la multitude, qu'à la sortie du spectacle, cet acteur trouvoit les avenues de sa demeure toutes parsemées de lauriers. » (*Histoire des théâtres de Bordeaux*, par Detchévery.)

(2) Voici des vers inédits, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Péricaud aîné, ancien bibliothécaire de cette ville, qui furent adressés en plein théâtre, à Larive, le 1er juin 1773, jour de la représentation d'*OEdipe*, & qui prouvent de quel engouement cet acteur étoit l'objet.

« Interprète touchant de Melpomène en pleurs,
« Toi qui sçais à ta voix intéresser les cœurs,
« Dis-nous quel Dieu puissant te pénètre & t'enflamme,
« Et porte dans nos sens le trouble de ton âme !
« Œdipe, de ton être agitant les ressorts,
« De la nuit du tombeau t'inspire ses remords.
« Tremblant, saisi d'horreur, je vois tes pas timides
« Reculer à l'aspect des fières Euménides.
« Tu vas peindre Orosmane & passer tour à tour
« Des cris de la fureur aux soupirs de l'amour;
« Je m'attendris alors, & mon âme attentive,
« Au terrible Le Kain préfère Delarive.
« Tu fuis, ô ciel! où fuis-je! Adieu larmes, plaisir.....
« Cher Larive, reviens!..... »

Le reste est dans le même goût.

Larive qui, pendant ſon ſéjour à Bruxelles, avoit épouſé la ſeconde fille de d'Hannetaire, divorça en 1795 & contracta un ſecond mariage. Le bruit courut alors qu'il épouſoit M[lle] de Sombreuil, d'héroïque mémoire &, quelque invraiſemblable que fût le fait qui y donnoit lieu, il ſe propagea avec une telle perſiſtance, qu'il crut devoir le démentir par une déclaration publique (1).

(1) Voici cette déclaration, inſérée dans le *Moniteur univerſel*, à la date du 1[er] mars 1795 :

« Je lis dans le journal intitulé : « *Courrier univerſel* d'hier : « On « publie que la citoyenne Sombreuil, fille de l'ancien gouverneur des Invalides, qu'elle avoit « arraché par ſon courage & ſes « larmes des mains des ſeptembriſeurs, & depuis maſſacré par le « Tribunal révolutionnaire comme « complice de Ladmiral & de la « fille Renaud, vient d'épouſer le « comédien Larive. Nous ne pouvons le croire. Comment, en effet, « imaginer qu'une femme puiſſe ſe « réſoudre à changer ainſi un nom « connu de toutes les âmes ſenſibles, & qu'elle a illuſtré elle-même par un trait de piété filiale « digne de la fille d'OEdipe ! »

« Je réponds que je penſe « comme le journaliſte. Il n'eſt pas « de nom plus précieux à conſerver que celui qu'on a illuſtré par « ſes vertus, & perſonne, plus que « moi, n'a été à même de juger « de celles de la citoyenne Sombreuil, dans l'inſtant fatal qui lui « arracha le plus aimé des pères. « J'ai pour elle le reſpect, l'amitié « & l'admiration que l'on doit à la « vertu : je n'ai jamais eu d'autres « prétentions ; je n'ai pas même « celle de repouſſer le mépris « que le journaliſte veut jeter ſur « mon nom. Trop heureux celui « qui n'a que ſon nom à défendre !

« Mauduit-Larive. »

Larive épouſa après ſon divorce, M[lle] Van den Hove, fille d'un pharmacien de Bruxelles, qui venoit elle-même de faire rompre par le divorce le mariage qu'elle avoit précédemment contracté avec Van der Heen, horloger belge, établi à Paris, rue de l'Echiquier.

Trois enfants étoient nés du mariage de Van der Heen & de M[lle] Van den Hove. Larive adopta le plus jeune, qui a dirigé le manége du Luxembourg.

Nommé membre correſpondant de l'Inſtitut, au moment où la claſſe des Beaux-Arts fut créée, il conſerva plus tard ce titre. Il faiſoit également partie de l'Académie royale de Naples, dont il fut réélu membre en 1817 (1).

Larive profeſſoit publiquement, en 1804, un cours de déclamation (2). Après avoir été nommé lecteur ordinaire du roy Joſeph, il revint en France lorſque ce prince échangea ſa couronne italienne contre le ſceptre eſpagnol.

On ne parloit plus de cet acteur depuis longtemps, lorſqu'une penſée regrettable le fit concourir, âgé de 69 ans, à une repréſentation extraordinaire donnée au théâtre Favart (le 25 avril 1816), au bénéfice des indigents. Il y parut dans le rôle de Tancrède, rôle mal approprié à ſon âge & dans lequel il ne fut applaudi qu'en ſouvenir de ſon paſſé.

Ayant toujours veillé au ſoin de ſa fortune, Larive avoit acquis à Montlignon une jolie propriété, dont il aimoit à faire les honneurs; il s'y étoit formé des rela-

(1) Larive étoit jaloux d'honneurs académiques. Dans une lettre que nous avons ſous les yeux (lettre datée du 4 juin 1815), il ſollicite ſon admiſſion à l'Inſtitut ; « Quarante ans de travaux (écrit-il) & « un zèle infatigable pour les progrès du plus beau des arts, me « mériteront peut-être la ſeule récompenſe digne d'un artiſte qui « a conſacré ſa vie à chercher les « moyens de la perfectionner. »

(2) On pourroit s'étonner que Larive n'eût pas été compris au nombre des profeſſeurs du Conſervatoire, lors de ſon inſtitution par Napoléon I[er], s'il n'étoit avéré que l'Empereur profeſſoit une profonde antipathie pour le talent de cet acteur.

tions agréables dans ſon voiſinage, où il étoit bien vu & accueilli avec plaiſir (1). C'eſt dans cette charmante retraite que s'écoula doucement & patriarcalement la fin de ſa vie. Il étoit maire de la commune depuis pluſieurs années.

Larive employa utilement ſes loiſirs à écrire ſur ſon art. Voici les ouvrages qui ſont ſortis de ſa plume : I. *Pyrame & Thisbé*, ſcène lyrique. Paris, 1784, in-8°, & 1791, in-18. Cette ſcène, repréſentée le 2 juin 1783, étoit fidèlement imitée de la fable d'Ovide & formoit un tableau aſſez dramatique. II. *Réflexions ſur l'Art théâtral*. Paris, Rondonneau, an IX, br. in-8° de 59 pages (2). III. *Cours de déclamation, diviſé en*

(1) Charles Brifaut, de l'Académie françoiſe, raconte dans ſes *Souvenirs* une anecdote aſſez gaie ſur l'origine des relations de voiſinage de La Rive avec la marquiſe de Grollier qui habitoit Epinay : « ... Ayant été avec ſa ſociété viſiter Montlignon qui étoit un but « de promenade, Mme de Grollier « ramena avec elle La Rive dans ſa « voiture, bien qu'il s'en défendît. « On l'enivra de champagne & de « louanges, & on lui témoigna le « déſir de l'entendre dans quelques-« unes de ſes ſcènes de tragédies « & il ne réſiſta pas à des inſtances « ſi flatteuſes. La ſoirée fut pour « lui une ſoirée de triomphes & il « quitta Epinay dans l'enchante-« ment de ſon public improviſé. « Il fut particulièrement ravi de « l'Evêque de Tulle. Ce prélat, qui « n'avoit jamais été de ſa vie au ſpec-« tacle, fut du nombre de ceux qui « adreſſèrent les éloges les plus « enthouſiaſtes au tragédien. Deux « jours après, La Rive reparut armé « de deux gros volumes. C'étoit « ſon *Cours de littérature*, dont il « fit hommage au prélat qui l'ac-« cepta de très-bonne grâce & « oublia de l'emporter avec lui, « lorſqu'il quitta le château de la « marquiſe. »

(2) Parmi les anecdotes qu'il rapporte dans cet opuſcule, il s'en trouve une qui pourroit être racontée avec plus d'exactitude. Avant d'être attaché à la Comédie françoiſe, Larive, comme nous l'avons

douze séances. Paris, Delaunay, 1804, 1 vol. in-8°. Ce travail, aſſez informe dans le principe, fut confié par ſon auteur à Ginguené, qui le mit en état de paroître ſous les yeux du public, avec ce titre : *Cours de déclamation, prononcé à l'Athénée de Paris*. Delaunay, 1810, 2 vol. in-8°.

On a attribué à Larive, mais à tort, croyons-nous, un roman intitulé : *Thama, ou le Sauvage civiliſé, hiſtoire d'un Taïtien* (roman entièrement refondu & publié par J.-L. Melchior Porthmann). Paris, Lenormant, 1807 & 1812, 2 vol. in-12.

dit plus haut, avoit appartenu au théâtre de Lyon, où il jouiſſoit de la faveur publique. Il vit donc avec un déplaiſir extrême, Le Kain y venir donner quelques repréſentations. Un jour que ce dernier jouoit *Vendôme*, Larive, ſans avoir prévenu perſonne, parut ſous l'habit de *Nemours*. Son apparition inattendue provoqua des applaudiſſements aſſez vifs pour rendre ſenſible l'impreſſion qu'ils produiſirent ſur Le Kain. Les premiers mots que prononce Nemours ſont : « Où me « conduiſez-vous? » — « Devant « votre vainqueur » lui répond Vendôme. Cette réponſe, d'une application facile, paſſant par la bouche de Le Kain, fut la foudre tombant dans la ſalle, tant elle produiſit d'effet. Mais ce que n'ajoute pas Larive, pour compléter ſa narration, c'eſt combien il ſe trouva déconcerté, au point que toute l'exécution de ſon rôle s'en reſſentit.

ROLES CRÉÉS PAR DELARIVE.

1775	Tigrane	*Les Arſacides*, de P. de Beauſſol.
—	Verſeuil	*Le Célibataire*, de Dorat.
—	Pygmalion.	*Pygmalion*, de J.-J. Rouſſeau.
1776	Alexandre.	*Abdolonyme*, de Collet.
1777	Pizarre	*Zuma*, de Le Fèvre.
—	De Pienne	*L'Amant bourru*, de Monvel.
—	Muſtapha	*Muſtapha & Zéangir*, de Chamfort.
1778	Saint-Géran	*L'Homme perſonnel*, de Barthe.
—	Admète.	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
—	Aaroun Raſchid. . .	*Les Barmécides*, de La Harpe.
—	Jaſon	*Médée*, de Clément.
—	Agis.	*Agis*, de Laignelot.
1780	Nadir.	*Thomas Koulikan*, de Du Buiſſon.
1781	Louis de Hongrie. .	*Jeanne de Naples*, de La Harpe.
1783	Pyrame.	*Pyrame & Thisbé*, de De La Rive.
—	Philoctète.	*Philoctète*, de La Harpe.
1784	Coriolan.	*Coriolan*, du même.
1786	D'Amboiſe	*Azémire*, de Chenier.
1787	Alcide.	*Hercule au mont OEta*, de Le Fèvre
1795	Pharax	*Pauſanias*, de Trouvé.



MADEMOISELLE CONTAT
1776 - 1809

LOUISE-FRANÇOISE

MADEMOISELLE CONTAT

1776 — 1809

LOUISE CONTAT, cette célèbre actrice, du petit nombre de celles qui ont laiffé un nom illuftre dans les faftes de la fcène, naquit à Paris le 17 juin 1760. Elle entra fort jeune au théâtre. Il étoit d'ufage autrefois que les jeunes gens qui fe deftinoient à cette carrière allaffent en province commencer leurs premiers effais; Mlle Contat, protégée par Mme Préville, dont elle étoit l'élève, fit d'emblée les fiens à Paris. Elle ne caufa d'abord de

---

Extrait des regiftres de la paroiffe Saint-Germain-l'Auxerrois : « Le mercredi dix-huit juin mille fept cent foixante, fut baptifée *Louife-Françoife*, fille de Jean-François Contat, bourgeois de Paris, privilégié du Roy & cavalier de robe courte, & de Françoife-Madeleine Le Roy, fa femme, rue Saint-Denis. L'enfant eft né d'hier. »

fenfation que par fa raviffante figure : ce dont le parterre, beaucoup plus exigeant alors qu'on ne l'a vu depuis, ne fe contenta pas. La Harpe a dit à ce fujet : « Mlle Contat a débuté avec une charmante fi« gure, mais pas de voix & peu de talent. » On lui reprochait auffi de ne pas favoir s'habiller & de manquer de décence dans le maintien : en un mot, de fe donner les allures d'une grifette, plutôt que d'obferver la tenue d'une jeune fille bien élevée. Cette actrice, qui devoit dans la fuite devenir l'idole de ce même public, fut d'abord traitée avec une rigueur qui ne laiffa pas que de lui être falutaire; car, loin d'être découragée par l'échec qu'elle avoit éprouvé dans le rôle d'Atalide de *Bajazet* (3 février 1776), joué par elle de la façon la plus médiocre, Mlle Contat, dévorée du défir de parvenir, ne vit dans fa méfaventure qu'un motif de plus pour redoubler d'efforts. Le 10 du même mois, elle joua Zaïre, & le 19, Junie dans *Britannicus*.

Nous avons dit qu'elle recevoit les leçons de Mme Préville, comédienne au jeu fage, mais froid; dont la diction étoit franche, mais monotone; le maintien noble, mais contraint (1). Mlle Contat, tout en appréciant & en s'appropriant les qualités de fon pro-

(1) Une penfion de 500 livres eft accordée à la demoifelle Préville, pour avoir mis au théâtre Mlle Contat : conformément à un arrêté qui concède cette penfion à ceux des comédiens qui auront fourni quelque bon élève.

8 may 1783.

(*Archives nationales.*)

feſſeur, comprit qu'étant douée d'une phyſionomie piquante, d'un regard reſpirant la malice & la gaieté, il y avoit pour elle une autre voie à ſuivre.

Elle fut reçue ſociétaire en 1777.

Le premier rôle dans lequel elle ſe fit remarquer fut celui de Cécile du *Père de famille;* mais c'eſt dans le *Vieux Garçon*, de Dubuiſſon (16 décembre 1782), & dans les *Courtiſanes* de Paliſſot, que Mlle Contat obtint, pour la première fois, des applaudiſſements, dont on n'avoit guère été juſqu'alors prodigue envers elle. Dans la première de ces deux pièces, elle fit preuve de ſenſibilité, & dans la ſeconde, elle eut de la grâce & de la fineſſe. Enfin, chaque jour elle réuſſiſſoit davantage dans l'emploi des *ingénues*, que la retraite de Mlle D'Oligny lui laiſſa bientôt tout entier. Elle aborda la *Coquette corrigée*, rôle auquel ſon eſprit & ſa figure convenoient parfaitement, & où ſon jeu faiſoit oublier les défauts de l'ouvrage : puis, arriva peu après Suzanne dans le *Mariage de Figaro*.

Lorſque le bruit ſe répandit dans les couliſſes que Beaumarchais devoit donner ce rôle à Mlle Contat, quoique appartenant à l'emploi des *ſoubrettes*, Mlle Faniez écrivit à l'auteur (11 octobre 1781), pour le réclamer, alléguant qu'il n'étoit point du tout le fait de ſa camarade ; mais la perſpicacité de Beaumarchais le portoit à penſer que le caractère de Suzanne, tel qu'il l'avoit conçu, ſeroit au contraire parfaitement rendu par l'actrice à laquelle il le deſtinoit : auſſi ne tint-il aucun compte de la réclamation & perſiſta-t-il dans

ſon choix. On ſçait combien il eut à s'en applaudir & juſqu'à quel point cette circonſtance fut heureuſe pour Mlle Contat, dont la brillante réputation date ſurtout du *Mariage de Figaro* (1).

A l'iſſue de la première repréſentation, Préville enchanté vint embraſſer l'élève de ſa femme, en diſant : « Voilà la première infidélité que je fais à Mlle Dan- « geville. »

La renommée de cette actrice s'accrut rapidement & c'étoit, parmi les auteurs, à qui lui offriroit des rôles. Pendant vingt-quatre ans, ſa carrière ne fut qu'une ſérie de triomphes : pour ſe faire une idée de la ſupériorité de ſon jeu, il falloit (ſelon les critiques du temps) l'avoir vue dans Julie, du *Diſſipateur;* dans Mme de Volmar, du *Mariage ſecret*, & dans Mme Evrard, du *Vieux Célibataire*. Ce dernier rôle appartient à la catégorie de ceux que l'âge lui fit adopter; car Mlle Contat a rempli ſucceſſivement les trois emplois de femmes : *amoureuſes, grandes coquettes & jeunes mères*.

Mlle Contat ne ceſſa pas d'être dévouée à l'ancien régime. En 1789, la Reine ayant témoigné le déſir de voir à la Comédie-Françoiſe la *Gouvernante* (2), fit

(1) Comme ſi le *Mariage de Figaro* devoit ouvrir une ère de régénération, c'eſt à la première repréſentation de cet ouvrage que fut inauguré le nouveau mode d'éclairage, exécuté par *Quinquet*, d'après un procédé que lui avoit fourni Lavoiſier, & auquel, ainſi que cela ſe voit trop ſouvent, le nom ſeul du premier eſt reſté.

(2) Comédie en cinq actes & vers, de La Chauſſée, repréſentée le 18 janvier 1747 pour la première fois.

ſçavoir qu'elle ſeroit bien aiſe que cette actrice y remplît le rôle principal, qui n'étoit ni de ſon âge ni de ſon emploi. Afin de ſatisfaire à cette auguſte volonté, il falloit que Mlle Contat apprît près de cinq cents vers. Elle promit de faire l'impoſſible & tint parole : « J'ignorois (écrivoit-elle à la perſonne qui lui avoit « tranſmis les ordres de la Reine), où étoit le ſiége « de la mémoire : je ſçais à préſent qu'il eſt dans le « cœur. » Penſée délicate & d'autant plus méritoire que déjà, à cette époque, il n'étoit pas ſans quelque danger d'exprimer des ſentiments de dévouement à la famille royale. Auſſi cette lettre, publiée par ordre de la Reine, faillit-elle devenir plus tard fatale à ſon auteur. La Révolution ne put faire varier Mlle Contat dans les principes qui avoient été ceux de toute ſa vie (1). Échappée, comme par miracle, à la proſcription, elle ſe réunit d'abord à quelques-uns de ſes anciens camarades, placés ſous la direction de Sageret. Lors de la reconſtitution de la Comédie-Françoiſe, en 1799, elle

(1) Louiſe Contat, avoit été emprisonnée à Sainte-Pélagie avec la plupart de ſes camarades. Quelques jours avant la mort de Robeſpierre, elle compoſa les vers ſuivants & diſoit avec conviction qu'elle auroit la force de les chanter ſur l'échafaud.

« Je vais monter ſur l'échafaud,
« Ce n'eſt que changer de théâtre.
« Vous pouvez, citoyen bourreau,
« M'aſſaſſiner, mais non m'abattre.
« Ainſi finit la Royauté,
« La valeur, la grâce enfantine...
« Le niveau de l'égalité
« C'eſt le fer de la guillotine. »

vint prendre rang dans la nouvelle troupe. Elle retrouva ſur cette ſcène ſes ſuccès d'autrefois, &, bien qu'on lui ait reproché une préférence marquée pour le théâtre de Marivaux, elle prouva que Molière avoit en elle une interprète à la hauteur de ſes immortelles conceptions.

Depuis longtemps, après une carrière de trente-trois années, dont vingt-ſix avoient été pour elle une ſuite de triomphes, cette grande actrice aſpiroit au moment du repos. De l'emploi des *coquettes* elle étoit paſſée, en tenant compte du progrès de l'âge, à l'interprétation des rôles d'un caractère plus grave, dans leſquels elle conſerva toujours cette aimable aiſance, cette urbanité qui étoit le propre des ſalons du ſiècle dernier; car, bien que Mlle Contat n'eût pas reçu les bienfaits d'une éducation première, comme elle avoit conſtamment vécu au milieu des perſonnes du rang le plus élevé, elle en avoit retenu, avec un art admirable, le ton, le langage, les manières. Sa repréſentation de retraite eut lieu, le 6 mars 1809, & ſe compoſa d'*Othello* & des *Deux Pages*, comédie médiocre, qui tend à la glorification des aubergiſtes déſintéreſſés & des pages modèles de vertus; mais qui, en ſomme, amuſe parfois. Mlle Contat y remplit le rôle de l'Hôteſſe avec la grâce, la fineſſe & le talent qui l'avoient rendue chère au public. Tous les acteurs, ſes camarades, ſe firent un point d'honneur de figurer dans le cortége du roy, afin de rendre hommage à la femme célèbre qui alloit s'éloigner : tant il eſt vrai, qu'au moment de

la séparation définitive, toutes les mesquines rivalités de coulisses s'évanouissent pour ne faire place qu'à un seul sentiment, celui du regret.

Mlle Contat étoit à peine âgée de cinquante ans lorsqu'elle quitta la scène, où elle s'étoit fait un nom parmi les plus éminents du théâtre, & laissoit, ainsi que l'a dit Geoffroy : « la réputation d'une actrice « pleine de finesse & d'agrément, qui avoit porté au « plus haut point l'art du débit & la magie du jeu « théâtral. »

Le 26 janvier de cette même année 1809, elle avoit épousé le chevalier de Forges de Parny, neveu du poëte élégiaque (1).

Le salon de Mlle Contat devint bientôt le centre de la meilleure compagnie ; elle en étoit l'âme. Ayant été mêlée, ainsi que nous l'avons dit, à l'élite de la société du XVIIIe siècle, elle avoit acquis dans son commerce des connoissances que sa causerie spirituelle mettoit en relief. Un penchant naturel à l'ironie lui donnoit, cependant, une certaine forme épigrammatique qui, d'ailleurs, ne blessoit pas, parce qu'elle étoit bonne & que sa raillerie ne dépassoit jamais l'épiderme (2).

(1) Paul-Maurice-Claude de Forges de Parny, ancien officier de cavalerie, né à l'Ile-Bourbon, le 7 janvier 1767.

(2) Elle avoit la répartie vive. Entre plusieurs exemples que nous pourrions citer, nous choisirons ces deux-ci : M. le duc de C*** qui étoit bossu, disoit un jour en sa présence : « On avouera que la « nature nous donne une heureuse « compensation de ses rigueurs,

Peu d'années après sa retraite, elle fut atteinte de l'horrible maladie qui, après plusieurs mois de cruelles souffrances, la conduisit au tombeau, le 9 mars 1813.

M[lle] Contat avoit une sœur, nommée Emilie, qui n'a laissé qu'un souvenir insignifiant à la Comédie-Françoise, à laquelle elle resta attachée pendant l'espace de trente & un ans, de 1784 à 1815, grâce à l'appui naturel, sans doute, mais quelquefois injuste (1), qu'elle trouva chez sa sœur, que sa brillante réputation rendoit toute-puissante. Emilie Contat, en quittant le théâtre, épousa un M. Amelot, de la famille de l'ancien ministre, & se retira dans le château de son mari, auprès de Montargis, où elle est morte il y a quelques années, très-regrettée à cause de sa bienfaisance.

« puisqu'en général tous les bossus « sont gens d'esprit. » — « Ah ! « Monsieur le duc, vous n'êtes que « contrefait, s'écria vivement « Louise Contat. »

Lafon, le tragédien, conservoit dans le monde un peu de cette emphase qu'il avoit de trop à la scène. Une fois, chez M[lle] Contat, on parloit d'ameublements & Lafon « dit d'une voix enflée : Enfin, je « vais faire placer un tapis dans « mon salon ; celui-ci durera plus « que moi. » Là-dessus M[lle] Contat répartit sur le même ton en souriant : « Cet oracle est plus sûr « que celui de Calchas ! » Et tout le monde de rire ; Lafon tout le premier.

(*Lettre de M. de Failly à M[lle] Poinsot.*)

(1) C'est notamment en 1785, à l'époque du début de la jeune Caroline Vanhove (*), que M[lle] Contat, qui redoutoit pour sa sœur les succès de cette dangereuse rivale, se donna toutes les peines possibles pour empêcher qu'elle jouât à la Cour.

(*) Depuis M[me] Talma, morte en 1860.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle CONTAT.

1778	Julie	*L'Aveugle par crédulité*, de Fournelle.
—	Julie	*L'Impatient*, de Lantier.
1779	Aglaë	*Les Muſes rivales*, de La Harpe.
1780	Lucile.	*Le Bon Ami*, de Legrand.
1781	Comteſſe d'Orfon. .	*Le Jaloux ſans amour*, d'Imbert.
—	La Comteſſe.	*Le Rendez-vous*, de Murville.
1782	Sophie	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Roſalie	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
—	Julie.	*Le Satyrique*, du même.
—	Emilie.	*Les Journaliſtes anglois*, de Cailhava.
—	La Comteſſe.	*Les Rivaux amis*, de Forgeot.
—	Sophie	*Le Vieux Garçon*, de Du Buiſſon.
1783	Orphiſe	*Le Séducteur*, de Bièvre.
1784	La Marquiſe.	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.
—	Suzanne.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
—	Sophie	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
—	Céphiſe.	*La fauſſe Coquette*, de Vigée.
1785	Angélique.	*Melcour & Verſeuil*, de Murville.
—	La Comteſſe.	*Les Epreuves*, de Forgeot.
1786	Méliſe.	*Les Coquettes rivales*, de Lantier.
—	Mme de Volmar . . .	*Le Mariage ſecret*, de Desfaucherets.
—	Mme de Randan . . .	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Roſaline.	*Roſaline & Floricourt*, de Ségur.
1788	Béatrix & Léonore. .	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
—	Mlle de Valmont . . .	*L'Entrevue*, de Vigée.
1789	Mme Phlips.	*Les Deux Pages*, de Dezède.
—	Roſalie	*La Fauſſe Apparence*, d'Imbert.
—	C^sse^ de Boulogne. . .	*Raymond de Toulouſe*, de Sedaine.
1790	Cécile.	*L'Honnête Criminel*, de F. de Falhaire.
—	Sœur Saint-Ange. . .	*Le Couvent*, de Laujon.
1791	Mme Dorval.	*Le Mari directeur*, de Flins.
—	Eugénie.	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
—	Julie.	*L'Amour & L'Intérêt*, de Fabre d'Eglantine.

1792	La Baronne	*Le Retour du Mari*, de Ségur.
—	Mme Evrard	*Le Vieux Célibataire*, de C. Harleville.
—	Mme Florimond . . .	*Le Faux Insouciant*, de Maisonneuve.
1793	Mme Saint-Clair . . .	*Les Femmes*, de Demoustier.
—	Mme de Sénanges . .	*La Matinée d'une jolie femme*, de Vigee.
—	***	*La Soirée d'une vieille femme*, du même (1).
1794	Lucinde.	*Le Bienfait de la Loi*, de Forgeot.
—	Henriette	*Le Commissionnaire*, de Gamas.
1797	Célimène	*L'Original*, d'Hoffmann.
—	Angéline.	*La Prude*, de Lemercier.
—	Clémence	*Les Trois fils*, de*** (Demoustier.)
—	Mme de Sainte-Claire.	*La Rupture inutile*, de Forgeot.
—	La Comtesse.	*La Mère coupable*, de Beaumarchais.
1798	Adélaïde	*Trop de délicatesse*, de Marsollier.
—	Mlle De Montaigne. .	*Michel Montaigne*, de Huy.
—	Mme de Melsage . . .	*Les Dangers de la présomption*, de Desfaucherets.
1799	Mme Euler.	*Les Mœurs du jour*, de C. Harleville.
1800	La Dsse de Bragance.	*Pinto*, de Lemercier.
1802	Milady d'Athol . . .	*Edouard en Ecosse*, d'Al. Duval.
—	Mme de Merval. . . .	*La Maison donnée*, de***.
1803	Lucile.	*Le Roman d'une heure*, d'Hoffmann.
1804	Marie de Médicis. . .	*Richelieu*, de Lemercier.
1805	Mme de Sévigni . . .	*Mme de Sévigné*, de Bouilly.
1806	Mme de Saint-Yves. .	*Le Politique en défaut*, de Chazet & Sewrin.
—	Comtsse d'Arminsthes	*Les François dans le Tyrol*, de Bouilly.

(1) Cet auteur désavoua la paternité de cette pièce, probablement à cause de sa chute bruyante.





DAZINCOURT

1777 - 1809.

JOSEPH-JEAN-BAPTISTE ALBOUY

dit DAZINCOURT

1777 — 1809

DANS une des plus anciennes maifons du quartier Saint-Ferréol, à Marfeille, naiffoit, le 11 décembre 1747, un enfant qui reçut à fon baptême les prénoms de Jofeph-Jean-Baptifte : c'étoit le fecond fils d'un honorable négociant de l'antique cité Phocéenne, dont les ancêtres s'étoient enrichis dans le commerce des denrées coloniales. Son père ne voulut rien négliger pour fon éducation, & le mit de bonne heure chez les Oratoriens. Les progrès

Extrait de la paroiffe Saint-Ferréol, à Marfeille : « *Jofeph-Jean-Baptifte Albouy*, fils naturel & légitime de fieur Jean-Baptifte Albouy & de dame Anne Fabre, eft né & a été baptifé dans l'églife de cette paroiffe, aujourd'huy onze décembre mil fept cent quarante-fept; fon parrain a été fieur Jean-Baptifte La Salle; fa marraine, dame Elifabeth Furvin-Audibert. Le père préfent. Ont figné, &c. »

du jeune Albouy furent fi rapides, qu'à l'âge de feize ans il avoit terminé fes humanités. On lui fit alors étudier le commerce, & c'eft au milieu des balles de coton & des barriques de fucre qu'il paffa les deux ou trois années qui s'écoulèrent depuis fa fortie de la maifon des Pères. M. La Salle, ancien conful dans le Levant, qui étoit l'ami de la famille & le parrain de Jofeph, fe chargea de l'initier aux éléments du droit des nations & des gens. Malgré le zèle & l'activité déployés par le jeune apprenti négociant dans le travail qu'on exigeoit de lui, rien ne lui plaifoit moins que ce genre d'occupations, fi fort oppofé à fes inclinations naturelles, lorfqu'une circonftance favorable vint tout-à-coup l'y fouftraire pour toujours. Mme Elifabeth Furvin-Audibert, fa tante & fa marraine, que des affaires d'intérêt appeloient, en 1766, à Bordeaux, s'y fit accompagner par fon neveu. Cette dame étoit fort connue du maréchal de Richelieu, gouverneur de la Province; elle ne manqua pas de faifir cette occafion de préfenter fon jeune parent à ce feigneur, auquel il plut, & qui propofa de l'attacher à fa perfonne en qualité de fecrétaire; il réfulte même de certains renfeignements que l'intention du duc aurait été de pouffer fon protégé dans la carrière diplomatique. Enchanté de pouvoir, par cette voie honorable, décliner les projets de fon père, & fort de l'affentiment de fa tante, qui fe chargea de plaider fa caufe auprès de celui-ci, Jofeph Albouy s'empreffa d'accepter cette haute protection qui flattoit fes penchants.

Jeune, vif, alerte, intelligent, le nouveau ſecrétaire ne tarda pas à ſe concilier tout-à-fait les bonnes grâces du Maréchal, à qui il ſut ſe rendre à la fois utile & agréable. Les fonctions dont il étoit inveſti n'étoient pas, d'ailleurs, tellement aſſujétiſſantes, qu'elles ne lui laiſſaſſent d'aſſez nombreux loiſirs dont il conſacroit la plus grande partie à un délaſſement fort en vogue à cette époque dans les hautes claſſes : nous voulons parler de la comédie de ſociété. Au nombre de ces aſſociations de comédiens-amateurs, il en étoit une qui avoit ſon ſiége rue Popincourt, & qui comptoit dans ſon ſein des jeunes gens tenant aux premières familles. Albouy, que ſa poſition près du duc de Richelieu rapprochoit fréquemment des Sabran, des Gouffier, obtint, grâce à ſon intimité avec ces jeunes ſeigneurs, la faveur d'être admis dans cette ſociété, où il ne ſe montra pas l'un des moins exercés parmi ſes nouveaux compagnons de plaiſir. Les applaudiſſements qu'il s'attiroit dans chacun des rôles dont il étoit chargé, déterminèrent, ſans doute, ſa vocation, & ſes amis, jugeant cette ſcène déſormais trop étroite pour lui, le preſſèrent vivement de ſolliciter ſes débuts à la Comédie-Françoiſe. Toutefois, en appréciateur modeſte & plus judicieux de ſes forces, Albouy jugea que l'apprentiſſage préliminaire de la province étoit indiſpenſable au développement de ſon talent. Réſolu à ſe faire comédien, mais voulant ſe ſouſtraire aux remontrances, peut-être même à l'autorité du Maréchal, le jeune ſecrétaire, oublieux des égards & de la

reconnoiſſance qu'il lui devoit pour ſes bontés, s'éloigna clandeſtinement de Paris & ſe rendit à Bruxelles.

Cette ville poſſédoit, à cette époque, un comédien d'élite & plein d'expérience, d'Hannetaire (1), directeur du Théâtre, & dont les jeunes acteurs s'empreſſoient de rechercher les conſeils. Le premier ſoin d'Albouy fut d'aller frapper à ſa porte & de lui confier le deſſein qui l'amenoit. D'Hannetaire le combattit d'abord par les arguments qu'il crut les plus propres à l'en détourner; mais il dut enfin céder devant un parti irrévocablement pris, & il finit par accorder à l'aſpirant comédien ce que celui-ci ſollicitoit avec inſtance, ſes débuts ſur le théâtre public de la ville.

(1) Hannetaire (Jean-Nicolas Servandoni d'), né à Grenoble, le 4 novembre 1718, mort à Bruxelles en 1780. Il étoit fils naturel du fameux Servandoni, qui le faiſoit paſſer pour ſon neveu. Doué de beaucoup d'eſprit & d'un jugement ſain, il joignoit à ces dons naturels une inſtruction aſſez étendue. Il a compoſé deux ouvrages d'une certaine importance; l'un intitulé : *Obſervations ſur l'art du comédien*, a été ſouvent réimprimé; l'autre : *Expoſition d'un divertiſſement nouveau de chant & de danſes, préparé par les comediens pour la fête de S. A. & exécuté ſur le théâtre de la ville, au mois de novembre 1744.* Liége, E. Kintz, pet. in-4° de 11 pp.

Il faiſoit facilement les vers; mais une ſeule pièce de lui, en ce genre, a vu le jour. Elle avoit été inſérée ſans nom d'auteur, dans l'*Evangile du jour* (T. VIII, p. 65), où preſque tous les morceaux formant le recueil ſont de Voltaire. En 1772, d'Hannetaire en réclama la paternité. Voltaire reconnut la juſtice de cette réclamation dans une lettre adreſſée à La Harpe, en janvier 1773, & qui ſe diſtingue par un ton ſarcaſtique qui atténue un peu le mérite de ſon aveu.

D'Hannetaire, qui avoit acquis une fortune conſidérable, étoit propriétaire d'un fief & ſeigneur de paroiſſe.

Dazincourt (c'eſt le nom que prit alors Albouy) parut pour la première fois ſur la ſcène de Bruxelles, en 1772, dans le rôle de Criſpin, des *Folies amoureuſes*. Puis, il aborda ſucceſſivement tous les rôles de l'emploi des *comiques*. Au bout de quatre ans qu'il employa à ſe perfectionner dans ſon art, guidé ſurtout par les excellentes leçons de d'Hannetaire, le jeune acteur jugea que le moment étoit venu de tourner ſes vues vers la Comédie-Françoiſe. Mais comment ſonger à recourir à la protection du maréchal de Richelieu, de qui dépendoit l'autoriſation néceſſaire pour débuter ſur cette ſcène, objet de ſon ambition, après le trait d'ingratitude dont il ſe ſentoit coupable à ſon égard? Dazincourt ne l'eût certes pas oſé & n'auroit jamais franchi ce pas difficile ſans l'appui du prince de Ligne (1), qui ſe chargea d'aplanir les obſtacles & d'apaiſer le juſte reſſentiment du Maréchal. Celui-ci, de ſon côté, fit preuve d'une véritable généroſité en accordant la demande que Charles de Lorraine lui avoit adreſſée, & en accompagnant ſon conſentement de quelques lignes de ſa main propres à le raſſurer. « Ce qu'on m'a dit du talent de Dazincourt, écrivoit- « il au prince, m'a fait oublier l'ingratitude d'Al-

(1) Le prince de Ligne faiſoit un cas tout particulier d'Hannetaire, chez qui il venoit ſouvent ſe délaſſer du cérémonial de la Cour. On a prétendu, & non ſans quelque fondement, qu'il y étoit ſurtout attiré par les charmes d'une de ſes trois filles, ſurnommées alors les *Trois grâces*. La chronique rapporte que Dazincourt, de ſon côté, étoit un peu plus que le ſigisbée d'Angélique, la plus belle des trois ſœurs.

« bouy. » A cette réponſe, datée du 21 octobre 1776, ſe trouvoit joint l'ordre de début.

Le 21 novembre ſuivant, Dazincourt parut donc à la Comédie-Françoiſe, dans ce même rôle de Criſpin qui avoit naguère inauguré ſi brillamment, à Bruxelles, ſa carrière théâtrale. Il joua enſuite les rôles de Jaſmin dans l'*Enfant prodigue ;* de Charlot dans le *Mari retrouvé ;* de Soſie dans *Amphytrion ;* de Lubin dans la *Surpriſe de l'Amour ;* de Criſpin dans *Criſpin rival de ſon maître ;* de Paſquin dans l'*Homme à bonnes fortunes* (1), & il termina ſes débuts par Ménechme le bourru, dans les *Deux Ménechmes* & par Ruſtaut dans le *Galant coureur*. Serviteur leſte & pimpant, d'une figure agréable & diſtinguée ; donnant en général le ton juſte à ce qu'il diſoit ; au jeu plein d'eſprit, de goût & de fineſſe : de cette dernière qualité, trop peut-être ! En un mot, valet de bonne compagnie, tel fut jugé le débutant.

(1) A une repréſentation de cette pièce, le 19 janvier 1803, Dazincourt, qui n'en étoit plus à ſes débuts, parodiant la toilette que venoit de faire ſon maître, vidoit un flacon d'eau de fleur d'oranger ſur ſon mouchoir, lorſqu'un violent coup de ſifflet retentit à l'adreſſe de Paſquin. L'acteur, peu accoutumé à ce bruit, ne perdit pourtant pas contenance : « Meſſieurs, dit-il en s'a« dreſſant aux ſpectateurs, je vous « prie de remarquer que je me « conforme à la tradition de Pré« ville. » Puis, tordant ſon mouchoir, comme pour en exprimer l'eau ſur la tête du ſouffleur, il ajouta : « Je me ſouviens encore « que Préville faiſoit comme ceci, « & qu'il étoit applaudi par tout ce « qu'il y avoit de mieux en France. »
L'indulgence du public, à l'égard d'un artiſte généralement aimé & eſtimé, décida du ſuccès de cette allocution, qui fut ſuivie de vifs applaudiſſements.

A l'iſſue de cette première épreuve, Dazincourt retourna à Bruxelles, afin d'y terminer ſon engagement qui n'expiroit qu'à la clôture de 1777. Le 26 mars de cette même année il reparoiſſoit à la Comédie-Françoiſe, où, par une faveur toute ſpéciale, il étoit admis comme penſionnaire aux appointements de trois mille livres. L'année ſuivante, on le reçut ſociétaire, & le 24 mars 1778, on lui attribua la part entière. Une circonſtance exceptionnelle, & qui ne lui fut pas moins favorable qu'à Mlle Contat, ne contribua pas médiocrement à affermir ſa poſition, & à le mettre au rang des membres les plus diſtingués de ſa compagnie. Beaumarchais, d'après le conſeil de Préville, lui confia, dans le *Mariage de Figaro*, le rôle deſtiné d'abord, dans ſa penſée, au célèbre comique, mais que l'âge & la ſanté ne permirent pas à celui-ci d'accepter. On ſait que Préville ſe contenta du petit rôle de Brid'oiſon, auquel il donna un cachet inimitable. Quant à Dazincourt, charmé d'une bonne fortune auſſi ineſpérée, bien qu'il ſe montrât effrayé de la reſponſabilité qu'il aſſumoit ſur ſa tête, il ne recula pas devant elle, & l'auteur n'eut pas lieu, après l'événement, de regretter ſa confiance. Le grand jour venu, le jeune comédien ſortit avec bonheur de cette épreuve redoutable, & le plus bel éloge qu'il pût recevoir lui vint de Préville lui-même, qui lui dit : « Mon cher en« fant, vous avez joué le rôle comme je l'avais conçu. »

Dès ce moment, la réputation de Dazincourt ſe trouva bien établie, & le ſuccès le claſſa au nombre

des comiques de premier ordre, bien qu'il n'ait jamais atteint à la perfection de son inimitable modèle; mais, à défaut de génie & de profondeur, il s'en appropria, du moins, quelques traits, & sut se faire un jeu sage & de bon goût.

C'est, sans contredit, à ces qualités qu'il dut l'honneur d'être choisi par la reine Marie-Antoinette pour son maître de déclamation. On n'ignore pas que cette auguste princesse mettoit au nombre de ses plaisirs les plus vifs celui de jouer la comédie. Le soin de diriger les royales représentations étoit, en outre, dévolu à Dazincourt & l'on peut apprécier facilement les avantages particuliers résultant pour lui d'une charge qui le mettoit en continuels rapports avec ce que la Cour comptoit de personnages éminents.

Malheureusement survinrent les événements de la Révolution, & les circonstances qui promettoient d'être pour Dazincourt l'origine d'une grande fortune, menacèrent, au contraire, de devenir une cause de proscription. Aussi, lors de son incarcération, en 1793, ne se dissimula-t-il pas qu'il étoit un de ceux qui avoient le plus à redouter des hommes placés alors au pouvoir. Ce qui augmentoit le danger qui le menaçoit, c'est qu'on savoit qu'indépendamment de ses opinions royalistes, il avoit constamment conseillé à ses camarades, prisonniers comme lui, de refuser la liberté qu'on leur offroit moyennant engagement de se réunir aux comédiens dissidents du *Théâtre de la République*.

Cependant Dazincourt échappa à la mort; il fut, un des derniers, rendu à la liberté après onze mois de détention subie tant aux Madelonnettes qu'à Picpus. Il va sans dire qu'il avoit perdu les pensions qu'il tenoit de la Cour; il s'étoit même vu dépouiller des ressources que lui avoient procurées ses économies.

L'ancienne Comédie-Françoise étant dispersée, Dazincourt se réunit à ceux de ses anciens camarades enrôlés par Sageret au Théâtre-Feydeau, où la Comédie alternoit ses représentations avec l'Opéra-Comique. Cet état de chose se prolongea jusqu'au 25 janvier 1799, jour où le Théâtre-François, reconstitué, vint enfin prendre possession de la salle du Palais-Royal, qui fut inaugurée le 30 mai de la même année.

Le rang occupé par Dazincourt dans la nouvelle Société dont il étoit l'un des doyens, & au rétablissement de laquelle son zèle & son activité n'avoient point été étrangers, ne pouvoit qu'être des plus honorables. L'on voit, en effet, que les auteurs lui confièrent, à l'envi, des rôles dans leurs ouvrages; il est vrai qu'il faisoit profession de les respecter, & qu'il eut, suivant un critique qui certes s'y connoissoit (1), « le mérite de ne « rien mettre du sien dans ses rôles. » Il en a créé un grand nombre, qui tous lui réussirent; nous mentionnerons particulièrement ceux : de Georges, dans le *Vieux Célibataire;* de l'Hôte, dans les *Deux Pages;* de Crispin, dans l'*Inconstant;* de Plaude, dans l'*Ami des*

(1) Geoffroy.

loix; de Longman, dans *Paméla*; de Williams, dans le *Mariage ſecret*; de Valentin, dans le *Séducteur amoureux*; de Joſeph, dans le *Politique en défaut*; de Pedro, dans les *Projets de Mariage*; de Dominique, dans l'*Abbé de l'Epée*, & de Fabrice, dans l'*Aſſemblée de famille*. Le dernier qu'il a établi eſt celui de Dubois dans l'*Homme aux convenances* (1). Sur la fin de ſa carrière, l'embonpoint l'avoit contraint de renoncer aux rôles de *valets jeunes* pour ſe retrancher dans ceux des *vieux ſerviteurs* honnêtes & reſpectables.

Au nombre des comédiens formés à ſon école, on cite en première ligne Carline (2), actrice de l'ancien Opéra-Comique, MM^lles^ Volnais & Roſe Dupuis, qui appartiennent à la première période de ce ſiècle (3).

Lorſque Napoléon Ier réorganiſa le Conſervatoire, en 1807, Dazincourt fut un des quatre profeſſeurs nommés; il eut auſſi la direction des ſpectacles particuliers. C'eſt en qualité de Directeur des théâtres de la Cour impériale qu'il fit le voyage d'Erfurt (4). Mais, déjà malade lorsqu'il s'éloigna de Paris, ſa ſanté reſſentit une rude atteinte de ce déplacement & de la

(1) Comédie en un acte & en vers, d'Etienne Jouy, repréſentée le 23 juin 1808 & jugée trop ſévèrement.

(2) Marie-Gabrielle Malagrida, dite Carline, née à Paris, en 1763, avoit épouſé Louis-Marie Nivelon, célèbre danſeur de l'Opéra. Ils s'étoient retirés à Saint-Martin d'Eſtrépagny, arrondiſſement des Andelys, où elle eſt décédée, le 19 octobre 1818.

(3) On a néanmoins prétendu dans le temps que Mlle Volnais, préſentée comme ſon élève, l'étoit de Blin de Sainmore.

(1) Les dépenſes pour le voyage, le ſéjour de la Comédie à Erfurt &

fatigue qui en résulta, sans qu'il fit rien, d'ailleurs, pour combattre le mal : la fièvre ne le quitta pas, pendant les six mois que dura ce service forcé. De retour en France, il songea sérieusement à recourir aux soins de la médecine, mais il étoit trop tard ; les ravages intérieurs avaient fait des progrès si graves que tous les efforts tentés furent infructueux & Dazincourt succomba, le 28 mars 1809, âgé seulement de soixante-deux ans un mois & neuf jours. Il laissa des regrets sincères parmi ses camarades & chez les personnes qui l'avoient connu en dehors des relations du théâtre. Aussi, ses obsèques célébrées à Saint-Roch avec une certaine pompe attirèrent-elles un concours prodigieux de monde (1).

son retour à Paris, d'après le bordereau dressé par le Grand-Maréchal du Palais, & mis sous les yeux de l'Empereur, le 27 octobre 1808, se sont élevées à la somme de 71,284 liv. 12s, sur laquelle les comédiens ont reçu, à titre de gratification, savoir :

MMmes	De Raucourt. .	3,000 fr.	MM.	Saint-Prix. . . .	3,000
	Talma.	3,000		Talma	3,000
	Duchesnois . .	3,000		Lafon.	3,000
	Bourgoin. . . .	2,500		Damas	3,000
	Rose Dupuis . .	2,500		Desprez.	2,500
	Gros	2,500		Lacave	2,500
	Patrat.	2,500		Varennes. . . .	2,300
		19,000 fr.			19,300 fr.

Total. . . . 38,300 fr.

(*Ms. de la Bibl. nat.*)

(1) Au commencement de 1791, le bruit s'étant répandu que Dazin-

Pendant les trente & une années que Dazincourt paſſa à la Comédie-Françoiſe, il ſe montra, dans tous les temps, jaloux d'y maintenir les bons principes, les ſages coutumes qui avoient, dans le dernier ſiècle, élevé & ſoutenu à un auſſi haut degré la renommée de cette inſtitution. Ayant toujours pris à tâche de ſe diſtinguer par l'honnêteté de ſon caractère, il s'étoit vu recherché dans les meilleures ſociétés, où il apportoit le ton & les manières d'un homme de bonne compagnie. Sur la fin de ſa vie, cependant, une transformation bizarre s'étoit opérée dans ſon caractère, devenu méfiant, méticuleux, ſarcaſtique par ſuite de la ſouffrance. « Qu'eſt-ce que la vie? s'écrioit-il dans ſes « moments de moroſité... Le fouet... l'indigeſtion « & l'apoplexie. »

On ne ſe douteroit guère que Criſpin, Maſcarille & Figaro avoient paſſé par-là !

court étoit mort ſubitement d'apoplexie, l'épitaphe ſuivante avoit couru ſous le manteau :

Cy gît ce Dazincourt qu'un inſolent bonheur
Sans ceſſe accompagna tout le temps de ſa vie ;
Sans talent pour la comédie,
Il paſſa pour un bon acteur.
Il gagna de l'argent même à la loterie (a).
Quoique vieux, jaloux & grondeur,
Il eut pourtant maîtreſſe & fidèle & jolie (b) ;
Le ſort, pour dernière faveur,
Lui fit finir ſes jours par une apoplexie.

(a) 150,000 fr. lui échurent un beau jour de cette manière.
(b) M[lle] Eulalie Desbroſſes, à qui il rendoit la vie très-dure.

ROLES CRÉÉS PAR DAZINCOURT.

1778	Brinon.	*Le Chevalier françois à Londres*, de Dorat.
—	Un Peintre	*L'Impatient*, de Lantier.
1779	Un Exempt	*Le Chevalier françois à Turin*, de Dorat.
1780	Louis	*Clémentine & Desormes*, de Monvel.
1781	Frontin	*Le Jaloux sans amour*, d'Imbert.
1782	Franck..	*Les Journalistes anglois*, de Cailhava.
—	L'Abbé Fichet. . . .	*Les Courtisanes*, de Palissot.
1784	Pasquin	*Le Jaloux*, de Rochon de Chabannes.
—	Figaro.	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Pasquin.	*L'Oncle & les Tantes*, de De La Salle.
1786	Saint-Fremyn	*La Physicienne*, de La Montagne.
—	Williams	*Le Mariage secret*, de Desfaucherets.
—	Crispin	*L'Inconstant*, de Collin-Harleville.
1788	Lazarille.	*La Ressemblance*, de Forgeot.
—	Dumont.	*La Belle-Mère*, de Vigée.
—	Germon.	*La Jeune Epouse*, de Cubières.
—	Frontin	*L'Entrevue*, de Vigée.
1789	Philippe.	*Les Deux Pages*, de Dezéde.
1790	Gorgi.	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins des Oliviers.
—	Picard.	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya,
—	Dubois	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
—	Germon.	*Le Présomptueux*, de F. d'Eglantinc.
1791	Dumont.	*Le Fou par amour*, de Ségur.
1792	Georges	*Le Vieux Célibataire*, de Collin-Harleville.
1793	Plaude	*L'Ami des Loix*, de Laya.
—	Dupré.	*Le Conteur*, de Picard.
—	Belmont.	*Le Bienfait de la Loi*, de Forgeot.
1795	Dubois	*Les Femmes*, de Demoustier.
—	Lubin.	*Le Bon Fermier*, de Ségur.
—	Ismaël.	*Le Tolérant*, de Demoustier.
—	Dubois	*La Rupture inutile*, de Forgeot.
1797	André.	*L'Heureuse Erreur*, de Patrat.
—	Sélico	*Les Trois Fils de la veuve*, de Demoustier.

1797	Forbanti.	*La Prude*, de*** (N. Lemercier.)
1798	Picard.	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
—	Philippe.	*Mathilde*, de Monvel.
—	Reynolf	*Trop de délicatesse*, de Marfollier.
—	Dumont.	*L'Amour & la Raison*, de Pigault-Lebrun.
—	Pédro.	*Les Projets de mariage*, d'A. Duval.
1799	Dubois	*La Dupe de soi-même*, de Roger.
—	Méac	*Michel Montaigne*, de Guy.
—	Dubois	*Les Tuteurs vengés*, d'A. Duval.
1800	Dominique	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
—	Jacquinet	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
—	François.	*Les Mœurs du jour*, de Collin-Harleville.
1801	Un Comédien. . . .	*Le Buste de Préville*, de Chazet & Dupaty.
—	Gérard	*L'Aimable Vieillard*, de*** (Favières.)
—	Hubert	*Le Mariage supposé*, de Lourdet de Santerre.
—	Firmin.	*Le Confident par hazard*, de Faur.
1802	Momus	*Le Double Hommage*, de Chazet & Dubois.
—	Tom	*Edouard en Ecosse*, d'A. Duval.
—	Comtois.	*Juliette & Belcour*, de Lombard.
1803	Valentin.	*Le Séducteur amoureux*, de De Longchamps.
1804	Vautier	*Richelieu*, de N. Lemercier.
—	Un Pêcheur.	*Guillaume-le-Conquérant*, d'A. Duval.
—	Trenck	*La Leçon conjugale*, de Chazet & Sewrin.
1805	Picard.	*Le Tyran domestique*, d'A. Duval.
1806	Frontin	*Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
—	Joseph	*Le Politique en défaut*, de Chazet & Sewrin.
1807	Lafleur	*Les Projets d'enlèvement*, de*** (Pein.)
1808	Fabrice	*L'Assemblée de famille*, de Riboutté.
—	Dubois	*L'Homme aux convenances*, de Jouy.



VAN HOVE

1777-1803

CHARLES-JOSEPH

VANHOVE

1777 — 1803

VANHOVE naquit à Lille le 8 novembre 1739. Il embraffa, très-jeune encore, la carrière théâtrale, & ne joua que peu de temps les rôles de *jeunes-premiers*. Il adopta, prefque dès l'origine, l'emploi des *rois* dans la tragédie & celui des *pères-nobles* dans la comédie. Après un féjour affez long en Hollande, où il fe maria & où il figura comme acteur attaché au théâtre françois de La Haye, il vint à Bruxelles qu'il quitta au bout de deux ans pour débuter à la Comédie-Françoife; il devoit y

Extrait des regiftres de la paroiffe Saint-Etienne, à Lille : « Le huit de novembre mil fept cent trente-neuf, a été baptifé *Charles-Jofeph*, né même jour, fils légitime de Jean-Baptifte Vanhove, maître perruquier, & d'Elifabeth Pinte, &c. »

doubler Brizard. Le 2 juillet 1777, il y parut pour la première fois dans le rôle d'Auguste, de *Cinna;* le lendemain, il remplit dans la *Métromanie* le rôle de Baliveau; le 4, celui d'Euphémon père dans l'*Enfant prodigue;* le 5, celui d'Orbesson dans le *Père de Famille.* Puis, successivement ceux de Zopire, de Lycandre dans le *Glorieux* & de Danaüs dans *Hypermnestre* (1).

« Un bel organe, de l'intelligence, de la sensibilité « & de la vérité, telles sont les qualités que nous « avons cru apercevoir dans le sieur Vanhove; mais « il ne suffit pas d'avoir un bel organe & une pro- « nonciation facile, il faut encore connoître la pro- « sodie & cet acteur pèche souvent contre elle. Il ne « suffit pas non plus d'avoir l'intelligence de la scène; « l'habitude du théâtre suffit presque toujours pour « la donner : c'est dans le caractère de ses rôles qu'un « comédien déploie son intelligence, &, sur cet ar- « ticle, le sieur Vanhove n'est pas exempt de repro- « che. Auguste & Danaüs ont perdu dans ses mains

(1) Vanhove avoit désiré que sa femme débutât à Paris; mal accueillie dans le rôle de Phèdre, Mme Vanhove voulut du moins, en succombant, se venger des rigueurs du parterre à son égard. Lorsqu'elle fut arrivée à la scène du 4e acte, où Phèdre, s'adressant à Minos, s'écrie:

Pardonne! un Dieu cruel a perdu ta famille...
Reconnois sa vengeance aux fureurs de ta fille!

elle risque le tout pour le tout, & modifia ainsi le dernier vers :

Reconnois sa vengeance aux fureurs *du parterre!*

Cette substitution ne se trouva pas du goût de tout le monde, & hâta la chute de la débutante.

« le caractère que Corneille & Lemierre leur ont « donné. Pourquoi pleurer lorſque Auguſte accorde à « Cinna le pardon de ſon crime ? Pourquoi pleurer « encore dans *Hypermneſtre*, en faiſant à Erox confi- « dence de l'affreux ſacrifice qu'on prépare ?... Nous « ne dirons que deux mots de quelques autres dé- « fauts qu'on a généralement remarqués. Ses geſtes « ſont aſſez vrais, mais ils ſont lourds & ſans grâce ; « ſa démarche eſt peſante & ſon maintien n'eſt point « aſſez impoſant, &c... »

Tel eſt le jugement qui fut exprimé ſur le compte de ce débutant, par un critique compétent de l'époque (1).

Après une courte abſence motivée par quelques affaires domeſtiques qui demandoient ſa préſence à Bruxelles, Vanhove qui, à la ſuite de ſes débuts, avoit été reçu à l'eſſai, reparut ſur la ſcène françoiſe, le 26 août 1777, par le rôle d'Euphémon père, où il s'étoit déjà montré.

On le reçut ſociétaire en 1779.

Cet acteur a été en butte à beaucoup de critiques, dont la plupart étoient fondées & quelques autres fort injuſtes. Ainſi, aux défauts énoncés dans la citation qui précède, il falloit ajouter celui d'une déclamation monotone, dont il ne rompoit de temps à autre l'uniformité qu'en forçant ſa voix & en faiſant retentir la ſalle de ſons aſſourdiſſants.

(1) *Le Vacher de Charnois*, journal des théâtres pour 1777.

Vanhove avoit alors la tournure élancée, bien que commune; l'expreſſion de ſon viſage ne manquoit pas d'un certain caractère vénérable, mais vulgaire, qui, s'il convenoit à quelques rôles tels que Pruſias, dom Diègue ou Venceſlas, étoit peu propre à reproduire ce qu'on eſt convenu d'appeler la dignité antique. En général, l'enſemble de ſa perſonne donnoit plutôt l'idée d'un bon bourgeois du Marais que celle d'un héros tragique.

Voilà la part de la critique, telle que nous l'ont tranſmiſe les témoignages contemporains.

Comme compenſation à ces torts de la nature, on s'accorde à reconnoître que ce comédien fut doué de ſenſibilité & d'une chaleur communicative qui, dans pluſieurs rôles de *pères*, lui faiſoient ſouvent trouver le chemin du cœur. Mais, dans les dernières années de ſa carrière, cette ſenſibilité avoit dégénéré en affectation.

Des intentions aſſez fines dénotèrent parfois en lui une intelligence au-deſſus de ſon emploi. Par exemple, lorſque, dans le *Menteur*, Géronte, trop ſûr des fourberies de ſon fils, les lui reproche avec indignation, Vanhove, éloignait Dorante de Cliton & le tiroit à part pour lui dire à mi-voix :

« . . . . Tu ne meurs pas de honte
Qu'il faille que de lui je faſſe plus de compte,
Et que ton père même, en doute de ta foi,
Donne plus de croyance à ton valet qu'à toi ? »

voulant ainſi éviter à Dorante l'humiliation d'une apoſtrophe auſſi ſanglante en préſence de ſon valet.

Vanhove créa avec bonheur le rôle principal dans *Marius à Minturnes*, d'Arnault (1791). Tout en le reconnaiſſant, l'auteur ne s'eſt pas montré charitable pour ſon interprète : « Les défauts de ce bonhomme « (dit-il dans les *Souvenirs d'un Sexagénaire*), me ſer- « virent tout autant que ſes qualités. Son début, ſou- « vent brutal, ſa taille épaiſſe ne faiſoient pas diſpa- « rate avec le portrait, ſoit phyſique, ſoit moral, que « Plutarque a tracé de Marius. Il n'avoit pas d'abord « compris tous les détails de ſon rôle. Par exem- « ple, aux premières répétitions, quand il diſoit « ce vers :

« Hors ma gloire & ma force, ici tout m'abandonne,

« il déployoit, en les brandiſſant, deux bras muſcu- « leux qui le faiſoient reſſembler à Samſon défiant « les Philiſtins. Mais, ſur l'obſervation que ce mot « *force* avoit deux acceptions différentes, qu'il ſe tra- « duiſoit en latin tantôt par *virtus*, tantôt par *robur*, « ſelon qu'il ſe rapportoit aux qualités de l'âme ou « à celles du corps ; qu'il étoit évident qu'ici *force* « ſignifioit *courage* & non *vigueur* : comprenant cette « diſtinction quoiqu'il ne ſût pas le latin plus que le « françois, Vanhove rectifia ſon jeu &, portant ſur « ſon cœur cette main dont il avoit menacé le ciel, il « redit le paſſage avec autant de juſteſſe que d'éner-

« gie; c'eſt même un de ceux où il fut applaudi (1). »

Le drame étoit le genre où cet acteur réuſſiſoit le mieux. Il s'acquittoit très-convenablement du rôle du baron Hartley, dans *Eugénie*, & celui de Courval dans l'*Ecole des pères* eſt, ſans contredit, un de ceux où il mérita ſincèrement les ſuccès qu'il y obtint.

Avec l'âge, Vanhove avoit contracté un embonpoint exceſſif qui ne fit que rendre plus ſaillants ſes défauts, que la génération nouvelle ne ſupporta pas avec aſſez d'indulgence, par égard pour ſon paſſé. En mainte occaſion, cet acteur émérite eut cruellement à ſouffrir de la mauvaiſe humeur des jeunes gens (cet âge eſt ſans pitié) dont il étoit devenu, pour ainſi dire, la bête noire, & qui, ne l'ayant pas vu meilleur comédien, ne pouvoient s'imaginer qu'il l'eût jamais été.

On a pu juger, par ce qui précède, que Vanhove étoit dénué de toute inſtruction : auſſi fut-il bien loin d'approuver, parce qu'il ne les comprenoit pas, les réformes que Talma, ſon gendre, apportoit dans le coſtume, & qu'il qualifioit d'*inſenſées*. « Il n'y a plus de tragédie en France, s'écria-t-il avec amertume la première fois qu'on lui remit, pour le rôle de Burrhus, un habillement fait ſuivant les deſſins pris à la Bibliothèque alors Nationale. Puis, n'y trouvant pas de poche pour ſon mouchoir : « Savez-vous dit-il avec humeur

(1) Mme Talma, ſa fille, a répondu à cette critique, qu'elle qualifie d'*injuſtice & d'ingratitude*, dans ſes *Etudes ſur l'art théâtral*, où elle ſe livre d'ailleurs à une apologie exagérée de ſon père, que le ſentiment filial explique mieux qu'il ne la juſtifie.

« au coſtumier, ſavez-vous, monſieur, que depuis
« trente ans que je joue la tragédie, j'ai porté des
« poches, & que j'en porterai toujours? Eſt-ce que
« les Romains ne ſe mouchoient pas! Ou bien, préten-
« drez-vous qu'ils ſe mouchoient avec les doigts (1)? »

Que pouvoit le coſtumier contre une ſemblable ſortie? faire une poche, & c'eſt ce qu'il fit.

Il ſe paſſa quelque choſe d'analogue à propos de ſa tabatière, le jour où il devoit jouer pour la première fois le roi Louis XIII dans la tragédie de *Montmorency*, de Carrion-Niſas. Il ne voulut jamais s'en départir : échauffé par le vin, ce qui lui arrivoit chaque fois qu'il vouloit *ſe donner du courage*, il répondoit à toutes les obſervations qu'il falloit qu'on lui prouvât que Louis XIII ne priſoit pas, tout comme un autre (2). Ici, du moins, le bonhomme Vanhove pouvoit, à la rigueur, être dans le vraiſemblable; car rien ne démontre que le tabac, qui joue un rôle dans le *Don Juan* de Molière, repréſenté en 1665, ne fût déjà à la mode quelque vingt années auparavant.

On alloit reprendre la tragédie de *Polyeucte*, où cet acteur devoit repréſenter Félix, lorſqu'il tomba malade

(1) Et on l'auroit prétendu avec raiſon. En effet, c'eſt bien *avec les doigts* & non avec des mouchoirs que le peuple-roi procédoit en pareil cas. Qui croiroit que cet uſage au moins ſingulier exiſtoit encore de nos jours, en Ruſſie? M. Védel, ancien directeur de la Comédie-Françoiſe, qui réſidoit à Saint-Péterſbourg, en 1808, nous a affirmé avoir vu l'empereur Alexandre Ier uſer oſtenſiblement de ce mode primitif de dégagement naſal, lorſque le beſoin s'en faiſoit ſentir.

(2) Mém. de Mme d'Abrantès.

inopinément, à Brunoy, chez Talma, où il étoit arrivé la veille. On crut d'abord à une indifpofition paffagère ; mais il fouffroit, depuis dix ans, d'une affection hépathique ; le mal s'aggrava rapidement, & le 27 juin 1803, Vanhove fuccomba, après quelques jours de maladie (1).

C'eft feulement lorfqu'on l'eût perdu qu'on s'aperçut combien fon utile concours faifait défaut. On regretta le parfait honnête homme, d'un commerce fûr, d'un caractère toujours égal & d'une grande obligeance. En tant qu'acteur, il paffe pour avoir été exempt de morgue & de prétention, & ne refufa jamais d'accepter un rôle, fi chétif qu'il fût, ayant pour principe invariable que le comédien fe doit avant tout aux devoirs de fon état. Tout en reconnaiffant que c'eft là une belle ligne de conduite, digne d'être citée comme exemple à tous ceux qui fuivent la carrière du théâtre, n'héfitons pas pourtant à dire avec Horace : *Eft modus in rebus :* ajoutons même que c'eft à cette abnégation trop abfolue d'amour-propre, qui dénote l'abfence de ce feu facré qui fait, non les acteurs de métier, mais les comé-

(1) Du 9 meffidor an XI (28 juin 1803) de la République françoife. Acte de décès de Charles-Jofeph Vanhove, décédé audit Brunoy, le huit dudit mois, à trois heures du matin. Profeffion d'artifte ; âgé de 63 ans, célibataire (*) domicilié à Paris, &c. — Pour extrait conforme.

(*) Vanhove avoit divorcé ; c'eft ce qui explique la qualification de *célibataire* qui lui eft attribuée dans l'acte mortuaire.

diens hors ligne, que Vanhove a dû peut-être de voir le public faire trop bon marché de ſa perſonne & de ſon talent.

ROLES CRÉÉS PAR VANHOVE.

1777	Ali	*Muſtapha & Zéangir*, de Champfort.
1778	Saïd.	*Les Barmécides*, de La Harpe.
1780	Sirven.	*Clémentine & Deſormes*, de Monvel.
—	Melcourt.	*L'Antipathie pour l'amour*, de Dudoyer.
1782	Léonidas	*Agis*, de Laignelot.
—	Tibère	*Tibère* de Follet.
—	Luſimon	*Les Courtiſanes*, de Paliſſot.
1783	Le comte de Kent. .	*Le Roi Lear*, de Ducis.
—	Hercule.	*Philoctète*, de La Harpe.
—	Robert père.	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
1784	Duncan.	*Macbeth*, de Ducis.
—	Volumnius.	*Coriolan*, de La Harpe.
—	Baſile	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Soliman II.	*Roxelane & Muſtapha*, de Maiſonneuve.
1786	M. Dolban	*L'Inconſtant*, de Collin-Harleville.
—	Bonivet	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Melcour.	*La fauſſe Inconſtance*, de Mme F. de Beaumarchais.
—	Courval.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
—	Ferville	*Les Amis à l'épreuve*, du même.
—	Germond	*Roſaline & Floricour*, de N*** (Ségur.)
—	Créon.	*Antigone*, de Doigny du Ponceau.
—	Domitius	*Auguſta*, de Fabre d'Eglantine.
1788	Don Pèdre.	*La Reſſemblance*, de Forgeot.
—	Morinval.	*L'Optimiſte*, de Collin-Harleville.
—	M. de Belfont	*La Belle-Mère*, de Vigée.
1789	Franval	*Le Préſomptueux*, de Fabre d'Eglantine.

1789	Dorfeuil	*Les Châteaux en Espagne*, de Collin-Harleville.
—	Aurèle	*Ericie*, de Fontanelle.
1790	Rature	*Le Reveil d'Epiménide*, de Flins des Oliviers.
—	Milord	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya.
—	Un avocat	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
—	Calas	*Jean Calas*, de Laya.
1791	Francheville	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
—	Colonna	*Rienzi*, de Laignelot.
—	Marius	*Marius à Minturnes*, d'Arnault.
1792	Adam	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
—	Tarquin	*Lucrèce*, d'Arnault.
1793	Versac	*L'Amis des Lois*, de Laya.
1794	Un Turc	*Le Tolérant*, de Demoustier.
—	Menenius Agrippa	*Quintus Cincinnatus*, d'Arnault.
1795	Papinius	*Quintus Fabius*, de Legouvé.
—	Le Grand-Prêtre	*OEdipe chez Admète*, de Ducis.
1797	Gradonique	*Laurence & Orzano*, de Legouvé.
—	Pompinius	*Geta*, de Petitot.
—	Ariste	*Médiocre & Rampant*, de Picard.
1798	Thémistocle	*Thémistocle*, de Larnac.
—	Le Centurion	*Les Vénitiens*, d'Arnault.
1799	Alexis	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
1800	Louis XIII	*Montmorency*, de Carrion-Nisas.
—	L'Archevêque	*Pinto*, de N. Lemercier.
—	Daubusson	*Les Calvinistes*, de Dumaniant & Pigault Lebrun.
1801	Miller	*L'Amour & l'Intrigue*, de La Martellière.
—	Don Diègue	*Alhamar*, de Ducis.
1802	Don Pèdre	*Le Roi & le Laboureur*, d'Arnault.



FLEURY.

1778-1818.

ABRAHAM-JOSEPH LAUTE DE FLEURY

dit BENARD FLEURY

1778 — 1818

FLEURY vint au monde à Chartres, au milieu du fiècle dernier. Jufqu'ici, la date précife de fa naiffance avoit échappé à tous les biographes, dont quelques-uns, même, le font naître foit à Nancy, foit à Lunéville : erreur qui peut,

Extrait des regiftres de la paroiffe Sainte-Foi, à Chartres : « L'an mil fept cent cinquante, le vingt-fept octobre, ont été par moi, vicaire fouffigné, fuppléées les cérémonies de l'Eglife à un fils né d'hier, du légitime mariage de Pierre Laute de Fleury, officier en la monnoie d'Orléans & de Léonarde-Marie de Guipy, fes père & mère, &c. Le parrain a donné à l'enfant les noms de *Abraham-Jofeph*.

« *Signé :* D. PHILIPPE, vicaire (*). »

(*) Ces renfeignements nous ont été confirmés dans une correfpondance échangée à ce fujet, entre nous & le petit-fils de Fleury, fils de l'amiral de ce nom & lui-même commiffaire de marine à Toulon.

à la rigueur, s'expliquer par l'emploi que ſon père occupa plus tard auprès du Roy Staniſlas, au ſervice de qui les circonſtances l'attachèrent en qualité de directeur de ſes ſpectacles. Sa famille, ainſi que le conſtate l'acte relaté d'autre part, avoit d'abord tenu dans ſa province une poſition aſſez diſtinguée, que des revers de fortune renverſèrent, & à la ſuite deſquels la néceſſité porta ſon père à ſe mettre à la tête d'une troupe de comédiens (1). Confié aux ſoins mercenaires d'une nourrice qui l'abandonna bientôt, le petit Joſeph fut recueilli par la femme d'un tiſſerand, auprès de qui il paſſa ſa première enfance ; & ce n'eſt qu'après un intervalle de pluſieurs années que ſon père revint à Chartres pour y reprendre ce fils appelé à devenir dans la ſuite une des illuſtrations de la ſcène françoiſe. Il l'emmena avec lui à la cour de Staniſlas, où ſa bonne grâce & ſa gentilleſſe lui valurent un immenſe ſuccès de careſſes & de bonbons. Le jeune garçon préluda à ſes ſuccès futurs ſous les yeux mêmes du Roy & de la marquiſe de Boufflers, & c'eſt, pour ainſi dire, élevé ſur les genoux des grandes dames qu'il commença ſon apprentiſſage de comédien.

Cependant, malgré les bontés dont il étoit l'objet de la part du Roy de Pologne & de ſon entourage,

(1) C'eſt alors que, par des motifs faciles à comprendre, il ajouta à ſon nom (ce qui étoit uſité à une époque où l'état civil ne préſentoit pas la régularité qu'il a de nos jours) celui de *Bénard*, qui s'eſt depuis lors perpétué dans la famille.

Fleury qui, en grandiſſant, ne recevoit dans la maiſon paternelle d'autre éducation que l'éducation théâtrale, eut le bon eſprit de comprendre que le théâtre étoit dans l'avenir ſon unique reſſource. Auſſi, preſque adoleſcent encore, réſolut-il d'aller chercher au loin la fortune, &, léger de bagage & d'argent, ſe rendit-il à Lyon, où il alla immédiatement propoſer ſes ſervices au directeur du ſpectacle de cette ville. Doué d'une excellente mémoire & animé d'un zèle à toute épreuve, il ſçut ſe rendre utile, & bientôt on l'apprécia pour cette double qualité. Pluſieurs années ne s'écoulèrent pas moins pour lui dans une complète obſcurité; mais, luttant avec perſiſtance contre ce que ſes premiers eſſais avoient de pénible, Fleury ne ceſſoit de ſe livrer à un travail opiniâtre. Il avoit quitté le théâtre de Lyon pour celui de Lille, dont il faiſoit en quelque ſorte les beaux jours, lorſque, ſans ſollicitation de ſa part & grâce ſeulement à la protection de quelques perſonnages influents, le jeune acteur fut mandé à la Comédie-Françoiſe. C'eſt ſur cette ſcène, où brilloient alors de tout leur éclat tant de célébrités, que Fleury haſarda ſes premiers pas, le 7 mars 1774, dans le rôle d'Egiſthe. Il continua ſes débuts par ceux de D'Arviane dans *Mélanide*, de Léandre dans l'*Impromptu de campagne*, de Damon dans le *Philoſophe marié*, du Marquis dans l'*Epoux par ſupercherie*, de Xipharès dans *Mithridate*, du Galant coureur dans la pièce de ce nom, & d'Acaſte dans le *Miſanthrope*. Cette tentative échoua. Fleury n'obtint aucun ſuccès

dans la tragédie, & fut jugé très-médiocre dans la comédie (1). Il avoit, d'ailleurs, à lutter contre la réputation de Belle Cour & de Molé, & contre les souvenirs de Grandval; & bien qu'on lui accordât de l'intelligence, sa voix légèrement rauque & une certaine absence de tenue excitèrent de fréquents murmures. Emportant donc avec lui la promesse des supérieurs d'être rappelé en temps utile & d'être admis sans essai au rang des Sociétaires, il retourna en province & reparut sur le théâtre de Lyon, où il avait laissé de bons souvenirs; &, après quatre années employées avec persévérance à assouplir son organe & à acquérir ce ton de bonne compagnie sans lequel il n'y avoit point alors de succès possible, il revint, dès qu'il se crut assez sûr de lui-même, se soumettre à l'appréciation du public parisien. Cette deuxième épreuve eut lieu, le 20 mars 1778, dans les rôles de Sainville fils, de la *Gouvernante*, & de Dormilly, des *fausses Infidélités*. Le 22, il joua Saint-Albin dans le *Père de Famille* & Linder dans *Heureusement*; &, le 27, le comte de Clarendon dans *Eugénie*.

Cette fois, l'issue lui fut favorable; mais l'on peut dire que pas un comédien peut-être, plus que celui-ci, n'éprouva les rigueurs du parterre, & ce n'est vérita-

(1) « Il faut s'occuper sérieu- « sement de trouver un jeune « homme qui puisse jouer les rô- « les de Molé dans le tragique & « dans le comique, le sieur Fleury « qui a débuté ne valant rien.

« 1er avril 1774.

« Maréchal DE RICHELIEU. »

(*Archives nationales.*)

blement que dix ans plus tard que Fleury ſe plaça ſur la ligne des premiers ſujets. Comme ce comédien aimoit ſon état, il ſçut, ainſi que Mlle Contat, braver tous les déboires qui y étoient attachés, & attendre avec patience que la faveur publique vînt le chercher. Dans l'intervalle, il avoit conſidérablement gagné, & lorſque Molé, déjà vieux, dut renoncer aux rôles de *petits-maitres*, Fleury ſe les appropria avec une habileté & une grâce qu'on étoit loin de ſoupçonner chez lui. Il s'y montra original. Plus tard, il voulut aborder les *premiers rôles*, tels que le *Miſanthrope*. Charles-Maurice, dans ſon *Hiſtoire anecdotique du Théâtre*, rapporte une jolie anecdote : « Fleury, dit-il, venait de jouer le *Miſanthrope ;* au nombre des perſonnes accourues à ſa loge pour le complimenter, ſe trouvait un de ſes amis, dont l'opinion pour lui étoit d'un grand poids. Comme il inſiſtoit ſur les qualités de Fleury dans ce rôle : « Oh ! mon ami, lui dit celui-ci, ſi vous « y aviez vu Molé ! » L'autre répondit qu'il n'avoit pas dû être poſſible à cet ancien comédien de mieux jouer la ſcène entre Alceſte & Célimène. « Tenez, « répliqua Fleury, voilà comme il la diſoit. » Et il la rendit avec un ſentiment ſi parfait, avec un accent ſi paſſionné que les aſſiſtants ſe mirent à applaudir. Mais l'interprète, tombant tout-à-coup ſur ſon canapé, « Vous voyez, dit-il, que ſi je jouais le rôle comme « le faiſoit Molé, je n'irois jamais juſqu'au bout. Je ne « puis donc m'en tirer qu'en l'appropriant à mes « moyens d'exécution. » Le *Tartufe*, le *Philoſophe*

marié, l'*Homme du jour*, il les joua avec une grande diſtinction, ſans y avoir, cependant, jamais égalé Molé. Sa diction, quelque peu ſaccadée, & plus ſpirituelle que correcte, ne ſatisfaiſoit pas complètement dans l'expreſſion de ces rôles.

Il avoit pendant longtemps paru dans la tragédie, ainſi que l'exigeoient les règlements; en l'année 1782, il y renonça tout à fait, afin de ſe conſacrer d'une manière excluſive à la comédie (1). Molé étoit encore, à cette époque, en poſſeſſion de tous les grands rôles. Fleury, moins favoriſé de la nature & moins heureuſement ſervi par les circonſtances, étoit, certes, moins profond que ſon chef d'emploi; mais il poſſédoit plus de naturel, plus de ſenſibilité que celui-ci, & il ſçut approprier preſque toutes les reſſources de l'art à ſon propre génie. Il eſt douteux que Molé, malgré ſon immenſe mérite, eût réuſſi à reproduire la figure de *Frédéric-le-Grand* avec autant de bonheur que l'a fait Fleury, dans les *Deux Pages*.

Tout en s'efforçant d'approcher de ce grand modèle, il ſe garda bien de le copier ſervilement. Auſſi, chercha-t-il dans quelque bon ouvrage du répertoire, qui fût peu ou point connu, une occaſion de ſe montrer ſous le jour le plus avantageux, ſans avoir à craindre

(1) Il écrivoit au Comité, « de « ne plus compter ſur lui pour la « tragédie, tant dans l'ancien que « dans le nouveau répertoire. Il « a joué pendant longtemps les « deux genres; aujourd'hui, la co- « médie qu'il préfère, réclame tout « ſon temps. »

(*Archives nationales.*)

de porter ombrage à ſon chef d'emploi (1). Il entreprit de remettre à la ſcène l'*École des Bourgeois* : ſon ſuccès dans le marquis de Moncade fut prodigieux & a été le moment le plus brillant de la réputation de Fleury.

Le 6 mars 1789, eut lieu la première repréſentation des *Deux Pages*, & l'on n'ignore pas combien fut complète l'illuſion produite par cet éminent comédien dans le rôle de Frédéric II. Il eſt curieux de lire dans les mémoires qui portent ſon nom, la manière dont il procéda pour faire revivre avec tant de fidélité la figure du Roy de Pruſſe. L'imitation fut ſi parfaite, qu'elle arracha des larmes au prince Henri, frère de ce monarque, qui, le lendemain, lui fit remettre en ſon propre nom une tabatière fort riche, ornée du portrait du ſouverain qu'il avoit ſi bien repréſenté, & qui étoit accompagnée d'une lettre autographe que Fleury aimoit à montrer à ſes intimes (2). Il fut moins

(1) Diſons même que Molé, à l'apogée de ſa renommée, ſe plaiſoit à donner à ſon *double* le moyen de produire ſes talents en public. On lit dans un mémoire du temps l'anecdote ſuivante qui le confirme : « Le ſieur Molé joua dernièrement « la *Pupille*, un jour où le ſpectacle étoit peu nombreux & où on « ne l'attendoit pas dans cette « pièce : il y fut couvert d'applaudiſſements. On redonna la même « pièce un des jours ſuivants, où « l'on prévoyoit un concours conſidérable. Le ſieur Molé, au lieu de « reparoître, voulut faire jouer le « ſieur Fleury, & préféra le plaiſir « de le voir applaudi à celui de « l'être lui-même. »

(2) Cette circonſtance nous remet en mémoire un fait qui préſente avec celui-là un contraſte frappant. Un acteur nommé Tautin, connu dans les premières années de ce ſiècle aux théâtres des boulevards, avoit créé, avec aſſez

heureux dans la reproduction de la physionomie de Henri IV, dans la *Partie de chasse.*

Fleury n'étoit point lettré, ce qui s'explique par l'abandon dans lequel s'étoient écoulées ses premières années; on a prétendu même qu'il ignoroit les plus simples lois de la grammaire. On raconte, à ce propos, que se trouvant à peu de distance de Bordeaux, au commencement de ce siècle, les jeunes gens de cette ville lui firent demander d'y venir donner quelques représentations. Fleury répondit à leurs sollicitations, mais avec une orthographe & un choix d'expressions tels, qu'on ne put se figurer que la lettre émanoit de lui. Toutefois, pour avoir le cœur net sur cette première épître, une seconde demande lui fut adressée à son arrivée à Bordeaux. Il y répondit de nouveau, & l'on put, cette fois, se convaincre que le comédien supérieur qui sçavoit si bien interpréter nos auteurs dramatiques, étoit peu familiarisé avec les notions de l'art d'écrire. Une autre anecdote rapporte aussi qu'il écrivoit à un journaliste un billet dans le-

de bonheur, le rôle principal, dans un mélodrame de Boirie & Lemaire, intitulé la *Jeunesse du Grand Fréderic.* Le Roy Guillaume de Prusse, ayant assisté, en 1814, à une représentation de cette pièce, voulut témoigner sa satisfaction à l'acteur & lui envoya, le lendemain, par un aide-de-camp, une épée de peu d'apparence, mais fort précieuse parce qu'elle avoit appartenu à ce grand homme. Tautin ne parut pas fort enthousiasmé du cadeau. « Vous auriez préféré autre « chose? lui demanda l'officier. — « Ma foi, oui! j'en conviens..... « J'aurois mieux aimé de l'argent. » L'aide-de-camp, sans mot dire, reprit l'épée, mit un écu de six livres sur la cheminée & se retira.

quel on lisoit ces mots : « Vous en *n'avez* menti. »

Quoi qu'il en soit de ces allégations, plus ou moins fondées, mais auxquelles il ne faut, peut-être, accorder qu'une foi médiocre, il reste avéré, d'après les témoignages contemporains, que Fleury, qui possédoit autant de tact que d'esprit naturel, sçut toujours habilement dissimuler dans le monde les torts de sa première éducation sous les dehors brillants que la fréquentation des grands seigneurs & des femmes de haut parage, au milieu desquels il avoit passé sa vie, lui avoient inoculés dès sa jeunesse.

A l'époque de la Révolution, Fleury avoit été signalé à la vindicte du parti qui dominoit alors, à propos de l'*Ami des Loix*, représenté le 3 janvier 1793 (1). On sçait, qu'ainsi que la plupart de ses camarades, il dut son salut à la soustraction des pièces accusatrices, opérée par les soins de Ch. La Bussière, employé au Comité de sûreté générale.

(1) Puisque nous citons l'*Ami des Loix*, nous devons relever une erreur qui a eu cours à propos de l'hémistiche célèbre :

... Des loix & non du sang!

& qui, pour le dire en passant, ne se trouve pas dans cette comédie, mais dans la tragédie de *C. Gracchus*, de M.-J. Chénier. Une note autographe, signée de Fabien Pillet, tracée sur les marges d'un exemplaire de l'*Histoire du Théâtre françois*, d'Etienne & Martainville, porte qu'Albitte, membre de la Convention, qui assistoit à la représentation, ne s'est pas écrié, comme on l'a dit :

... Du sang & non des loix!

mais bien : « le sang des coupables ! » — L'annotateur ajoute ceci de sa main : *J'y étois & je suis sûr de mon fait.*

Nous avons cru devoir profiter de l'occasion de rectifier ce point historique, sans autre intérêt que celui de la vérité. *Suum cuique.*

Il comptoit quarante-cinq ans de ſervices, lorſque, moins par ſuite d'un acte volontaire, que forcé par des tracaſſeries intérieures, pourſuivi même par des critiques injuſtes, il demanda ſa retraite, qu'il prit, en effet, le 1er avril 1818, avec une penſion de 9,500 francs (1). Sa repréſentation de retraite avoit eu lieu l'avant-veille, 30 mars. Rien ne peut donner l'idée de l'affluence qui s'y étoit portée ; non-ſeulement, *toutes* les places dans la ſalle étoient occupées, mais les corridors, la ſcène elle-même, regorgeoient de ſpectateurs & l'on auroit pu ſe croire revenu aux jours de la re-

(1) Le 15 janvier 1818, Fleury demanda le règlement de ſa penſion de retraite & le rembourſement de la part à lui appartenant dans le fonds ſocial : « Expoſant « qu'il avoit débuté le 7 mars 1774 « & qu'il comptoit quarante-cinq « ans de ſervice, ce qui lui donnoit « droit à deux penſions viagères de « 4,500 fr. chacune. » Ce à quoi le Comité répondit :

« Il appert, vérification faite, que « le début de M. Fleury n'a pas été « ſuivi de ſon admiſſion immédiate « & qu'un intervalle de quatre an- « nées exiſte entre ſon premier « début & celui du 20 mars 1778 ; « que, par conſéquent, il ne « compte que quarante & un ans « de ſervices & n'a droit qu'à deux « penſions de 4,100 fr. chacune. »

A cette objection Fleury répliqua ainſi : « Il eſt vrai que je n'ai pas « été immédiatement attaché au « théâtre après mon premier dé- « but ; mais je l'ai été condition- « nellement, puiſque, en *me laiſ-* « *ſant partir*, il me fut impoſé la « condition de ne prendre d'enga- « gement ſur aucun théâtre, ſans « en prévenir les ſupérieurs de la « Comédie-Françoiſe, & qu'il me « fut promis, au contraire, de m'y « rappeler en temps opportun, & « de m'y admettre *ſans eſſai*, au « rang de ſociétaire : ce qui eut « lieu, en effet, en 1778. »

(*Arch. nation.*)

Cette retraite lui fut des plus pénibles. Il en imputa la précipitation, dépourvue de tout procédé, aux menées de Dumas, dévoré du déſir de devenir chef d'emploi.

traite de Préville & de Brizard. Fleury reparut, le 20 mai ſuivant, ſur le Théâtre de Verſailles, dans une repréſentation donnée au bénéfice d'un malheureux. Il y joua dans le *Legs* & les *Femmes ſavantes ;* la ſalle étoit comble de ſpectateurs & toute la ſoirée ne fut pour l'illuſtre acteur qu'un long triomphe. Il alla établir ſa réſidence dans une maiſon de campagne ſituée à Ménars-le-Château, & venoit habiter l'hiver Orléans. C'eſt ainſi qu'il paſſa les quatre dernières années de ſa vie, regrettant les loiſirs qu'on lui avoit faits & qu'il n'avoit point ambitionnés. Il fut enlevé par un accès de goutte remontée, le 3 mars 1822, à l'âge préſumé de 72 ans.

Fleury laiſſa deux enfants : une fille, qui avoit épouſé, en 1816, le docteur Boirot Deſſaliers, médecin des eaux de Néris ; & un fils, qui atteignit dans la marine royale un grade des plus élevés.

Il a paru, de 1835 à 1837, un ouvrage intitulé : *Mémoires de Fleury, rédigés ſur des notes authentiques.* Ces mémoires apocryphes, fort ſpirituellement compoſés, d'ailleurs, ſont dus à la plume de M. J.-B.-P. Lafitte, qui a mis à contribution, dans ſon travail, les mémoires du temps ; car, malgré l'inſinuation contraire, il réſulte de témoignages authentiques que Fleury n'a pas laiſſé de matériaux écrits.

ROLES CRÉÉS PAR FLEURY.

1779	Polycrate	*Agathocle*, de Voltaire.
—	Soligny	*Laurette*, de D'Oisemont.
—	Dolsé	*Roséide*, de Dorat.
1780	Franval	*Clémentine & Déformes*, de Monvel.
—	Erafte.	*Le Bon Ami*, de*** (Legrand.)
—	Florval	*L'Antipathie pour l'amour*, de Dudoyer.
1781	D'Elcourt.	*Le Jaloux sans amour*, d'Imbert.
1782	Saint-Firmin.	*Le Flatteur*, de Lantier.
—	Germance.	*Les Courtisanes*, de Palissot.
—	Sodley	*Les Journalistes anglois*, de Cailhava.
—	Damis.	*Les Rivaux amis*, de Forgeot.
1783	Le Duc d'Albanie. .	*Le Roi Léar*, de Ducis.
—	Merval	*Les Aveux difficiles*, de Vigée.
—	Robert	*Le Bienfait anonyme*, de Pilhes.
—	Delval.	*L'Heureuse Erreur*, de Patrat.
—	Darmance.	*Le Séducteur*, de Bièvre.
1784	Valsain	*Le Jaloux*, de R. de Chabannes.
—	Don Alonse	*La Ressemblance*, de Forgeot.
—	Damis.	*Les Epreuves*, du même.
—	Verseuil.	*Melcour & Verseuil*, de Murville.
1786	Distelle	*Le Mariage secret*, de Desfaucherets.
—	La Palice	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Saint-Fons.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
—	Dorival	*Les Amis à l'épreuve*, du même.
—	Molière	*La Maison de Molière*, de Mercier.
1788	Fierval.	*La Belle-Mère*, de Vigée.
1789	Florville.	*Les Châteaux en Espagne*, de C. Harleville.
—	Frédéric.	*Les Deux Pages*, de Dezède.
1790	De la Salle.	*Jean Calas*, de Laya.
1791	Dorval	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
—	Dorval	*Le Conciliateur*, de Demoustier.
1792	Melcour.	*La Matinée d'une jolie femme*, de Vigée.

1793	Forlis.	*L'Ami des Loix*, de Laya.
—	Lifidor	*Les Femmes*, de Demouftier.
—	Milord Bonfil	*Paméla*, de F. de Neufchâteau.
1795	Floville	*Le Tolérant*, de Demouftier.
1797	Mirbelle.	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
—	Floricourt.	*La Prude*, de Lemercier.
—	Damis.	*L'Original*, d'Hoffmann.
—	Valfain	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
1798	Fierville.	*Les Dangers de la préfomption*, de Desfaucherets.
—	Richberg	*Trop de délicateffe*, de Marfollier.
1800	Molière.	*La Maifon de Molière*, de*** (Mercier).
—	Formont.	*Les Mœurs du jour*, de C. Harleville.
—	Luville.	*Heureufement*, de Patrat, rem. des Italiens.
—	Diocharis	*Périandre*, de Luce de Lancival.
1802	Le Baron	*Les Originaux*, de Fagan, retouché par Dugazon.
1803	Cézanne.	*Le Séducteur amoureux*, de Longchamps.
—	Pomenars	*Mme de Sévigné*, de Bouilly.
—	Valcour.	*Le Roman d'une heure*, d'Hoffmann.
1804	Baffompierre	*Une Journée de Richelieu*, de Lemercier.
—	Molière	*Molière avec fes amis*, d'Andrieux.
1805	Valmont.	*Le Tyran domeftique*, d'A. Duval.
1806	Rochefter	*La Jeuneffe d'Henri V*, du même.
—	Palaprat.	*Brueis & Palaprat*, d'Etienne.
1808	Blainville	*L'Affemblée de Famille*, de Riboutté.
—	Dorval	*Les Projets d'enlèvement*, de*** (Théodore Pein.)
—	Valcour.	*La Capricieufe*, de*** (Hoffmann.)
—	Dorante.	*La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
1809	Probincour	*Les Capitulations de confcience*, de Picard.
—	Dumont.	*Le Chevalier d'induftrie*, d'A. Duval.
—	Le Duc.	*La Revanche*, de Roger & Creuzé.
1810	Rollin.	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
1811	Mortimer.	*Le Miniftre anglois*, de Riboutté.
—	Valcour.	*L'Auteur & le Critique*, de*** (Planard).
1813	Méricour	*Avis aux Mères*, de Dupaty.
—	Dorvilé.	*L'Intrigante*, d'Etienne.

1813	Dermont père. . . .	*La Nièce supposée*, de Planard.
1815	Le Marquis.	*Le Retour de Jeunesse*, d'Audibert.
—	Cavois..	*Racine & Cavois*, d'Etienne.
1817	D'Harvillé.	*Le Faux Bonhomme*, d'A. Duval.
1818	De Nervan	*L'Ami Clermont*, de Marsollier.





MADEMOISELLE OLIVIER

1780-1787

JEANNE-ADELAÏDE

MADEMOISELLE OLIVIER

1780 — 1787

LE 26 feptembre 1780, après quelques mois paffés fur les théâtres de province, & deux ou trois effais tentés fur la fcène de Verfailles, une jeune actrice, âgée de feize ans, débutoit à la Comédie-Françoife par les rôles d'Agnès dans l'*Ecole des Femmes* & d'Angélique dans l'*Efprit de contradiction*. Le lendemain, 27, elle paroiffoit dans celui de Junie, de *Britannicus ;* mais cette épreuve, dans le tragique, fut la feule qu'elle tenta ; car rien, dans fa nature, ne l'appeloit à jouer convenablement ce genre

Extrait des regiftres de l'églife paroiffiale de Saint-Martin-des-Champs, à Londres : « Le vingt-deux mars de l'année mil fept cent foixante-quatre, a été baptifé un enfant du fexe féminin, *Jeanne-Adélaïde*, née, la veille, du légitime mariage de Charles-Simon Olivier, & de Marie-Louife Romegaffe. »

de pièces. Mlle Olivier continua ſes débuts, le 29, par les rôles de Lucile dans la *Métromanie,* & de Colette dans *le Mari retrouvé ;* enfin, elle les termina le lendemain par Betty de la *Jeune Indienne* & Victorine du *Philoſophe ſans le ſavoir.*

Elle ne révéla pas, de prime abord, les eſpérances que les amis de la bonne comédie devoient plus tard fonder ſur elle. Soit que la timidité eût alors paralyſé ſes moyens, ſoit que ſon extrême jeuneſſe n'eût point encore permis le développement de ſes talents, cette débutante ne produiſit qu'un médiocre effet ; & l'on rendit ſeulement juſtice à ſa beauté, qui étoit éclatante. Blonde, avec les plus beaux cheveux du monde, elle avoit des yeux noirs pétillants de vivacité ; ſa taille, des plus élégantes, étoit ſouple & déliée ; en un mot, ſous le rapport des charmes de ſa perſonne, Mlle Olivier ne laiſſoit rien à déſirer.

Comme à ces dons extérieurs, elle joignoit la qualité plus eſſentielle d'une voix touchante & ſympathique & que ſon jeu étoit empreint d'une grande décence, ce dont elle avoit fourni la preuve dans le rôle d'Alcmène, qu'elle avoit rendu preſque chaſte, on l'admit à l'eſſai. Elle ſut mettre à profit le temps de ſon noviciat, & ſes progrès très-ſenſibles hâtèrent l'époque de ſa réception au nombre des acteurs ſociétaires.

C'eſt ſurtout dans la comédie du *Séducteur,* repréſentée le 8 novembre 1783, que cette actrice conquit tous les ſuffrages par l'abandon & la grâce char-

mante qu'elle apporta dans le rôle de Rofalie. Son talent s'y montra frais & naïf comme fon vifage, & il influa puiffamment fur le fuccès qu'obtint le cinquième acte, « dont l'intérêt, dit La Harpe, fut augmenté par la figure virginale & la voix touchante d'une jeune actrice, Mlle Olivier, qui eft beaucoup plus jolie que Mlle Doligny, & qui a quelque chofe du charme de fon organe. » En effet, le public voyoit en elle la feule femme en état d'adoucir les regrets que devoit laiffer la retraite imminente de cette dernière & le fouvenir de la tendre Gauffin.

Vint le fameux *Mariage de Figaro*, & c'eft Mlle Olivier que choifit Beaumarchais pour remplir le rôle du jeune page, *Cherubino di amore*. Il paroît que rien n'égala jamais fa grâce, pleine d'un aimable enjouement, & qu'elle fit tourner la tête, non-feulement aux hommes, mais encore aux femmes, ce qui paroîtra plus extraordinaire.

Dans l'ancien répertoire, les rôles de Léonore dans l'*Ecole des Mères*, de Lindane dans l'*Ecoffoife*, & de Sophie dans le *Préjugé à la mode*, ne lui furent pas moins favorables. Le 1er juin 1787, eut lieu la première repréfentation de l'*Ecole des Pères*, pièce dans laquelle cette aimable comédienne parut dans le perfonnage de Rofalie, qui ne lui valut pas moins de félicitations que ceux qu'elle avoit précédemment créés.

Mais là devoit s'arrêter fa trop courte carrière. Déjà, depuis trois ou quatre ans, Mlle Olivier éprou-

voit des douleurs de poitrine qui, pour être combattues avec quelques chances de ſuccès, auroient exigé un repos abſolu : condition bien difficile à obſerver à ſon âge & dans ſa profeſſion. Malheureuſement, cette charmante actrice cédoit trop facilement aux entraînements de la jeuneſſe & d'une paſſion qui ſe concilie peu avec les preſcriptions de la déeſſe Hygie.

« La demoiſelle Olivier, une des plus jolies, mais des plus médiocres actrices de la Comédie-Françoiſe, (dit Grimm, toujours porté à dénigrer) (1), partage ſes bontés entre M. de Laſſonne, médecin, & le ſieur Dazincourt, qui double Préville dans les rôles de *Criſpins*. Elle vient d'accoucher ; ces deux meſſieurs ſe ſont diſputé fort vivement l'honneur d'être père de l'enfant. Des arbitres, choiſis pour examiner leurs droits & leurs titres reſpectifs, ont jugé que le meilleur moyen de les concilier, étoit d'appeler l'enfant *Criſpin-Médecin*. Cette déciſion a paru d'une équité rare. »

Mlle Olivier ſuccomba, le 21 ſeptembre 1787 (2), à l'âge de vingt-trois ans & demi, emportant dans la tombe les regrets de tous les amateurs éclairés du théâtre, & des nombreux amis que lui avoient faits la facilité de ſon commerce & la douceur de ſon caractère.

(1) Correſpondance de Grimm. Juin 1783.

(2) Le 22 ſeptembre 1787, a été fait au cimetière le convoy & enterrement de Jeanne-Adélaïde Olivier, penſionnaire du Roi, décédée hier, rue de Condée, âgée de 23 ans & demi, &c., &c.

A l'occaſion de ſa mort, l'écrivain que nous venons de citer, plus équitable cette fois qu'en 1783, s'exprime ainſi : « Cette jeune actrice vient d'être enlevée au théâtre à la fleur de ſon âge &, pour ainſi dire, de ſon talent. Depuis le rôle qu'elle joua dans le *Séducteur*, elle n'avoit pas ceſſé de faire des progrès ſenſibles. Sa figure, ſans rien perdre de ſon éclat & de ſa fraîcheur, étoit devenue plus animée par une expreſſion plus vive & mieux ſentie. Quoique très-blonde avec des yeux fort noirs, elle avoit naturellement je ne ſais quoi de fade dans tout ſon air. Mais, grâce aux recherches d'une toilette variée avec beaucoup de goût, elle étoit parvenue à diſſimuler fort adroitement ce défaut, & ſon jeu avoit acquis un caractère d'ingénuité, de décence & de nobleſſe qui la rendoit tout-à-fait intéreſſante. »

Les obſèques de Mlle Olivier, qui étoit morte ſans recourir aux conſolations de la religion, ſoulevèrent quelque difficulté de la part du curé de Saint-Sulpice, qui ne céda qu'à la conſidération, qu'on fit valoir, qu'elle avoit légué tout ſon bien, aſſez conſidérable, aux pauvres de la paroiſſe. Mais cette aſſertion n'étoit pas exacte, la promptitude du mal qui l'emporta ne lui ayant pas plus permis de faire ſes diſpoſitions teſtamentaires que de réclamer les ſecours ſpirituels qui lui avoient fait défaut.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle OLIVIER.

1781	Mlle Dorfon	*Le Jaloux fans amour*, de R. de Chabannes.
1782	Sophie.	*Le Flatteur*, de Lantier.
1783	Henriette	*Le Déjeûner interrompu*, de Mme de Montenclos.
—	Rofalie.	*Le Séducteur*, de Longchamps.
1784	Chérubin	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
—	Hortenfe	*L'Avare cru bienfaifant*, de Dubuiffon.
1785	Emilie.	*Les épreuves*, de Forgeot.
—	Mirzane	*Abdir*, de Sauvigny.
—	Lucile.	*Les Deux Frères*, de Rochefort.
—	Nanine.	*La Comteffe de Chazelles*, de Mme de Monteffon.
—	Henriette.	*L'Oncle & les Deux Tantes*, de Lafalle.
1786	Emilie.	*Le Mariage fecret*, de Desfaucherets.
—	Eliante.	*L'Inconftant*, de Collin Harleville.
—	Une Demoifelle . . .	*Les Amours de Bayard*, de Monvel.
1787	Rofalie.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
—	Elifa.	*Les Amis à l'Epreuve*, du même.
—	Agathe.	*Le Prix académique*, de Parifau.





MADEMOISELLE JOLLY

1781–1798

MARIE-ELISABETH

MADEMOISELLE JOLLY

1781 — 1798

ELISABETH JOLLY naquit à Verſailles le 8 avril 1761 ; ſes parents faiſoient le commerce à Paris. Elle ſemble avoir été deſtinée dès ſon enfance à l'état de comédienne ; car, encore dans l'âge le plus tendre, elle figuroit déjà dans les ballets de la Comédie-Françoiſe, & on lui donnoit parfois des rôles d'enfant à remplir. Elle entra enſuite comme figurante à l'Opéra. C'eſt là que Préville la vit &, *à la grâce de ſes pieds, il jugea qu'elle devoit avoir de l'eſprit.* Il lui fit apprendre le rôle de Nicole dans le *Bourgeois Gentilhomme*, & il fut émer-

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Louis, à Verſailles : « *Marie-Eliſabeth*, fille légitime de Thomas Jolly, marchand quincailler à Paris, & d'Eliſabeth Vivien, ſon épouſe, eſt née le 8 avril 1761. »

veillé de ſa voix ſonore, de ſa prononciation nette, de ſes yeux & de ſes geſtes, auſſi vifs les uns que les autres, & du mordant de ſa diction ; elle avoit alors dix-ſept ans. Il la fit engager dans la troupe de la Montanſier, à Verſailles, d'où elle paſſa enſuite dans celle de Caen. Le 1er mai 1781, elle débutoit à Paris par les rôles de Dorine dans le *Tartufe*, & de Liſette dans le *Tuteur* (1), pour remplacer Mme Belle Cour, dont l'âge rendoit la retraite imminente. Ses débuts furent ſi éclatants, que ſa réception comme ſociétaire eut lieu en 1783. On apprécioit en elle une diction franche & correcte, une voix bien timbrée, beaucoup d'intelligence & un naturel qui n'excluoit ni la grâce ni la fineſſe. Sans être régulièrement jolie, ſa figure étoit pleine de vivacité & d'expreſſion. Son talent ſe plioit, dans ſon emploi, aux genres les plus oppoſés ; elle jouoit les ſervantes de Molière avec verve & franchiſe & n'excelloit pas moins dans les ſoubrettes d'un genre plus élevé (2).

Comme, à cette époque, il étoit d'obligation pour

(1) Comédie en un acte & en proſe, de Dancourt, repréſentée le 13 juillet 1695, pour la première fois.

(2) Malgré ſon ſuccès, cette jeune actrice ne fut pas immédiatement admiſe, parce que, ſauf de rares exceptions, les règlements exigeoient : « qu'un comédien du « Roy, ne fût admis à réception « qu'après deux années d'eſſai. » « Mais à cauſe du talent que la « demoiſelle Jolly a montré, dit « l'arrêté du premier Gentilhomme « de la Chambre, en date du mois « d'avril 1782, des ſervices qu'elle « a rendus, de ceux qu'elle peut « rendre & de la ſatisfaction que « le public lui a témoignée, ſon « ordre de réception lui eſt promis « pour l'année prochaine. »

(*Archives nationales*.)

tout acteur de se produire dans la tragédie & dans la comédie, M[lle] Jolly se soumit à la règle en jouant, en 1784, le rôle de Constance dans *Inès de Castro*; elle sçut s'y faire applaudir par la sensibilité noble & touchante qu'elle y mit. En 1790, désireuse de ramener au théâtre le public que les événements en avoient éloigné, elle parut dans le rôle gigantesque d'Athalie & elle ne s'y montra pas trop inférieure à ses célèbres devancières, M[lles] Du Mesnil & Clairon. Le dernier rôle qu'elle joua fut celui de la Fée dans l'*Oracle*, de Sainte-Foix, où ses deux filles débutoient ensemble dans les personnages d'Alcindor & de Lucinde.

Cette actrice avoit été, à l'époque de la Révolution, détenue aux Madelonnettes, comme la plupart de ses camarades. Elle n'obtint sa liberté qu'en prenant l'engagement de se réunir à la minorité républicaine des Comédiens françois qui s'étoient séparés de la Société-mère pour aller fonder le *Théâtre de la République*. Quand elle parut pour la première fois sur cette nouvelle scène, dans Dorine du *Tartufe*, elle ne put retrouver sa verve ni son entrain. M[lle] Jolly étoit douée d'une sensibilité très-vive; ces vicissitudes, en l'éloignant d'un époux & d'enfants qu'elle chérissoit, altérèrent sa santé & développèrent en elle le germe d'une maladie de poitrine. A l'issue d'une convalescence assez longue, elle se hâta d'aller rejoindre ses anciens camarades du *Théâtre de la Nation*. Mais le mal qui la consumoit fit bientôt de si rapides progrès que, peu de mois après sa rentrée, cette regrettable actrice succom-

boit & étoit enlevée à l'art dramatique dont elle étoit une des plus remarquables adeptes. Sa perte fut universellement sentie, parce qu'elle unissoit à un talent réel une modestie très-grande & très-sincère, & qu'elle s'étoit concilié l'estime générale par la régularité de sa conduite.

Mlle Jolly avoit épousé, en 1781, un ancien capitaine de cavalerie, M. Du Lomboy (1), dont jamais elle ne porta le nom au théâtre. Cette union fut heureuse.

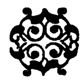
Elle a été inhumée, selon son dernier vœu, sur une montagne appelée la Roche Saint-Quentin, à deux lieues de Falaise, au pied de laquelle son mari possédoit une habitation, & qui, depuis, a pris le nom de *Mont-Jolly*.

(1) Du Lomboy étoit né à Falaise, où son père s'étoit enrichi dans le commerce des fers. Il fut d'abord partisan de la Révolution & plus tard devint royaliste.

« C'étoit, dit-on, un homme « fort brutal, duelliste, malmenant « fort sa femme & ses enfants, « dont, par avarice, il avoit fait ses « domestiques; ce qui ne l'empêcha pas à la mort d'Elisabeth « Jolly, de publier un recueil d'é« légies où il se donne comme le « plus tendre & le plus éploré des « époux. »

ROLES CRÉÉS PAR Mlle JOLLY.

1781	Erminie.	*Les Courtisanes*, de Palissot.
—	Lisette.	*Le Jaloux sans amour*, d'Imbert.
1785	Nerine	*Melcour & Verseuil*, d'A. Murville.
1786	Lisette.	*L'Inconstant*, de C. Harleville.
1788	Rose.	*L'Optimiste*, du même.
—	Constance	*La Ressemblance*, de Forgeot.
1789	Justine.	*Les Châteaux en Espagne*, du même.
1790	Jeannette	*Jean Calas*, de Laya.
—	Mme Brochure. . . .	*Le Réveil d'Epiménide*, d'O. de Flins.
1791	Nérine.	*Le Conciliateur*, de Demoustier.
—	Lisette.	*Le Fou par amour*, de Ségur.
1792	Paulin.	*Paulin & Clairette*, de Dezède.
—	Lisette.	*Le Retour du Mari*, de Ségur.
1793	Lady Spleen.	*Le Conteur*, de Picard.
1795	Pétronille	*Le Sourd*, de Desforges.
1799	Magdelon	*Le Collatéral*, de Picard.



MAGDELEINE-CLAUDINE PERRIN

dite MADAME THÉNARD

1781 — 1819

UNE jeune femme qui n'avoit joué, jufqu'alors, que l'opéra-comique au théâtre de Marfeille, débutoit, le mercredi, 1er octobre 1776, à la Comédie-Françoife dans l'*Orphelin de la Chine*, par le rôle d'Idamé, qu'elle joua une feconde fois, le lundi fuivant. Dans cet intervalle, le famedi 5, elle avoit paru dans celui de Zaïre. Elle fit preuve de tant d'inexpérience, de foibleffe, de gaucherie même, que, malgré la jufte confidération qui s'attachoit au nom de Préville, dont elle paffoit pour être l'élève,

---

Extrait des regiftres de la paroiffe Saint-Pierre, à Voyron, (Ifère) : « Le douze décembre mil fept cent cinquante-fept, fut baptifée *Magdeleine-Claudine Perrin*, née le jour précédent, fille de Michel & de Marie Friot mariés; fut parrain Daniel Meyer, & marraine, Magdeleine Baftier. Signé, &c. »

on jugea que le plus ſage parti qu'elle eût à prendre, étoit de retourner en province, afin d'y développer, par un travail opiniâtre & inceſſant, les diſpoſitions que ſon maître prétendoit exiſter en elle. Mme Thénard écouta ces conſeils, & revint, trois ans après cette première tentative, débuter de rechef dans les *premiers rôles* tragiques & les *jeunes amoureuſes* de la comédie. Cette nouvelle épreuve eut lieu le 23 mai 1781. Elle parut tour-à-tour, avec ſuccès, dans les rôles d'Alzire, de Mérope & de Zelmire. Cette fois, ſon admiſſion ne ſouffrit aucune difficulté, & quelque temps après, cette actrice étoit reçue ſociétaire, à quart de part.

C'étoit à ce moment même que la ſcène françoiſe préſentoit l'affligeant ſpectacle des diſſenſions ſurvenues entre Mmes de Saint-Val & Veſtris. Cette circonſtance devint favorable à Mme Thénard qui jouoit en *double* l'emploi de ces deux actrices. Plus ſenſible, mais moins noble que Mme Veſtris ; moins paſſionnée & moins expanſive que Mlle de Saint-Val, mais plus énergique & plus contenue, elle ſut, grâce, à leur diviſion, ſe maintenir entre ces deux rivales qui lui étoient, toutefois, ſupérieures & que le public lui préféroit. Les partiſans de Mlle de Saint-Val étoient loin de ſe plaindre quand Mme Veſtris ſe trouvoit remplacée par ſa *doublure ;* & les amis de cette dernière tragédienne ne ſe faiſoient pas faute de témoigner bruyamment leur ſatisfaction, lorſque Mme Thénard étoit ſubſtituée à Mlle de Saint-Val. Comme on

le voit, l'hoſtilité des deux partis ſervoit à merveille les intérêts de la nouvelle-venue qui, du reſte, trouvoit en elle-même aſſez de reſſources pour juſtifier aux yeux des ſpectateurs déſintéreſſés dans la queſtion, l'appui qu'elle rencontroit dans les camps oppoſés.

Lorſque Mme Suin, contrainte par l'âge (1), ſe démit des rôles de *grandes confidentes*, ce fut Mme Thénard qui lui ſuccéda dans cet emploi modeſte, mais plus difficile à tenir qu'on ne le croit généralement. Elle y apporta les habitudes précieuſes que lui avoient données ſa longue expérience & la pratique des rôles plus importants qu'elle avoit remplis pendant un ſi grand nombre d'années.

Toujours de plus en plus dévouée aux intérêts de ſa Compagnie, à meſure qu'elle avançait en âge, Mme Thénard prit un jour réſolûment congé de Melpomène, afin de ſe conſacrer excluſivement à l'interprétation des *dames Pernelle*, *Abraham*, des comteſſes de *Pimbèche*, des *Béliſe*, & des baronnes de *Vieux-bois*. Abdiquant les honneurs & les titres de *grande princeſſe*, elle deſcendit bénévolement aux *duègnes*. Dans ce nouvel emploi, moins brillant qu'utile, cette comédienne fit preuve de fineſſe, d'un aplomb parfait & de meſure dans la charge; &, bien que peut-être elle s'y montrât moins amuſante que Mlle de La Chaſ

(1) Mme Suin avoit débuté le 23 mars 1775. Reçue en 1776, cette actrice prit ſa retraite le 29 avril 1804. Née à Mâcon, le 5 janvier 1742, Marie-Deniſe Vriot, femme Suin, eſt décédée à Paris, le 30 décembre 1817.

ſaigne, à qui elle ſuccédoit, elle ſut s'y faire de la réputation. On avoit pu, d'abord, reprocher à ſa diction de n'être point aſſez inciſive, & à ſon maſque de conſerver trop d'impaſſibilité ; mais, à force de travail, elle parvint à acquérir ce mordant qui lui manquoit & ce jeu de phyſionomie, ſi néceſſaires pour donner la vie au perſonnage en ſcène.

Mme Thénard, dans le cours de ſa longue carrière, eut le mérite peu commun d'être exempte de caprices, de mauvais vouloir, & toujours on la trouva diſpoſée à paroître devant le public : « Ne me conſultez pas pour faire votre répertoire, diſoit-elle au ſemainier ; mettez-moi de toutes les pièces, ſi bon vous ſemble, & que vous le jugiez utile au bien du ſervice. Vous pouvez toujours, & quand même, compter ſur moi. » En effet, il ſeroit impoſſible de citer un ſeul exemple d'un ſpectacle changé par ſon fait.

Bien que cette comédienne fût encore en état de prolonger ſa carrière théâtrale, elle penſa qu'après trente-huit années de ſervices non interrompus, il étoit bien temps de livrer la place aux autres. Elle prit donc ſa retraite le 1er avril 1819.

Six ſemaines auparavant, le 1er février, avoit eu lieu ſa repréſentation à bénéfice, qui produiſit ſeize mille francs de recette (1). C'étoit payer beaucoup trop

(1) Mme Thénard avoit été, à cette occaſion, préſentée trois jours avant au roi Louis XVIII, qui, ſe rappelant l'avoir vue jouer autrefois à la Cour, avoit exprimé ſa volonté de lui remettre lui-même ſon offrande royale.

cher l'ennui que cette ſoirée procura, dit-on. *Le Béverley*, de Saurin, qui n'avoit pas été joué depuis la mort de Molé, fut remis à la ſcène tout exprès pour la circonſtance. Mais ce drame fut bien loin de retrouver ſon ſuccès d'autrefois! Talma, cependant, avoit voulu y remplir le rôle principal; le ſilence glacial du public, interrompu une ſeule fois par les applaudiſſements qu'il fut forcer, lui prouva qu'il avoit fait fauſſe route. Cette pièce fut ſuivie de l'opéra-comique de *Lulli & Quinault*, & des *Trois Couſines*, comédie de Dancourt, qui, tout agréable qu'elle ſoit, avoit ici le tort de prolonger un ſpectacle déjà fort long, & dont les ſpectateurs ſe montroient plutôt las qu'amuſés. Un ſeul motif pût ſoutenir encore la patience du public; c'étoit la curioſité de voir Mlle Ducheſnois coiffée du bavolet & revêtue du caſaquin de la meunière, qu'elle avoit eu la fantaiſie de repréſenter dans cette pièce : fantaiſie qui ne lui réuſſit pas mieux qu'à Talma, celle de ſe produire en tricorne bourgeois. En ſomme, la bénéficiaire fut la ſeule à ſe féliciter du réſultat de la ſoirée.

Mme Thénard, retirée avec une penſion de 7,500 fr., a ſurvécu trente ans à ſa retraite. Elle eſt morte à Paris, le 20 décembre 1849, à l'âge de 92 ans (1). Quoique frappée de cécité dans les dernières années de ſon

(1) L'an 1849, le 21 décembre, ont comparu devant nous. . . . . leſquels nous ont déclaré que *Magdeleine-Claudine Perrin*, dite *Thénard*, rentière, âgée de 92 ans, ... eſt décédée en ſa demeure . . . . . le vingt de ce mois, à neuf heures du ſoir. . . . .

existence, Mme Thénard avoit conservé toute la vivacité de ses souvenirs & toute son intelligence.

ROLES CRÉÉS PAR Mme THÉNARD.

1783	Imzé.	*Manco-Capac*, de Leblanc.
—	Régane	*Le Roi Lear*, de Ducis.
1784	Idamène.	*Les Brames*, de La Harpe.
—	Octavie	*Cléopâtre*, de Marmontel.
1785	Nouddy	*Abdir*, de Sauvigny.
1786	Atalide	*Scanderberg*, de Dubuisson.
1787	Ismène.	*Antigone*, de Doigny du Ponceau.
—	Augusta	*Augusta*, de Fabre d'Eglantine.
1791	Mme Calas	*Jean Calas*, de Laya.
1792	Méhala	*La Mort d'Abel*, de Legouvé.
1793	Mme de Courtmonde.	*Les Femmes*, de Demoustier.
1799	Jocaste	*Ethéocle & Polynice*, de Legouvé.
—	Araminte	*Les Précepteurs*, de Fabre d'Eglantine.
1800	La C^sse de Valmore .	*Camille*, de*** (Mme de Salm.)
—	Mme Armand.	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
—	Cléone	*Thésée*, de Mazoïer.
1804	Iphise	*Polixène*, d'Aignan.
1806	Gervaise.	*Le Politique en défaut*, de Sewrin & Chazet.
—	Eudoxe	*Anthiochus-Epiphanes*, de*** (Le Chevalier.)
—	Flavie	*Octavie*, de*** (Souriguières.)
1809	Mme Saint-Géran. . .	*Les Capitulations de conscience*, de*** (Picard.)
1810	Mme Rollin.	*Le Vieux Fat*, d'Andrieux.
1811	Mme Jolly	*Les Deux Jeunes Amis*, de*** (Souques.)
1812	Constance	*Mascarille*, de*** (Ch. Maurice Descombes.)
—	La b^nne de Vieuxbois. .	*L'Officieux*, de De Lassalle.
1813	Marguerite.	*La Nièce supposée*, de Planard.
1815	Mme Dumoulin	*Les Deux Voisines*, de Désaugiers & Gentil.
1816	Dona Béatrix.	*Les Deux Seigneurs*, de*** (Planard.)

BARTHÉLEMY LAROCHELLE

1782 — 1807

BARTHÉLEMY LAROCHELLE, né à Paris, le 15 novembre 1748, eſt mort dans la même ville, le 9 avril 1807. Il avoit longtemps joué la comédie en province & faiſoit partie de la troupe de Verſailles, lorſque, à la retraite d'Augé, il vint débuter à Paris, le 12 décembre 1782. Il parut pour la première fois ſur la ſcène françoiſe dans les rôles de Dave de l'*Andrienne* & de Labranche de *Criſpin rival de ſon maître*. Sa réuſſite fut d'autant plus méritoire, qu'à cette époque, l'emploi des *comiques* réuniſſoit les talents ſupérieurs de Préville, de Dugazon & de Dazincourt. Il ne fut reçut ſociétaire qu'en

---

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Euſtache : « Le ſeize novembre mille ſept cent quarante-huit, bapteſme de *Barthélemy*, né d'hier, fils de Nicolas Larochelle, cuiſinier, & de Claudine Lageſſe, ſa femme, demeurant rue Vivienne. »



LAROCHELLE.

1782-1807

1787 (1), après cinq années d'épreuves. Larochelle passa vingt ans au théâtre, en cette qualité : il y déploya un talent remarquable, que le public apprécia, sans doute, de plus en plus, mais auquel il ne rendit jamais une entière justice. Ce n'est qu'après sa mort qu'on reconnut qu'on avoit perdu en lui un des membres les plus précieux de la Société. Tous les rôles qu'il avoit établis portoient l'empreinte de son cachet. Au nombre des plus remarquables, il faut citer Ambroise dans le *Vieux Célibataire* (joué le 24 février 1792), qu'il créa avec une grande supériorité.

Cet acteur étoit de petite taille, maigre, très-vif & très-agile ; doué d'un masque excellent, de beaucoup d'aplomb, nul plus que lui n'eut à la scène l'apparence d'un fripon hardi & consommé. Les anciens amateurs n'ont point encore oublié avec quelle originalité il rendoit le rôle de Raffle dans les *Deux Frères*. La manière dont il se promenoit sans prononcer une seule parole, ses regards inquiets, le mécontentement répandu sur ses traits, tout annonçoit, dès son entrée en scène, ces mots fort simples : « Cela va mal ! cela « va mal ! » qu'il sçavoit rendre énergiques. Il en étoit de même du Procureur dans le *Philinte* de Molière, qu'il représentoit avec un naturel exquis. Il s'approprioit parfaitement l'accent anglois, & grâce à ce

(1) « Le 3 juillet 1786, la Comédie-Françoise assemblée se réunit pour supplier les seigneurs, ses supérieurs, d'accorder au sieur Larochelle l'assurance de sa réception. » Cette délibération étoit couverte de vingt-trois signatures.

(*Archives nationales*.)

don d'imitation, il ne contribua pas peu au ſuccès du *Conteur*, de Picard.

Les reproches qu'on a adreſſés à ce comédien conſiſtoient à ne pas ſçavoir toujours nuancer ſuffiſamment ſa diction, à négliger ſa mémoire & à ne pas ſe montrer aſſez ſoucieux des acceſſoires.

Sous le Directoire, gouvernement foible & ſoupçonneux, Larochelle fut l'occaſion, ſans le vouloir, de la clôture du théâtre que Mlle Raucourt avoit formé, à Louvois, des débris de l'ancienne Comédie-Françoiſe. Le 17 thermidor an v, on repréſentoit les *Trois Frères rivaux*, & il jouoit dans la pièce le rôle du valet de chambre Merlin. Lorſque ſon maître arriva à cette parole : « Monſieur Merlin, vous êtes un coquin! Monſieur Merlin, vous ſerez pendu! » apoſtrophe que Larochelle accueillit avec un ſourire approbatif & très-drôle, le public en fit l'application au Miniſtre de la Juſtice (1), & la ſalle retentit de rires & d'applaudiſſements réitérés. Les acteurs inquiets retirèrent prudemment la pièce du répertoire; mais le coup étoit porté, &, quelques ſemaines plus tard, le théâtre fut fermé.

Larochelle, dès qu'il le put, s'empreſſa d'aller rejoindre au Théâtre Feydeau ſes anciens camarades pour ne plus les quitter (2). C'eſt là qu'il créa le rôle

(1) Merlin, de Douai, ancien conventionnel.

(2) Perſonne, dit à ce propos un journal de l'époque, n'a plus voyagé que Larochelle, ſans ſortir de Paris. Paſſé du théâtre François au théâtre de la République; de celui-ci, à Feydeau; de Feydeau, au théâtre Louvois; de ce dernier, il eſt revenu au théâtre Feydeau.

du Barbier dans les *Conjectures*, où il se montra fort original.

On lit dans une brochure du temps, intitulée *Plaintes & doléances de MM. les Comédiens françois* (1). « ... La motion ayant passé, M. Larochelle s'est levé & a demandé si on délibéroit par *tête* ou par *ordre?* » « J'ai l'honneur d'être gentilhomme, s'est-il « écrié, & je ne dois pas me départir des prérogati- « ves attachées à ce titre. » Cette boutade, nous a offert, dans cette sortie *chevaleresque*, une anomalie d'autant plus étrange, que l'acte de naissance de ce comédien, soi-disant gentilhomme, lui donne, comme on l'a vu plus haut, pour père un cuisinier. Cette filiation justifioit, du reste, assez bien le goût prononcé de Larochelle pour la bonne chère; penchant qui lui valut une réputation de gourmet non moins solidement établie que celle de Camerani (2). On a même prétendu qu'il étoit mort des suites d'un repas trop succulent; ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'il succomba, frappé par la rupture d'un anévrisme, au moment où il préparoit un mets de sa composition.

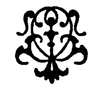
(1) Cette brochure est de la fin de 1789. C'est une plaisanterie qui parut à l'époque où, sous la même forme, on publioit les *Plaintes & Doléances des divers états*.

(2) Acteur de l'ancienne Comédie-Italienne, &, depuis, acteur & semainier perpétuel de l'Opéra-Comique.

ROLES CRÉES PAR LAROCHELLE.

1781	Dumont.	*Le Jaloux sans amour*, d'Imbert.
1784	Un huissier-aud^r. . .	*Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.
1785	Dumont.	*Melcour & Verseuil*, d'A. Murville
1786	Pasquin	*La Physicienne*, de La Montagne.
1787	Pirlon	*La Maison de Molière*, de Mercier.
1788	Mendoce	*La Ressemblance*, de Forgeot.
—	Lépine.	*L'Optimiste*, de Collin-Harleville.
—	Un Domestique . . .	*La Jeune Epouse*, de Cubières.
—	Frontin	*La Belle-Mère*, de Vigée.
—	Lafleur	*L'Entrevue*, du même.
1789	François.	*Les Châteaux en Espagne*, de C.-Harleville.
—	Un Garçon d'hôtel. .	*Les Deux Pages*, de Dezède.
—	Un Greffier	*Le Paysan magistrat*, de Collot d'Herbois.
1790	Chrysante.	*Le Réveil d'Epiménide*, de Flins.
—	Lazarille.	*Les Coups de l'Am. & de la Fort.*, de Quinault.
—	D'Artigny.	*Les Dangers de l'Opinion*, de Laya.
—	Un Procureur	*Le Philinte de Molière*, de F. d'Eglantine.
—	L'Assesseur.	*Jean Calas*, de Laya.
1791	Père Anastase	*Les Victimes cloîtrées*, de Monvel.
—	Raymond	*Pauline*, de Mme de Fleurieu.
—	Frontin	*Le Conciliateur*, de Demoustier.
1792	Valentin.	*Pauline & Clairette*, de Dezède.
—	Ambroise	*Le Vieux Célibataire*, de C.-Harleville.
—	Durantin.	*La Matinée d'une jolie femme*, de Vigée.
—	Guillaume	*L'Apothéose de Beaurepaire*, de De La Suze.
1793	Duricrâne.	*L'Ami des Loix*, de Laya.
—	Milord Spleen	*Le Conteur*, de Picard.
1794	Durand	*Cange*, de Gamas.
1796	Rigollot	*Les Conjectures*, de Picard.
1797	Picard.	*L'Epreuve délicate*, de Roger.
1798	Beauregard	*Michel Montaigne*, de Guy.

1799	Raffle.	*Les Deux Frères*, de Kotzbüe.
—	Charles	*Les Tuteurs vengés*, d'A. Duval.
—	Frontin..	*Les Deux Poètes*, de Rigaud.
—	Dubois	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
—	Guillaume	*La Mère coquette*, de Beaunoir.
1800	Piétro.	*Pinto*, de N. Lemercier.
—	Robert	*L'Aimable Vieillard*, de*** (Favières)
1802	X.	*Les Mœurs du jour*, de Collin-Harleville.
1803	Lafleur	*Le Veuf amoureux*, du même.
1806	Robertot.	*L'Avocat*, de Roger.
—	Boderman	*Les François dans le Tyrol*, de Bouilly.



JEANNE-FRANÇOISE THÉVENIN

dite MADEMOISELLE DEVIENNE

1785 — 1813

FRANÇOISE THÉVENIN, née à Lyon le 21 juin 1763, étoit la fille d'un maître charpentier. Les ſoins domeſtiques de la famille & les travaux à l'aiguille ſe partagèrent ſon temps juſqu'à l'âge où l'eſprit d'indépendance *qui* s'étoit manifeſté chez elle de bonne heure, révéla ſon goût prononcé pour le théâtre. Ses parents eſſayèrent-ils de le combattre, ou bien y accédèrent-ils? C'eſt ce que nous ignorons. Quoi qu'il en ſoit, nous retrouvons la jeune Thévenin, à peine âgée de vingt ans, faiſant

Extrait des regiſtres de la Paroiſſe Saint-Pierre, à Lyon : « *Jeanne-Françoiſe*, fille d'Alexis Thevenin, maître charpentier, & de Marie Françoiſe Demare, ſa femme, née ce matin, rue Pizay, a été baptiſée par moi, vicaire ſouſſigné, ce 21 juin 1763. »



MADEMOISELLE DEVIENNE
1785-1813

partie, en 1782, de la troupe des Comédiens de Bruxelles, ſous le nom de *Devienne*. Son ſuccès en cette ville lui valut un ordre de début pour la Comédie-Françoiſe, où elle parut, le 7 avril 1785, dans les rôles de Dorine du *Tartufe*, & de Claudine du *Colin-Maillard*. Elle joua ſucceſſivement les rôles les plus brillants de l'emploi des *ſoubrettes*, tels que Finette du *Diſſipateur*, Liſette de la *Métromanie*, Cléanthis de *Démocrite* & Martine des *Femmes ſçavantes*. « Peu d'ac-
« trices, dit le *Mercure de France*, parurent avec plus
« d'éclat ſur le premier théâtre de France & réunirent
« un plus grand nombre de ſuffrages. »

Le *Journal de Paris*, tout en rendant juſtice aux mérites de la débutante, eſt pourtant moins élogieux.

La Harpe, de ſon côté, dit dans ſa correſpondance :
« que ſon jeu eſt facile; ſa prononciation nette &
« qu'elle montre de l'intelligence. »

Malgré la diverſité de ces jugements, les faits ſont là, qui prouvent avec quel empreſſement les débuts de la nouvelle actrice furent accueillis. Ils excitèrent d'autant plus de curioſité, diſons mieux, d'intérêt, qu'au moment où elle parut, l'emploi des *ſoubrettes*, ſans être préciſément vacant, touchoit à une criſe qui menaçoit de porter atteinte aux plaiſirs du public & ne laiſſoit pas de cauſer aux amateurs de la bonne comédie des inquiétudes aſſez fondées. En effet, Mme Belle Cour comptoit de longs ſervices qui rendoient ſa retraite imminente; Mlle Faniez, bien que beaucoup plus jeune que celle-ci, ſongeoit également

à se retirer, à cause de sa santé : ce qu'elle fit l'année suivante. Mlle Devienne fut donc reçue dans le courant de 1786, &, plus heureuse que beaucoup d'autres, elle ne fit point regretter celles auxquelles elle succédoit; si une comparaison fut établie, on doit même reconnoître qu'elle eut lieu à l'avantage de la dernière venue.

Il est vrai qu'elle alloit désormais se trouver en présence d'une autre émule plus redoutable peut-être, de Mlle Jolly (1), dont l'admission n'étoit antérieure à la sienne que de trois ou quatre ans, & dont le talent, mûri à bonne école, avoit toute sa sève & brilloit de tout l'éclat de la jeunesse. Le jeu de Mlle Devienne avoit moins de franchise, moins de rondeur que celui de sa rivale; mais, beaucoup plus jolie qu'elle, douée d'une physionomie piquante & spirituelle, d'une taille svelte & élégante, ses manières avoient une plus grande distinction. Elle possédoit déjà l'art de faire valoir un rôle, d'en détacher les nuances & d'apporter dans son débit cette aisance, cette légèreté, cette grâce qui la rendirent une actrice très-séduisante. Moins heureusement placée que Mlle Jolly dans les servantes de Mo-

(1) Lorsque Mlle Devienne succéda à cette actrice, enlevée prématurément à la scène, Delrieux improvisa ce quatrain :

Une élève.
Jolly n'est plus! j'ai perdu tout espoir.
Sur ses leçons je fondois mon espoir.
Que faudra-t-il, hélas! que je devienne !
L'Echo.
Devienne

lière, elle interprétoit avec plus de charme les ſoubrettes de Marivaux. Un reproche que cette actrice ſemble avoir mérité, & ſans que rien prouve qu'elle ſe ſoit corrigée du défaut qui le lui valut, c'eſt une tendance à la *manière* & à l'excès de fineſſe dans ſon débit, « généralement marqué au coin de la recherche & de « l'affectation », diſent les critiques contemporains.

A ſes autres avantages, Mlle Devienne joignoit celui d'avoir une jolie voix, dont elle tira bon parti en plus d'une occaſion. La retraite de Mlle Contat, empêchant la repréſentation de pluſieurs ouvrages & notamment des *Deux Pages*, Mlle Devienne y reprit le rôle de l'Hôteſſe, dans lequel elle fut d'autant mieux placée, « qu'elle chanta le duo & les airs avec la « perfection d'une actrice lyrique. » (Nous citons ici textuellement le témoignage d'Etienne & de Martainville, dans leur *Hiſtoire du Théâtre-François*.)

Cette actrice, ainſi que la plupart des membres de l'ancienne Comédie-Françoiſe, avoit été incarcérée en 1793. Ayant, une des premières, recouvré ſa liberté, elle reparut, avec ſon camarade Molé (1), ſur le théâtre dirigé par la Montanſier, & qui, depuis, devint celui de l'Opéra. A la fin de 1794, elle ſe réunit à la

(1) Nous avons dit, dans la notice ſur Molé, à quelles cauſes on attribua dans le public le bonheur qu'il eut d'échapper aux proſcriptions qui frappoient ſes camarades. Pour Mlle Devienne, elle fut redevable de ſa liberté à la haute protection de Vouland, un des membres les plus influents du Comité de ſûreté générale, qui s'intéreſſa à elle ſur les vives inſtances de Gévaudan, alors entrepreneur de charrois pour les armées.

fraction des Comédiens françois qui jouèrent au Théâtre-Feydeau, jusqu'en 1798 : époque à laquelle cette fraction, dans laquelle figuroient en première ligne Mlle Contat, Fleury, Dazincourt, se rallia à la troupe de la rue Richelieu. Déjà, la portion des acteurs du Théâtre-François du faubourg Saint-Germain restés jusqu'alors fidèles à leur ancienne salle, étoit venue, après l'incendie qui les en chassa, s'installer dans celle de Louvois, devenue vacante (1).

Dans les dernières années de sa carrière théâtrale, cette actrice ne se montra plus sur la scène qu'à de rares intervalles. Les journaux de son temps signalent, en les lui reprochant, ses fréquentes absences. Il faut dire aussi que le goût du public s'étoit modifié, & les *soubrettes* de l'ancien répertoire, passées simples *Femmes de chambre*, occupoient une place très-restreinte dans les pièces modernes. De 1808 à la fin de 1812, Mlle Devienne trouva peu d'occasions de se produire à la scène, & en général, les rares ouvrages où elle eut des rôles, n'obtinrent point de réussite. Peut-être encore, l'altération de sa santé fut-elle une des raisons de son éloignement, trop souvent renouvelé, de la scène, & s'essayoit-elle déjà à l'idée de sa retraite définitive,

(1) Ils n'y firent qu'un séjour très-passager; car leur représentation d'ouverture avoit eu lieu le 20 mars 1799, &, le 11 avril suivant, l'Autorité les expulsoit, sous prétexte que cette salle, construite en bois, étoit un dangereux voisinage pour la Bibliothèque nationale. Et cependant, moins de quatre mois après, on permettoit sa réouverture sous le titre de *Théâtre des Troubadours*.

qu'elle prit en 1813, ſans vouloir uſer du droit que ſes ſervices lui donnoient à une repréſentation, dont elle ne réclama jamais le bénéfice. Loin de là, elle fit don à la Comédie, en ſe retirant, du beau buſte en marbre de Mlle Dangeville qui décore le foyer des Comédiens.

Il eſt vrai qu'en rentrant dans la vie privée, Mlle Devienne ſe trouvoit, moins que beaucoup d'autres, dans le cas de recourir à ce moyen légitime d'accroître ſes reſſources, puiſque le 10 mai 1809, elle avoit épouſé Antoine Gévaudan, riche banquier & l'un des adminiſtrateurs des Meſſageries impériales. Le premier uſage qu'elle fit de ſa liberté & de ſa nouvelle fortune, fut d'appeler ſous ſon toit ſes vieux parents.

Son intérieur eût été complètement heureux, ſans la perte d'un fils chéri, mort en 1816. Mme Gévaudan perdit ſon mari en 1826, & elle-même eſt morte à Paris, le 20 novembre 1841, à l'âge de ſoixante-dix-huit ans & cinq mois.

ROLES CRÉÉS PAR Mlle DEVIENNE.

1785	Marton.	*L'Oncle & les Tantes*, de La Salle.
1786	Liſette.	*La Phyſicienne*, de La Montagne.
1787	Mme Courval.	*L'Ecole des Pères*, de Pieyre.
1788	Mme De Roſelle. . . .	*L'Optimiſte*, de C. Harleville.
—	Roſette	*La Jeune Epouſe*, de Cubières.
—	Mme de Belfort. . . .	*La Belle-Mère*, de Vigée.

1790 Juliette . . . . *Le Préſomptueux*, de Fabre d'Eglantine.
1791 Mme De Boiſvieux. . . *Le Conciliateur*, de Demouſtier.
1792 Clairine. . . . . . . *Minuit*, de Deſaudras.
— Mme Didier. . . . . . *Paulin & Clairette*, de Dezède.
— Mme De Norblain . . *La Matinée d'une jolie Femme*, de Vigée.
1793 Mme Leblanc. . . . . *Le Conteur*, de Picard.
— Juſtine. . . . . *Les Femmes*, de Demouſtier.
1795 Mme Jeſſre. . . . . . *Paméla*, de F. Neufchâteau.
1796 Marguerite . . . . . *Les Conjectures*, de Picard.
1797 Mme d'Orville . . . . *La Prude*, de Lemercier.
— Suzanne. . . . . . . *La Mère coupable*, de Beaumarchais.
1798 Marton . . . . *Amour & Raiſon*, de Pigault-Lebrun.
— Roſine. . . . . *Céphiſe*, de Marſollier.
1799 Lucrèce . . . . *Les Précepteurs*, de F, d'Eglantine.
— Louiſe. . . . . *Mathilde*, de Monvel.
— Suzette . . . . *Les Tuteurs vengés*, d'Al. Duval.
1800 Mme d'Olmar . . . . *Pinto*, de Lemercier.
1801 Juliette . . . . *Le Confident par haſard*, de Faur.
— Louiſe . . . . *L'Intrigant dupé*, de R. Martelly.
1802 Froſine. . . . . *Les Originaux*, de Fagan, retouché par Dugazon.
— Roſe. . . . . *Juliette & Belcour*, de *** (Lombard).
1803 Floreſtine. . . . . . *Le Séducteur amoureux*, de Longchamps.
— Laforeſt . . . . *Molière avec ſes Amis*, d'Andrieux.
1804 Liſette. . . . . *Le Roman d'une heure*, d'Hoffmann.
— Anna . . . . *Shakeſpeare amoureux*, de Duval.
— Mme du Faigis . . . . *Richelieu*, de N. Lemercier.
1805 Marton . . . . *Le Tartufe de mœurs*, de Chéron.
1806 Marie . . . . *L'avocat*, de Roger.
— Liſette. . . . . *La Capricieuſe*, de *** (Hoffmann.)
— Roſette . . . . *La Réconciliation*, de Mme Candeille.
— Lisbeth . . . . *Le Faux Somnambule*, de*** (Révérony-Saint-Cyr.)
1807 Finette. . . . . *Le Parleur contrarié*, de Delaunay.
— Juſtine. . . . . *Les Projets d'enlèvements*, de*** (Th. Pein.)
1808 Thérèſe. . . . . . . *L'Aſſemblée de Famille*, de Riboutté.
— Sabine. . . . . *La Suite du Menteur*, d'Andrieux.
1811 Mme Saint-Edme . . . *Le Lendemain de Fortune*, de Picard.
1812 Mme Anſelme. . . . . *Maſcarille*, de C. Maurice.





DE GRAND-MÉNIL

1790-1811.

JEAN-BAPTISTE FAUCHARD

dit DE GRAND-MÉNIL

1790 — 1811

FAUCHARD de Grand-Ménil, né à Paris le 19 mars 1737; mort dans la même ville le 24 mai 1816. Iſſu d'une famille honorable & fils d'un chirurgien-dentiſte qui avoit acquis, par ſa ſcience & ſon habileté, la fortune & la conſidération, le jeune Fauchard, après avoir fait d'excellentes études, fut reçu avocat au Parlement de Paris, devant lequel il plaida, en 1760, la cauſe du fameux Ramponneau. Dans la même année, il fut nommé conſeiller de l'Amirauté, charge qu'il exerça juſqu'à la diſſolution du Parlement en 1770. Il faiſoit partie, en

Extrait des regiſtres de la paroiſſe Saint-Sulpice : « Le vingt mars mille ſept cent trente-ſept, a été baptiſé *Jean-Baptiſte*, né d'hier, fils de Pierre Fauchard, maître chirurgien-dentiſte, & de Eliſabeth Chemin, ſon épouſe, demeurant rue des Foſſés-Saint-Germain-des-Prés. »

1760, en sa qualité d'avocat, du Conseil de la Comédie-Françoise où, probablement à cette époque, il étoit loin de se douter qu'il dût un jour être attaché à un tout autre titre.

Rentré dans la vie privée, on expliqueroit cependant difficilement, par le seul motif de sa participation au coup d'État (1), comment après s'être vu en possession d'une position sociale tout acquise, Grand-Ménil, obligé de s'expatrier, se fit comédien, si l'on ne savoit que, de tout temps, il avoit manifesté du goût pour le théâtre, où l'un de ses proches parents, l'acteur Duchemin (2), avoit lui-même, au commencement du siècle, jeté un certain éclat. A la suite de quelques discussions de famille, Grand-Ménil partit pour Bruxelles (3) ; il y débuta dans les rôles de *valets* & ne tarda pas à y acquérir une grande réputation. Au bout de plusieurs années, il revint en France, se rendit à Marseille, puis au théâtre de Bordeaux où il réussissoit, en 1778, quoiqu'on lui reprochât d'être enclin à la charge. C'est à cette époque qu'il prit les *financiers* & les *rôles à manteaux*.

Grand-Ménil qui, tout habitué qu'il étoit aux succès du théâtre, recherchoit le bonheur dans la vie domes-

(1) L'exil du Parlement.

(2) Jean-Pierre Chemin, dit *Duchemin*, propre frère de la mère de Grand-Ménil. Il resta attaché à la Comédie-Françoise de 1717 à 1741, & avoit, dit-on, été notaire avant que de se mettre au théâtre.

(3) Il s'y maria avec une actrice nommée *Adélaïde Bellissen*, morte à Paris, le 20 décembre 1800. Cette union avoit été heureuse.

tique, avoit volontairement quitté la Comédie vers 1780 & pris une retraite dans laquelle il auroit probablement fini ſes jours, ſi la Révolution, qui vint l'en arracher dix ans après, ne l'eût rejeté dans une carrière orageuſe.

Un ordre de début l'ayant appelé à Paris, il y fit ſa première apparition le 31 août 1790, dans le rôle d'Arnolphe de l'*Ecole des Femmes* & joua ſucceſſivement Francaleu dans la *Métromanie*, Orgon du *Tartufe*, Sganarelle dans l'*Ecole des Maris*. Il fut reçu, peu de temps après, pour doubler Des Eſſarts, acteur qui n'étoit pas dénué de talent, que le public aimoit & qui uſa rigoureuſement de tous les avantages que lui donnoit ſon ancienneté pour reléguer le nouveau-venu dans les rôles ſecondaires. Grand-Ménil, qui n'étoit plus jeune, ne voulut pas accepter une poſition ſubalterne &, ſans faillir à d'anciens engagements, ainſi qu'avoient fait Dugazon & ſa ſœur, Mme Veſtris, il paſſa au Théâtre de la République, ouvert au Palais-Royal le 27 avril 1791, & y reſta juſqu'à la clôture, qui eut lieu en pluviôſe an VI (1).

(1) Lorſque Sylvain-Maréchal vint lire aux comédiens du théâtre de la République le *Jugement dernier des Rois*, il s'étoit fait accompagner de trois membres de la Convention. Grand-Ménil, ſeul, parmi les auditeurs, fit quelques objections : « Il avoit peur, ſi les « rois revenoient, d'être pendu. — « Voulez-vous être pendu pour n'a- « voir point reçu la pièce? lui dit « un des amis de Sylvain-Maréchal. « L'argument étoit *nominal;* auſſi « la pièce fut-elle reçue à l'unani- « mité. »

(*Hiſt. de la Cenſure théâtrale*, par Hallays-Dobs.)

Lorsque les Comédiens françois, disséminés dans divers théâtres, consentirent à se rapprocher pour former de nouveau une seule Société, Grand-Ménil se réunit à eux, fut compris dans la réorganisation du Théâtre-François tel qu'il existe aujourd'hui, & y prit sa place comme chef d'emploi (1).

A dater de l'ouverture de ce théâtre, 30 mai 1799, Grand-Ménil, malgré son âge déjà avancé, se livra au travail avec ardeur & confirma, par de nombreux succès, tous ses droits au titre d'excellent comédien.

(1) Ce comédien ayant été accusé de s'opposer à la fusion, si généralement désirée des deux troupes, il publia pour se justifier la lettre suivante :

« Je ne sais à qui j'ai l'obligation du paragraphe publié dans le journal du 29 février an VII. Nous avons été invités, en effet, à nous rendre chez le Ministre de l'Intérieur, le 25 du courant. On nous y a donné lecture d'un acte de réunion & le Ministre nous a proposé de faire par écrit nos observations personnelles avant de le signer. Ces observations ont été faites par chacun de nous séparément & sans nous les être communiquées & elles ont été remises au commissaire du pouvoir exécutif.

« Je n'ai jamais dit un mot qui pût détourner un seul de mes camarades de cette réunion ; j'ai toujours désiré, au contraire, qu'elle se fît par des moyens praticables & qu'elle fût fondée sur des bases solides. Enfin, je suis prêt à rejoindre mes anciens collègues, si l'on consent à m'employer d'une manière utile pour eux & honorable pour moi.

« Tels sont les faits : telles sont mes intentions, & je désire qu'on leur donne la publicité qu'on n'a pas refusée à la malveillance. »

On lit dans le *Journal général d'Affiches*, du 2 janvier 1796 : « Le *Théâtre de la République*, rue de la Loi, vendu par Jean-Baptiste Fauchard, dit de Grand-Ménil, rue des Fossés-L'Auxerrois, a été vendu, tant pour lui que pour la Société en commandite, 14,000,000 fr. (en assignats). Cette vente remonte à l'année 1795. »

Doué d'une grande intelligence & d'une verve chaleureuſe, il poſſédoit en outre un maſque tout-à-fait approprié à la nature de ſes rôles ; auſſi, fut-il regardé comme un des meilleurs interprètes de Molière. C'eſt principalement dans les rôles d'Arnolphe & d'Harpagon qu'il s'éleva à la hauteur de ſes plus célèbres devanciers.

Il apportoit une telle vérité d'expreſſion dans l'interprétation de ce dernier caractère, qu'une tradition de couliſſes a prétendu qu'il ne faiſoit que reproduire ſur la ſcène les habitudes de ſa vie privée. Peut-être une anecdote que Baptiſte cadet ſe plaiſoit à colporter n'a-t-elle pas contribué médiocrement à propager cette imputation, que les perſonnes qui ont vécu dans l'intimité de Grand-Ménil regardoient comme rien moins que fondée. Ce comédien (racontoit Baptiſte) avoit reçu en don une proviſion d'excellent tabac &, pour le ménager, loin d'imiter la prodigalité de Sganarelle, offrant, *à droite, à gauche, en avant, en arrière,* ſa tabatière à tout venant, il en portoit une ſeconde en carton, remplie de tabac commun. De celle-ci, il étoit très-prodigue. Un jour qu'à l'aſſemblée des Comédiens il diſcutoit avec chaleur, Grand-Ménil, ſe trompant de poche, ouvrit par mégarde ſa boîte d'or & venoit d'y puiſer une priſe, lorſque le narrateur, qui le guettoit, plongea tout-à-coup ſes énormes doigts dans la précieuſe boîte & y laiſſa, en les retirant, un vuide conſidérable. La foudre tombant à ſes pieds n'auroit pas atterré davantage Grand-Ménil qui, lan-

çant ſur ſon camarade un regard indigné, ſe ſeroit écrié : « A-t-on jamais vu prendre du tabac d'une manière auſſi ſotte ! » Puis, ſe privant de la priſe qu'il ſe diſpoſoit à humer & qu'il tenoit encore, il la remit dans la boîte pour combler le déficit (1).

Le 21 mars 1811, Grand-Ménil prit une ſeconde retraite qui, cette fois, fut définitive. Il fit ſes adieux au public dans le *Malade imaginaire*. Depuis lors, il habita preſque conſtamment ſa terre de Grand-Ménil (2), où il vivoit entouré de la conſidération que ſon ton, cette bienveillance qui gagne les cœurs, ſa généroſité (quoi qu'on en ait dit) & la décence de ſes mœurs lui avoient juſtement méritée.

Grand-Ménil avoit été nommé, ſous le gouvernement impérial, membre de la 4e claſſe de l'Inſtitut, diſtinction qui ne ſemble pas préciſément juſtifiée & qui lui fut conſervée lors de la réorganiſation de ce corps, le 21 mars 1816. Il n'en jouit que quelques ſemaines ; ſa ſanté, bien qu'exempte des infirmités propres à la vieilleſſe, étoit fort ébranlée lorſqu'il fut emporté par une fièvre muqueuſe à laquelle on aſſigne pour cauſe la frayeur que lui donna l'envahiſſement de ſa maiſon de campagne par les ſoldats étrangers, en 1815. Sa mort fut celle du ſage & du chrétien :

(1) Cette prétendue avarice attribuée à Grand-Ménil ſemble avoir été, d'ailleurs, un vice originaire de famille ; car on raconte quelque part une anecdote relative à ſon oncle Duchemin, dans laquelle la tabatière joua un rôle à peu près ſemblable.

(2) Près de Chevreuſe (Seine-&-Oiſe).

ainſi s'exprimèrent Quatremère de Quincy & Raoul-Rochette, ſes collègues de l'Inſtitut, dans les diſcours qu'ils prononcèrent ſur ſa tombe.

Il eſt auteur d'un opéra-comique en un acte, intitulé *le Savetier joyeux*, qui n'a pas été repréſenté.

ROLES CRÉÉS PAR GRAND-MÉNIL.

1791	Duport	*La Mère rivale*, de Pigault-Lebrun.
—	Clénard.	*L'Intrigue épiſtolaire*, de F. d'Eglantine.
—	Durmont	*La Jeune Hôteſſe*, de C. Flins.
1793	Le Roy de Pologne. .	*Le Jugement dernier des Rois*, de Sylvain-Maréchal.
—	Deſprez.	*La Moitié du chemin*, de Picard.
—	Thaïr	*Le Hulla de Sarmacande*, de*** (André Murville.)
1795	Bénard..	*L'Agioteur*, d'Armand Charlemagne.
1797	Ronflac	*Les Modernes Enrichis*, de Pujoulx.
1798	Le Comte.	*Miſanthropie & Repentir*, de Mme Molé.
1799	Rapin	*Les Deux Veuves*, de Rigaud.
—	Courbord.	*L'Envieux*, de Dorvo.
—	Labeo.	*Une Journée du jeune Néron*, de Laya.
—	Bonezy	*La Dupe de ſoi-même*, de Roger.
—	Damis.	*Les Précepteurs*, de F. d'Eglantine.
—	Remi	*Le Buſte de Préville*, de Chazet & Dupaty.
—	Darlemont.	*L'Abbé de l'Epée*, de Bouilly.
1800	Morand	*Les Mœurs du jour*, de Collin Harleville.
—	Armand.	*Les Deux Poëtes*, de Rigaud.
—	Dormond	*L'Amour & l'Intérêt*, de Fabre d'Eglantine.
—	Du Breuil	*Caroline*, de Roger.
—	Santonello.	*Pinto*, de N. Lemercier.
1801	Dorimon.	*Le Confident par haſard*, de Faur.

1802	Vorsac.	*La Maison donnée*, d'Al. Duval.
—	Saint-Fard	*Juliette & Belcourt*, de *** (Lombard).
1804	Le Père Joseph . . .	*Une Journée de Richelieu*, de N. Lemercier.
1805	Sudmer	*Le Tartufe de mœurs*, de Chéron.
—	Darmanpierre	*Mme de Sévigné*, de Bouilly.
1806	D'Hermilly	*Le Politique en défaut*, de Chazet & Sewrin.
—	Eudrion	*Plaute*, de N. Lemercier.





TABLE DES MATIÈRES.

GALERIE HISTORIQUE

DES COMÉDIENS FRANÇOIS

DE LA

TROUPE DE VOLTAIRE

Gravés à l'eau-forte, ſur des documents authentiques

PAR HENRI LEFORT

Avec des details biographiques inédits, recueillis ſur chacun d'eux

PAR E.-D. DE MANNE

Conſervateur-honoraire de la Bibliothèque nationale.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Dediée à la Comédie-Françoiſe.

Memoria eorum periit cum ſonitu.



LYON

N. SCHEURING, ÉDITEUR

M DCCC LXXVII

GALERIE HISTORIQUE

DES COMÉDIENS FRANÇOIS

DE LA

TROUPE DE VOLTAIRE

Gravés à l'eau-forte, sur des documents authentiques

PAR HENRI LEFORT

Avec des details biographiques inédits, recueillis sur chacun d'eux

PAR E.-D. DE MANNE

Conservateur-honoraire de la Bibliothèque nationale.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Dediée à la Comédie-Françoise.

Memoria eorum periit cum sonitu.



LYON

N. SCHEURING, ÉDITEUR

M DCCC LXXVII





